CINQUANTE ANNÉES

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

MONSIEUR THIERS.

VII[1].

LA CRISE POLITIQUE DE LA FRANCE APRÈS LA GUERRE. — M. THIERS, L'ASSEMBLÉE DE VERSAILLES ET LA RÉPUBLIQUE. — 19 FÉVRIER 1871, 24 MAI 1873.

Lorsqu'au 19 février 1871 M. Thiers avait reçu le pouvoir d'une assemblée sortie la veille du sein meurtri et ensanglanté de la France, il avait eu entre tous le mérite de saisir la situation d'un regard ferme et de se décider avec une raison courageuse, sans illusion comme sans faiblesse. Sur-le-champ il avait abordé l'immense et douloureux problème en homme préparé à tout : pas un instant il n'avait hésité. Il avait compris d'abord qu'il fallait se résoudre à la paix, non par une défaillance indigne d'une nation virile, mais dans un intérêt d'avenir, pour disputer à la mauvaise fortune ce qui pouvait encore être sauvé de la France, et cette paix de nécessité, de raison, il en avait pris l'initiative et la responsabilité; il l'avait signée, avec la conviction qu'il rendait au pays le plus grand des services, — « mais inconsolable, à jamais inconsolable d'avoir dû

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 juin, du 1er décembre 1880, du 15 avril et du 15 décembre 1881 et du 1er octobre 1882.

la signer. » Il avait fait ce que personne n'aurait osé ou n'aurait pu faire à sa place, ce qui glaçait tous les cœurs rien que d'y penser. Il avait compris aussi que, la paix une fois signée, il fallait la réaliser jusqu'au bout, jusqu'à la libération des provinces occupées par l'ennemi, et que, si à un pareil moment on se divisait, si on entrait en conflit pour le choix d'un régime définitif, monarchie ou république, c'en était fait peut-être de ce qui restait de la France; la guerre intestine, la guerre des partis pouvait achever la ruine commencée par la guerre étrangère. De là cette politique qui avait pris dès le premier jour le nom de « pacte de Bordeaux » et qui se résumait en quelques mots : rendre la vie au grand blessé, délivrer, réorganiser le pays à la faveur d'une sorte de concordat du patriotisme, en réservant à la France pacifiée, représentée par une assemblée souveraine, le droit de décider à l'heure voulue de ses destinées. C'était le programme de la sagesse pratique, sorti, pour ainsi dire, instantanément d'une situation qui rappelait la grande crise de 1815, qui en différait aussi singulièrement, — qui en était surtout la douloureuse aggravation.

Le renouvellement des mêmes catastrophes ramenait les mêmes problèmes pour la France livrée encore une fois à la double épreuve d'une guerre désastreuse et d'une révolution intérieure; mais en 1815, le dénoûment naissait en quelque sorte des circonstances plus fortes que les volontés. Tout semblait concourir à une restauration qui devait à de prodigieux événemens je ne sais quoi de mystérieux et d'irrésistible. L'empire, après s'être personnifié dans un chef de génie et s'être élevé par la victoire, périssait par la défaite. La république, après un règne sanglant et éphémère tranché par l'épée de brumaire, avait presque disparu de la mémoire des hommes ou n'avait laissé que des impressions sinistres. Les partis, réduits depuis longtemps au silence, existaient à peine. La monarchie avait pour elle la nécessité, l'impossibilité de toutes les autres combinaisons, le prestige d'une tradition renouée dans le malheur, la faveur de l'Europe, l'avantage de se confondre avec la paix désirée par la France. Elle était ramenée de l'exil par la puissance des choses bien plus que par le vote d'un sénat avili, et M. de Talleyrand, l'habile négociateur de la transition, pouvait dire qu'à défaut de l'empire désormais impossible, les Bourbons seuls étaient une solution, que tout le reste ne serait que convulsion ou intrigue. En 1871, c'était bien sans doute encore l'invasion accompagnée de la chute d'un empire; ce n'était plus la même situation dans une société vieillie de plus d'un demi-siècle d'expériences et de révolutions successives, dévorée de contradictions intimes et de divisions, partagée entre les souvenirs, les intérêts et les clientèles de quatre ou cinq régime tour à tour vaincus ou vainqueurs. C'était comme une autre

France transformée par un mélange de mœurs parlementaires, de démocratie, de suffrage universel, de sorte que ce qui avait été possible en 1815 ne l'était plus au même degré en 1871. Là où M. de Talleyrand, ce complice de la force des choses, avait pu d'un mot trancher la question en faveur de la monarchie bourbonienne, M. Thiers n'avait pu faire que ce qu'il avait fait en demandant aux partis de suspendre leurs querelles, en scindant le problème de la paix, de la réorganisation nationale, — et du choix d'un gouvernement définitif.

La première partie de la tâche, la paix, la réorganisation, M. Thiers l'avait entreprise, il l'accomplissait tous les jours, sans repos, avec un zèle aussi ingénieux que passionné. Quelque soin qu'il prît cependant de ramener toutes les volontés, de s'attacher lui-même à cette libération nationale qu'il mettait au-dessus de tout, il ne pouvait échapper aux difficultés d'un provisoire qui avait pu d'abord paraître nécessaire, qui ne tardait pas à devenir un objet d'incessantes disputes entre les partis. De cette trêve plus ou moins consentie à Bordeaux, laborieusement prolongée à Versailles, que sortirait-il définitivement? Serait-ce la restauration d'une monarchie ou la continuation d'une république qui n'existait encore que de nom comme un fait de révolution depuis le 4 septembre 1870? Comment se fixeraient les destinées de la France? A chaque instant, à tout propos, la question renaissait, et c'est là justement l'autre partie de cette histoire de deux ans, 1871-1873. C'est le drame des luttes intérieures qui se confond avec l'œuvre de patriotisme pour l'embarrasser souvent, qui, après avoir commencé dès le premier jour, se déroule à travers les incidens et les péripéties pour se précipiter bientôt vers un dénoûment d'impatience et de passion, vers l'irréparable rupture du 24 mai.

I.

Rien certes n'était facile à ces heures troublées de 1871 où s'engageait un drame si compliqué, où les circonstances réunissaient pour faire face à une crise universelle une assemblée qui ne se connaissait pas encore elle-même et le vieux parlementaire porté au gouvernement par une sorte d'acclamation publique.

Cette assemblée qui venait d'être élue comme à tâtons, dans la tragique obscurité des événemens, et qui, à partir du 12 février 1871, restait l'expression vivante, légale de la souveraineté française, elle avait sans doute la volonté du bien, la sincérité du patriotisme, des lumières, des instincts libéraux; elle avait en même temps l'ardeur inexpérimentée et l'incohérence de ces grandes réunions d'hommes formées dans un moment de détresse presque déses-

pérée. Elle représentait le pays dans ses anxiétés, elle le représentait aussi dans ses divisions. Née d'un mouvement spontané, irrésistible de réaction contre la dictature de guerre et de révolution, qui depuis cinq mois avait aggravé les désastres de la France en se flattant de les réparer, elle paraissait monarchique : elle l'était de sentimens, de vœux, d'espérances, elle l'était même de majorité. Elle comptait près de cinq cents monarchistes contre deux cent cinquante républicains et à peine quelques demeurans de l'empire ; mais ces monarchistes, que le pays avait choisis pour leurs services, pour leur dévoûment pendant la guerre, et qui semblaient former une majorité, ne voulaient pas tous la même monarchie. Ils n'avaient ni les mêmes traditions, ni les mêmes idées, ni le même drapeau : de sorte qu'il n'y avait pas plus de majorité réelle dans un camp que dans l'autre, et que les partis arrivés pêle-mêle à Bordeaux, inégalement distribués, se neutralisaient par leurs divisions. Ils ne retrouvaient une certaine unité que dans l'émotion du patriotisme et dans la volonté passionnée de réparer des malheurs qui semblaient presque irréparables. M. Thiers, lui, avait l'avantage d'être, dans le tourbillon, un médiateur reconnu des partis, un grand serviteur national popularisé en Europe et dans le pays par une prévoyance cruellement justifiée aussi bien que par l'éclat d'une longue carrière. L'assemblée, en le choisissant d'un mouvement spontané, le recevait, pour ainsi dire, des circonstances, de ces vingt-six élections et de ces deux millions de voix qui venaient de désigner en lui l'homme nécessaire du jour. Qu'elle l'appelât d'abord « chef du pouvoir exécutif de la république française, » ou bientôt « président de la république, » ou simplement premier ministre ou président du conseil, peu importait d'ailleurs le titre : le gouvernement, c'était M. Thiers avec sa nature, ses idées, son expérience, sa vivacité et sa promptitude à se porter aux affaires. M. Thiers avait assurément besoin de l'assemblée, il ne pouvait rien sans elle ; l'assemblée avait aussi besoin de M. Thiers. Entre ces deux forces, — un parlement né de la veille et le plus expérimenté des politiques, — l'alliance se formait d'elle-même, sous l'irrésistible pression des choses ; elle avait pour programme ce « pacte de Bordeaux, » que M. Thiers traçait aussitôt avec une hardiesse tempérée de ménagemens infinis, qui n'était en définitive qu'un engagement mutuel d'aller au plus pressé, de songer avant tout à la patrie vaincue, mutilée et désorganisée.

Aux premiers momens, pendant ces terribles mois du commencement de 1871, l'alliance semblait complète et sincère. Elle s'était nouée dans le péril, elle persistait dans la crise qui restait ouverte. Ce que la nécessité avait fait, la nécessité le maintenait, et ce n'était pas trop d'une assemblée souveraine, ayant à sa tête un chef aussi ferme dans ses idées qu'intrépide à l'action pour ressaisir en quel-

que sorte la fortune de la France perdue au milieu des ruines accumulées depuis six mois. Ce n'était pas trop de la bonne volonté de tous, de l'habileté du plénipotentiaire élu d'une voix unanime pour retrouver la paix, une administration, des finances, une force militaire, les conditions de la vie nationale. Il ne pouvait y avoir ni hésitation, ni doute d'abord sur la paix, sur cette paix que M. Thiers allait négocier d'un cœur brisé à Versailles, que l'assemblée se voyait obligée de ratifier peu de jours après à Bordeaux. Plus elle était douloureuse, plus on devait s'entendre pour porter ensemble l'accablant fardeau, pour partager la responsabilité du courageux sacrifice devant lequel on ne pouvait plus reculer si l'on voulait retenir la France sur la dernière pente de l'abîme.

Ce n'est pas tout. A peine cette paix cruelle autant qu'inévitable venait-elle d'être signée, à peine la guerre étrangère semblait-elle terminée, on se retrouvait en face de la guerre civile, de cette insurrection qui allait remplir Paris de sang et de deuil, qui remettait le pays, son honneur, sa dignité, sa sécurité à la merci de l'ennemi extérieur. Il fallait reprendre les armes contre l'ennemi intérieur, reconquérir Paris sur la sédition, recommencer un siège; il fallait éviter de livrer ce qui restait de l'indépendance française à l'étranger prêt à profiter de nos luttes intestines, du crime des factions. Dompter l'insurrection parisienne, poursuivre les négociations inachevées avec l'Allemagne, et pendant ce temps retrouver des forces et des ressources, réorganiser une administration, préparer des emprunts, — sur tous ces points, la nécessité faisait une loi de l'union des volontés. On ne s'arrêtait pas trop à discuter les conditions de cette ligue spontanée de bien public où l'assemblée représentait l'autorité souveraine de la France, où M. Thiers pour sa part représentait l'initiative, le conseil décisif, l'action militaire, diplomatique, administrative. Le patriotisme dominait tout. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : cet accord de nécessité cache déjà de dangereux malentendus et c'est dans le feu même de ces premières crises que commence à se dessiner entre M. Thiers et l'assemblée le dissentiment qui va bientôt grandir, qui tient à des contradictions d'idées, à des incompatibilités de caractères, à d'insaisissables antagonismes, à une manière différente de voir les choses, d'interpréter ce « pacte de Bordeaux » accepté pour un instant comme un programme de politique nationale.

On s'était sans doute entendu à Bordeaux, on s'entendait à Versailles; on devait s'entendre devant l'ennemi qui s'appelait l'Allemand et devant cet autre ennemi qui s'appelait la commune de Paris. On pouvait se rencontrer encore aux momens décisifs dans le généreux dessein d'une politique réparatrice. On s'entendait infiniment moins sur la manière de mettre cette politique en action.

L'incompatibilité éclatait à la moindre occasion, et le dissentiment avait cela de grave, de redoutable, qu'il naissait du fond des choses, qu'il ne pouvait que s'envenimer en durant, en s'étendant, qu'il mettait perpétuellement en péril la paix du pays si laborieusement reconquise. On ne le voulait point ainsi, la lutte n'était pas dans les intentions ; elle était presque fatalement dans une situation où tout restait incertain, mal défini entre des pouvoirs sans limites et sans fixité.

L'assemblée avec laquelle M. Thiers avait sans cesse à traiter ne se partageait pas seulement en monarchistes et en républicains, attendant les uns et les autres des événemens ou de l'imprévu le couronnement de leurs espérances. Elle avait en elle-même le germe de bien d'autres divisions, de bien d'autres contradictions. Elle se sentait agitée de toute sorte d'idées, d'impressions, de velléités confuses. Elle était à la fois conservatrice d'instinct et libérale jusqu'à l'illusion, incohérente et hardie jusqu'à la témérité. Elle se montrait surtout jalouse de sa souveraineté, impatiente de déployer son omnipotence dans une multitude de réformes administratives, financières, militaires, qu'elle se hâtait d'entreprendre et même dans les moindres affaires de gouvernement. Elle avait choisi ou accepté M. Thiers comme le guide naturel du moment, comptant gouverner avec lui, par lui, et elle ne lui ménageait pas à l'occasion les témoignages de déférence : elle n'avait pas tardé à s'inquiéter de son propre choix. Il y avait bientôt, du moins dans une partie de l'assemblée, un commencement de scission ou de révolte qui se traduisait en indiscrétions, en mots piquans. On disait lestement, qu'après tout il n'y avait pas « d'hommes nécessaires, » que « remplacer M. Thiers n'était pas un embarras. » On se défiait en affectant la confiance, et en cela monarchistes et républicains, quoique par des raisons différentes, avaient la même arrière-pensée. Au fond, on avait subi, on continuait à subir par nécessité le chef de gouvernement qu'on s'était donné, en s'étonnant, en s'irritant presque de ne pas le trouver plus disposé à se prêter à tout, d'avoir à compter avec lui. C'est qu'en effet M. Thiers se faisait une tout autre idée du pouvoir qu'il avait reçu, de son rôle devant le parlement. Il n'avait pas caché, dès le premier jour, en prenant la direction des affaires, qu'il se réservait le droit de résister à tout ce qui lui semblerait dangereux et nuisible pour le pays. Ardent au travail, attentif à tous les intérêts publics sur lesquels il avait des idées faites, mûries par l'expérience, il avait la généreuse et légitime ambition de conduire l'action puisqu'il en était chargé, d'avoir une opinion sur tout, d'être, en un mot, un gouvernement sérieux, décidé à ne se laisser ni marchander ni affaiblir. Il ne craignait pas de tenir tête aux monarchistes comme aux républicains, d'arrêter au passage

des nouveautés qu'on appelait des réformes, qu'il appelait, lui, des témérités périlleuses et désorganisatrices. Il se croyait le droit de résister, il résistait avec sa vivacité naturelle, parfois même avec passion et ténacité, si l'on veut, au risque de susciter des résistances contraires.

De là ce long dissentiment, qui, à vrai dire, commençait au lendemain de la paix, qui avait pour prologue cette émouvante scène du 10 mai 1871, où, en pleine guerre civile, au bruit du canon qui ouvrait la brèche dans les murs de Paris, M. Thiers, assailli d'interpellations et de défiances peu déguisées, répliquait avec une impatience irritée : « Je ne puis pas gouverner dans de telles conditions... Je n'admets pas l'équivoque; en m'affaiblissant, vous vous affaiblissez vous-mêmes... Si je vous déplais, dites-le. Il faut nous compter ici et nous compter résolument... Il y a parmi vous des imprudens qui sont trop pressés; il leur faut huit jours encore. Au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger, et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. » C'était peut-être dur. Ceux qui s'exposaient à ces impétueuses reparties ne voyaient pas qu'il était dur aussi de créer des embarras à un homme qui avait déjà sur les bras une négociation désolante avec l'Allemagne et l'insurrection de Paris, dont ce jour-là même la commune, près de périr, brûlait la maison (1). — On avait, il faut l'avouer, assez mal choisi son jour à Versailles pour demander compte à M. Thiers de ses conversations avec quelques maires de province. Une fois le duel engagé, il ne cesse plus de s'aggraver, de se compliquer, remplissant de ses éclats ces deux années laborieuses, se ralentissant ou se ranimant tour à tour. C'est la fatalité de la situation qui se dégage à chaque incident nouveau, surgissant tout à coup comme une épreuve de plus pour cette union des pouvoirs à la fois si nécessaire et si fragile.

Tantôt le dissentiment éclatait ou du moins se laissait entrevoir sur un point des plus délicats, à propos de l'abrogation des lois d'exil et de l'entrée des princes d'Orléans dans l'assemblée. Déjà, dès Bordeaux, une négociation tout à fait intime avait été engagée; cette négociation n'avait pas discontinué, elle s'était ralentie et peut-être compliquée pendant la guerre contre la commune. Avec la reprise de Paris, la question renaissait. Une commission parlementaire se prononçait nettement pour l'abrogation des lois d'exil; d'autres commissions proposaient l'admission de M. le prince de Joinville, de M. le duc d'Aumale comme députés. L'immense majorité de l'assemblée, sans excepter nombre de républicains, parais-

(1) Décret du comité du salut public : « 21 floréal 79 (10 mai 1871)... La maison de Thiers, située place George, sera rasée. »

sait favorable. M. Thiers, pour lui, hésitait, partagé entre ses sentimens personnels et des préoccupations de responsabilité. S'il n'eût écouté, il le déclarait lui-même, que ses affections et ses respects pour une famille qu'il avait servie, il n'aurait sûrement pas eu un doute. « Les princes d'Orléans, disait-il, savent que je n'ai pas attendu que la fortune leur sourît pour leur être fidèle. Au lendemain de leur proscription, quand toutes les haines étaient vivantes, je n'ai jamais laissé, au sein de l'assemblée constituante, prononcer devant moi leur nom sans le défendre. Quand ils étaient malheureux, je quittais mon pays pour aller partager leurs douleurs. Ils me pardonneront de ne pas toujours partager leur satisfaction et leur joie. Ce qui leur vaut le mieux, ce sont des amis qui leur restent dans les jours de malheur. De ces amis-là, j'en ai été, j'en serai toujours... » Il ne désavouait ni ses sentimens ni son passé; mais, en même temps, il prétendait qu'on vivait dans une trêve des partis où il fallait une extrême circonspection, qu'on avait avant tout besoin d'apaisement pour se libérer de l'étranger, et il se demandait si, dans ces conditions, il y avait de l'opportunité ou de la prudence à émouvoir les esprits par un acte qui pouvait être dénaturé ou exploité par les passions. Il ne déguisait pas ses doutes; pendant quelques jours, il refusait même de céder aux pressantes sollicitations de ses plus anciens et ses plus fidèles amis. Il finissait, il est vrai, par se rendre, soit qu'il vît, avec raison, dans le patriotisme et la loyauté des princes la meilleure des garanties, soit qu'il comprît que la résistance poussée jusqu'au bout n'empêcherait rien et allait conduire à une redoutable crise. Il ne croyait pas le moment venu de jouer une si grosse partie, mais il en avait dit assez pour que le désaccord fût visible et laissât de malheureuses traces.

Tantôt, à peine délivré de la question des princes, M. Thiers avait à se débattre contre des pétitions pour le pape, en faveur de l'indépendance de Rome, occupée par l'Italie pendant la guerre. Et lui, qui était pourtant peu suspect de faiblesse pour la révolution italienne, il croyait de son devoir de résister aux excitations, aux illusions d'une politique pleine de périls. Il refusait de se prêter à des démonstrations de majorité qui ne devaient servir à rien ou qui devaient conduire à une rupture avec l'Italie. Il voulait bien offrir des vœux, des sympathies au souverain pontife, au « prisonnier du Vatican, » il ne voulait pas se laisser lier par des manifestations compromettantes pour notre politique, pour nos relations avec le nouveau royaume né au-delà des Alpes. — Un autre jour, entre toutes ces discussions, on voulait imposer au chef du pouvoir exécutif la dissolution générale, immédiate de toutes les gardes nationales de France, et M. Thiers se révoltait contre ces injonctions mêlées d'une certaine défiance : non pas qu'il se refusât à désarmer

les gardes nationales, mais il entendait agir en chef de gouvernement, choisissant son heure, chargé de la responsabilité de l'ordre. « Je ne peux pas, disait-il, me laisser imposer le jour, le moment. Si j'avais cette faiblesse, vous devriez douter de la force que j'aurais pour réprimer le désordre quand il aurait éclaté... Si j'étais un homme faible, je me ferais votre flatteur. Quand je crois que vous vous trompez, mon devoir est de vous le dire. Si vous ne voulez pas qu'on vous le dise, c'est votre droit, et, quant à moi, je cesserais bientôt de vous le dire si vous vouliez être absolus... »

Tout devenait occasion de lutte, si bien qu'avant quelques mois, on pouvait faire en plein parlement cet aveu aussi inquiétant que singulier : « Sur toutes les questions de gouvernement, un désaccord profond a éclaté entre le chef du pouvoir exécutif et la majorité de cette assemblée. » Le désaccord était, en effet, aussi vif que profond; il était, il allait devenir particulièrement sérieux dans les questions qui touchaient à la réorganisation administrative, financière, militaire, cette première partie du programme accepté à Bordeaux, réalisé à Versailles. C'était, à vrai dire, le conflit organisé de deux politiques. Chose curieuse! cette assemblée aux instincts profondément conservateurs avait un tempérament assez compliqué. Elle se dévouait à sa tâche laborieuse et difficile avec une évidente bonne foi. Elle se montrait disposée à toutes les réformes, à toutes les tentatives, à toutes les expériences. Par un mouvement de réaction contre les abus de l'empire, elle se serait laissée aller volontiers à désarmer le gouvernement de ses prérogatives les plus nécessaires. Elle avait le goût des libertés locales, de la décentralisation. Elle avait commencé par voter une loi municipale qui donnait aux conseils locaux le droit de nommer les maires de toutes les communes. C'est elle qui votait bientôt la loi sur les conseils généraux qui existe encore, qui a créé des garanties nouvelles contre la prépotence administrative, les commissions permanentes auprès des préfets. Un peu plus tard, elle allait jusqu'à donner au conseil d'état reconstitué une origine élective; elle agissait ainsi, il est vrai, par une tactique de majorité jalouse, dans l'intérêt de son omnipotence et un peu aussi par un sentiment de défiance à l'égard du gouvernement. M. Thiers avait de la peine à se contenir devant ce zèle de réformation universelle qui inquiétait son expérience, qui le troublait dans ses plus anciennes et ses plus chères idées. Il n'entendait pas notamment laisser désarmer l'administration, l'état dans un moment où la commune tenait encore la puissance publique en échec, où le préfet d'une des villes les plus populeuses venait d'être massacré, où l'agitation était partout.

Le jour du mois d'avril 1871, où l'assemblée, par une sorte d'émulation de libéralisme entre les partis, votait l'élection des

maires dans toutes les communes, dans les plus grandes villes aussi bien que dans les plus petits hameaux, M. Thiers se trouvait absent. A peine arrivé et informé de ce qui venait de se passer, il se précipitait plein d'émotion à la tribune pour demander ni plus ni moins à l'assemblée de revenir sur son vote, et, comme on murmurait à ses premières paroles, il répliquait avec véhémence : « Vous pouvez murmurer si vous le voulez; mais, pour comprendre ce que j'éprouve, il faudrait que vous voulussiez bien vous mettre dans notre position. Comment! vous nous demandez, — et vous êtes sincères, j'en suis convaincu, — vous nous demandez de maintenir l'ordre et en même temps vous nous en ôtez les moyens?.. J'apprécie les lumières des grandes villes et je leur rends toute justice; mais vous n'ignorez pas que le parti démagogique y est puissant, et dans les villes où il compte un nombre suffisant d'adhérens, il finit par l'emporter, grâce à son audace... Et c'est dans de telles circonstances que l'on vient demander de remettre au hasard de l'élection le gouvernement des grandes villes! Je dois le dire, c'est inacceptable. J'ai trop à cœur l'intérêt de mon pays et l'accomplissement de la mission accablante dont vous m'avez chargé pour hésiter à déclarer nettement que, si l'article que vous venez de voter n'était pas amendé, je ne pourrais pas conserver le fardeau du pouvoir. Je vous en supplie, pas d'inconséquences. Il ne faut pas avoir des désirs dans un sens et des votes dans un autre sens. Oui ou non, voulez-vous l'ordre? Toute la question est là... » L'homme de gouvernement, l'homme de l'unité nationale, d'une forte centralisation perçait dans ce langage si opposé à celui des politiques qui croyaient pouvoir se laisser aller à leurs goûts de décentralisateurs. C'était la première fois que M. Thiers se servait résolument de ce moyen périlleux d'une menace de démission, et ce n'était pas la dernière fois.

II.

La lutte se compliquait singulièrement, en effet, et elle prenait même par instans plus de gravité à mesure qu'on abordait la partie pratique, positive de la réorganisation du pays : les affaires de finances et la réforme militaire. — Suffire à l'effroyable rançon de guerre, aux frais d'une lourde occupation, aux déficits accumulés de 1870-1871 aussi bien qu'à la réparation de toutes les ruines, — établir un budget dans ces conditions et, pour subvenir à tout, trouver une somme d'impôts nouveaux qui allait s'élever par degrés à près de 750 millions, c'était certes un problème hérissé de difficultés. Tout le monde avait la volonté de faire honneur aux obliga-

tions de la France, cela ne faisait aucun doute. Ce n'est pas sur ce principe de la solvabilité française qu'on pouvait se diviser; l'embarras commençait au choix des moyens d'exécution et des combinaisons, à la création des ressources destinées à élever les recettes publiques au niveau des dépenses nouvelles, et naturellement, dans l'étude de toutes ces questions, chacun portait sa passion, son tempérament, ses préoccupations ou ses fantaisies. L'assemblée, sans hésiter sur le fond, sans reculer devant les sacrifices et l'impopularité des aggravations de taxes, risquait souvent de se perdre en discussions infinies, de se laisser capter par les expédiens spécieux et les projets chimériques. M. Thiers, en chef expérimenté, se défiait de l'esprit de système, des théories décevantes et des aventures. Depuis la première heure, il avait toujours devant les yeux ce redoutable problème financier, qui représentait pour lui la libération de la France, qu'il s'efforçait sans cesse de ramener à des termes pratiques. Il s'en occupait passionnément, mettant tout son savoir et son ardeur à éclaircir une situation si compliquée, à préparer ses vastes opérations de crédit, à explorer toutes les sources de revenus où l'on pourrait puiser sans trop excéder le pays. Il y avait des points sur lesquels l'accord était aisé, il y en avait d'autres sur lesquels l'entente devenait difficile, laborieuse, et il y en avait enfin sur lesquels le dissentiment allait jusqu'au conflit déclaré, jusqu'à la scission violente. C'est ce qui arrivait précisément au sujet de cet impôt sur les matières premières que M. Thiers gardait en réserve depuis son avènement, qu'il tenait à inscrire dans ses combinaisons financières.

Serrons de plus près la question. En même temps qu'on préparait les éclatans emprunts qui allaient attester la résurrection définitive du crédit de la France, on s'était mis, d'un autre côté, énergiquement à l'œuvre. On avait commencé par ce qu'il y avait de plus facile dans la création des nouveaux impôts, par une série de surtaxes atteignant le timbre, l'enregistrement, le café, le sucre, les boissons, etc. Malheureusement, avec tout cela, on n'avait pu arriver qu'à une somme de 350 à 400 millions, et, pour achever de donner au crédit renaissant le vigoureux appui d'un budget suffisamment équilibré, il fallait trouver encore de 250 à 300 millions, peut-être plus. Comment faire? M. Thiers avait à se débattre dans un tourbillon de projets. Il avait à répondre et à ceux qui lui parlaient toujours d'économies sans se demander si ces économies étaient possibles, et à ceux qui avaient à leur disposition toute sorte de combinaisons dont il sentait l'inanité ou les inconvéniens. Il avait quelquefois de la peine à se contenir.

Quand, par exemple, on lui proposait comme ressource suprême l'impôt sur le revenu, qui était le rêve des républicains et que des

conservateurs eux-mêmes se résignaient à accepter, il prenait feu. Il ne voulait à aucun prix de ce qu'il appelait une taxe de discorde et de socialisme déguisé, un moyen de tyrannie mis entre les mains des partis. « Je me donne pour tel que je suis, disait-il, pour un obstiné, si l'on veut. Relativement à l'impôt sur le revenu, je n'ai jamais varié : j'ai dit non d'une manière absolue. Et savez-vous pourquoi? A l'égard des partis je suis d'une parfaite impartialité ;.. devant les principes faux il ne peut y avoir, selon moi, d'impartialité, il ne peut être question que de leur condamnation... » Pour lui, dans les circonstances où l'on se trouvait, après tout ce qu'on avait déjà voté, il n'y avait qu'un impôt simple, rationnel, éprouvé, sûrement productif, — le relèvement des tarifs de douane ou, en d'autres termes, l'impôt sur les matières premières; mais ici il rencontrait dans l'assemblée une invincible résistance. Il avait affaire à des idées et à des intérêts aussi opiniâtres que lui. Pendant dix-huit jours, c'était une vraie bataille pleine de péripéties, une mêlée de chiffres et de calculs où M. Thiers déployait autant d'habileté que de passion, disputant le terrain pied à pied, déconcertant ses adversaires par sa science et par sa merveilleuse lucidité, mettant l'assemblée dans l'alternative d'avouer son impuissance ou de lui accorder, avec l'impôt qu'il réclamait, la ressource dont il avait besoin pour le service du pays. A bout de forces, il finissait par se réduire à demander qu'on votât tout au moins le principe de l'impôt en réservant le chiffre des tarifs, et il ne cachait pas qu'il en faisait une question de gouvernement. « Si vous avez bien voulu m'accorder votre confiance, disait-il pour son dernier mot, c'est que vous avez rencontré chez moi une volonté arrêtée. J'aime mieux les choses qui se décident promptement. Si j'avais suivi mon penchant, j'aurais posé déjà la question il y a trois jours afin d'en finir. On ne gouverne que quand on est capable de prendre ses résolutions nettement... »

Tout ce qui avait pu être tenté pour un impôt qu'il croyait nécessaire, dont il s'exagérait un peu l'importance dans son ardeur de vieux protectionniste, il l'avait tenté. L'assemblée néanmoins refusait de se laisser vaincre ou convaincre; elle mettait ses répugnances et ses indécisions dans un amendement qui éconduisait les propositions du gouvernement, et, comme il l'avait laissé pressentir, M. Thiers avait envoyé dès le lendemain sa démission; mais alors l'assemblée, comme effrayée de ce qu'elle avait fait, émue d'une crise à laquelle elle n'avait pas voulu croire, se hâtait de revenir sur son propre vote, d'en appeler au patriotisme de M. Thiers, qui se rendait de bonne grâce devant une manifestation parlementaire à peu près unanime. Le conflit se trouvait heureusement apaisé après avoir été un instant très vif.

A peine apaisé dans les affaires de finances, le conflit menaçait de renaître dans les affaires militaires, qui ne touchaient pas moins le cœur du pays et n'avaient pas moins d'importance dans les délibérations des pouvoirs publics. Après les cruels désastres qu'on venait d'essuyer, une des premières pensées avait été de rechercher les causes d'une chute si soudaine, si profonde, et les moyens de reconstituer la défense nationale. C'était affaire de nécessité autant que de patriotisme. Tous les partis se confondaient dans les mêmes sentimens et se montraient également impatiens de remanier les institutions militaires réputées insuffisantes, de réformer la loi de 1868 aussi bien que la loi de 1832, de relever la puissance de la France en même temps qu'on essayait de relever son crédit ; on se laissait aller facilement surtout à prendre pour modèle l'Allemagne nouvelle, qui venait d'attester sa force contre nous, comme au dernier siècle, après Rosbach, on avait imité la Prusse victorieuse. On voulait le service obligatoire pour tous et réduit dans sa durée à trois ans, la nation tout entière passant sous le drapeau, l'organisation à l'allemande, les répartitions régionales. On avait la fièvre des réformes.

L'assemblée de Versailles, cette assemblée qui avait toutes les bonnes intentions et qui était certainement sincère, représentait avec une singulière fidélité tous ces sentimens, ces idées, ces impatiences, ces velléités plus patriotiques et plus généreuses que précises. Dès qu'elle avait pu se reconnaître, elle avait nommé une grande commission, composée des hommes les plus éminens, chargée de préparer une complète réorganisation militaire, et, après un travail de quelques mois, un premier rapport, œuvre savante de M. de Chasseloup-Laubat, traçait les conditions nouvelles de recrutement telles qu'elles ont passé dans la loi de 1872, qui existe encore. M. Thiers n'avait certes pas moins que les réformateurs de l'assemblée la passion de refaire une France militaire. Il n'avait même pas attendu les excitations de l'opinion ou du parlement pour s'occuper de rassembler les élémens dispersés de l'ancienne armée, de rallier chefs et soldats ; il en avait besoin dans sa campagne contre la commune. Il mettait son honneur et son infatigable activité à recomposer ces vieux régimens éprouvés par la défaite, à relever leur moral, à préparer les cadres d'une armée nouvelle. Il faisait ce qu'il pouvait dans la mesure où il le pouvait, au milieu de difficultés de toute sorte, et il ne négligeait rien, d'un autre côté, pour accoutumer l'Europe, l'Allemagne à voir la France tenter un grand effort de réorganisation militaire. Il ne cessait de répéter, dans ses entretiens diplomatiques comme dans ses discours, que la France ne songeait qu'à la paix, qu'elle devait songer aussi à reconstituer ses forces pour garder sa place dans le monde. Ceci,

il le voulait ardemment; mais, en même temps, il ne partageait ni les idées ni les illusions et les impatiences réformatrices du jour. Il restait l'homme de la tradition et de l'expérience.

Au fond, si M. Thiers avait pu, comme il le disait, résister au courant d'idées du moment, il aurait proposé simplement d'élargir la loi de 1832 pour arriver à avoir une armée, une véritable armée d'un peu plus de huit cent mille hommes. Il croyait qu'on se méprenait sur les causes des succès de l'Allemagne et des revers de la France, sur les conditions des deux pays, sur le caractère du système prussien, — qu'à vouloir tout transformer on allait se jeter dans une expérience dont l'issue pouvait être douteuse sinon néfaste. Il restait persuadé qu'on se payait de mots, que ce qu'on appelait « la nation armée » était tout ce qu'il y avait de plus opposé à une sérieuse constitution militaire. Il ne croyait pas du tout au nombre dont on parlait toujours, aux soldats improvisés, aux millions d'hommes jetés pêle-mêle au milieu du danger dans des cadres sans force. Il avait livré plus d'une bataille dans l'intimité de la grande commission parlementaire contre des innovations qu'il considérait comme de périlleuses témérités, et il avait fini par obtenir de la commission que la durée du service fût au moins fixée à cinq ans. Lui, il aurait préféré sept ans, huit ans, il ne le cachait pas. Il cédait pour le bien de la paix, il se contentait de cinq ans, mais sur ce point, par exemple, il n'admettait plus de transaction. Il restait jusqu'au bout l'adversaire intraitable du service de trois ans, qui semblait garder la faveur de l'assemblée, qui comptait de nombreux défenseurs, dont le plus brillant était le général Trochu, et c'est là que la lutte s'animait, que M. Thiers, une fois de plus, ne craignait pas de s'engager à fond.

Lorsque le chef du pouvoir exécutif, après avoir parlé avec un art merveilleux en historien, en administrateur, en politique, sentait malgré tout la victoire près de lui échapper dans une assemblée indécise, il n'hésitait plus. Il posait la question de gouvernement, et comme on se récriait aussitôt, comme on lui disait que la France avait besoin de ses services, il répliquait vivement : « Il serait étonnant que tout le monde eût ici sa liberté de penser et de sentir, et que les hommes seuls sur qui pèse la responsabilité ne l'eussent pas... Vous avez pour un temps court, je l'espère, remis dans mes mains le dépôt du salut et de la sûreté du pays, et vous voulez, quand je ne pense pas comme vous, quand j'ai mon opinion à moi, que j'accepte la responsabilité du salut du pays avec des moyens que je crois insuffisans ! Tout le monde est libre, je le suis autant que vous et je dois l'être davantage parce que j'ai une responsabilité écrasante. Si la loi est mauvaise, dans deux ou trois ans vous auriez le droit de vous en prendre à moi comme vous avez eu le

droit de vous en prendre à ceux qui ont si légèrement déclaré la guerre. Je m'appuie là-dessus et je dis que je sortirai profondément affligé de cette enceinte si vous ne votez pas les cinq ans. J'ajoute que je ne pourrais pas accepter la responsabilité d'appliquer la loi... Vous prendrez cette déclaration comme vous voudrez; c'est mon droit et c'est mon devoir de vous la faire... » Et cette fois encore l'assemblée cédait, elle votait le service de cinq ans; elle reculait, non cependant sans éprouver un certain dépit mêlé à une vive émotion et sans tenter un dernier effort pour couvrir sa retraite par un ajournement au lendemain, — que le chef du gouvernement n'acceptait pas plus que tout le reste.

On n'était pas d'accord sur les affaires de l'armée, on n'était pas d'accord sur les finances, on n'avait pas été d'accord sur la réorganisation du conseil d'état, dont le parlement le plus conservateur, par une anomalie étrange, avait voulu se réserver l'élection. On se querellait jusqu'à toucher à la rupture, on se reconciliait au moment de rompre pour recommencer encore. L'assemblée finissait le plus souvent par se rendre devant le chef dont elle avait besoin. Elle se rendait à demi subjuguée, à demi étonnée ou irritée, et c'est ainsi qu'à travers toutes les contestations se dégageait, se caractérisait ce pouvoir singulier qui n'avait pour lui ni le prestige des traditions princières, ni même une légalité constitutionnelle bien définie, qui était tout entier dans un homme familiarisé avec tous les intérêts de la France, toujours prêt à s'engager dans des luttes où s'illustrait sa vieillesse. M. Thiers répétait souvent qu'il n'était que le délégué de l'assemblée, qu'il restait à ses ordres. Il ne voulait pas sûrement se séparer de l'assemblée, il voulait encore moins la violenter et il ajoutait avec bonhomie qu'il n'avait à cela aucun mérite, qu'il n'en avait pas le pouvoir, qu'il n'était pas un faiseur de coups d'état. Il avait en même temps la fierté de la position unique où les événemens l'avaient placé, où il se sentait responsable devant le pays, qu'il avait à pacifier, devant l'Europe, avec laquelle il avait à négocier. Il n'entendait pas être au gouvernement le serviteur des partis, l'exécuteur soumis des volontés mobiles d'une assemblée livrée à toutes les influences. Au milieu de la confusion et des divisions des esprits il prétendait rester le premier gardien des intérêts publics, le modérateur des passions toujours prêtes à se déchaîner et il s'élevait par degrés à une sorte de magistrature presque souveraine, quoique perpétuellement révocable, de la raison, de l'équité, du patriotisme.

Le caractère de son pouvoir et de son rôle, il le définissait lui-même en disant : « Quant à moi, ma politique, la voici en deux mots : je n'ai pas un autre souci, je n'ai pas un autre travail du matin jusqu'à la nuit que d'empêcher les partis de se précipiter les

uns sur les autres. La paix publique est mon unique souci. Je n'appartiens à aucun de ces partis. J'ai mes convictions personnelles; mais, à la tête du pouvoir, je dois en faire abstraction. Je dois songer que nous sommes au lendemain d'une grande victoire, remportée sur le désordre... Eh bien! au lendemain de cette victoire, la modération me semble devoir être la vraie, l'unique politique d'un gouvernement sensé, raisonnable et, permettez-moi d'ajouter, courageux. Ce qu'il y a de plus courageux dans un pays agité de passions diverses comme le nôtre, c'est de se mettre au-dessus de toutes les passions et de résister tantôt aux unes, tantôt aux autres. Je sais très bien que par cette conduite on est exposé souvent à ces mêmes passions qu'on voudrait concilier et calmer. Je n'en suis pas à mon début en ce genre; il y a quarante ans que je brave les passions de tous les partis... » Il disait aussi un autre jour où on voulait lui arracher des indemnités que sa raison désavouait : « Je représente ici l'intérêt de l'état et je dois représenter sa dignité. Je ne m'adresse à aucune passion; je ne m'adresse qu'à un sentiment, celui de l'intérêt public. Tout profond qu'il soit, celui-là ne crie pas, c'est l'intérêt individuel qui crie. Je représente cet intérêt silencieux, et mon sentiment à son égard a, j'en suis convaincu, beaucoup d'écho en France. C'est ce qui me donne la confiance de résister à des réclamations très vives, bruyantes, exigeantes même. C'est mon devoir que je poursuis. » Et lorsqu'on lui reprochait d'intervenir sans cesse, d'imposer ses idées, de gêner par ses vivacités impérieuses le droit et la liberté de l'assemblée, il répliquait avec une généreuse véhémence : « Comment! c'est devant vous, devant ce pouvoir qui, tous les jours, a la tête sous la vague, qui a la plus grande peine à lever la tête au-dessus de cette tempête, devant ce pouvoir que vous avez créé, que vous pouvez renverser en dix minutes, qui ne résistera pas, soyez-en sûr, qui vous en saura gré; comment! c'est devant vous et devant ce pouvoir qu'on vient parler de liberté comme si l'on en doutait! Non! ce n'est pas de la liberté qu'il faudrait douter, c'est du pouvoir. Ce dont il faudrait douter aussi, je le reconnais, c'est de cette unité d'esprit qui consiste à se rallier à une idée juste, à prendre son parti des inconvéniens qu'elle peut présenter, à voter d'une manière conséquente, raisonnée : l'unité d'esprit sans laquelle nous ne serions qu'une nation de disputeurs, qui, au lieu de remplir une grande tâche, ne feraient que discuter stérilement, n'aboutissant à rien. Je ne veux pas diminuer votre liberté, mais qu'est-ce que je fais? Je cherche, moi aussi, à user de la mienne comme vous usez de la vôtre. J'use de la mienne en m'épuisant. J'en use, je vous en donne ma parole, uniquement dans la vue du bien, dans des vues patriotiques. » Et si enfin on le poussait à bout, il était capable de dire avec une impatience mêlée de hauteur : « Vou-

lez-vous un esclave ici, un commis qui vous plaise, qui pour conserver le pouvoir quelques jours de plus, sera toujours votre courtisan? Eh! mon Dieu! choisissez-le, il n'en manque pas. » Tel était ce pouvoir toujours prêt à l'action et à la lutte pour la réorganisation financière, militaire, administrative du pays.

C'était, j'en conviens, un genre de gouvernement extraordinaire, et il pouvait bien y avoir, si l'on veut, quelque lueur de vérité dans cette piquante saillie d'un député, homme d'esprit, disant un jour: « Nous appliquons à rebours la fameuse maxime: Le roi règne et ne gouverne pas! Autrefois le roi régnait, le parlement gouvernait. Aujourd'hui la chambre est souveraine. Nul ne le conteste; elle règne; mais celui qui gouverne, c'est *le roi!* » Il y avait même ceci de particulier que le ministère s'effaçait le plus souvent; il ne restait que « le roi, » le chef personnifiant le gouvernement, prenant à peu près seul la responsabilité des résolutions ou des résistances décisives. — Oui, sans doute, c'était extraordinaire, parce tout était extraordinaire dans cette phase politique que traversait péniblement, laborieusement la France ayant à reconquérir tout à la fois et la liberté de son territoire et une forme définitive de gouvernement. Une loi à demi constitutionnelle, décorée du nom de M. Rivet, avait été votée, il est vrai, au mois d'août 1871. Cette loi avait fait de M. Thiers un président de la république en lui donnant une sorte de quasi-inamovibilité pour la durée de l'existence de l'assemblée. Elle avait été proposée évidemment pour créer une apparence de régularité et de stabilité; elle n'avait par le fait rien changé, elle n'avait fixé ni les droits, ni les rapports, ni les limites des pouvoirs. C'était toujours la même situation. L'assemblée restait souveraine, elle régnait! M. Thiers gouvernait parce qu'il était M. Thiers, — et après comme avant, la seule sanction de son autorité était dans la puissance de sa parole, dans cette dernière ressource qu'il se réservait d'invoquer à propos sa responsabilité, d'opposer aux entraînemens parlementaires une menace de démission. Quand l'assemblée s'égarait ou paraissait près de s'égarer sur les affaires de finances, sur le service militaire de trois ans, M. Thiers n'avait d'autre moyen que de se jeter dans la mêlée, d'arrêter par son éloquence impérieuse ou séduisante ce que sa raison se refusait à accepter. Il n'avait aucune attribution, selon son propre langage, il n'avait pas même le droit de demander un second examen d'une question mal résolue. « Que voulez-vous que je fasse, disait-il, devant une assemblée unique, toute-puissante? Est-ce que vous voulez méconnaître cette vérité que l'assemblée la plus honnête, la plus respectable, la plus respectée comme vous l'êtes, peut être exposée à des entraînemens? Ne faut-il pas que quelqu'un la contredise? Ne faut-il pas que quelqu'un

lui résiste? » M. Thiers n'avait pas d'autre moyen de gouvernement. Il disait un autre jour : « Dans une république organisée, il y a une seconde assemblée. Il y a un pouvoir exécutif qui ne dépend d'aucune des deux assemblées et qui quelquefois a un *veto* suspensif. Il n'y a rien ici de semblable. »

De sorte que ce qu'on appelait la dictature, « le gouvernement personnel » de M. Thiers, était le phénomène inévitable des circontances, et que les chocs, les crises qui se succédaient de jour en jour rendaient après tout plus sensible la nécessité d'en venir à des institutions plus fixes, mieux définies. C'était la moralité ou la conséquence de cette situation extraordinaire créée par les événemens; mais ici les divisions devenaient bien autrement profondes. Si on ne s'entendait pas toujours sur la réorganisation financière et militaire, on s'entendait bien moins encore sur les institutions définitives de la France, et à dire vrai, si les désaccords étaient si vifs dans des affaires où l'entente semblait facile, c'est qu'au fond de tout il y avait la grande question, le duel de la monarchie et de la république à peine suspendu ou pallié par un pacte livré lui-même à toutes les contradictions des partis.

III.

Cette terrible question de la république ou de la monarchie, elle devait en effet se reproduire sans cesse, puisqu'elle naissait de la force des choses; elle se mêlait à tout, et il y avait autant de difficulté à l'éluder qu'à la trancher entre des partis aussi impatiens qu'ombrageux.

M. Thiers ne s'y était pas mépris. Il n'avait pas prétendu imposer aux partis un traité de paix perpétuelle avec ce « pacte de Bordeaux » qui, en assurant le présent, réservait l'avenir, qui, en prenant la république comme un fait, maintenait intact le droit constituant de l'assemblée. Il sentait bien qu'un jour ou l'autre éclaterait la grande bataille pour le choix d'un régime définitif. Tout ce qu'il avait voulu, c'était prévenir ou ajourner des conflits prématurés et peut-être mortels, obtenir des partis une trêve temporaire en leur laissant leurs droits et leurs espérances, créer une sorte de situation neutre dont il s'engageait à être lui-même le premier et fidèle gardien. Le « pacte de Bordeaux, » dans sa pensée, avait signifié ceci : pour les républicains, la sûreté du présent; pour les monarchistes, la liberté de l'avenir; pour le gouvernement, le devoir d'une loyale impartialité entre les deux camps. Il l'avait dit sans détour en proposant cette politique : « Quel est notre devoir à nous? Quel est mon devoir, à moi, que vous avez accablé

de votre confiance? C'est la loyauté envers tous les partis qui divisent la France, qui divisent l'assemblée... Je dirai donc : Monarchistes, républicains, non, ni les uns ni les autres, vous ne serez trompés. Nous n'avons accepté qu'une mission, déjà bien assez écrasante, celle de la réorganisation du pays... Lorsque le pays sera réorganisé, nous viendrons ici, si nous avons pu le réorganiser nous-mêmes, si nos forces y ont suffi, si, dans la route, votre confiance ne s'est pas détournée, nous viendrons, le plus tôt que nous le pourrons, bien heureux, bien fiers d'avoir contribué à cette noble tâche; nous viendrons vous dire : Le pays, vous nous l'avez confié sanglant, couvert de blessures, vivant à peine, nous vous le rendons un peu ranimé; c'est le moment de décider quelle sera la forme définitive de son gouvernement. Et, je vous en donne la parole d'un honnête homme, aucune des questions réservées n'aura été résolue, aucune solution n'aura été altérée par une infidélité de notre part... » Il était certainement sincère en tenant ce langage, en promettant aux monarchistes et aux républicains que rien ne serait entrepris contre leurs droits, en se réservant pour lui-même le devoir d'une impartiale loyauté. C'est ainsi qu'il comprenait le « pacte de Bordeaux, » expédient de concorde et de nécessité qui permettait de concentrer pour le moment tous les efforts sur l'œuvre nationale de la paix, de la libération du territoire et de la réorganisation du pays; mais au fond qu'entrevoyait M. Thiers au-delà ou en dehors de ce « pacte » momentané? Que pensait-il de la monarchie ou de la république? A quels mobiles avoués ou secrets obéissait-il dans ses actions, dans sa conduite, dans son gouvernement? C'était là, si l'on veut, le nœud de cette situation dramatique.

Ce serait une étrange méprise de croire que M. Thiers ait jamais beaucoup changé dans sa vie. Ce qu'il avait toujours été avec sa vive nature, ses idées et ses instincts, il l'était encore à Versailles comme à Bordeaux, avec ce surcroît d'autorité personnelle qu'il devait à son âge, à une longue et éclatante carrière, à l'expérience des hommes et des révolutions. Il ne désavouait sûrement rien de son passé, de ses opinions, de ses attachemens, de ses souvenirs. Il ne laissait échapper aucune occasion de se dévoiler librement, familièrement; il ne cachait pas qu'il était un vieux disciple de la monarchie. « J'ai pensé toute ma vie, disait-il devant l'assemblée, au gouvernement que mon pays pouvait souhaiter, et si j'avais eu le pouvoir qu'aucun mortel n'a jamais eu, j'aurais donné à la France ce que, dans la mesure de mes forces, j'ai travaillé quarante ans à lui assurer sans pouvoir y réussir, la monarchie constitutionnelle de l'Angleterre... Oui, je trouve qu'on est libre noblement, grandement libre à Washington et qu'on y fait de très grandes choses;

mais je trouve aussi qu'on est également libre à Londres, et, qu'on me permette de le dire, plus libre peut-être qu'à Washington. C'est que, à Londres, le gouvernement a été placé dans une région qui est à une même distance et des passions d'en haut et des passions d'en bas. Jamais dans aucun pays, dans aucun temps, le gouvernement n'a été placé dans une région où la raison domine davantage, où la raison soit moins troublée. » Et complétant sa pensée, il ajoutait : « Il faut que les princes qui gouvernent subissent les conditions de cette forme de gouvernement... Il y a quarante ans que je l'ai dit, je viens de le dire dix années durant à l'empire et je ne cesserai de le répéter, car c'est une maxime célèbre, une maxime qui avait été celle de ma jeunesse, à laquelle je suis resté fidèle toute ma vie : il faut que les princes veuillent reconnaître que la monarchie est au fond une république, — on l'a définie le gouvernement du pays par le pays, — une république avec un président héréditaire. Cette vérité n'a pas été comprise, et il y a quarante ans, étant bien jeune alors, j'ai écrit ces mots : Si on ne veut pas passer la Manche avec nous, on sera condamné à passer l'Atlantique... » Oui sans doute, même avec ces explications et ces commentaires, M. Thiers restait un monarchiste d'instinct, d'opinion. Il ne parlait qu'avec respect de la royauté, de la maison de Bourbon, « qui a fait la France. » Il avait tous ses liens, ses amitiés, ses engagemens parmi les conservateurs français, qui l'avaient élu vingt-six fois contre des républicains, parmi les monarchistes de l'assemblée, qui d'avance croyaient trouver en lui un allié. En réalité, malgré ses attachemens monarchiques, malgré des préférences personnelles qu'il avouait, il n'avait pas même hésité un instant, à Bordeaux, sur la nécessité de maintenir, au moins provisoirement, la république telle qu'il l'avait définie dans le « pacte » offert aux partis. Il n'avait vu aucune chance sérieuse pour une restauration constitutionnelle, la seule qu'il eût, dans tous les cas, jugée acceptable, et ce qui lui avait semblé impossible à Bordeaux lui paraissait plus impossible encore à Versailles, à mesure que les événemens se développaient. Ce qui n'avait été d'abord qu'un expédient imaginé pour sortir d'une effroyable crise prenait bientôt dans son esprit le caractère d'une combinaison qui pourrait durer, qu'on pourrait du moins utiliser pour la France.

Assurément M. Thiers ne reniait rien de son passé, il le déclarait bien haut. Il subissait seulement l'empire des circonstances au milieu desquelles la France avait à se débattre. Il parlait et il agissait en politique qui consultait la marche des choses, les difficultés du temps, et qui se décidait par des raisons toutes pratiques. Il voyait le pays profondément troublé, les partis divisés, les monarchistes eux-mêmes partagés dans leurs désirs, dans leurs préfé-

rences, et s'il avait pu s'y tromper, il n'aurait plus eu aucun doute après le manifeste publié, dans l'été de 1871, à Chambord, par le prince héritier des traditions royales, qui, pour la première fois depuis cinquante ans, visitait la France. Ce premier manifeste de Chambord qui relevait le drapeau blanc, qui froissait les royalistes constitutionnels, ne faisait que confirmer M. Thiers dans son impression sur les difficultés d'une restauration monarchique. Peut-être aussi le chef du pouvoir exécutif se considérait-il déjà comme lié par les engagemens qu'il s'était vu ou cru obligé de prendre avec les représentans républicains des grandes villes au moment où il avait à concentrer ses forces contre la formidable insurrection de Paris. Ces engagemens ne liaient pas sans doute l'assemblée, ils ne liaient que le chef du gouvernement; ils ne pesaient pas moins sur la situation, sur toutes les résolutions. Bref, par toute sorte de raisons de circonstance ou de nécessité, M. Thiers se trouvait, dès ce moment, conduit à voir dans la république le seul régime possible; mais cette république il ne l'admettait, bien entendu, que dans les conditions les plus rassurantes pour la France, avec les plus fortes garanties, et à ceux qui lui rappelaient qu'elle n'avait jamais réussi, qu'il l'avait dit lui-même plus d'une fois, il répondait lestement : « C'est vrai, elle n'a jamais réussi... dans les mains des républicains, — j'en demande pardon à ceux qui m'écoutent... » Il mettait dans un mot piquant tout un programme. A ceux des républicains qui se défiaient de ses habiletés et de ses arrière-pensées, qui le soupçonnaient de n'adopter la république que pour la sacrifier, il répliquait vivement : « Ne la perdez pas vous-mêmes! la république sera le prix de votre sagesse et pas d'autre chose. Toutes les fois que vous vous emporterez, que vous soulèverez des questions inopportunes, toutes les fois que vous paraîtrez, je dirai les confidens ou les complices, sans le vouloir, des hommes de désordre, dites-vous bien qu'en acceptant ces apparences de complicité vous portez à la république le coup le plus funeste qu'elle puisse recevoir. » Il ne cachait pas, du reste, tout ce qui le séparait des républicains, même des modérés, à plus forte raison de ceux qui passaient pour avancés. « Non, disait-il un jour, sur la plupart des questions sociales, politiques et économiques, je ne partage pas leurs opinions; ils le savent, je le leur ai dit toujours. Non, ni sur l'impôt, ni sur l'armée, ni sur l'organisation sociale, ni sur l'organisation politique, ni sur l'organisation de la république, je ne pense comme eux... » Il y avait bien des points sur lesquels le chef du pouvoir exécutif, fidèle aux opinions de toute sa vie, ne pensait pas comme ceux qu'il avait si souvent combattus.

Qu'est-ce à dire? Évidemment M. Thiers se faisait une république à sa manière, selon sa pensée, selon les nécessités d'un

temps difficile. Comme il la croyait seule possible dans le moment, il s'étudiait à la faire vivre d'une vie régulière et honnête, à la concilier avec les sentimens et les intérêts traditionnels de la France, à lui inculquer un esprit tout autre que celui qui l'avait toujours perdue. Il procédait avec art. Il n'avait pas dit encore ce qu'il ne disait qu'un peu plus tard avec une précision décisive, que la république serait conservatrice ou qu'elle ne serait pas; il le pensait, il agissait en conséquence. Il répudiait surtout avec vivacité ce qui pouvait donner à la république le caractère d'un gouvernement de parti. Il la proposait comme « un effort de tous pour sauver la France, » ajoutant aussitôt : « Voilà quel républicain je suis! » Il l'était déjà trop pour les monarchistes, il ne l'était pas assez pour les républicains. Il restait, lui, il prétendait rester l'homme d'une grande crise nationale, s'efforçant de faire entendre raison aux républicains comme aux monarchistes, essayant de ramener les uns et les autres à ce qu'il croyait possible, — et ici je voudrais aller droit au plus vif de cette situation, — au nœud même de ce drame engagé entre M. Thiers et les partis.

Assurément si, entre tous les malheurs du temps, il y en a un qui ait pesé, qui pèse encore sur la France, c'est qu'au moment voulu l'entente des conservateurs de l'assemblée avec M. Thiers n'ait pas pu s'établir, se manifester d'une manière suivie et efficace. Ce n'est là, si l'on veut, que le rêve de ce qui aurait pu être. Supposez, cependant, qu'au moment décisif, non pas au lendemain de la paix, lorsque tout était encore trop obscur, mais vers le milieu de 1872, avant que tout fût compromis, les monarchistes de Versailles eussent écouté leur raison, leur prévoyance, plutôt que leur sentiment ou leurs illusions; supposez que, frappés comme l'était le chef du pouvoir exécutif lui-même, de l'impossibilité d'une restauration sur laquelle on ne s'entendait pas, ils eussent pris leur parti de ce qu'ils ne pouvaient éviter, et que, sans engager indéfiniment l'avenir, ils eussent consenti à régulariser, à fortifier une situation qu'ils avaient été obligés d'accepter; supposez enfin que, sans plus discuter sur la république, ils eussent mis, dès ce moment, leur habileté et leur sagesse à se ménager les avantages d'un régime dont ils avaient déjà les inconvéniens : que serait-il arrivé? Une grosse difficulté aurait disparu du premier coup. Les partis monarchiques n'avaient pas à abdiquer leur principe et leurs espérances, on ne le leur demandait pas; ils se seraient prêtés à une nécessité du temps, et ils auraient certainement trouvé alors le plus puissant des alliés, le plus habile des guides en M. Thiers, qui, par ses opinions, était plus conservateur qu'eux-mêmes. Ce n'est pas M. Thiers qui eût marchandé les conditions de sécurité et de force au gouvernement qu'on aurait donné à la république; ce n'est pas lui qui

eût hésité à placer sous la sauvegarde des plus sérieuses garanties la paix sociale, la paix religieuse, l'ordre financier et administratif, la réorganisation de l'armée! D'un commun accord on pouvait créer ces institutions dont on avait besoin, voter des lois de prévoyance et de protection, préparer le renouvellement des pouvoirs par les élections et assurer, pour bien des années peut-être, le règne des influences conservatrices. C'était possible si on l'avait bien voulu. Malheureusement tout ne marchait pas ainsi, et les partis monarchiques n'étaient rien moins que disposés à suivre le chef du pouvoir exécutif dans sa politique.

Ce n'est point sans doute que, même dans ce camp monarchique, M. Thiers n'eût des amis, des alliés sentant le prix de ses services, émus comme lui des difficultés d'une restauration et tout prêts à le seconder dans ses efforts, fût-ce en sacrifiant un peu de leurs espérances premières. Ces amis, ces alliés existaient. Ils tenaient à M. Thiers par les souvenirs, par la fibre constitutionnelle; ils ne refusaient pas leur concours, et M. le duc d'Audiffret-Pasquier pouvait dire un jour avec autant de générosité libérale que de patriotisme : « Ne sortons pas de la forme actuelle, de la république,.. de la république au grand et bon sens du mot, — la chose publique gérée dans l'intérêt de tous, avec la trêve de tous les partis... Ne nous demandez ni le reniement du passé ni un acte de foi qui nous ferme l'avenir, et résolument, loyalement nous soutiendrons l'état actuel... » On paraissait parfois bien près de s'entendre; mais les conservateurs libéraux, les modérés constitutionnels avaient eux-mêmes leurs embarras dans leur propre armée, dans cette armée royaliste dont ils ne voulaient pas se séparer, qui gardait ses passions et ses illusions. D'une manière générale, on peut dire que les monarchistes de l'assemblée s'étaient rapidement aigris ou refroidis à l'égard de M. Thiers. Ils avaient trop attendu de lui, ils avaient cru en le choisissant déléguer au pouvoir un restaurateur du trône; ils n'avaient pas compris ou ils avaient trop complaisamment interprété les premiers actes, les premières paroles du chef du gouvernement, et comme la réalité ne ressemblait pas à leurs rêves, ils se sentaient déçus. Ils ne voulaient pas reconnaître que la première cause de leurs mécomptes était dans leurs divisions, dans leurs passions, dans les excès naïfs des programmes royaux, et ils attribuaient tout le mal à M. Thiers. Ils lui reprochaient de les avoir abusés, d'avoir seul empêché et d'empêcher seul encore la monarchie par ambition de pouvoir; ils l'accusaient de favoriser les républicains, de trahir les intérêts conservateurs. Toutes les fois que M. Thiers se hasardait à dire que la république était après tout un fait, qu'on lui avait confié cette forme de gouvernement, dont sa loyauté avait à rendre compte, c'était assez

pour soulever des tempêtes. On lui répliquait dans une explosion d'interruptions : « Non, non, jamais ! On ne vous a pas confié une forme de gouvernement !.. La république n'est que provisoire !.. Vous n'avez pas le droit de nous imposer la république !.. Rappelez-vous vos engagemens de Bordeaux !.. » A quoi M. Thiers répondait habituellement : « Si vous pouvez faire la monarchie, faites-la, vous en avez le droit. Si on le peut, il faut me le dire. Si vous croyez que l'intérêt du pays est de faire la monarchie aujourd'hui, faites-moi descendre de la tribune, prenez le pouvoir, ce n'est pas moi qui vous le disputerai... » On se gardait bien de le prendre au mot.

Ces scènes se renouvelaient sans cesse, à l'improviste, même dans les discussions d'affaires, où l'on avait commencé par déclarer qu'on ne ferait pas de politique. Au fond, dans cet état d'esprit des monarchistes à l'égard du chef du pouvoir exécutif, il y avait bien des choses diverses : l'ardeur inconsidérée d'une foi naïve, de l'impatience, du dépit, peut-être aussi de vieux griefs inavoués, de vieilles antipathies personnelles, — tout cela dominé le plus souvent, à la vérité, par la raison patriotique, par la crainte de compromettre dans une crise prématurée de gouvernement les négociations avec l'Allemagne, les emprunts, la libération du territoire. Il n'y avait guère que les emportés du royalisme qui seraient allés jusqu'au bout de leurs colères et qui, sans plus attendre, auraient renversé M. Thiers. Les modérés, les politiques s'efforçaient encore de le ménager, de le reconquérir à leur cause; ils allaient en procession auprès de lui dans ce palais de la préfecture de Versailles, qu'il appelait un jour spirituellement le « palais de la pénitence. » C'était une stratégie un peu étrange et, en définitive, on n'arrivait à rien, si ce n'est à agiter le pays en s'agitant, à mettre perpétuellement en doute la république sans créer plus de chances à la monarchie. Le résultat le plus clair était d'envenimer ou d'aggraver les scissions entre le gouvernement et la majorité conservatrice de l'assemblée, d'irriter souvent M. Thiers, de le séparer de plus en plus de la droite en lui offrant des occasions toujours nouvelles de se prononcer pour ce qu'il ne cessait d'appeler la république conservatrice.

Oui sans doute, la position était singulière; mais ce qu'il y avait de plus singulier encore, c'est que si M. Thiers avait des difficultés avec les monarchistes, il en avait pour le moins autant avec les républicains, dont il semblait cependant se rapprocher, à qui il offrait un appui inespéré. Quand il n'avait pas à tenir tête aux passions, aux illusions royalistes ou conservatrices, il avait à faire face aux passions républicaines ou radicales. De ce côté encore, il est vrai, dans le camp républicain comme dans le camp monarchiste,

il y avait des esprits modérés qui gardaient la vive émotion des malheurs de la France et des crimes de la commune. Ils sentaient bien que la meilleure chance de la république était dans la modération, que la fortune du régime nouveau était tout entière dans les conseils de sagesse prodigués par M. Thiers. Au besoin, ils acceptaient par calcul, par tactique, les duretés que le chef du pouvoir exécutif ne leur ménageait pas quelquefois et ils lui offraient même leur concours. Ils se gardaient bien de l'embarrasser par de trop impatientes revendications, de même qu'ils évitaient de mettre en doute l'autorité souveraine de l'assemblée de Versailles. Ils se conformaient aux circonstances; mais le parti républicain, aussi bien que le parti monarchiste, se subdivisait singulièrement, et, à côté des modérés, des tacticiens de la république, il y avait les radicaux de toute nuance, les sectaires, qui ne voyaient en M. Thiers qu'un orléaniste obstiné et dans tout ce qui se faisait à Versailles qu'une usurpation. Ceux-ci, sans tenir compte de l'occupation étrangère, n'avaient qu'une idée fixe, celle de poursuivre, de hâter la dissolution de l'assemblée, qui, selon eux, n'avait été nommée que pour faire la paix et n'avait ni le droit de toucher à la république ni le pouvoir de constituer. Ils saisissaient toutes les occasions d'agiter le pays par des banquets, par des manifestes, tantôt pour l'anniversaire du 4 septembre, tantôt en commémoration de la première république de 1792. M. Gambetta, entre tous, prenait dès ce moment le rôle de chef de parti et menait une campagne de manifestations, allant d'Angers au Havre, de La Ferté-sous-Jouarre à Chambéry, réveillant partout les passions. Il prononçait particulièrement à Grenoble, dans l'automne de 1872, un discours enflammé où il traitait brutalement l'assemblée souveraine de Versailles, représentée comme un « cadavre » qui n'attendait plus que la « dernière pelletée de terre du fossoyeur. » Il faisait appel à ce qu'il désignait, pour la première fois ce jour-là, sous le nom baroque de « nouvelles couches, » s'écriant avec emphase : « Oui, je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence dans la politique d'une couche sociale nouvelle qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières... »

Ces étranges républicains avaient de l'à-propos dans leurs fêtes et dans leurs pronostics! Ils ne s'apercevaient pas que, par leurs agitations et leurs déclamations, ils justifiaient toutes les craintes des conservateurs, ils offensaient l'assemblée et ils compromettaient la république en créant au gouvernement de nouveaux embarras. Le gouvernement ne pouvait que remplir son devoir en interdisant ou en réprimant des manifestations injurieuses pour le pouvoir souverain, et M. Thiers lui-même, devant la commission de permanence de Versailles, traitait sévèrement ces turbulences qui

l'irritaient, qui aggravaient sa tâche : « Nous n'avons pas autorisé les banquets, disait-il... A Grenoble, le cas était plus difficile. Je n'ai pas pu fermer la porte du propriétaire; mais en prétendant servir la république, certains hommes travaillent à la perdre. Le discours de Grenoble a plus fait rétrograder la république qu'elle ne pouvait rétrograder par la main de tous ses ennemis... Je n'admets pas ces distinctions de classes... Distinguer dans la nation, c'est provoquer la guerre de classe à classe. Celui qui distingue entre les classes pour ne s'attacher qu'à une seule, devient factieux et dangereux : si la tribune avait été ouverte, j'aurais combattu ce discours de toute mon énergie. Je souffre plus que vous de ce qui s'est passé à Grenoble parce que cela entrave la libération... »

On en était là après dix-huit mois de luttes confuses dans lesquelles M. Thiers avait à se débattre, tantôt avec les monarchistes qui l'aiguillonnaient, tantôt avec les républicains qui le compromettaient. Il fallait cependant sortir de cette situation étrange, où tout semblait conduire à la nécessité de se décider, de trancher la question de gouvernement, et où la difficulté, sinon l'impossibilité d'une solution, naissait de toutes les divisions. Il fallait en finir avec des luttes, des équivoques, des confusions qui ne faisaient que s'aggraver, et c'est à travers les contre-coups d'incidens toujours renaissans que se préparait la crise décisive où la politique de M. Thiers allait être emportée, prise pour ainsi dire entre deux feux, victime des républicains autant que des monarchistes.

IV.

On était à l'automne de 1872. Quel chemin parcouru depuis le 19 février 1871, jour où l'assemblée nationale, à peine réunie au milieu des plus effroyables malheurs publics, s'était hâtée de refaire un gouvernement conforme aux circonstances, le gouvernement de la paix et de la réparation !

De l'œuvre de patriotisme imposée dès la première heure par les événemens, une partie, celle qui était toujours sûre de rallier toutes les bonnes volontés, se trouvait presque accomplie. La France n'était pas encore libre; elle allait être bientôt délivrée de la présence de l'étranger. Des négociations étaient même sur le point de s'engager pour devancer les termes déjà fixés, pour hâter la fin de l'occupation allemande, et à mesure que se dessinait dans ses progrès, dans sa certitude ce généreux travail de récupération nationale, les partis s'animant par degrés, redoublant d'impatience, se demandaient ce qui arriverait au lendemain de la libération. Tout le monde avait

l'instinct qu'après le dénoûment de la crise nationale, la crise intérieure allait devenir plus vive, plus aiguë, qu'il y avait définitivement, ainsi qu'on le disait, quelque chose à faire. M. Thiers lui-même, comme tout le monde, plus que tout le monde, comprenait qu'il était impossible d'aller plus loin sans prendre une résolution, sans créer des institutions, de prolonger un provisoire toujours disputé; il le sentait au frémissement des partis, qui justement pendant ces vacances parlementaires de l'automne de 1872 s'agitaient autour de lui, les uns se répandant en manifestations, multipliant les pèlerinages de dévotion religieuse ou monarchique à Paray-le-Monial ou à Lourdes, les autres levant le drapeau du radicalisme républicain. M. Thiers, pour lui, était décidé, il avait son opinion qu'il ne déguisait guère toutes les fois qu'on le provoquait à s'expliquer; mais il savait aussi qu'il ne pouvait rien s'il ne réussissait d'abord à convaincre l'assemblée, à dégager des divisions du parlement une majorité prête à le suivre jusqu'au bout, et avec l'idée qu'il se faisait du gouvernement, il ne reculait pas devant une initiative propre à rallier cette majorité en lui offrant une occasion de se manifester, si elle existait. C'est l'origine ou le secret du message du 13 novembre 1872, de ce message que le président de la république se chargeait d'aller lire lui-même à l'assemblée au début d'une session nouvelle, qui n'était en définitive qu'une grande tentative pour obtenir des partis, avant tout de la droite, un acte de raison, de transaction devant la nécessité des choses.

Tout avait été médité et pesé dans ce message, qui allait avoir un si soudain retentissement et mettre un moment le feu à une situation, quoiqu'il n'offrît rien de nouveau. M. Thiers, en réalité, ne faisait que reproduire, préciser et accentuer ce qu'il avait toujours dit lorsque, décrivant l'état de la France, la reconstitution de ses finances et de son armée, le réveil de son crédit, les progrès de sa libération, et, approchant de ce qu'il appelait « les sujets brûlans du jour, » il ajoutait : « La république existe, elle est le gouvernement légal du pays; vouloir autre chose serait une révolution et la plus redoutable de toutes. Ne perdons pas notre temps à la proclamer; mais employons-le à lui imprimer ses caractères désirables et nécessaires. Une commission nommée parmi vous il y a quelques mois lui donnait le titre de république conservatrice : emparons-nous de ce titre et tâchons surtout qu'il soit mérité. Tout gouvernement doit être conservateur et nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait pas. La république sera conservatrice ou elle ne sera pas!.. Deux années écoulées sous vos yeux, sous votre influence, sous votre contrôle, dans un calme presque complet, peuvent nous donner l'espérance de fonder cette république conservatrice, mais l'espérance seule. Et qu'on ne l'ou-

blie pas, il suffirait de la moindre faute pour faire évanouir cette espérance dans une désolante réalité... » Est-ce donc que M. Thiers, en parlant ainsi, voulût imposer ses opinions, faire violence à l'assemblée? Il restait dans son rôle, il se bornait à donner un conseil, un avertissement, sans prétendre rien engager, rien décider, et, complétant sa pensée, il se hâtait d'ajouter : « La forme de cette république n'a été qu'une forme de circonstance donnée par les événemens, reposant sur votre sagesse et sur votre union avec le pouvoir que vous aviez temporairement choisi; mais tous les esprits vous attendent, tous se demandent quel jour, quelle forme vous choisirez pour donner à la république cette force conservatrice dont elle ne peut se passer. C'est à vous à choisir l'un et l'autre. Le pays, en vous donnant ses pouvoirs, vous a donné la mission évidente de le sauver en lui procurant la paix d'abord, après la paix l'ordre, avec l'ordre le rétablissement de sa puissance et enfin un gouvernement régulier. Vous l'avez proclamé ainsi, et, dès lors, c'est à vous de fixer la succession, l'heure de ces diverses parties de l'œuvre de salut qui vous est confiée. Dieu nous garde de nous substituer à vous! Mais à la date que vous aurez déterminée, lorsque vous aurez choisi quelques-uns d'entre vous pour méditer sur cette œuvre capitale, si vous désirez notre avis, nous vous le donnerons loyalement et résolument... » En d'autres termes, au moment même où il croyait devoir exprimer une opinion puisée dans une étude réfléchie de l'état de la France, M. Thiers n'hésitait pas à reconnaître une fois de plus et à invoquer le pouvoir souverain de l'assemblée, qui devait toujours avoir le dernier mot.

Qu'arrivait-il cependant? Les partis sont invariables dans leurs passions et dans leurs tactiques. Tandis que les républicains, à qui le message ne ménageait pas les dures vérités, affectaient de se tenir pour satisfaits et compromettaient M. Thiers par leur bruyant appui, une émotion extraordinaire éclatait au camp de la droite. Les monarchistes, surpris et irrités, s'emportaient contre le chef du gouvernement, qu'ils accusaient tout haut de trahir son mandat, de vouloir imposer subrepticement la république, de se faire l'allié ou le complice des radicaux dans leur guerre contre la majorité conservatrice du parlement. On ne parlait de rien moins que de relever les défis de M. Thiers, d'en finir sur-le-champ. A peine la lecture du message était-elle achevée au milieu des plus véhémentes protestations, un des chefs de la droite, M. de Kerdrel, proposait de nommer d'urgence une commission qui serait chargée d'examiner les déclarations du gouvernement, de préparer au besoin une réponse au président de la république. Le conflit était flagrant; il se compliquait encore, quatre jours après, d'une interpellation que le vieux général Changarnier adressait au gouvernement sur les manifesta-

tions radicales des vacances et à laquelle M. Thiers, ému dans sa dignité, dans sa susceptibilité si l'on veut, répondait avec une impétueuse hauteur. Tout semblait tendre à la guerre entre les pouvoirs, et peut-être l'irréparable rupture eût-elle éclaté dès ce moment si l'on n'avait eu fort à propos la sagesse de se dire qu'une crise pouvait compromettre la libération elle-même, que le message, après tout, ne mettait nullement en doute la souveraineté de l'assemblée, que M. Thiers était encore nécessaire. La réflexion avait fait son œuvre en quelques jours, et après des préliminaires de guerre la diplomatie reprenait ses droits. A la commission Kerdrel, qui résumait sa politique dans le mot de « gouvernement de combat, » qui proposait une loi de responsabilité ministérielle dont l'unique effet devait être d'interdire la tribune à M. Thiers, succédait une autre commission chargée, cette fois, de chercher une transaction, d'aborder les problèmes soulevés par le message, de préparer une loi sur les pouvoirs publics. C'était cette commission, un instant fameuse, qui s'est appelée la commission des « trente » et qui avec plus de modération ou d'habileté, avec des ménagemens étudiés, n'était encore malheureusement que la mandataire des ressentimens et des défiances de la majorité parlementaire à l'égard du président de la république.

Que voulait-on, que reprochait-on au chef du gouvernement dans cette commission des « trente, » qui se composait, certes, d'habiles politiques, dévoués à leur pays, et qui passait trois mois à ne rien faire ou à peu près? Il n'y avait sans doute que de bonnes intentions; on se défendait de vouloir renverser le président, on évitait de disputer avec lui sur cette république qu'il proposait d'organiser sans la proclamer. On lui reprochait d'avoir trop abusé et d'abuser encore d'une prépotence personnelle qui pesait sur la liberté de l'assemblée, d'être à lui seul tout le gouvernement, et on voulait le lier, l'envelopper, surtout l'éloigner d'abord de cette arène parlementaire où il était accoutumé à gagner ses victoires.

Assurément, il pouvait y avoir quelque vérité dans tout ce qu'on disait. Il pouvait y avoir plus d'un inconvénient, même plus d'un danger pour le chef de l'état à être toujours prêt à payer de sa personne, à se jeter avec ses ardeurs, avec ses impatiences, dans toutes les mêlées, à s'exposer à tous les accidens de discussion. Rien de plus vrai; mais quoi! telle était la situation, que le président n'avait pas créée, qu'il avait subie ou acceptée. Le pays, en le désignant par ses votes avant l'assemblée elle-même, l'avait nommé pour son passé, pour ses dons personnels, pour son éloquence, pour les services qu'il pouvait rendre. Le pays ne l'avait pas élu pour s'effacer et pour se taire, pour se retirer dans une commode irresponsabilité; il l'avait choisi pour agir, pour gouverner, pour parler, pour être un guide,

pour remplir en un mot le rôle que M. Thiers remplissait depuis deux ans le jour et la nuit avec un infatigable dévoûment, avec un incomparable éclat. Imaginer qu'on pouvait frapper d'un certain ostracisme le plus bouillant des hommes, le premier des parlementaires de France et le soumettre à des règlemens minutieux, à des rôles bizarres, à tout un cérémonial fixant ses droits d'intervention, le mode de ses comparutions devant l'assemblée, ses entrées et ses sorties, c'était une puérilité aussi peu digne du parlement que de celui qu'on voulait ainsi traiter. M. Thiers n'était pas homme à se laisser mettre hors du parlement. Il pouvait, pour un bien de paix, se prêter à quelques-unes de ces exigences qu'il appelait des « chinoiseries, » qui offensaient son bon sens même quand elles se déguisaient sous un hommage; il n'admettait que celles qui respectaient son droit d'intervention dans la discussion des grandes affaires extérieures ou intérieures du pays, et, mis en présence de la commission des « trente, » il lui disait librement, familièrement : « Laissez-moi vous parler à cœur ouvert! Je ne veux pas d'une rupture avec vous; mais votre proposition m'humilie. Elle est dirigée contre moi, je ne puis l'accepter. Dieu m'a fait l'âme fière! Je peux, par amour de la concorde, me soumettre à certaines exigences; mais si vous me demandez de laisser discuter les grandes questions en dehors de moi, non, je ne le puis pas. Cherchez une autre rédaction, je suis prêt à l'accepter; quant au principe même, je ne puis pas y renoncer, et j'irai, s'il le faut, le soutenir devant la chambre. Je ne saurais admettre qu'on pourra me priver du droit d'être entendu lorsqu'il s'agira de défendre la politique générale. Qu'en résulterait-il? C'est qu'après deux ans on viendrait amoindrir mon pouvoir. Je ne le laisserai pas réduire. » Il refusait de se laisser ravir la plus puissante de ses armes : la parole. Il avait raison, et à ceux qui se prévalaient encore contre lui des grandes traditions parlementaires, il pouvait rappeler qu'à toutes les heures, depuis qu'il était le chef de l'état, il avait toujours été prêt à rendre le pouvoir devant un mot net et clair de l'assemblée.

Au fond, ce qu'on reprochait surtout à M. Thiers, c'était de ne pas se servir de son ascendant personnel comme on l'aurait voulu, de n'être pas assez avec les conservateurs, de favoriser les radicaux par un semblant d'alliance sous les auspices de la république. On lui demandait de rompre solennellement avec ces radicaux qui le compromettaient par leur appui, et, au besoin, on se flattait de l'y contraindre par une loi de responsabilité qui remettrait le ministère à la discrétion de la majorité. On avait beau s'en défendre, on se défiait plus que jamais du président, on le traitait en suspect, qui n'offrait pas assez de garanties aux partis conservateurs, qui avait passé à l'ennemi! L'accusation était certes étrange. Conservateur,

M. Thiers l'avait été toute sa vie, même dans ses campagnes les plus libérales ; il l'était par ses instincts, par ses traditions, par ses opinions obstinées sur toutes les questions financières, militaires, administratives. Depuis deux ans, il n'avait cessé de montrer la résolution du conservateur le plus décidé dans ses actes, dans ses répressions, dans ses choix des représentans de la diplomatie et des commandans de l'armée. Il était même, si l'on veut, quelque peu réactionnaire. M. Thiers connaissait assez les partis pour ne point s'étonner de leurs tactiques et de leurs accusations ; il avait pourtant de la peine à maîtriser son irritation quand on méconnaissait par trop ses intentions ou ses services, et justement dans cette séance d'interpellation du général Changarnier, qui ressemblait à un intermède orageux entre le message et la commission des « trente, » où l'on avait voulu un peu trop vivement l'obliger à s'expliquer, il se révoltait. Il n'admettait pas qu'on le traitât comme un homme qui aurait eu encore à faire ses preuves de conservateur, dont les opinions auraient pu être mises en doute et il refusait fièrement de répondre : « Après ma vie tout entière, disait-il d'un accent ému, et après les deux ans que je viens de passer sous vos yeux, je crois avoir droit à quelques égards. Qu'on ne vienne donc pas m'interroger sur les doctrines de toute ma vie... C'est me faire une offense que de m'appeler ici à venir professer ma foi lorsque quarante ans de vie l'ont fait connaître.. Lorsque dans une position pareille on vient m'amener là comme sur la sellette, je ne l'accepte pas. Quand on veut qu'un gouvernement soit fort, — et vous le désirez apparemment, — il faut lui faire une situation digne de lui et ne pas l'appeler comme un suspect et un coupable pour venir faire une profession de foi... Non, je le répète de nouveau, je ne répondrai pas!.. » Il laissait ses actions, — l'insurrection de Paris vaincue, l'ordre rétabli partout, l'armée rendue à son devoir, le crédit relevé avec éclat, — répondre pour lui.

Bien mieux : par son message, par l'initiative qu'il avait prise en proposant à l'assemblée de créer elle-même ce qu'il appelait les « institutions nécessaires, » M. Thiers croyait sincèrement avoir agi en prévoyant conservateur. Il croyait, et il ne le cachait pas, que pour l'œuvre constitutionnelle qu'il demandait il y avait plus de garanties dans une assemblée éprouvée que dans un parlement inconnu sorti un jour ou l'autre d'un scrutin qui s'ouvrirait dans une incertitude agitée, au milieu des passions déchaînées. « Est-ce, disait-il, une pensée qui n'ait pas les caractères frappans, indéniables de la sollicitude la plus conservatrice que de s'être posé cette question : L'assemblée se retirera-t-elle sans avoir donné au pays quelques institutions qui confèrent à la république les caractères que tous, et ceux qui l'aiment

et ceux qui ne l'aiment pas, doivent vouloir lui conférer comme bons citoyens, comme honnêtes gens?.. N'était-ce pas un souci de conservation que de vouloir demander ces quelques institutions à l'assemblée devant laquelle j'ai l'honneur de parler, qui se connaît elle-même, qui a confiance en elle-même comme pouvoir conservateur? N'était-ce pas un souci de conservateur que de vouloir obtenir ces quelques institutions indispensables de votre main?.. » Les conservateurs ne remarquaient pas que, s'ils voulaient en finir avec les interventions incessantes du président dont ils se plaignaient et prendre des garanties contre les progrès du radicalisme qu'ils redoutaient, — qu'ils avaient raison de redouter, — ils avaient une occasion et un moyen tout simple : ils n'avaient qu'à préciser, à régulariser les pouvoirs du chef du gouvernement et à faire eux-mêmes des institutions conservatrices. M. Thiers les y conviait; il croyait plus qu'eux à l'impossibilité de faire autre chose que la république, il voulait autant qu'eux mettre l'esprit conservateur dans les institutions nouvelles. La commission des « trente, » partagée entre le sentiment des nécessités qui la pressaient et la crainte de donner trop de gages à la république, avait de la peine à se rendre. Elle s'égarait dans des subtibilités doctrinaires, et en cédant à demi elle se retenait à demi.

Une œuvre ainsi conçue sous l'influence de bien des arrière-pensées, poursuivie à travers toute sorte de péripéties et d'alternatives, pouvait-elle réussir? Un instant, il est vrai, après trois mois passés en négociations souvent presque rompues, toujours renouées, un instant on croyait toucher le but. Entre la politique du message expliqué par le président comme par M. Dufaure et la savante diplomatie des « trente » un traité de paix semblait signé. M. Thiers avait fini par se soumettre au cérémonial imaginé à son usage ; la commission, de son côté, avait fait des concessions assez sérieuses, et on s'accordait pour soutenir ensemble une loi réglant les interventions parlementaires du président, décidant en outre que l'assemblée ne se séparerait pas sans avoir statué sur l'organisation des pouvoirs publics, confiant enfin au gouvernement le soin de préparer les projets constitutionnels. L'assemblée à son tour votait, non sans peine, ce qu'on lui présentait. La paix semblait rétablie. Malheureusement, ce n'était encore qu'une apparence, une phase nouvelle, la dernière, d'une trêve plus que jamais fragile et précaire. Les ressentimens, les défiances restaient toujours vivaces; les animosités contre M. Thiers ne se cachaient plus au camp de la droite, et la lutte n'était visiblement qu'interrompue. Elle ne tardait pas à renaître dans trois circonstances, à la suite de trois incidens qui la ravivaient, qui en marquaient les progrès et allaient en précipiter l'explosion définitive.

V.

D'abord, la libération de la France venait de faire un pas décisif. Au moment même où il avait à se débattre avec l'assemblée, avec la commission des « trente, » M. Thiers, qui ne se détournait pas du premier et grand objet de ses efforts, poursuivait patiemment, discrètement une négociation bien autrement sérieuse avec l'Allemagne. Il venait de gagner sa cause à Berlin en signant le traité du 15 mars 1873, qui rapprochait de plus d'une année le terme de l'occupation étrangère, qui fixait au mois de septembre suivant la retraite définitive et complète de l'armée allemande.

Cette libération anticipée, en dégageant heureusement l'intérêt national, avait aussi un autre effet assez facile à prévoir. Ce qui, jusque-là, avait contenu les partis cessait d'être un frein pour leurs passions. Ils n'avaient plus ce poids de l'occupation étrangère; ils retrouvaient jusqu'à un certain point leur liberté et ils laissaient éclater leurs sentimens intimes dans les manifestations mêmes auxquelles se livrait l'assemblée à l'occasion d'un événement, prix de tant de soins habiles et persévérans. Ils ne méconnaissaient pas les services de M. Thiers, ils ne lui refusaient pas un remercîment; ils semblaient s'étudier à lui mesurer les témoignages de la reconnaissance publique, et ce n'est qu'après des explications pénibles, par une addition disputée à un ordre du jour, qu'ils consentaient à déclarer que le chef du pouvoir exécutif « avait bien mérité de la patrie. » Ils prouvaient ce jour-là assez malheureusement qu'ils n'avaient pas désarmé, qu'ils se tenaient toujours prêts à reprendre le combat, même contre celui qu'on pouvait appeler désormais le « libérateur du territoire. » — Peu après, survenait un autre incident peu important en apparence, au fond significatif, qui révélait du moins l'état des esprits, la marche des choses. M. Jules Grévy, qui depuis deux ans présidait l'assemblée, qui représentait la république dans une des deux grandes positions de l'état, croyait devoir se retirer devant quelques manifestations qui l'avaient blessé. Il avait été jusque-là l'élu de tous les partis; par une démission d'impatience et d'humeur il dégageait la droite en lui offrant l'occasion de s'emparer pour son propre compte de la présidence comme d'une place de sûreté. Les conservateurs se hâtaient de donner pour successeur à M. Jules Grévy un homme d'une droite et ferme autorité d'ailleurs, M. Buffet, dont la présence au fauteuil pouvait avoir dans des momens difficiles une influence sérieuse. Ils essayaient leurs forces, ils s'enhardissaient par ce coup de scrutin qui était pour eux

une victoire d'autant plus caractérisée que M. Buffet avait eu un concurrent appuyé par le gouvernement. On sentait l'approche de nouveaux conflits; mais ce n'étaient là encore que des préliminaires, des signes avant-coureurs, et l'incident le plus grave, le plus décisif était, assurément, une élection par laquelle Paris se donnait le passe-temps de faire la leçon à Versailles, au président comme à l'assemblée, au risque de remettre tout en question et de renverser sur le coup un gouvernement.

Chose curieuse! si entre tous les partis qui se disputaient la France, il y en avait un plus intéressé que les autres à ne rien brusquer, à éviter de créer des embarras au chef du pouvoir exécutif, à désarmer les défiances par la modération, c'était le parti républicain; C'est de lui cependant que venait le coup qui allait tout bouleverser. On était au mois d'avril 1873, presque au lendemain du traité qui en finissait avec l'occupation étrangère. L'assemblée venait de prendre congé pour quelques semaines, du 8 avril au 19 mai, et dans l'intervalle Paris avait à nommer un député. Un candidat avait été adopté spontanément par une partie de la population parisienne et il ne pouvait certes être mieux choisi. C'était M. de Rémusat, qui venait d'être comme ministre des affaires étrangères le généreux complice du président dans la libération du territoire, qui représentait depuis dix-huit mois la diplomatie française avec une dignité simple, qui alliait enfin les sentimens du patriote, la fermeté du libéral, l'indépendance du caractère aux séductions de l'esprit. M. Thiers avait reçu avec sa vivacité naturelle, avec passion cette offre de candidature pour son ministre, un ami d'un demi-siècle qui partageait toutes ses idées et dont l'élection à Paris ne pouvait qu'être une force pour lui, un succès pour sa politique. On aurait pu croire que les républicains, ne fût-ce que par tactique, se seraient hâtés d'accepter des mains du chef du gouvernement un tel candidat. Point du tout! les modérés du parti, il est vrai, sentant le danger d'une manifestation trop criante, se mettaient en campagne pour le ministre des affaires étrangères. Les violens, les radicaux trouvaient l'occasion merveilleuse pour relever leur drapeau à Paris, dans la ville toute pleine encore des ruines laissées par la commune. Ils allaient chercher un obscur candidat de démagogie, dont on ne savait rien, si ce n'est qu'il venait de passer à la faveur des événemens par la mairie de Lyon. Qu'était-ce que M. Barodet? Peu importait; ce nom inconnu, choisi comme un défi, avait pour ceux qui l'adoptaient la signification vague d'une protestation contre Versailles, d'une revendication crûment révolutionnaire. La lutte électorale, aussitôt engagée, s'animait d'autant plus que le président lui-même s'y jetait avec toute son impétuosité.

Qui aurait cru que, placé entre le ministre libéral, négociateur de

la libération du territoire, et l'inconnu sans titres, sans passé, Paris choisirait le dernier ? M. Thiers, confiant jusqu'au bout, ne pouvait y croire. C'est pourtant ce qui arrivait. Dans la ville qui a si souvent passé pour la plus spirituelle du monde et qui a si souvent aussi la singulière fortune d'être représentée par des inconnus, M. Barodet l'emportait avec 40,000 voix de majorité sur M. de Rémusat ! Oh ! certes la victoire des radicaux ne pouvait être plus complète. Seulement, on le sentait dès le lendemain, cette désastreuse victoire avait tout changé et achevait de ruiner une situation. D'un côté, elle affaiblissait et désarmait M. Thiers, frappé directement dans son ministre le plus cher, dans son autorité morale, dans sa politique ; d'un autre côté, elle remplissait d'émotion les conservateurs, qui gardaient après tout la majorité dans l'assemblée ; elle donnait raison à leurs craintes, elle ajoutait à leurs griefs, et elle ravivait en eux, avec un sentiment plus net du péril, la résolution de livrer à tout prix, sans plus de retard, un dernier combat. La victoire des radicaux avait cet unique effet de pousser tout à l'extrême.

Voilà donc où en venait ce drame de deux ans tout mêlé de généreux efforts pour la libération de la France, de travaux de réorganisation et d'ardens conflits de partis. Après avoir passé par une série d'évolutions, de détours et de péripéties, il se précipitait par cette défaite de la politique de transaction que représentait le gouvernement pour se concentrer aussitôt dans une sorte de duel entre l'esprit de radicalisme et l'esprit conservateur. Il s'agissait pour M. Thiers de faire face à cette situation nouvelle, de savoir s'il persisterait dans ses idées, dans sa marche, ou s'il se replierait vers la droite pour tenir tête avec elle à l'ennemi. Il avait été d'abord sans doute vivement ému d'un scrutin qui le blessait, qui contrariait toutes ses vues, qui lui semblait, à lui aussi, fort périlleux. Il ne se laissait pas ébranler néanmoins et, tout bien pesé, il se disait qu'il ne fallait rien prendre trop au tragique, que cette élection du 27 avril tenait surtout à l'incertitude des choses, que le meilleur moyen de combattre le radicalisme était de lui opposer sans plus de retard des institutions précises, une république fortement et sagement organisée. Il pensait ainsi, et sur-le-champ il réglait son plan de conduite. Il avait cru jusque-là devoir garder un ministère composé de façon à donner des gages à toutes les grandes opinions du parlement, à la droite, successivement représentée par M. de Larcy, M. de Goulard, aussi bien qu'à la gauche, représentée par M. Jules Simon ; il le recomposait maintenant en appelant au pouvoir, à côté du premier de ses coopérateurs, M. Dufaure, des hommes comme M. Casimir Perier, M. Bérenger, M. Waddington, qui partageaient ses idées, qui remettraient l'unité dans le conseil. Il se hâtait en même temps de faire préparer les lois d'or-

ganisation constitutionnelle que la commission des « trente » lui avait laissé le soin de présenter. Par ces premiers actes, il prenait nettement position; mais ce n'était plus là ce qu'on lui demandait en présence de cette recrudescence de radicalisme qui venait d'éclater à Paris, qui éclatait au même instant ou peu de jours après à Lyon par une autre élection.

Les conservateurs, surpris dans leurs provinces par ce scrutin, revenaient exaspérés, décidés à ne plus se contenter de demi-mesures, de nouveaux compromis. Ils croyaient avoir la majorité dans l'assemblée; par l'élection de M. Buffet à la présidence ils avaient un homme sûr à leur tête pour un jour de combat. Ils trouvaient dans la double élection de Paris et de Lyon un grief plus que suffisant, une raison décisive d'agir, et ils n'avaient pas tardé à se concerter sur un mot d'ordre de bataille qui, en écartant la question délicate de la république ou de la monarchie, pouvait rallier toutes les forces conservatrices, les partisans de toutes les dynasties. Il faut se souvenir de l'état de surexcitation de ces hommes évidemment sincères à cette heure critique. Ils n'entendaient plus rien; ils témoignaient une résolution attristée, mais inébranlable. Ils ne voulaient pas tous de propos délibéré la chute de M. Thiers; ils acceptaient désormais cette chance si M. Thiers refusait de se rendre à leurs vœux, de donner satisfaction à leurs craintes, et les chefs avaient déjà choisi dans leur pensée celui qui pourrait être le successeur du président de la république. On se défiait du regard et du geste avant l'action.

Au moment où l'assemblée, séparée depuis près d'un mois, se retrouvait à Versailles le lundi 19 mai, une émotion extraordinaire régnait dans tous les camps ; on sentait que quelque chose de grave allait se passer. Dès la première séance, tandis que le cabinet se hâtait de présenter ses projets d'organisation constitutionnelle, trois cent vingt membres de la droite, formant déjà presque une majorité, signaient une interpellation demandant des explications sur les dernières modifications ministérielles et sur la « nécessité de faire prévaloir dans le gouvernement une *politique résolument conservatrice.* » D'un commun accord, la bataille restait fixée au vendredi, 23 mai, et ce jour-là, c'est le duc de Broglie qui se chargeait de l'attaque dans un discours serré, nerveux, élégamment et habilement implacable, qui ne faisait d'ailleurs que traduire les opinions, les griefs, les passions d'une majorité impatiente de ressaisir l'ascendant.

La question pour le duc de Broglie et pour ses amis était tout entière dans les progrès d'un radicalisme qui représentait moins un parti politique qu'un péril social, dont les succès croissans menaçaient d'infliger un jour ou l'autre à la France une « revanche

légale de la commune. » Le gouvernement avait-il fait, faisait-il encore tout ce qu'il devait pour détourner cette redoutable éventualité ? Par son passé, par le nom de ses principaux chefs, par ses intentions, il était conservateur, on voulait bien le reconnaître ; par sa fausse tactique de ménagemens et de compromis, par son système d'équilibre entre toutes les influences, il faisait sans le vouloir la force du radicalisme. Il créait une situation équivoque où lui, gouvernement conservateur, élu par la majorité de l'assemblée, il paraissait souvent l'allié des partis extrêmes, des minorités révolutionnaires contre les conservateurs. Les élections de Paris et de Lyon venaient de montrer le danger, — « le précipice ouvert. » Que représentaient dans ces conditions les nouveaux ministres ? Si honorables, si bien intentionnés qu'ils fussent, ils semblaient n'arriver au pouvoir que pour continuer, pour accentuer le système qui avait fait tout le mal, — et c'est là ce que ne pouvaient plus admettre les conservateurs, convaincus, suivant une phrase fameuse, « qu'il n'y avait plus dans ce sens ni une faiblesse ni une faute à commettre. » Le duc de Broglie ne cachait pas que, si le gouvernement hésitait à rompre avec les radicaux, qui, après l'avoir vaincu dans les élections, le menaçaient d'un appui plus compromettant encore, ses amis, les trois cent vingt, étaient décidés à la guerre, quoi qu'il dût arriver, dussent-ils s'exposer à une défaite qui atteindrait d'ailleurs le gouvernement aussi bien qu'eux-mêmes, et d'un accent résolu il ajoutait : « Périr pour sa cause en tenant son drapeau dans la main et aux pieds d'un rempart qu'on défend, c'est une mort glorieuse dont un parti se relève et qui grandit la mémoire des hommes publics. Périr, au contraire, après avair préparé, avant de le subir, le triomphe de ses adversaires, périr en ayant ouvert la porte de la citadelle ; périr en joignant au malheur d'être victimes le ridicule d'être dupes et le regret d'être involontairement complices, c'est une humiliation qui emporte la renommée en même temps que la vie des hommes d'état. » A cette attaque véhémente M. Dufaure répliquait sur-le-champ de sa forte et sobre parole au nom du cabinet ; mais il ne s'agissait pas évidemment du ministère. L'interpellation, on le sentait bien, s'adressait au chef de l'état lui-même, et M. Thiers, toujours impatient de prononcer le *Me ! me adsum !* n'avait pas tant tardé à réclamer sa place dans le combat. Dès le premier instant, il avait prévenu le président de l'assemblée de son intention d'intervenir dans la discussion, invoquant à la fois la loi et la raison.

Tout avait été réglé selon la bizarre étiquette de la loi des « trente. » Le président de la république ne pouvait être entendu que le lendemain, dans certaines conditions, dans une séance spéciale, et le matin du lendemain, 24 mai, M. Thiers comparaissait en chef de gouvernement se déclarant seul coupable, s'il y avait un

coupable. Rien certes de plus émouvant que cette scène matinale où un vieillard chargé de services et de travaux se présentait, prêt à relever tous les défis, à donner toutes les explications devant le parlement, devant le pays, devant l'Europe, « avec la fierté d'une conscience honnête et d'un citoyen dévoué. » Rien de plus saisissant que ce discours où M. Thiers semblait réunir tout ce qu'il avait de raison et d'art, sans déguiser l'amertume qu'il avait dans le cœur, sans dissimuler non plus l'étonnement un peu hautain qu'il éprouvait à voir des hommes beaucoup plus jeunes que lui, disait-il, moins expérimentés que lui dans la vie publique, mettre en doute son esprit conservateur.

Pendant plus de deux heures, il tenait l'assemblée captive, déroulant devant elle ce vaste tableau de l'histoire des deux années depuis 1871, — et la paix reconquise, et la sédition vaincue, et la libération près d'être réalisée, et les finances reconstituées et le pays rendu au travail, à la confiance, et un ordre réparateur succédant à la confusion. Comment tout cela était-il arrivé? C'est qu'au lieu d'être un gouvernement de combat, comme on aurait voulu qu'il le fût, il s'était toujours étudié à rester un gouvernement de modération et de médiation entre les partis, un gouvernement de gens éclairés résistant à toutes les suggestions extrêmes, s'inspirant dans sa politique de la situation d'un pays dévoré de divisions, partagé entre la république et la monarchie. « Oui, disait M. Thiers, ce qu'il faut dans cette situation, ce n'est pas un gouvernement de parti; c'est un gouvernement qui soit inexorable devant le désordre, impitoyable même jusqu'à ce que l'ordre soit rétabli, jusqu'à ce que la paix soit rendue au pays, et en même temps, quand le combat et le désordre sont finis, devienne calme, impartial, conciliant. Traitez avec dédain cette politique; moi je ne crains les hauteurs de personne. Par ma vie, par mes actes et peut-être par quelques qualités bien modestes d'esprit, je suis capable de supporter ces dédains... Vous pouvez dédaigner cette politique, moi je plains ceux qui ne sauraient ni la comprendre ni avoir le courage de la soutenir. Il m'a fallu bien plus de force de caractère et de volonté pour tenir cette conduite que pour me donner à un parti et lui obéir aveuglément. » C'est avec cette politique qu'on avait pu depuis deux ans pacifier, délivrer le pays, « ranimer le grand blessé, » résoudre les questions les plus urgentes. Et si, maintenant que ces questions se trouvaient à peu près résolues, une autre question avait surgi, celle du choix des institutions, c'est que les partis eux-mêmes, las de se contenir, s'acharnaient à ruiner, à rompre de toute façon une trêve momentanément acceptée. Si dans ces conditions de jour en jour plus laborieuses, plus difficiles, le gouvernement se décidait pour l'organisation de la république, c'est que la république lui

semblait seule possible. C'est là justement ce qu'on lui reprochait comme sa grande trahison, comme la grande concession au radicalisme, et à ceux qui lui en faisaient un crime il répondait : « Vous le savez bien, et c'est ce qui vous justifie de ne pas venir, au nom de votre foi, nous proposer le rétablissement de la monarchie, car enfin ce serait votre droit... Pourquoi ne le faites-vous pas? Pourquoi, quand la polémique s'engage entre vous et nous, vous hâtez-vous de dire : Non, ce n'est pas comme monarchistes que nous parlons, c'est comme conservateurs? C'est, convenons-en de bonne foi, que vous-mêmes sentez que pratiquement aujourd'hui la monarchie est impossible. Je n'ai pas besoin d'en dire la raison encore une fois, elle est dans votre esprit à tous : il n'y a qu'un trône et on ne peut pas l'occuper à trois!.. » M. Thiers ne voyait donc que la république possible dans la situation de la France et il proposait les lois qui pouvaient le mieux lui imprimer un caractère conservateur.

Le moyen était décevant ou insuffisant, lui disait-on; pour lui il n'en connaissait pas d'autre, il restait ferme dans sa politique, et rendant coup pour coup, blessure pour blessure à ceux qui l'accusaient, laissant déborder son amertume, il ajoutait en finissant : « On nous a dit avec une pitié dont j'ai été très touché qu'on plaignait notre sort, que nous allions être des protégés, — des protégés de qui? Du radicalisme. On m'a prédit à moi une triste fin. Je l'ai bravée plus d'une fois pour faire mon devoir, je ne suis pas sûr que je l'aie bravée pour la dernière fois. Et puis on nous a dit qu'il y avait une chose fâcheuse outre une fin malheureuse, c'était d'y ajouter le ridicule. On me permettra de trouver cela bien sévère. Un homme qui aurait servi son pays toute sa vie, qui aurait dans les temps les plus difficiles sacrifié sa popularité pour la vérité, qui aurait rendu des services que je ne prétends pas avoir rendus, peut-être pourrait traiter avec cette pitié des hommes comme ceux qui sont sur ces bancs. Je remercie l'orateur de ses sentimens compatissans; qu'il me permette de lui rendre la pareille et de lui dire aussi que moi je le plains. De majorité, il n'en aura pas plus que nous; mais il sera un protégé aussi, je vais lui dire de qui,.. il sera le protégé de l'empire! » C'est la fatalité des luttes ainsi engagées de ne pouvoir finir que par d'irréparables ruptures. A peine M. Thiers avait-il cessé de parler, ses adversaires, sans perdre un instant, se concertaient déjà pour continuer la bataille jusqu'au bout. Ce n'était pas sans intention qu'ils avaient fixé à neuf heures du matin la séance où le président de la république devait être entendu. Ils se hâtaient de décider qu'il y aurait une séance nouvelle dans l'après-midi; ils étaient résolus à provoquer, s'il le fallait, une troisième séance, une séance de nuit. L'affaire était évidem-

ment conduite par d'habiles tacticiens qui ne voulaient laisser ni trêve ni répit, qui avaient l'ardente impatience d'en finir. Vainement, dans la séance de l'après-midi, on essayait de ralentir, d'épuiser cette ardeur de combat par une demande d'ajournement au lendemain ou par la proposition de l'ordre du jour pur et simple. Les chefs de la campagne allaient droit à leur but sans s'arrêter. Ils mettaient leur dernier mot, la pensée même de l'interpellation dans un ordre du jour qui, en réservant la forme du gouvernement, affirmait la nécessité d'une « politique résolument conservatrice » et l'insuffisance des récentes modifications ministérielles. C'est cet ordre du jour qui l'emportait au scrutin décisif, frappant à la fois le ministère et le président de la république.

A six heures du soir, le 24 mai 1873, deux années, jour pour jour, après la rentrée de l'armée française dans Paris, M. Thiers était renversé. A la rigueur, il aurait pu se prévaloir encore, il est vrai, du premier acte constitutionnel d'août 1871 qui lui assurait une sorte d'inamovibilité en donnant à son pouvoir la même durée qu'à l'assemblée. Il n'était pas homme à se couvrir d'un subterfuge, à retenir un pouvoir disputé ou amoindri. Il l'avait dit du reste le matin : « Quand votre verdict sera rendu, c'est à moi, à moi seul qu'il sera adressé; c'est pour moi que je le prendrai. » Il le prenait ainsi, en effet, et avant neuf heures, il avait envoyé sa démission à l'assemblée réunie dans une séance du soir; avant minuit, il avait un successeur élu, reconnu et acceptant l'héritage. La campagne avait été certes vigoureusement menée. M. Thiers tombait; mais en tombant il laissait la liberté du territoire assurée, une armée raffermie, les finances reconstituées, la France en paix avec elle-même comme avec l'étranger, l'ordre établi partout. Il avait rempli sa tâche, et le témoignage le plus sensible de l'efficacité réparatrice de son gouvernement, c'était cette révolution même qui faisait passer le pouvoir aux mains du maréchal de Mac-Mahon, qui pouvait s'accomplir sans trouble, sans violente secousse. Il disparaissait, non en vaincu d'un scrutin de hasard, mais en chef d'état emportant dans sa retraite la dignité d'une politique et demeurant pour le pays le personnage consulaire d'une des phases les plus tragiques, les plus émouvantes de l'histoire.

VI.

Ces jours sont passés, et après ceux-ci, depuis dix ans, bien d'autres jours sont passés, tout pleins d'événemens qui n'ont été que le long et orageux conflit de toutes les politiques. Les vainqueurs du 24 mai ont été les vaincus des années suivantes, et ils

n'ont tenté de ressaisir la victoire, une douteuse et dangereuse victoire, en 1877, que pour retomber sous le coup d'une défaite plus accablante; les vaincus de 1873, les républicains sont redevenus les vainqueurs de 1876, de 1877, et ils n'ont retrouvé le succès que pour en abuser, pour commencer dès lors à faire de la république le règne des passions, des représailles et des excès de parti. Les uns et les autres se sont rencontrés dans d'étranges et implacables mêlées, se disputant la France à travers toutes les alternatives de réaction ou d'agitation. Éloigné du pouvoir, mais non désintéressé des affaires du pays, témoin supérieur et clairvoyant de ces violentes oscillations des partis, M. Thiers est resté jusqu'au bout, dans sa retraite, le représentant de la politique pour laquelle il avait accepté de tomber, qu'il soutenait encore à ces premiers momens de septembre 1877, où, surpris par la mort, il disparaissait de ce monde sans avoir vu le dénoûment de la malheureuse crise du 16 mai. Je ne reprends pas tout ce passé, dont le présent n'est d'ailleurs que la continuation violente. Je ne veux pas refaire le compte des fautes, des aveuglemens, des illusions des partis et des hommes; mais ce qui reste frappant, c'est que, vainqueurs ou vaincus de ces luttes de dix années, monarchistes et républicains, ont eu le temps de prouver tour à tour ce qu'il y avait de clairvoyance, de justesse et de profondeur dans les vues essentielles de M. Thiers sur la politique de la France, sur la difficulté de rétablir la monarchie aussi bien que sur les conditions nécessaires d'une république tolérable et durable.

Ce n'est point évidemment à la légère que M. Thiers s'était fait son opinion tout d'abord sur cette question d'une restauration monarchique qui paraissait si simple à tant d'esprits honnêtes, qui se retrouvait dans tous les débats, dans toutes les crises du temps. Il s'était décidé en politique obligé de compter avec les circonstances, avec la réalité des choses, de se demander sans cesse ce qu'il y avait de possible; il avait pris son parti parce qu'il n'avait eu qu'à regarder autour de lui pour voir les divisions accumulées dans la situation de la France par les révolutions, par des scissions dynastiques, qui faisaient pour le moment d'une restauration de monarchie une sorte d'impossibilité. Il ne cessait de le dire à la droite de l'assemblée : « Quand je m'adresse de votre côté, je trouve des conservateurs, je le sais; mais je trouve aussi les représentans de trois dynasties... Si vous pouvez rétablir la monarchie, que ne le faites-vous à l'instant? Vous ne le faites pas; vous ne le pouvez pas parce que vous vous diviseriez aussitôt... Il n'y a qu'un trône, on ne peut pas l'occuper à trois!.. » S'il eût dit toute sa pensée, il aurait ajouté que, même en écartant une des trois dynasties, celle de l'empire, il avait, pour lui, peu d'illusions sur

le rétablissement de l'union dans la vieille maison royale de France. Il ne doutait pas des sentimens généreux des princes; il n'avait jamais cru à ce qu'on appelait « la fusion, » à la réconciliation durable des principes, des souvenirs, des drapeaux, de la monarchie traditionnelle, à demi mystique, représentée par M. le comte de Chambord, et de la monarchie constitutionnelle de 1830. Il ne préjugeait pas l'avenir, il voyait partout, pour le moment, une impossibilité de restauration. Il pensait ainsi, il l'avouait, — on ne l'écoutait pas! Les royalistes naïfs se figuraient toujours qu'il n'y aurait eu qu'un mot à dire; les plus éclairés, les politiques, croyaient qu'avec un peu d'habileté, on aurait pu préparer le dénoûment désiré. Les uns et les autres, dans tous les cas, restaient persuadés que M. Thiers avait été, était encore le seul obstacle.

Eh bien! M. Thiers avait subitement disparu de la scène, l'obstacle n'existait plus, et même les dernières élections radicales favorisaient un certain mouvement de réaction. A peine le 24 mai se trouvait-il accompli, le secret des arrière-pensées monarchistes de la politique « résolument conservatrice » s'échappait de toutes parts. Dès le 5 août 1873, M. le comte de Paris allait généreusement porter à Frohsdorf l'acte d'adhésion de sa famille et saluer, en M. le comte de Chambord, le chef de la maison de France ainsi reconstituée dans son unité. Aussitôt les esprits s'exaltaient au camp royaliste; on voyait déjà la monarchie rétablie, et assurément un grand pas avait été fait par cette réconciliation des princes. Monarchistes de toutes nuances, légitimistes, constitutionnels, se mettaient à l'œuvre pleins de confiance, impatiens de tracer le programme de cette restauration qui semblait désormais facile. Des commissions des divers groupes de la droite se réunissaient; des plénipotentiaires couraient entre Versailles et Frohsdorf ou Salzbourg. Il s'agissait de savoir ce qu'on faisait, de tout régler avant de provoquer un vote de l'assemblée. Qu'arrivait-il alors? On avait fait un rêve! Au moment où l'on croyait saisir la réalité, tout s'évanouissait brusquement. Une lettre de M. le comte de Chambord, — aux derniers jours d'octobre, — suffisait pour dissiper toutes les illusions, en dévoilant une fois de plus l'inconciliable malentendu entre la France nouvelle et le chef de la maison royale. Le plus digne des princes, par sa candeur, sans le savoir, avait d'un mot rendu tout impossible, brisé ou ajourné toutes les espérances. Le coup avait été si rude que les amis les plus dévoués de M. le comte de Chambord se sentaient eux-mêmes déconcertés. Il n'y avait plus, pour l'instant, rien à faire. M. Thiers n'avait pas été étonné de la tentative, il ne s'étonnait pas de l'échec, et lorsque plus tard, rappelant le passé, on lui disait qu'il avait été trop prompt à se retirer au

24 mai, qu'il avait laissé toute liberté à cette campagne monarchique, il répondait vivement qu'on se trompait, que s'il était resté au gouvernement, on l'aurait toujours accusé d'avoir été seul un obstacle, d'avoir tout empêché par sa mauvaise volonté. « Avec les hommes du 24 mai, ajoutait-il, toute fausse interprétation devenait impossible. C'était à eux à faire la lumière, et ils l'ont faite éclatante. En effet, eux présens au pouvoir et le sachant, ne l'empêchant pas, on est allé à Frohsdorf traiter de la couronne de France. Loin de blâmer mes successeurs de leur attitude en cette occasion, je trouve bon qu'ils aient ainsi laissé tout faire, tout tenter; mais alors il faut bien m'accorder que la preuve est complète sans que rien y manque. » L'expérience était en effet décisive. — Restons en 1873. Qui s'était trompé? qui avait eu raison?

Cette impossibilité de la monarchie qui éclatait dans un si grand mécompte, M. Thiers l'avait vue ou prévue. C'était le premier point de sa politique, le secret de ses résolutions; mais en même temps, s'il avait pris la république comme le seul régime possible, il avait fait son choix sans illusion, sans méconnaître ce que la république avait de difficile avec son passé, avec ses souvenirs de violence, avec un parti toujours prêt à la compromettre. Il en avait tracé d'avance les conditions nécessaires, permanentes, et la première de ces conditions, celle qui dominait toutes les autres, il l'avait inscrite dans son message du 13 novembre 1872. Il avait dit : « La France ne veut pas vivre dans de continuelles alarmes, et si on ne lui laisse pas le calme dont elle a indispensablement besoin, quel que soit le gouvernement qui lui refusera ce calme, elle ne le souffrira pas longtemps. Qu'on ne se fasse pas d'illusions! On peut croire que, grâce au suffrage universel et appuyé ainsi sur la puissance du nombre, on pourrait établir une république qui serait celle d'un parti. Ce serait là une œuvre d'un jour... La république n'est qu'un contresens si, au lieu d'être le gouvernement de tous, elle est le gouvernement d'un parti. Si, par exemple, on veut la représenter comme le triomphe d'une classe sur une autre, à l'instant on éloigne d'elle une partie du pays, une partie d'abord et le tout ensuite... Quant à moi, je ne comprends, je n'admets la république qu'en la prenant comme elle doit être, comme le gouvernement de la nation qui, ayant voulu longtemps et de bonne foi laisser à un pouvoir héréditaire la direction partagée de ses destinées, mais n'y ayant pas réussi par des fautes impossibles à juger aujourd'hui, prend le parti de se régir elle-même, elle seule, par ses élus librement, sagement désignés sans acception de partis, de classe, d'origine... » Prévoyantes paroles qui s'adressaient aux républicains, qui définissaient d'avance le caractère de la seule république acceptable pour la France et qui n'ont certes pas perdu leur à-propos.

C'était là, dans la pensée de M. Thiers, la condition première, supérieure qui devait être réalisée. La république n'était digne de vivre qu'en restant le gouvernement de tous; elle devait savoir aussi conformer sa politique aux intérêts permanens du pays et régler prudemment sa direction, ses opinions sur deux ou trois points essentiels, — les affaires religieuses, les finances, l'armée. Toutes les fois que M. Thiers rencontrait devant lui les affaires religieuses, il les traitait avec des ménagemens infinis. Lui, qui avait accusé l'empire d'avoir soulevé par sa politique italienne les plus redoutables problèmes, il se serait bien gardé sous la république de troubler ou d'irriter les croyances : « Toucher à une question religieuse, disait-il, est la plus grande faute qu'un gouvernement puisse commettre... Pour moi, affliger quelque nombre que ce soit de consciences religieuses est une faute qu'un gouvernement n'a pas le droit de commettre. Le plus haut degré de philosophie n'est pas de penser de telle ou telle façon, l'esprit humain est libre heureusement; le plus haut degré de philosophie est de respecter la conscience religieuse d'autrui sous quelque forme qu'elle se présente... Désoler les catholiques, désoler les protestans est une faute égale,.. et tout gouvernement qui veut entreprendre sur la conscience d'une partie quelconque de la nation est un gouvernement impie aux yeux mêmes de la philosophie... » Ce n'était pas un clérical qui parlait ainsi, c'était un chef d'état à l'esprit libre, sentant le prix de la paix religieuse, sachant aussi l'importance des clientèles catholiques pour l'influence française dans le monde, et préoccupé de sauvegarder ces intérêts par une libérale application du concordat, « le plus sage traité que les puissances catholiques aient jamais conclu avec le saint-siège. » La république ne pouvait vivre qu'en observant sagement ce sage traité, en s'imposant une politique de respect pour le « culte national, » pour la « paix des âmes, » et pour les traditions françaises.

Le soin que M. Thiers mettait à fixer des principes de conduite dans les affaires religieuses, il le mettait aussi patriotiquement dans la direction des finances et des affaires militaires, qu'il ne séparait jamais. Sa force avait été d'aborder ce redoutable problème de la liquidation financière avec des idées simples, avec une expérience pratique aussi ingénieuse que profonde, avec un esprit qui savait résister aux innovations chimériques. Il avait compris que, pour rétablir les finances, pour suffire aux immenses charges de la guerre, il n'y avait d'abord qu'un moyen, le crédit, et qu'on ne pouvait reconquérir le crédit qu'en lui donnant des garanties par la création de puissantes ressources qu'il fallait nécessairement demander au pays. Il y avait ajouté un gage plus visible et plus décisif; il avait toujours devant l'esprit l'exemple des États-Unis « attaquant leur

dette avec une énergie extraordinaire » par l'amortissement et retrouvant ainsi par degrés, en temps de paix, la liberté de leurs finances. Il avait voulu dès le premier moment, lui aussi, assurer au pays chargé d'un pesant fardeau cet avantage d'un amortissement énergique. « A toutes les époques, disait-il, les membres du gouvernement qui ont eu l'occasion d'exprimer leur pensée sur les finances ont déploré la négligence avec laquelle la plupart des gouvernemens antérieurs marchaient vers un accroissement continuel de la dette, en ne songeant en aucune façon à l'amoindrir dans le présent, pour la faire disparaître d'une manière certaine dans l'avenir... Pour ma part, j'ai été élevé à une école financière qui a toujours regardé comme une imprévoyance coupable de n'avoir pas un amortissement proportionné à la dette que l'on contracte, et je me suis dit que la France ne sortirait de la crise qu'elle traverse, honorablement, sagement, de manière à donner confiance dans son avenir, qu'en réorganisant d'abord ses finances... Réorganiser ses finances, cela veut dire créer un amortissement proportionné aux nouvelles dettes que ses malheurs lui ont fait contracter... — Oui, nous nous sommes dit que nous ne ferions pas assez si nous nous bornions à créer des ressources pour servir les intérêts des dettes que nous avons contractées et que nous allons contracter encore, mais qu'il fallait apporter à cette dette énorme un amortissement assez puissant pour être mis en parallèle avec cette dette sans être écrasé par la comparaison... » C'était, comme il le disait, la pensée qui présidait à son système financier, qui avait bientôt pour conséquence une situation où la prospérité pouvait renaître, à condition qu'on ne recommençât pas l'éternelle histoire des dettes imprévoyantes et des dépenses inutiles.

Une seule chose occupait M. Thiers autant que les finances dans cette réorganisation du pays sous la république, c'était l'armée, et là aussi il avait sa politique, ses vues nettes et précises qu'il soutenait de toute la force d'une parole puissante, d'une volonté obstinée. Il représentait l'expérience et la prévoyance dans ce travail de reconstitution militaire. Pour lui, le problème était aussi simple qu'impérieux. On voulait une armée, la France avait le droit de l'avoir pour garder la place qu'elle a toujours occupée dans le monde. Pour avoir une armée, il fallait des soldats, de vrais soldats; pour avoir des soldats, il fallait le temps, l'habitude de la discipline, l'esprit militaire. Tout le reste, — le service obligatoire pour tous, le service de trois ans, le nombre, — n'était que chimère. Avec cela on n'aurait jamais une véritable armée, des cadres suffisans de sous-officiers, les vieux soldats nécessaires pour compléter les cadres. Il fallait savoir ce qu'on voulait! — Les idées qu'il avait soutenues au pouvoir, il les soutenait hors du pouvoir, il s'y atta-

chait d'autant plus qu'il voyait grandir d'autres idées qui prétendaient être nouvelles, qui lui semblaient, à lui, la ruine de la puissance militaire de la France. Il les défendait avec passion et jusque dans sa retraite, en 1876, en 1877, il épuisait ses dernières forces à combattre ceux qui préparaient déjà une revision de la loi de 1872, qui voulaient en revenir au service de trois ans. Il se livrait à des travaux qui dévoraient ce qui lui restait de vie. Il tenait à lutter jusqu'au bout contre les présomptueux réformateurs. « Votre soldat de trois ans, répétait-il sans cesse, est une erreur désastreuse, parce qu'il faut non-seulement l'instruction, mais l'éducation militaire... Je suis désolé de voir qu'on n'a que des chimères en tête. Le feld-maréchal de Moltke disait à notre ambassadeur, M. de Gontaut-Biron, au moment de la discussion de la loi de 1872 : Je souhaite de voir M. Thiers battu. Et il avait raison... Je fais le métier de la vieillesse, je prêche dans le désert; mais il faut bien défendre le peu qui reste de l'esprit de gouvernement... » — Armée, finances, affaires religieuses, institutions administratives, politique générale, sur tous ces points M. Thiers avait les opinions d'un homme fait pour le gouvernement. Il traçait des principes et des règles dont il faisait les conditions d'une république sérieuse, la seule qui pût être proposée à la France.

De toutes ces opinions que M. Thiers exprimait avec sa vivacité naturelle et qui formaient tout un ensemble de politique, de ces conditions qu'il traçait avec son expérience, quelles sont celles qui ont été respectées, qui lui ont survécu? Les républicains à leur tour n'ont pas voulu l'écouter. Ils ont reçu de lui la république qu'il avait rendue possible à force de prudence et d'art. A peine ont-ils eu recueilli l'héritage et se sont-ils sentis maîtres des affaires de la France, ils se sont hâtés de secouer le joug de la sagesse modératrice qui leur pesait. Ils ont voulu avoir leur règne, leur république à eux, avec les passions exclusives de parti et les abus de domination dans le gouvernement, avec les emportemens de secte et les violences persécutrices dans les affaires religieuses, avec l'imprévoyance et la prodigalité brouillonne dans les finances, avec l'esprit de désorganisation dans les affaires militaires. Qu'est-il arrivé? — Arrêtez-vous un instant à ce double spectacle. Au moment où M. Thiers quittait le pouvoir après deux années aussi laborieuses que cruelles, il laissait le pays plus qu'à demi ranimé, la rançon de guerre payée, l'ordre régnant partout, la France relevée par ses efforts dans l'estime du monde, le budget gonflé de ressources, une situation qui pouvait passer pour le commencement d'une prospérité nouvelle; il laissait de plus la république à peu près acceptée avec le caractère qu'il lui avait imprimé. Les républicains, en cinq ans de règne, ont déjà dévoré cette prospérité renaissante si péniblement reconquise par la

sagesse; ils ont réussi avec leur politique à surcharger encore la dette en pleine paix, à mettre le déficit dans le budget, à diviser le pays par les guerres religieuses, à isoler la France en Europe, à remettre la république en doute par leurs passions et par leurs excès. Les résultats des deux politiques sont là, évidens, éclatans, et si les monarchistes donnaient raison à M. Thiers au lendemain de sa chute en échouant dans leurs tentatives pour refaire la monarchie, les républicains lui donnent encore plus raison depuis cinq ans, depuis qu'il n'est plus de ce monde. Leur règne continue la démonstration de cette vérité : « La république sera conservatrice ou elle ne sera pas!.. Une république de parti ne serait qu'une œuvre d'un jour. »

Ce que M. Thiers penserait ou ferait aujourd'hui, c'est écrit dans ses actes comme dans ses discours; c'est écrit en traits bien plus significatifs encore dans toute sa carrière, dans cette carrière de plus de cinquante années qui se déroule à travers les révolutions pour finir par se confondre avec l'histoire même de la France et qui, au milieu des mobilités, des contradictions du temps, garde une singulière unité. M. Thiers, au courant de sa longue et brillante vie, n'a point été sans doute autrement que tous les autres hommes. Il a pu avoir ses passions ou ses illusions. Il a paru quelquefois prendre des rôles différens, soutenir des opinions différentes, être un peu plus libéral ou un peu plus conservateur, selon les circonstances. Au fond, ce qui a fait l'unité de sa vie, c'est que dans toutes les situations, — hardi polémiste sous la restauration, ministre de la monarchie de 1830, conseiller conservateur de la république de 1848, chef de l'opposition parlementaire sous le second empire, — il a toujours servi ou voulu servir la même cause. Le secret de son ascendant, de sa position privilégiée entre ses contemporains, c'est que par ses actions comme par les œuvres de son esprit, par ses opinions sur deux ou trois points décisifs, il a répondu à quelques-uns des instincts les plus profonds, les plus vivaces de la France.

M. Thiers, depuis la première heure jusqu'à la dernière, a toujours été un patriote. Il a aimé son pays avec passion, non pas le pays rétréci ou défiguré par les partis, mais le pays de tous les temps, de tous les régimes, le pays de Condé, de Vauban et de Turenne, aussi bien que de la révolution et de Napoléon. Il aimait la France en homme tout plein du sentiment de ses traditions et de ses intérêts. Il avait défendu la grandeur nationale avec orgueil dans les bons jours; il la défendait avec une généreuse et ardente opiniâtreté dans les mauvais jours, lorsqu'il la voyait déjà compromise par les fautes politiques de l'empire, et le souvenir de ses efforts désespérés pour préserver le pays des derniers malheurs.

donnait je ne sais quelle autorité touchante et pathétique à son dévoûment après les catastrophes qu'il avait prévues. Le pays sentait en lui son homme par le cœur comme par la tête : c'était sa force. Il se plaisait aussi à se dire le fils de la révolution française, de la société moderne issue de cette révolution, et il s'appelait même quelquefois familièrement « un petit bourgeois. » Il aimait la révolution, non certes dans ses crimes, mais dans ses résultats bienfaisans, régularisés et coordonnés par la main puissante de Napoléon, dans ses institutions civiles, dans son organisation administrative, dans le concordat, qui avait donné au pays tout à la fois la paix religieuse et les garanties les plus sages. Cette révolution, il ne la désavouait jamais, et s'il croyait la voir menacée par quelque apparition ou réminiscence d'ancien régime, il ne pouvait se défendre d'une certaine émotion. Par là encore il touchait la fibre du pays. Il était l'homme de certains instincts populaires, sans rechercher une banale popularité, en restant au contraire par la supériorité de son esprit le plus intrépide conservateur, en bravant parfois les entraînemens d'opinion avec ce séduisant mélange de flexibilité et de vigueur, de raison ingénieuse et de force, d'expérience et de finesse, qui était l'originalité de sa puissante et souple nature.

C'est ce qui a fait de lui, à un moment de décisives épreuves, un conseiller supérieur, le génie familier de la patrie en détresse, un personnage national qui pouvait dire un jour avec une juste fierté qu'il n'entendait pas « comparaître au tribunal des partis, qu'il faisait défaut devant eux, qu'il ne faisait pas défaut devant l'histoire et qu'il méritait de paraître devant elle. » — Ce qu'aurait fait M. Thiers, s'il avait vécu, demandera-t-on encore, ce qu'il ferait maintenant, avec son passé, avec ses sentimens et ses idées? Il se serait d'abord opposé sûrement de toute son énergie à une politique remettant en doute et en péril tout ce qu'il croyait avoir reconquis dans les heures les plus poignantes de ces cinquante dernières années de notre histoire. Il ne serait certes pas avec ceux qui, après avoir reçu la France relevée et prête à revivre, détruisent ou menacent chaque jour sa paix religieuse, ses finances, ses institutions traditionnelles, sa civilisation libérale, l'intégrité de son armée, et l'exposent à être l'objet des dédains du monde. Tout cela, il l'aurait combattu, il le combattrait de ses derniers efforts. Une fois encore, pour l'honneur de son nom et de sa mémoire, il se retrouverait le premier parmi ceux qui combattent pour la « patrie française et la liberté, » — pour tout ce qui a passionné sa vie!

CH. DE MAZADE.

MON FRÈRE YVES

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le *livret de marin* de mon frère Yves ressemble à tous les autres livrets des autres marins.

Il est recouvert d'un papier parchemin de couleur jaune, et, comme il a beaucoup voyagé sur la mer, dans différens caissons de navires, il manque absolument de fraîcheur.

En grosses lettres, il y a sur la couverture : Kermadec, 2091. P.

Kermadec, c'est son nom de famille; 2091, son numéro dans l'armée de mer, et P, la lettre initiale de Paimpol, son port d'inscription.

En ouvrant, on trouve à la première page les indications suivantes :

« Kermadec (Yves-Marie), fils d'Yves-Marie et de Jeanne Danveoch. Né le 28 août 1851, à Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Taille, 1^{m},80. Cheveux châtains, sourcils châtains, yeux châtains, nez moyen, menton ordinaire, front ordinaire, visage ovale.

« Marques particulières : tatoué au sein gauche d'une ancre et, au poignet droit, d'un bracelet avec un poisson. »

Ces tatouages étaient encore choses de mode, il y a une dizaine d'années, pour les vrais marins. Exécutés à bord de la *Flore* par la main d'un ami désœuvré, ils sont devenus un sujet de mortification pour Yves, qui s'est plus d'une fois martyrisé dans l'espoir de les faire disparaître. — L'idée qu'il est *marqué* d'une manière indélé-

bile et qu'on le reconnaîtra toujours et partout à ces petits dessins bleus lui est absolument insupportable.

En tournant la page, on trouve une série de feuillets imprimés relatant dans un style net et concis tous les manquemens auxquels les matelots sont sujets, avec, en regard, le tarif des peines encourues, — depuis les désordres légers qui se paient par quelques nuits à la barre de fer jusqu'aux grandes rébellions qu'on punit par la mort.

Malheureusement cette lecture quotidienne n'a jamais suffi à inspirer les terreurs salutaires qu'il faudrait, ni aux marins en général, ni à mon pauvre Yves en particulier.

Viennent ensuite plusieurs pages manuscrites portant des noms de navires, avec des cachets bleus, des chiffres et des dates. Les fourriers, gens de goût, ont orné cette partie d'élégans paraphes. C'est là que sont marquées ses campagnes et détaillés les salaires qu'il a reçus.

Premières années où il gagnait par mois quinze francs, dont il gardait dix pour sa mère ; années passées la poitrine au vent, à vivre demi-nu en haut de ces grandes tiges oscillantes qui sont des mâts de navire, à errer sans souci de rien au monde sur le désert changeant de la mer; années plus troublées où l'amour naissait, prenait forme dans l'âme vierge et inculte, — puis se traduisait en ivresses brutales ou en rêves naïvement purs au hasard des lieux où le vent le poussait, au hasard des femmes jetées entre ses bras; éveils terribles du cœur et des sens, grandes révoltes, et puis retour à la vie ascétique du large, à la séquestration sur le couvent flottant; il y a tout cela sous-entendu derrière ces chiffres, ces noms et ces dates qui s'accumulent, année par année, sur un pauvre livret de marin. Tout un étrange grand poème d'aventures et de misères tient là entre les feuillets jaunis.

II.

Le 28 août 1851, il faisait, paraît-il, un beau temps d'été à Saint-Pol-de-Léon, dans le Finistère.

Le soleil pâle de la Bretagne souriait et faisait fête à ce petit nouveau-venu, qui devait plus tard tant aimer le soleil et tant aimer la Bretagne.

Yves apparut dans ce monde sous la forme d'un gros bébé tout rond et tout bronzé. Les bonnes femmes présentes à son arrivée lui donnèrent le surnom de *Bugel-Du*, qui, en français, signifie : *petit enfant noir*. C'était, du reste, de famille, cette couleur de bronze, les Kermadec, de père en fils, ayant été marins au long cours et gens fortement passés au hâle de mer.

Un beau jour d'été à Saint-Pol-de-Léon, c'est-à-dire une chose rare dans cette région des brumes : une espèce de rayonnement mélancolique répandu sur tout, la vieille ville du moyen âge comme réveillée de son morne sommeil dans le brouillard et rajeunie; le vieux granit se chauffant au soleil; le clocher de Creizker, le géant des clochers bretons, baignant dans le ciel bleu, en pleine lumière, ses fines découpures grises marbrées de lichens jaunes. Et tout autour la lande sauvage, aux bruyères roses, aux ajoncs couleur d'or, exhalant une senteur douce de genêts fleuris.

Au baptême, il y avait une jeune fille, la marraine; un matelot, le parrain, et derrière, les deux petits frères, Goulven et Gildas, donnant la main aux deux petites sœurs, Yvonne et Marie, avec des bouquets.

Lorsque le cortège fit son entrée dans l'antique église des évêques de Léon, le bedeau, pendu à la corde d'une cloche, se tenait prêt à commencer le carillon joyeux que commandait la circonstance. Mais M. le curé survenant lui dit d'une voix rude :

— Reste en paix, Marie Bervrac'h, pour l'amour de Dieu! Ces Kermadec sont des gens qui jamais ne donnent rien à l'offrande, et le père dépense au cabaret tout son avoir. Nous ne sonnerons pas, s'il te plaît, pour ce monde-là.

Et voilà comment mon frère Yves fit sur cette terre une entrée de pauvre.

Jeanne Danveoch, la pauvre accouchée, de son lit, prêtait l'oreille avec inquiétude, guettait avec un mauvais pressentiment ces vibrations de bronze qui tardaient à commencer. Elle écouta longtemps, n'entendit rien, comprit cet affront public et pleura.

Ses yeux étaient tout baignés de larmes quand le cortège rentra, penaud, au logis.

Toute la vie, cette humiliation resta sur le cœur d'Yves; il ne sut jamais pardonner ce mauvais accueil fait à son entrée dans ce monde, ni ces larmes cruelles versées par sa mère; il en garda au clergé romain une rancune inoubliable et ferma à notre mère l'église son cœur breton.

III.

C'était vingt-quatre ans plus tard, un soir de décembre, à Brest.

La pluie tombait fine, froide, pénétrante, continue; elle ruisselait sur les murs, rendant plus noirs les hauts toits d'ardoise, les hautes maisons de granit; elle arrosait comme à plaisir cette foule bruyante du dimanche, qui grouillait tout de même, mouillée et crottée, dans les rues étroites, sous un triste crépuscule gris.

Cette foule du dimanche, c'étaient des matelots ivres qui chan-

taient, des soldats qui trébuchaient en faisant avec leur sabre un bruit d'acier, des gens du peuple allant de travers, — ouvriers de grande ville à la mine tirée et misérable, des femmes en petit châle de mérinos et en coiffe pointue de mousseline, qui marchaient le regard allumé, les pommettes rouges, avec une odeur d'eau-de-vie; — des vieux et des vieilles à l'ivresse sale, qui étaient tombés et qu'on avait ramassés, et qui s'en allaient devant eux le dos plein de boue.

La pluie tombait, tombait, mouillant tout, les chapeaux à boucle d'argent des Bretons, les bonnets sur l'oreille des matelots, les shakos galonnés et les coiffes blanches et les parapluies.

L'air avait quelque chose de tellement terne, de tellement éteint qu'on ne pouvait se figurer qu'il y eût quelque part un soleil; on en avait perdu la notion. On se sentait emprisonné sous des couches et des épaisseurs de grosses nuées humides qui vous inondaient; il ne semblait pas qu'elles pussent jamais s'ouvrir et que derrière il y eût un ciel. On respirait de l'eau. On avait perdu conscience de l'heure, ne sachant plus si c'était l'obscurité de toute cette pluie ou si c'était la vraie nuit d'hiver qui descendait.

Les matelots apportaient dans ces rues une certaine note détonnante de gaîté et de jeunesse, avec leurs figures ouvertes et leurs chansons, avec leurs grands cols clairs et leurs pompons rouges tranchant sur le bleu marine de leur habillement. Ils allaient et venaient d'un cabaret à l'autre, poussant le monde, disant des choses qui n'avaient pas de sens et qui les faisaient rire. Ou bien ils s'arrêtaient sous les gouttières, aux étalages de toutes ces boutiques où l'on vendait des choses à leur usage : des mouchoirs rouges au milieu desquels étaient imprimés de beaux navires qui s'appelaient la *Bretagne*, la *Triomphante*, ou la *Dévastation;* des rubans pour leurs bonnets avec de belles inscriptions d'or, de petits ouvrages en corde très compliqués destinés à fermer sûrement ces sacs de toile qu'ils ont à bord pour serrer leurs trousseaux, d'élégans *amarrages* en ficelle tressée pour suspendre au cou des gabiers leurs grands couteaux, des sifflets en argent pour les quartiers-maîtres, et enfin des ceintures rouges, des petits peignes et des petits miroirs.

De temps en temps, il y avait de grandes rafales qui faisaient envoler les bonnets et tituber les passans ivres, et alors la pluie tombait plus drue, plus torrentielle et fouettait comme grêle.

La foule des matelots augmentait toujours; on les voyait surgir par bandes à l'entrée de la rue de Siam; ils remontaient du port et de la ville basse par les grands escaliers de granit et se répandaient en chantant dans les rues.

Ceux qui venaient de la rade étaient plus mouillés que les autres,

plus ruisselans d'eau de pluie et d'eau de mer. Leurs canots voilés, en s'inclinant sous les *risées* froides, en sautant au milieu des lames pleines d'écume, les avaient amenés grand train dans le port. Et ils grimpaient joyeusement ces escaliers qui menaient à la ville en se secouant comme des chats qu'on vient d'arroser.

Le vent s'engouffrait dans les longues rues grises, et la nuit s'annonçait mauvaise.

En rade, — à bord d'un navire arrivé le matin même de l'Amérique du Sud, — à quatre heures sonnantes, un quartier-maître avait donné un coup de sifflet prolongé, suivi de trilles savans, qui signifiaient en langage de marine : Armez la chaloupe ! Alors on avait entendu un murmure de joie dans ce navire où les matelots étaient parqués, à cause de la pluie, dans l'obscurité du faux-pont. C'est qu'on avait eu peur un moment que la mer ne fût trop mauvaise pour communiquer avec Brest, et on attendait avec anxiété ce coup de sifflet qui décidait la question. Après trois ans de campagne, c'était la première fois qu'on allait remettre les pieds sur la terre de France, et l'impatience était grande.

Quand les hommes désignés, vêtus de petits costumes en toile cirée jaune paille, furent tous embarqués dans la chaloupe et rangés à leurs bancs d'une manière correcte et symétrique, le même quartier-maître siffla de nouveau et dit : « Les permissionnaires à l'appel ! »

Le vent et la mer faisaient grand bruit ; les lointains de la rade étaient noyés dans un brouillard blanchâtre fait d'embruns et de pluie.

Les matelots permissionnaires montaient en courant, sortaient des panneaux et venaient s'aligner, à mesure qu'on appelait leurs numéros et leurs noms, la figure illuminée par cette grande joie de revoir Brest. Ils avaient mis leurs beaux habits du dimanche ; ils achevaient, sous l'ondée torrentielle, les derniers détails de toilette, s'ajustant les uns les autres avec des airs de coquetterie.

Quand on appela : « 218 : Kermadec ! » on vit paraître Yves, un grand garçon de vingt-quatre ans, à l'air grave, portant bien son tricot rayé et son large col bleu.

Grand, maigre de la maigreur des antiques, avec les bras musculeux, le col et la carrure d'un athlète, l'ensemble du personnage donnant le sentiment de la force tranquille et légèrement dédaigneuse. Le visage incolore, sous une couche uniforme de hâle brun, je ne sais quoi de breton qui ne se peut définir, avec un teint d'Arabe. La parole brève et l'accent du Finistère ; la voix basse, vibrant d'une manière particulière, comme ces instrumens aux sons très puissans, mais qu'on touche à peine de peur de faire trop de bruit.

Les yeux gris roux, un peu rapprochés et très renfoncés sous l'arcade sourcilière, avec une expression impassible de regard en dedans; le nez très fin et régulier; la lèvre inférieure s'avançant un peu, comme par mépris.

Figure immobile, marmoréenne, excepté dans les momens rares où paraît le sourire; alors tout se transforme et on voit qu'Yves est très jeune. Le sourire de ceux qui ont souffert : il a une douceur d'enfant et illumine les traits durcis, un peu comme ces rayons de soleil, qui, par hasard, passent sur les falaises bretonnes.

Quand Yves parut, les autres marins qui étaient là le regardèrent tous avec de bons sourires et une nuance inusitée de respect.

C'est qu'il portait pour la première fois, sur sa manche, le double galon rouge des quartiers-maîtres qu'on venait de lui donner. Et, à bord, c'est quelqu'un, un quartier-maître de manœuvre; ces pauvres galons de laine, qui, dans l'armée, arrivent si vite au premier venu, dans la marine représentent des années de misères; ils représentent la force et la vie des jeunes hommes, dépensées à toute heure du jour et de la nuit, là-haut, dans la mâture, ce domaine des gabiers que secouent tous les vents du ciel.

Le maître d'équipage, s'étant approché, tendit la main à Yves. Jadis il avait été, lui aussi, un gabier dur à la peine; il s'y connaissait en hommes courageux et forts :

— Hé bien! Kermadec, dit-il, on va les *arroser*, ces galons?

— Mais oui, maître,.. répondit Yves, à voix basse, en gardant un air grave et très rêveur.

Ce n'était pas de l'eau du ciel que voulait parler ce vieux maître, car, sous ce rapport-là, l'arrosage était assuré. Non, en marine, arroser des galons neufs signifie se griser pour leur faire honneur le premier jour où on les porte.

Yves restait pensif devant la nécessité de cette cérémonie, parce qu'il venait de me faire à moi un grand serment d'être sage et qu'il avait envie de le tenir.

Et puis il en avait assez, à la fin, de ces scènes du cabaret déjà répétées dans tous les pays du monde. Traîner ses nuits dans tous les bouges, à la tête des plus indomptés et des plus ivres, et se faire ramasser le matin dans les ruisseaux, on se lasse à la longue de ces plaisirs, si bon matelot qu'on soit. D'ailleurs les lendemains sont pénibles et se ressemblent tous. Yves savait cela et n'en voulait plus.

Il était bien noir ce temps de décembre pour un jour de retour. On avait beau être insouciant et jeune, ce temps jetait sur la joie de revenir une sorte de nuit sinistre. Yves éprouvait cette impression, qui lui causait malgré lui un étonnement triste; car tout cela, en somme, c'était sa Bretagne; il la sentait dans l'air et la reconnaissait rien qu'à cette obscurité de rêve.

La chaloupe partit, les emportant tous vers la terre. Elle s'en allait toute penchée sous le vent d'ouest ; elle bondissait sur les lames avec un son creux de tambour, et, à chaque saut qu'elle faisait, une masse d'eau de mer venait se plaquer sur eux, comme lancée par des mains furieuses.

Ils filaient très vite dans une espèce de nuage d'eau dont les grosses gouttes salées leur fouettaient la figure. Ils se tenaient tête baissée sous ce déluge, serrés les uns contre les autres, comme font les moutons sous l'orage.

Ils ne disaient plus rien, tout concentrés qu'ils étaient dans une attente de plaisir. Il y avait là des jeunes hommes qui, depuis un an, n'avaient pas mis les pieds sur la terre; leurs poches à tous étaient garnies d'or, et des convoitises terribles bouillonnaient dans leur sang.

Yves, lui aussi, songeait un peu à ces femmes qui les attendaient dans Brest, et parmi lesquelles tout à l'heure on pourrait choisir. Mais c'est égal, lui seul était triste. Jamais tant de pensées à la fois n'avaient troublé sa tête de pauvre abandonné.

Il avait bien eu de ces mélancolies quelquefois, pendant le silence des nuits de la mer; mais alors le retour lui apparaissait de là-bas sous des couleurs toutes dorées. Et c'était aujourd'hui, ce retour, et au contraire son cœur se serrait maintenant plus que jamais. Alors il ne comprenait pas, ayant l'habitude, comme les simples et les enfans, de subir ses impressions sans en démêler le sens.

La tête tournée contre le vent, sans souci de l'eau qui ruisselait sur son col bleu, il était resté debout, soutenu par le groupe des marins qui se pressait contre lui.

Toutes ces côtes de Brest qui se dessinaient en contours vagues à travers les voiles de la pluie, lui renvoyaient des souvenirs de ses années de mousse, passées là sur cette grande rade brumeuse, à regretter sa mère... Ce passé était rude, et pour la première fois de sa vie il songeait à ce que pourrait bien être l'avenir...

Sa mère!.. C'était pourtant vrai que, depuis tantôt deux ans, il ne lui avait pas écrit. Mais les matelots font ainsi, et malgré tout, ils les aiment bien, leurs mères! C'est la coutume : on disparaît pendant des années, et puis, un bienheureux jour, on revient au village sans prévenir, avec des galons sur sa manche, rapportant beaucoup d'argent gagné à la peine, ramenant la joie et l'aisance au pauvre logis abandonné.

Ils filaient toujours sous la pluie glacée, sautant sur les lames grises, poursuivis par des sifflemens de vent et de grands bruits d'eau.

Yves songeait à beaucoup de choses, et ses yeux fixes ne regardaient plus. L'image de sa mère avait pris tout à coup une douceur infinie; il sentait qu'elle était là tout près, dans un petit village du pays breton, sous ce même crépuscule d'hiver qui l'enve-

loppait lui ; encore deux ou trois jours, et, avec une grande joie, il irait la surprendre et l'embrasser.

Les secousses de la mer, la vitesse et le vent, rendaient incohérentes ses pensées qui changeaient. Maintenant il s'inquiétait de retrouver son pays sous un jour si sombre. Là-bas, il s'était habitué à cette chaleur et à cette limpidité bleue des tropiques, et ici il semblait qu'il y eût un suaire jetant une nuit sinistre sur le monde.

Et puis aussi il se disait qu'il ne voulait plus boire, non pas que ce fût bien mal après tout, et d'ailleurs c'était la coutume pour les marins bretons ; mais il me l'avait promis d'abord, et ensuite, à vingt-quatre ans, on est un grand garçon revenu de beaucoup de plaisirs, et il semble qu'on sente le besoin de devenir un peu sage.

Alors il pensait aux airs étonnés qu'auraient les autres à bord, surtout Barrada, son grand ami, en le voyant rentrer demain matin, debout et marchant droit. A cette idée drôle, on voyait tout à coup passer sur sa figure mâle et grave un sourire d'enfant.

Ils étaient arrivés presque sous le château de Brest, et, à l'abri des énormes masses de granit, il se fit brusquement du calme. La chaloupe ne dansait plus ; elle allait tranquillement sous la pluie ; ses voiles étaient amenées, et les hommes habillés de toile cirée jaune la menaient à coups cadencés de leurs grands avirons.

Devant eux s'ouvrait cette baie profonde et noire qui est le port de guerre ; sur les quais il y avait des alignemens de canons et de choses maritimes à l'air formidable. On ne voyait partout que de hautes et interminables constructions de granit, toutes pareilles, surplombant l'eau noire et s'étageant les unes par-dessus les autres avec des rangées symétriques de petites portes et de petites fenêtres. Au-dessus encore, les premières maisons de Brest et de Recouvrance montraient leurs toits mouillés, d'où sortaient de petites fumées blanches ; elles criaient leur misère humide et froide, et le vent s'engouffrait partout avec un grand bruit triste.

La nuit tombait tout à fait et les petites flammes du gaz commençaient à piquer de brillans jaunes ces amoncellemens de choses grises. Les matelots entendaient déjà les roulemens des voitures et les bruits de la ville qui leur arrivaient d'en haut, par-dessus l'arsenal désert, avec les chants des ivrognes.

Yves, par prudence, avait confié à bord, à son ami Barrada, tout son argent qu'il destinait à sa mère, gardant seulement dans sa poche cinquante francs pour sa nuit.

IV.

— Et mon mari aussi, madame Quéméneur, quand il est soûl, tout le temps il dort.

— Vous faites votre petit tour aussi, madame Kervella?

— Et j'attends mon mari, moi aussi donc, qui est arrivé aujourd'hui sur le *Catinat*.

— Et le mien, madame Kerdoneuff, le jour qu'il était revenu de la Chine, il avait dormi pendant deux jours; et moi aussi donc, je m'étais soûlée, madame Kerdoneuff. Oh! comme j'ai eu honte aussi! Et ma fille aussi donc, elle était tombée dans les escaliers!

Avec l'accent chantant et cadencé de Brest, tout cela se croise sous de vieux parapluies retournés par le vent, entre des femmes en waterproof et en *coiffis* pointu de mousseline, qui attendent là-haut, à l'entrée des grands escaliers de granit.

Leurs maris sont revenus sur ce même bâtiment qui a ramené Yves, et elles sont là postées; soutenues déjà par quelque peu d'eau-de-vie, elles font le guet, l'œil moitié égrillard, moitié attendri.

Ces vieux marins qu'elles attendent étaient jadis peut-être de braves gabiers durs à la peine; et puis, gangrenés par les séjours dans Brest et l'ivrognerie, ils ont épousé ces créatures et sont tombés dans les bas-fonds sordides de la ville.

Derrière ces dames il y a d'autres groupes encore où la vue se repose : des jeunes femmes qui se tiennent dignes, vraies femmes de marins celles-ci, recueillies dans la joie de revoir leur fiancé ou leur mari, et regardant avec anxiété dans ce grand trou béant du port, par où les désirés vont venir. Il y a des mères, arrivées des villages, ayant mis leur beau costume breton des fêtes, la grande coiffe et la robe de drap noir à broderies de soie; la pluie les gâte pourtant, ces belles *hardes* qu'on ne renouvelle pas deux fois dans la vie; mais il faut bien faire honneur à ce fils qu'on va embrasser tout à l'heure devant les autres.

— Voilà ceux du *Magicien* qui entrent dans le port, madame Kerdoneuff!

— Et voilà ceux du *Catinat* aussi donc! ils se suivent tous les deux, madame Quéméneur!

En bas, les canots accostent, tout au fond, sur les quais noirs, et ceux qui sont attendus montent les premiers.

D'abord les maris de ces *dames*, place aux anciens qui passent devant! Le goudron, le vent, le hâle, l'eau-de-vie, leur ont composé des minois chiffonnés de singes... Et on s'en va, bras dessus bras dessous, du côté de Recouvrance, dans quelques vieilles rues sombres aux hautes maisons de granit; tout à l'heure on montera dans une chambre humide qui sent l'égout et le moisi de pauvre, où sur les meubles il y a des coquillages dans de la poussière et des bouteilles pêle-mêle avec des chinoiseries. Et, grâce à l'alcool

acheté au cabaret d'en bas, on trouvera l'oubli de cette séparation cruelle avec un renouveau de ses vingt ans.

Puis viennent les autres, les jeunes hommes qu'attendent les fiancées, les femmes ou les vieilles mères, et enfin, quatre à quatre, escaladant les marches de granit, toute la bande des grands enfans sauvages qu'Yves conduit à la fête de ses galons.

Celles qui les attendent, ceux-ci, sont dans la rue des Sept-Saints, déjà sorties sur leurs portes et au guet : femmes aux cheveux à la chien peignés sur les sourcils, — à la voix avinée et au geste horrible.

Tout à l'heure ce sera pour elles, leur sève, leurs ardeurs contenues, — et leur argent. — C'est qu'ils paient bien, les matelots, le jour du retour, et en plus de ce qu'ils donnent, il y a surtout ce qu'on leur prend après, quand par bonheur ils sont ivres à point...

Ils regardaient devant eux, indécis, comme effarés, grisés déjà rien que de se trouver à terre.

Où aller? par où commencer leurs plaisirs?.. Ce vent, cette pluie froide d'hiver et cette tombée sinistre de la nuit, — pour ceux qui ont un logis, un foyer, tout cela ajoute à la joie qu'on a de rentrer. A eux, cela leur faisait bien sentir le besoin de se mettre à l'abri, d'aller se réchauffer quelque part ; mais ils étaient sans gîte, ces pauvres exilés qui revenaient...

D'abord ils errèrent, se tenant les uns les autres par le bras, riant à propos de tout, obliquant de droite ou de gauche, — ayant des allures de bêtes captives qu'on vient de lâcher.

Puis ils entrèrent *A la Descente des navires*, chez Mme Creachcadec.

A la Descente des navires, c'était un bouge de la rue de Siam.

L'air chaud y sentait l'alcool. Il y avait un feu de charbon dans une corbeille, et Yves s'assit devant. Depuis deux ou trois ans, c'était la première fois qu'il se trouvait dans une chaise. — Et du feu! — Comme il savourait ce bien-être tout à fait inusité, de se sécher devant un brasier rouge. — A bord, jamais ; — même dans les grands froids du cap Horn ou de l'Islande ; même dans les humidités pénétrantes, continues des hautes latitudes, jamais on ne se chauffe, jamais on ne se sèche. Pendant des jours, pendant des nuits, on reste mouillé, et on tâche de se donner du mouvement, en attendant le soleil.

C'était une vraie mère pour les matelots, cette Mme Creachcadec ; tous ceux qui la connaissaient pouvaient bien le dire. Et puis, elle leur comptait toujours, au plus juste prix, leurs dîners et leurs fêtes.

D'ailleurs elle les reconnaissait tous. Ayant déjà de l'alcool dans sa tête grosse et rouge, elle essayait de répéter leurs noms qu'elle

les entendait se dire entre eux; elle se souvenait bien de les avoir vus, du temps qu'ils étaient canotiers à bord de la *Bretagne*; — et même elle croyait se rappeler leur enfance de mousses, sur *l'Inflexible*. Mais comme ils étaient devenus grands et beaux garçons depuis cette époque! — Vraiment il fallait son œil à elle, pour les reconnaître, ainsi changés...

Et au fond du cabaret, le dîner cuisait, sur des fourneaux qui répandaient une assez bonne odeur de soupe.

Dans la rue, on entendit un grand vacarme. Une troupe de matelots arrivait, chantant, scandant à pleine voix, sur un air très gai, ces paroles d'église : *Kyrie Christe, Dominum nostrum; Kyrie eleison...*

Ils entrèrent, chavirant les chaises, en même temps qu'une rafale du vent d'ouest couchait la flamme des lampes.

Kyrie Christe, Dominum nostrum... Les Bretons n'aimaient pas ce genre de chanson, venu sans doute des barrières de quelque grande ville. Pourtant cette discordance était drôle entre les mots et la musique, et cela les fit rire.

Du reste, c'était une bande débarquée de la *Gauloise*, et ils se reconnaissaient, ceux-ci et les autres; ils avaient été mousses ensemble. L'un d'eux vint embrasser Yves : c'était Kerhoul, son voisin de hamac à bord de *l'Inflexible*. Lui aussi était devenu grand et fort; il était baleinier de l'amiral, et, comme il était assez sage, il portait depuis longtemps sur sa manche les galons rouges.

L'air manquait dans ce cabaret, et on y faisait grand tapage. Mme Creachcadec apporta le vin chaud tout fumant, premier service du dîner commandé, — et les têtes commencèrent à tourner...

Il y eut du bruit, cette nuit-là, dans Brest; les patrouilles eurent fort à faire.

Dans la rue des Sept-Saints et dans celle de Saint-Yves, on entendit jusqu'au matin des chants et des cris, c'était comme si on y eût lâché des barbares, des bandes échappées de l'ancienne Gaule; il y avait des scènes de joie qui rappelaient les rudesses primitives.

Les matelots chantaient. Et les femmes, qui guettaient leurs pièces d'or, — agitées, échevelées dans ce grand coup de feu des retours de navires, — mêlaient leurs voix aigres à ces voix profondes.

Les derniers arrivés de la mer, on les reconnaissait à leur teint plus bronzé, à leurs allures plus désinvoltes; et puis ils traînaient avec eux des objets exotiques; il y en avait qui passaient avec des perruches, mouillées, dans des cages; d'autres avec des singes.

Ils chantaient, les matelots, à tue-tête, avec une sorte d'accent naïf, des choses à faire frémir, — ou bien des airs du midi, des

chansons basques, — surtout, de tristes mélopées bretonnes qui semblaient de vieux airs de *biniou* légués par l'antiquité celtique.

Les simples, les bons, faisaient des chœurs en parties; ils restaient groupés par village, et répétaient dans leur langue les longues complaintes du pays, retrouvant encore dans leur ivresse de belles voix sonores et jeunes. D'autres bégayaient comme de petits enfans et s'embrassaient; inconsciens de leur force, ils brisaient des portes ou assommaient des passans.

La nuit s'avançait; les mauvais lieux seuls restaient ouverts, et dans les rues, la pluie tombait toujours sur l'exubérance des gaietés sauvages...

V.

... Six heures du matin, le lendemain. Une masse noire ayant forme humaine dans un ruisseau, — au bord d'une espèce de rue déserte surplombée par des remparts. — Encore l'obscurité; encore la pluie, fine et froide; et toujours ce bruit de vent d'hiver — qui avait *veillé*, comme on dit en marine, et passé la nuit à gémir.

C'était en bas, un peu au-dessous du pont de Brest, au pied des grands murs, à cet endroit où traînent d'habitude les marins sans gîte, ivres-morts, qui ont eu une intention vague de retourner vers leurs navires, et sont tombés en route.

Déjà une demi-lueur dans l'air; quelque chose de terne, de blafard, un jour d'hiver se levant sur du granit. L'eau ruisselait sur cette forme humaine qui était à terre, et, tout à côté, tombait en cascade dans le trou d'un égout.

Il commençait à faire un peu plus clair; une sorte de lumière se décidait à descendre le long de ces hautes murailles de granit. — La chose noire dans le ruisseau était bien un grand corps d'homme, un matelot, qui était couché les bras étendus en croix.

Un premier passant fit un bruit de sabots de bois sur les pavés durs, comme en titubant. Puis un autre, puis plusieurs. Ils suivaient tous la même direction, dans une rue plus basse qui aboutissait à la grille du port de guerre.

Bientôt cela devint extraordinaire, ce tapotement de sabots; c'était un bruit fatigant, continu, martelant le silence comme une musique de cauchemar.

Des centaines et des centaines de sabots, piétinant avant jour, arrivant de partout, défilant dans cette rue basse; une espèce de procession matineuse de mauvais aloi : — c'étaient les ouvriers qui rentraient dans l'arsenal, encore tout chancelans d'avoir tant bu la veille, la démarche mal assurée, et le regard abruti.

Il y avait aussi des femmes laides, hâves, mouillées, qui allaient

de droite et de gauche comme cherchant quelqu'un; dans le demi-jour, elles regardaient sous le nez les hommes à grand chapeau breton, — guettant là, pour voir si le mari, ou le fils, était enfin sorti des tavernes et s'il irait faire sa journée de travail.

L'homme couché dans le ruisseau fut aussi examiné par elles; deux ou trois se baissèrent pour mieux distinguer sa figure. Elles virent des traits jeunes, mais durcis, et comme figés dans une fixité cadavérique, des lèvres contractées, des dents serrées. Non, elles ne le connaissaient pas. Et puis, ce n'était pas un ouvrier, celui-là; il portait le grand col bleu des matelots.

Cependant l'une, qui avait un fils marin, essaya, par bonté d'âme, de le retirer de l'eau. Il était trop lourd. — Quel grand cadavre! — dit-elle, en lui laissant retomber les bras...

Ce corps sur lequel étaient tombées toutes les pluies de la nuit, c'était Yves.

Un peu plus tard, quand le jour fut tout à fait levé, ses camarades qui passaient le reconnurent et l'emportèrent.

On le coucha, tout trempé de l'eau du ruisseau, au fond de la grande chaloupe, mouillée des embruns de la mer, et bientôt on se mit en route à la voile.

La mer était mauvaise; le vent debout. Ils louvoyèrent longtemps et ils eurent du mal pour atteindre leur navire.

VI.

... Yves s'éveilla lentement vers le soir; c'étaient d'abord des sensations de douleur, qui revenaient une à une, comme au sortir d'une espèce de mort. Il avait froid, froid jusqu'au cœur de ses membres.

Surtout il était engourdi et meurtri, — étendu depuis des heures sur une couche dure : alors il essaya un premier effort, à peine conscient, pour se retourner. Mais son pied gauche, qui lui fit tout à coup grand mal, était pris dans une chose rigide contre laquelle on sentait bien qu'il n'y avait pas de lutte possible. — Ah! oui, il reconnaissait cette sensation, il comprenait maintenant : les fers!..

Il connaissait bien déjà ce lendemain inévitable des grandes nuits de plaisir : être rivé à la *barre* par une boucle, pour des jours entiers! Et ce lieu où il devait être, il le devinait sans prendre la peine d'ouvrir les yeux, ce recoin étroit comme une armoire, et sombre, et humide, avec une odeur de renfermé et un peu de jour pâle tombant d'en haut par un trou : la cale du *Magicien!*

Seulement il confondait ce lendemain de fête avec d'autres qui s'étaient passés ailleurs, — là-bas, bien loin, en Amérique ou dans les ports de la Chine... Était-ce pour avoir battu les alguazils

de Buenos-Ayres? ou bien était-ce la mêlée sanglante de Rosario qui l'avait mené là? ou encore l'affaire avec les matelots russes à Hong-Kong?.. Il ne savait plus bien, à quelques milliers de lieues près, n'ayant pas la notion du pays où il se trouvait.

Tous les vents et toutes les lames de la mer avaient bien pu promener le *Magicien* par tous les pays du monde; elles l'avaient secoué, roulé, meurtri au dehors, mais sans parvenir à défaire l'arrangement de toutes ces choses qui étaient dans cette cale, de toutes ces bobines de cordes sur des étagères, — sans déplacer cet habit de plongeur qui devait être là pendu derrière lui, avec ses gros yeux et son visage de morse; ni changer cet odeur de rat, de moisissure et de goudron.

Il sentait toujours ce froid, si profond que c'était comme une douleur jusque dans ses os; alors il comprit que ses vêtemens étaient mouillés et son corps aussi. Toute cette pluie de la veille, ce vent, ce ciel sombre, lui revinrent vaguement à la mémoire... On n'était donc plus là-bas dans les pays bleus de l'Équateur!.. Non, il se rappelait maintenant : c'était la France, la Bretagne, c'était le retour tant rêvé.

Mais qu'avait-il fait pour être déjà aux fers, à peine arrivé dans son pays? Il cherchait et ne trouvait pas. Puis un souvenir lui revint tout à coup, comme d'un rêve : pendant qu'on le hissait à bord, il s'était un peu réveillé, disant qu'il monterait bien tout seul, et il avait vu justement devant lui, par fatalité, certain vieux maître qu'il avait en aversion. Il lui avait dit aussitôt de très vilaines injures; après il y avait eu bousculade, et puis il ne savait plus le reste, étant à ce moment-là retombé inerte et sans connaissance.

Mais alors,.. la permission qu'on lui avait promise pour aller dans son village de Plouherzel, on ne la lui donnerait pas!.. Toutes ces choses attendues, désirées pendant trois ans de misère, étaient perdues! Il songea à sa mère et sentit un grand coup dans le cœur; ses yeux s'ouvrirent effarés, regardant en dedans, dilatés dans une fixité étrange par un tumulte de choses intérieures. Et avec l'espoir que ce n'était qu'un mauvais rêve, il essaya de secouer dans l'anneau de fer son pied meurtri.

Alors un éclat de rire sonore, profond, partit comme une fusée dans la cale noire : un homme vêtu d'un tricot rayé collant sur le torse, était debout devant Yves et le regardait; dans son rire, il renversait en arrière une tête admirable et montrait ses dents blanches avec une expression féline.

— Alors, tu te réveilles? interrogea l'homme de sa voix mordante, qui vibrait avec l'accent bordelais.

Yves reconnut son ami Jean Barrada, le canonnier, et, levant les yeux vers lui, il lui demanda *si je le savais.*

— Tè! dit Barrada avec sa gouaillerie de Gascon, s'il le sait! Il est descendu trois fois et même il a mené le docteur ici pour te voir; tu étais raide, tu leur as fait peur. Et je suis de faction ici, moi, pour le prévenir si tu bouges.

— Et pourquoi faire? Je n'ai pas besoin qu'il revienne, ni lui, ni personne. — N'y va pas, Barrada, entends-tu bien, je te le défends!

... Ainsi c'était fait; il était retombé encore, et toujours, dans son même vice. Et toutes les rares fois qu'il touchait la terre, cela finissait ainsi, et il n'y pouvait rien! C'était donc vrai ce qu'on lui avait dit, que cette habitude était terrible et mortelle, et qu'on était bien perdu quand une fois on l'avait prise. De rage contre lui-même, il tordit ses bras musculeux qui craquèrent; il se souleva à demi, serrant ses dents, qu'on entendit crisser, et puis retomba, la tête sur les planches dures. Oh! sa pauvre mère, elle était là tout près et il ne la verrait pas, depuis trois ans qu'il en avait envie!.. c'était ça son retour en France!.. Quelle misère et quelle angoisse!

— Au moins tu devrais te changer, dit Barrada. Rester tout mouillé comme tu es, ça n'est pas sain, et tu attraperas du mal.

— Tant mieux alors, Barrada!.. A présent, laisse-moi.

Il parlait d'un ton dur, le regard sombre et méchant; et Barrada, qui le connaissait bien, comprit qu'en effet il fallait le laisser.

Yves détourna la tête et se cacha d'abord le visage sous ses deux bras relevés; puis, craignant que Barrada s'imaginât qu'il pleurait, par fierté il changea sa pose et regarda devant lui. Ses yeux, dans leur atonie fatiguée, gardaient une fixité farouche et sa lèvre, plus avancée que de coutume, exprimait ce défi de sauvage qu'en lui-même il jetait à tout. Dans sa tête il formait de mauvais projets; des idées conçues déjà autrefois, à des heures de rébellion et de ténèbres, lui étaient revenues :

Oui, il s'en irait, comme son frère Goulven, comme ses frères; cette fois c'était bien décidé et bien fini. La vie de ces forbans qu'il avait rencontrés sur les baleiniers d'Océanie, ou dans les lieux de plaisir des villes de la Plata, cette vie aux hasards de la mer sans loi et sans frein, depuis longtemps l'attirait : c'était dans son sang d'ailleurs, c'était de famille.

Déserter pour aller naviguer au commerce à l'étranger, ou faire la grande pêche, c'est toujours le rêve qui obsède les matelots, et les meilleurs surtout, dans leurs momens de révolte.

Il y a de beaux jours en Amérique pour les déserteurs! Lui ne réussirait pas, il se le disait bien; il était trop voué à la peine et au malheur; mais, si c'est la misère, au moins là-bas on est affranchi de tout!

Sa mère!.. Eh bien! en se sauvant il passerait par Plouherzel, la nuit, pour l'embrasser. Toujours comme son frère Goulven, qui avait

fait cela, lui, jadis ; il s'en souvenait, de l'avoir vu arriver une nuit, avec l'air de se cacher ; on avait tenu tout fermé pendant la journée d'adieu qu'il avait passée à la maison. Leur pauvre mère avait beaucoup pleuré, il est vrai. Mais qu'y faire ? c'est fatal cela !.. Et ce frère Goulven, comme il avait l'air décidé et fier !

A part sa mère, Yves avait à ce moment tout le reste en haine. Il songeait à ces années de sa vie déjà dépensées au service, dans la séquestration des navires de guerre, sous le fouet de la discipline ; il se demandait au profit de qui et pourquoi. Son cœur débordait de désespoirs amers, d'envies de vengeance, de rage d'être libre... Et comme moi, j'étais cause qu'il s'était rengagé pour cinq ans à l'état, alors il m'en voulait aussi et me confondait dans son ressentiment contre tous les autres.

Barrada l'avait quitté, et la nuit de décembre était venue. Par le panneau de la cale on ne voyait plus descendre la lueur grise du jour ; ce n'était plus qu'une buée d'humidité qui tombait par là et qui était glacée.

Un homme de ronde était venu allumer un fanal, dans une cage grillée, et tous les objets de la cale s'étaient éclairés confusément. Yves entendit au-dessus de lui faire le branle-bas du soir, tous les hamacs qui s'accrochaient, et puis le premier cri des hommes de quart marquant les demi-heures de la nuit. Au dehors, il ventait toujours, et, à mesure que le silence des hommes se faisait, on percevait plus fort les grandes voix inconscientes des choses. En haut, il y avait un mugissement continu dans la mâture ; on entendait aussi la mer au milieu de laquelle on était et qui, de temps en temps, secouait tout, comme par impatience. A chaque secousse, elle faisait rouler la tête d'Yves sur le bois humide, et lui, avait mis ses mains dessous pour que cela lui fît moins de mal.

La mer, elle aussi, était cette nuit-là sombre et méchante ; tout le long des parois du navire, on l'entendait sauter et faire son bruit.

Sans doute, à cette heure, personne ne descendrait plus dans la cale. Yves était seul par terre rivé à sa boucle, l'anneau de fer au pied, et maintenant ses dents claquaient.

VII.

Pourtant, une heure après, Jean Barrada reparut encore, ayant l'air d'être venu ranger un de ces palans dont on se sert pour les canons.

Et cette fois Yves l'appela tout bas :

— Barrada, tu devrais bien me donner un peu d'eau douce pour boire.

Barrada alla vite chercher sa petite moque, qu'il portait pendue à

sa ceinture le jour et qu'il serrait la nuit dans un canon ; il y mit de l'eau, qui était couleur de rouille, ayant été rapportée de la Plata dans une caisse de fer, et un peu de vin volé à la cambuse et un peu de sucre volé à l'office du commandant.

Et puis il souleva la tête d'Yves, tout doucement, avec bonté, et le fit boire.

— Et à présent, dit-il, veux-tu te changer?

— Oui, répondit Yves d'une toute petite voix, devenue presque enfantine, et qui était drôle par contraste avec sa manière de tout à l'heure.

A deux, ils le déshabillèrent, lui se laissant câliner comme un enfant. On essuya bien sa poitrine, ses épaules et ses bras, on lui mit des vêtemens secs et on le recoucha en plaçant sous sa tête un sac pour qu'il pût mieux dormir.

Quand il leur dit merci, un bon sourire, le premier, vint changer toute sa figure. C'était la fin ; son cœur était amolli et redevenu lui-même. Aujourd'hui, cela n'avait pas été bien long.

Il sentait un attendrissement infini en songeant à sa mère, et une envie de pleurer ; quelque chose comme une larme vint même dans ses yeux, qui étaient durs pourtant à cette faiblesse-là... Peut-être serait-on encore un peu indulgent pour lui, à cause de sa bonne conduite à bord, de son courage à la peine et de son rude travail dans les mauvais temps. — Si c'était possible, — si on ne lui donnait pas une punition trop grave, il est certain qu'il ne recommencerait plus et se ferait tout pardonner.

C'était une grande résolution, cette fois. Quand il avait bu seulement un verre d'eau-de-vie, après les longues abstinences de la mer, tout de suite sa tête partait, et alors il lui en fallait d'autres, et d'autres encore. Mais, en ne commençant pas du tout et en ne buvant jamais rien, il aurait encore un moyen sûr de rester sage.

Son repentir avait la sincérité d'un repentir d'enfant, et il croyait beaucoup que, s'il pouvait échapper pour cette fois à ce *conseil* terrible qui mène les matelots en prison, ce serait sa dernière grande faute.

Il avait aussi espoir en moi, et puis, surtout, envie de me voir. Et il pria Barrada de monter me chercher.

VIII.

Il y avait sept ans qu'Yves était mon ami quand il fit cette équipée de retour.

Nous étions entrés dans la marine par des portes différentes : lui,

deux années avant moi, bien qu'il fût de quelques mois le plus jeune.

Le jour où j'étais arrivé à Brest, en 1867, pour y prendre ce premier uniforme de marin en toile dure, que je vois encore, le hasard m'avait fait rencontrer Yves Kermadec chez un protecteur à lui, un vieux commandant qui avait connu son père. Yves était alors un enfant de seize ans. On me dit qu'il allait *passer novice* après deux années de mousse. Pour le moment, il revenait de son pays, à l'expiration d'une permission de huit jours qu'on lui avait donnée; il semblait avoir le cœur très gros des adieux qu'il venait de faire, pour longtemps, à sa mère. Cela, et notre âge, qui était à peu près le même, c'étaient entre nous deux points communs.

Un peu plus tard, étant devenu midship, je retrouvai sur mon premier navire ce Kermadec, qui s'était fait homme et qui était gabier.

Alors je le choisis pour être mon *gabier de hamac*.

Pour un midship, le gabier de hamac c'est le matelot chargé de lui accrocher tous les soirs son petit lit suspendu et de le lui décrocher tous les matins.

Avant de décrocher le hamac, il faut naturellement réveiller le dormeur qui est dedans et le prier de descendre; cela se fait, en général, en lui disant :

— Il est branle-bas, capitaine.

On répète plusieurs fois cette phrase jusqu'à ce qu'elle ait produit son effet. Après, on roule soigneusement la petite couchette suspendue et on l'emporte.

Yves s'acquittait très bien de ce service. De plus, nous nous rencontrions journellement pour la manœuvre, là haut, dans la grande hune.

Il y avait une solidarité, dans ce temps-là, entre les midships et les gabiers, surtout pendant les campagnes lointaines comme celles que nous faisions; cela devenait entre nous très cordial. A terre, dans les milieux étranges où, quelquefois, nous rencontrions la nuit nos gabiers, il nous arrivait de les appeler à la rescousse quand il y avait péril ou mauvaise aventure; et alors, ainsi réunis, on pouvait faire la loi.

Dans ces cas-là, Yves était notre allié le plus précieux.

Comme notes au service, les siennes n'étaient pas excellentes : « Exemplaire à bord; l'homme le plus capable et le plus marin; mais sa conduite à terre n'est plus possible. » Ou bien : « A montré un courage et un dévoûment admirables, » et puis : « Indiscipliné, indomptable. » Ailleurs : « Zèle, honneur et fidélité, » avec : « Incorrigible » en regard, etc. Ses nuits de fers, ses jours de prison ne se comptaient plus.

Au moral comme au physique, grand, fort et beau, avec quelques irrégularités de détails.

A bord, il était le gabier infatigable, toujours à l'ouvrage, toujours vigilant, toujours leste, toujours propre.

A terre, le marin en bordée, tapageur, ivre, c'était toujours lui; le matelot qu'on ramassait le matin dans un ruisseau, à moitié nu, dépouillé de ses vêtemens comme un mort, par les nègres quelquefois, ailleurs par les Indiens ou par les Chinois, c'était encore lui. Lui aussi le matelot échappé, qui battait les gendarmes ou jouait du couteau contre les alguazils... Tous les genres de sottises lui étaient familiers.

D'abord je m'amusais des choses que faisait ce Kermadec. Quand il allait à terre avec sa bande, on se demandait au poste des midships : Quelle nouvelle histoire apprendrons-nous demain matin? dans quel état vont-ils revenir? Et moi je songeais : Mon hamac ne sera pas fait d'au moins deux jours.

Cela m'était égal pour mon hamac; seulement ce Kermadec était si dévoué, il paraissait avoir un si brave cœur, que j'avais fini par m'attacher à cette espèce de forban généralement gris. Je ne riais plus tant de ses méfaits dangereux, et j'aurais préféré les empêcher.

Cette première campagne terminée, et nous séparés, il se trouva que le hasard nous réunit encore sur un autre navire. Oh! alors, cela devint presque de l'affection.

Et puis il y eut, à ce second grand voyage, deux circonstances qui nous rapprochèrent beaucoup.

La première fois, c'était à Montevideo, un matin, avant le jour. Yves était à terre depuis la veille et moi j'arrivais au quai, dans un grand canot armé de seize hommes, avec mission de faire provision d'eau douce.

Je me rappelle cette demi-lueur fraîche du matin, ce ciel déjà lumineux et encore étoilé, ce quai désert que nous longions, en ramant doucement, cherchant l'aiguade, cette grande ville, qui avait un faux air d'Europe, avec je ne sais quoi d'encore sauvage.

En passant, nous voyions ces longues rues droites, immenses, s'ouvrir l'une après l'autre sur ce ciel qui blanchissait. A cette heure indécise où la nuit allait finir, plus une lumière, plus un bruit; de loin en loin quelque rôdeur sans gîte, à l'allure hésitante; le long de la mer, des tavernes dangereuses, grandes bâtisses en planches, sentant les épices et l'alcool, mais fermées et noires comme des tombeaux.

Nous nous arrêtâmes devant une qui s'appelait la taverne de *la Independencia*.

Une chanson espagnole venant de l'intérieur, comme étouffée;

une porte entrebâillée sur la rue ; deux hommes dehors, se donnant des coups de couteau ; une femme ivre, qu'on entendait vomir le long du mur. Sur le quai, des monceaux de peaux de bœufs des pampas fraîchement écorchés, infectant l'air pur et délicieux d'une odeur de venaison...

Un convoi singulier sortit de cette taverne : quatre hommes en emportant un autre, qui devait être très ivre, sans connaissance. Ils se hâtaient vers les navires, comme ayant peur de nous.

Nous connaissions ce jeu, qui est en usage dans les mauvais lieux de cette côte : enivrer les marins, leur faire signer quelque engagement insensé, et puis les embarquer de force quand ils ne tiennent plus debout. Ensuite on appareille, bien vite, et quand l'homme revient à lui, le navire est loin ; alors il est pris, sous un joug de fer on l'emmène, comme un esclave, pêcher la baleine, loin de toute terre habitée. Une fois là, d'ailleurs, plus de danger qu'il s'échappe, car il est *déserteur* à son pays, perdu...

Donc, ce convoi qui passait nous semblait suspect. Ils se pressaient comme des voleurs, et je dis aux matelots : « Courons-leur dessus ! »

Eux, alors, de lâcher leur fardeau, qui tomba lourdement par terre, et puis de s'enfuir à toutes jambes.

Le fardeau, c'était Kermadec. Du temps que nous étions occupés à le ramasser, à le reconnaître, nous avions laissé échapper les autres, qui s'étaient enfermés dans la taverne. Les matelots voulaient enfoncer les portes, la prendre d'assaut, mais il en serait résulté des complications diplomatiques avec l'Uruguay.

D'ailleurs Yves était sauvé, et c'était l'essentiel. Je le rapportai à bord, couché dans un manteau, sur les outres qui contenaient notre provision d'eau douce.

Cela m'attacha beaucoup à lui de lui avoir rendu ce service.

La seconde fois, c'était à Pernambuco. J'avais perdu sur parole, dans une maison de jeu, avec des Portugais. Le lendemain il fallait donner cet argent, et comme il ne m'en restait pas, ni aux amis du poste non plus, cela devenait difficile.

Yves avait pris cette situation très au tragique, et vite il était venu m'offrir son argent à lui, qui était déposé sous ma garde dans un tiroir de mon secrétaire.

— Ça me ferait tant de plaisir, capitaine, si vous vouliez le prendre ! D'abord je n'ai plus besoin d'aller à terre, moi, et même ça me rendrait service, vous le savez bien, de ne plus pouvoir y retourner.

— Eh bien ! oui, mon bon Yves, je l'accepterais pour quelques jours, ton argent, puisque tu veux me le prêter ; mais c'est que, vois-tu, il me manquerait encore cent francs. Alors, tu comprends, ça ne vaut pas la peine.

— Encore cent francs ! Je crois que je les ai en bas dans mon sac.

Et il s'en alla, me laissant très étonné. Dans son sac, encore cent francs, cela n'était pas vraisemblable.

Il fut très longtemps à revenir. Il ne trouvait pas. J'avais prévu cela.

Enfin il reparut :

— Voilà, dit-il, en me tendant son pauvre porte-monnaie de matelot avec une bonne figure heureuse.

Alors une frayeur me vint, et je lui dis, pour voir :

— Yves, prête-moi aussi ta montre, je te prie ; j'ai laissé la mienne en gage.

Il se troubla beaucoup, racontant qu'elle était cassée. J'avais deviné juste : pour avoir ces cent francs, il venait de la vendre avec la chaîne, moitié de son prix, à un quartier-maître du bord.

Aussi Yves savait-il qu'il pouvait en appeler à moi en toute circonstance. Et quand Barrada vint me chercher de sa part, je descendis le trouver dans la cale, aux fers.

Mais il s'était mis cette fois dans un cas bien grave en bousculant ce vieux maître, et j'eus beau intercéder pour lui, la punition fut dure. Quatre mois après, il lui fallut repartir sans avoir vu sa mère.

Au moment de m'embarquer avec lui sur la *Sibylle* pour un tour du monde en trois cents jours, je l'emmenai un dimanche à Saint-Pol-de-Léon, afin de le consoler.

C'était tout ce que je pouvais pour lui, car son Plouherzel était bien loin de Brest, dans les Côtes-du-Nord, au fond d'un pays perdu, et on n'avait encore construit par là aucun chemin de fer capable, en une journée, de nous y conduire.

IX.

5 mai 1875.

Il y avait des années qu'Yves rêvait de revoir ce Saint-Pol-de-Léon, le pays de sa naissance.

Du temps que nous naviguions ensemble sur la *mer brumeuse*, souvent en passant au large, balancés par la houle grise, nous avions vu le clocher légendaire de Creizker se dresser dans les lointains noirs, au-dessus de cette bande triste et monotone qui représentait là-bas la terre de Bretagne, le *pays de Léon*.

Et les nuits de quart, nous chantions la chanson bretonne :

Je suis natif du Finistère,
A Saint-Pol j'ai reçu le jour.
Mon clocher est l'plus beau d'la terre,
Mon pays, l'plus beau d'alentour.
. . . . . .
Rendez-moi ma bruyère,
Et mon clocher à jour.

Mais c'était comme une fatalité, comme un sort jeté sur nous: jamais nous n'avions pu réussir à y aller, à ce Saint-Pol. Au dernier moment, quand nous nous mettions en route, toujours des empêchemens nouveaux; notre navire recevait des ordres inattendus et il fallait repartir. Et nous avions fini par attacher je ne sais quelle pensée superstitieuse à ce clocher de Creizker, entrevu seulement, et toujours de loin, en silhouette, au bout de l'horizon sombre.

Cette fois pourtant, cela semble assuré, nous y allons pour tout de bon.

Dans le coupé d'une vieille diligence de campagne, nous sommes assis tous deux à côté d'un curé breton. Les chevaux nous emportent assez bon train vers le pays de Saint-Pol, et tout cela a un air très réel.

C'est de bon matin, aux premiers jours de mai; cependant la pluie tombe fine et grise comme une pluie d'hiver. Clopin-clopant, par la route tortueuse, montant les pentes raides, descendant dans les bas-fonds humides, nous roulons au milieu des bois et des rochers. Les hauteurs sont couvertes de sapins noirs. Dans les lieux bas, ce sont de grands chênes ou des hêtres, dont les feuilles toutes neuves, toutes mouillées, sont d'un vert très tendre. Le long du chemin, il y a des tapis de marguerites et de fleurs bretonnes; les premiers silènes roses et les premières digitales.

Au détour d'un rocher, la pluie cesse comme le vent et, du même coup, tout change d'aspect.

Nous découvrons à perte de vue un grand pays plat, une lande aride, nue comme un désert : le vieux pays de Léon, au fond duquel, tout là-bas, le Creizker dresse sa flèche de granit.

Il a du charme pourtant, ce pays triste, et Yves sourit en apercevant son clocher qui s'approche.

Les ajoncs sont en fleur, et toute la plaine est d'une couleur d'or. Par places, il y a des zones roses, qui sont des bruyères. Un voile de vapeurs gris-perle, d'une teinte très douce, d'une teinte septentrionale, couvre le ciel tout d'une pièce, et, dans la monotonie de ce pays jaune et rose, tout au bout de l'horizon profond, rien que ces points saillans : la silhouette de Saint-Pol et des trois clochers noirs.

Des petites filles bretonnes chassent devant elles des troupeaux de moutons dans les bruyères; de jeunes gars les effarouchent en caracolant sur des chevaux nus; des carrioles passent, chargées de femmes en coiffe blanche qui s'en vont entendre la messe à la ville. Les cloches sonnent, la route s'anime joyeusement, nous arrivons.

X.

Quand nous eûmes déjeuné tous deux dans l'auberge la plus comme il faut, nous trouvâmes que la matinée d'hiver avait fait place à une belle journée de mai. Dans les petites rues solitaires, des branches de lilas, des grappes de glycines, des digitales roses que personne n'avait semées égayaient les murs gris; il y avait du vrai soleil, et tout sentait le printemps.

Et Yves regardait partout, s'étonnant qu'aucun souvenir ne lui revînt de sa petite enfance, cherchant, cherchant très loin dans sa mémoire, ne reconnaissant rien, et alors, peu à peu, se trouvant désenchanté.

Sur la grand'place de Saint-Pol, la foule du dimanche était assemblée, et c'était comme un tableau du moyen âge. La cathédrale des anciens évêques de Léon dominait cette place, l'écrasait de sa masse aux dentelures noires, y jetant une grande ombre des temps passés. Autour, il y avait des maisons antiques à pignons et à tourelles; tous les buveurs du dimanche, portant de travers leur feutre large, étaient attablés sur les portes. Cette foule en habits bretons, qui était là vivante et alerte, était encore pareille à celle des anciens jours; dans l'air, on n'entendait vibrer que les syllabes dures et le *ya* septentrional de la langue celtique.

Yves passa assez distrait dans l'église, sur les dalles funéraires et sur les vieux évêques endormis.

Mais il s'arrêta tout pensif à la porte, devant les fonts baptismaux :

— Regardez, dit-il, on m'a tenu là-dessus... Et nous devions demeurer tout près d'ici; ma pauvre mère m'a souvent dit que, le jour de mon baptême, quand on lui a fait ce vilain affront de ne pas sonner pour moi, vous savez bien, de son lit elle avait entendu chanter les prêtres.

Malheureusement Yves a négligé de prendre à Plouherzel, auprès de sa mère, les indications qu'il nous aurait fallu pour retrouver cette maison où ils demeuraient.

Il avait compté sur sa marraine, nommée Yvonne Kergaoc, qui devait habiter précisément sur cette place de l'église. Et en arrivant, nous avions demandé cette Yvonne Kergaoc; on s'en souvenait bien :

— Mais d'où revenez-vous donc, mes bons messieurs?.. Elle est morte depuis douze ans!

Quant aux Kermadec, non, personne ne se les rappelait, ceux-là. Et il n'y avait guère à s'en étonner, depuis plus de vingt ans ils avaient quitté le pays.

Nous montâmes au clocher de Creizker; naturellement, c'était haut, haut; cela n'en finissait plus, cette pointe dans l'air. Nous dérangions beaucoup les vieilles corneilles nichées dans le granit.

Une merveilleuse dentelle de pierre grise, qui montait, qui montait toujours, et qui était légère à donner le vertige. Nous nous élevions là dedans par une spirale étroite et rapide, découvrant par toutes les découpures du *clocher à jour* des échappées infinies.

En haut, isolés tous deux dans l'air vif et dans le ciel bleu, nous regardions les choses comme en planant. Sous nos pieds d'abord, il y avait les corneilles qui tournoyaient comme un nuage, nous donnant un concert de cris tristes; beaucoup plus bas, la vieille ville de Saint-Pol, tout aplatie, une foule lilliputienne s'agitant dans ses petites rues grises, comme un essaim de *bugel-noz;* à perte de vue, du côté du sud, s'étendait le pays breton jusqu'aux Montagnes-Noires; et puis au nord, c'était le port de Roscoff avec des milliers de petits rochers bizarres criblant de leurs têtes pointues le miroir de la mer, le miroir de la grande mer bleu pâle qui s'en allait se fondre là-bas très loin dans la pâleur semblable du ciel.

Cela nous amusait d'avoir enfin réussi à monter dans ce Creizker, qui nous avait tant de fois regardés passer au milieu de cette eau infinie; lui, planté tranquille, toujours là, inaccessible et immuable, quand nous, pauvres gens de la mer, nous étions malmenés par tous les mauvais vents du large.

Cette dentelle de granit qui nous soutenait en l'air était polie, rongée par les vents et les pluies de quatre cents hivers. Elle était d'un gris foncé à reflets roses; il y avait dessus, par plaques, ce lichen jaune, cette mousse du granit qui met des siècles à pousser et qui jette ses tons dorés sur toutes les vieilles églises bretonnes. Les gargouilles à laide figure, les petits monstres aux traits vagues, qui vivent là-haut dans l'air, grimaçaient à côté de nous au soleil, comme gênés d'être regardés de si près, comme s'étonnant en eux-mêmes d'être si vieux, d'avoir essuyé tant de tempêtes et de se retrouver encore en pleine lumière. C'était ce monde-là qui avait présidé de haut à la naissance d'Yves; c'était ce monde aussi qui de loin nous regardait avec bienveillance passer sur la mer, quand nous ne distinguions, nous, qu'une indécise flèche noire. Et nous faisions connaissance avec lui.

Yves était toujours très désenchanté pourtant de n'avoir retrouvé aucune trace de son ancienne demeure ni de son père; aucun sou-

venir, pas plus dans la mémoire des autres que dans la sienne. Et il regardait toujours à ses pieds les maisons grises, celles surtout qui étaient le plus près de la base du clocher, attendant quelque intuition du lieu où il était né.

Nous n'avions plus qu'une demi-heure à passer à Saint-Pol avant de prendre la diligence du soir. Le lendemain matin, nous devions être de retour à Brest, où notre navire nous attendait pour nous emmener encore une fois très loin de la Bretagne.

Nous nous étions attablés à boire du cidre dans une auberge sur la place de l'église, et là encore nous interrogions l'hôtesse, qui était une très vieille femme.

Mais celle-ci s'émut tout à coup en entendant le nom d'Yves :

— Vous êtes le fils d'Yves Kermadec ! dit-elle. Oh! si j'ai connu vos parens, je crois bien ! Nous étions voisins dans ce temps-là, monsieur, et même quand vous êtes arrivé au monde, on est venu me chercher. Mais c'est que vous lui ressemblez, à votre père ! Aussi je vous regardais quand vous êtes entré. Vous n'êtes pas encore si beau que lui, dame! quoique vous soyez pourtant un bien bel homme.

Yves, à ce compliment, me jette un coup d'œil, avec une envie de rire, et puis la vieille femme, très bavarde, se met à lui raconter un tas de choses sur lesquelles un peu plus de vingt années ont passé et que lui écoute, recueilli et tout ému.

Ensuite elle appelle d'autres femmes qui étaient aussi des voisines, et tout ce monde raconte. — *Jésus ma Doué!* disent-elles, comment cela se peut-il qu'on ne vous ait pas répondu plus tôt. Tout le monde s'en souvient de vos parens, mon bon monsieur, mais les gens sont bêtes dans notre pays; et puis, quand on voit des étrangers comme ça, pas étonnant qu'on ne soit pas très causeur.

Le père d'Yves a laissé dans le pays le souvenir un peu légendaire d'une sorte de géant qui était d'une rare beauté, mais qui ne savait faire rien comme les autres.

— Quel dommage, monsieur, qu'un homme comme ça fût si souvent dérangé! Car il s'est ruiné au cabaret, votre pauvre père; pourtant il aimait beaucoup sa femme et ses enfans, il était très doux avec eux, et dans le pays tout le monde l'aimait, excepté M. le curé.

— Excepté M. le curé! me répéta tout bas Yves devenu sombre. Voyez-vous, c'est bien ce que je vous avais conté, au sujet de mon baptême.

— Un jour qu'il y avait une bataille, ici sur la place, en 1848, pour la révolution, votre père avait tenu tête tout seul aux gens du marché et sauvé la vie à M. le maire.

— Il avait un grand cheval, dit l'hôtesse, qui était si méchant

que personne n'osait l'approcher. Et on se garait, allez, quand il passait monté sur cette bête.

— Ah! dit Yves, frappé tout à coup comme d'une image qui lui serait revenue de très loin, je me souviens de ce cheval, et je me rappelle que mon père me prenait dans ses mains et m'asseyait dessus quand il était amarré à l'écurie. C'est la première fois que je me souviens de mon père, et que je revois un peu sa figure. Il devait être noir ce cheval, et il avait les pieds blancs.

— C'est cela, c'est cela, dit la vieille femme, noir avec les pieds blancs. C'était une bête terrible, et, *Jésus ma Doué!* quelle idée pour un marin d'avoir un cheval!

L'auberge est remplie de buveurs de cidre qui font un joyeux tapage de verres et de conversations bretonnes. On forme un peu cercle autour de nous.

L'hôtesse a quatre petites filles, toutes pareilles, qui sont jolies à ravir sous leurs coiffes blanches. On ne dirait pas des filles d'auberge : c'est le type accompli de la belle race bretonne du Nord, et puis elles ont l'expression tranquille et réfléchie de ces femmes d'autrefois, que les portraits anciens nous ont conservées. Elles aussi se tiennent près de nous, regardent et écoutent.

A notre tour, on nous interroge. Yves répond : — Ma mère habite toujours à Plouherzel avec mes deux sœurs. Mes deux frères, Gildas et Goulven, naviguent à la grande pêche sur des baleiniers américains. Moi seul je navigue depuis dix ans à l'état.

Il n'y a pas beaucoup de temps à perdre pour nous qui voulons aller voir avant de partir l'ancienne maison des Kermadec. Elle est là tout près, à toucher l'église; on nous l'indique de la porte, en nous recommandant de demander à entrer dans la chambre à gauche, au premier ; c'est celle où Yves est né.

A côté de la maison, il y a le grand parc abandonné de l'évêché de Léon, où, paraît-il, Yves, quand il était tout petit enfant, allait chaque jour se rouler dans l'herbe avec Goulven. Elle est très haute aujourd'hui, cette herbe de mai, remplie de marguerites et de silènes. Dans ce parc, les rosiers, les lilas poussent maintenant au hasard, comme dans un bois.

Nous frappons à la porte de la maison que ces femmes nous ont indiquée, et ceux qui demeurent là s'étonnent un peu de ce que nous venons demander. Mais nous n'inspirons pas de méfiance, et on nous recommande seulement de ne pas faire de bruit en entrant dans cette chambre du premier, à cause d'une vieille grand'mère qui dort là et qui est sur le point de mourir. Et puis on nous laisse seuls, par discrétion.

Nous entrons sur la pointe du pied dans cette grande chambre,

qui est pauvre et presque vide. Les choses ont l'air de pressentir cette visiteuse sombre qui est attendue; on se demande même si elle n'est pas déjà arrivée, et les yeux se portent avec inquiétude vers un lit dont les rideaux sont fermés. Yves regarde partout, essayant de tendre son intelligence vers le passé, s'efforçant de se souvenir. Mais non, c'est fini, et là même il ne retrouve plus rien.

Nous redescendions pour nous en aller, quand tout à coup quelque chose lui revint comme une lueur lointaine.

— Ah! dit-il, à présent je crois que je reconnais cet escalier. Tenez, en bas, il doit y avoir une porte de ce côté-là pour entrer dans la cour, et un puits à gauche avec un grand arbre, et au fond, l'écurie où se tenait le cheval aux pieds blancs.

C'était comme si une éclaircie se fût faite tout à coup dans des nuages. Yves s'était arrêté sur ces marches et, les yeux graves, il regardait par cette trouée qui venait de s'ouvrir subitement sur le passé; il était très saisi de se sentir aux prises avec cette chose mystérieuse qui est le *souvenir*.

En bas, dans la cour, nous trouvâmes bien tout comme il l'avait annoncé, le puits à gauche, le grand arbre et l'écurie. Et Yves me dit avec une sorte d'émotion de frayeur, en se découvrant comme sur un tombeau :

— Maintenant je revois très bien la figure de mon père!

Il était grand temps de partir, et la diligence nous attendait.

Tout le temps que nous mîmes à traverser la lande couleur d'or, pendant le long crépuscule de mai, nos yeux se fixèrent sur le *clocher à jour* qui s'éloignait, qui se perdait là-bas au fond de l'obscurité limpide. Nous lui faisions nos adieux, car nous allions partir le lendemain pour des mers très lointaines, où il ne pourrait plus nous voir passer.

— Demain matin, disait Yves, il faudra que vous me permettiez d'entrer de bonne heure dans votre chambre, à bord, pour écrire sur votre bureau. Je voudrais raconter tout cela à ma mère avant de partir de France. Et, tenez, je suis sûr que les larmes lui viendront dans les yeux quand on lui lira ma lettre.

XI.

Juin 1875.

... C'était par le vingtième parallèle de latitude, dans la région des alizés, un matin vers six heures; sur le pont d'un navire qui était là tout seul au milieu du bleu immense, un groupe de jeunes hommes se tenait, le torse nu, au soleil levant.

C'était la bande d'Yves, les gabiers de misaine et ceux du beaupré.

Ayant tous attaché sur leurs épaules leur mouchoir, qu'ils venaient de laver, ils restaient gravement le dos au soleil pour le faire sécher. Leur figure brune, leur rire, avaient encore une grâce jeune d'enfant; leur dandinement, la façon souple et moelleuse dont ils posaient leurs pieds nus, avaient quelque chose du chat.

Et tous les matins, à cette même heure, à ce même soleil, dans ce même costume, ce groupe se tenait sur ces mêmes planches qui les promenaient, insoucians, au milieu des infinis de la mer.

Ce matin-là, ils discutaient sur la lune, sur son visage humain, qui leur était resté de la nuit comme une obsédante image blême gravée dans leur mémoire. Pendant tout leur quart, ils l'avaient vue là-haut, suspendue toute seule, toute ronde, au milieu de l'immense vide bleuâtre; même ils avaient été obligés de se cacher le front (pendant leur sommeil, le ventre en l'air à la belle étoile) à cause des maladies et maléfices qu'elle jette sur les yeux des matelots lorsque ceux-ci s'endorment sous son regard.

Ils étaient là quelques-uns qui conservaient toujours et quand même un grand air de noblesse, je ne sais quoi de superbe dans l'expression et la tournure, et le contraste était singulier entre leur aspect et les choses naïves qu'ils faisaient.

Il y avait Jean Barrada, le sceptique de cette compagnie, qui lançait de temps à autre dans la discussion l'éclat mordant de son rire, montrant ses dents blanches toujours et renversant sa belle tête en arrière. Il y avait Clet Kerzulec, un Breton de l'île d'Ouessant, qui se préoccupait surtout de ces traits humains estompés sur ce disque pâle. Et puis le grand Barazère, qui jouait le sérieux et l'érudit, leur assurant que c'était un monde beaucoup plus grand que le nôtre et dans lequel vivaient des peuples étranges.

Eux secouaient la tête, incrédules, et Yves disait, très songeur :

— Tout ça, c'est des choses,.. c'est des choses, vois-tu, Barazère, dans lesquelles je crois que tu ne te connais pas beaucoup.

Et puis il ajoutait, d'un air qui tranchait la discussion, que d'ailleurs il allait venir me trouver et se faire bien expliquer ce que c'était que la lune. Après il reviendrait le leur apprendre à tous.

Nul doute, en effet, que je ne fusse très au courant des choses de la lune comme de tout le reste. D'abord on m'avait souvent vu occupé à la regarder marcher à travers un instrument de cuivre en compagnie d'un timonier qui me comptait tout haut, d'une voix monotone d'horloge, les minutes et les secondes tranquilles de la nuit.

Cependant les petits mouchoirs séchaient sur les dos nus des jeunes hommes, et le soleil montait dans le grand ciel bleu.

Il y en avait, de ces petits mouchoirs, qui étaient tout uniment

blancs; d'autres qui avaient des dessins de plusieurs couleurs, et même qui portaient de beaux navires imprimés au milieu dans des cadres rouges.

Moi, qui étais de quart, je commandais : « A larguer le ris de chasse! » Et le maître d'équipage fit irruption au milieu des causeurs en sifflant dans son sifflet d'argent. Alors brusquement, en un clin d'œil, comme une bande de chats sur lesquels on a lancé un dogue, ils se dispersèrent tous en courant dans la mâture.

Yves habitait là-haut, dans sa hune. En regardant en l'air, on était sûr de voir sa silhouette large et svelte sur le ciel; mais on le rencontrait rarement en bas.

C'est moi qui montais de temps en temps lui faire visite, bien que mon service ne m'y obligeât plus depuis que j'avais franchi le grade de midship, mais j'aimais assez ce domaine d'Yves, où on était éventé par un air encore plus pur.

Dans cette hune, il avait ses petites affaires, un jeu de cartes dans une boîte, du fil et des aiguilles pour coudre, des bananes volées, des salades prises la nuit dans les réserves du commandant, tout ce qu'il pouvait ramasser de frais et de vert dans ses maraudes nocturnes (les matelots sont friands de ces choses rares qui guérissent les gencives fatiguées par le sel). Et puis il avait *sa perruche* attachée par une patte et fermant sous le soleil ses yeux clignotans.

Sa perruche était un hibou à grosse tête, tombé un jour à bord à la suite d'un grand vent.

Il y a de bizarres destinées sur la terre, ainsi celle de ce hibou faisant le tour du monde en haut d'un mât. Quel sort inattendu!

Il connaissait son maître et le saluait par de petits battemens d'ailes joyeux. Yves lui faisait régulièrement manger sa propre ration de viande, ce qui pourtant ne l'empêchait pas d'élargir.

Cela l'amusait beaucoup, en le regardant de tout près, de tout près, dans les yeux, de le voir se retirer, se cambrer d'un air de dignité offensée, en dodelinant de la tête avec un tic d'ours. Alors il était pris de fou rire, et il lui disait, avec son accent breton :

— Oh! mais comme tu as l'air bête, ma pauvre perruche!

De là-haut, on dominait comme de très loin le pont de la *Sibylle*, une *Sibylle* aplatie, fuyante, très drôle à regarder de ce domaine d'Yves, ayant l'air d'une espèce de long poisson de bois, dont la couleur de sapin neuf tranchait sur les bleus profonds, infinis de la mer.

Et dans tous ces bleus transparens, au milieu du sillage, derrière, une petite chose grise, ayant la même forme longue que le navire et le suivant toujours entre deux eaux : le requin. Il y a toujours un requin qui suit, rarement deux; seulement, quand on l'a

pêché, il en vient un autre. Il suit pendant des nuits et des jours, il suit sans se lasser pour manger tout ce qui tombe : débris quelconques, hommes vivans ou hommes morts.

De temps en temps, il y avait de toutes petites hirondelles qui venaient aussi nous faire cortège pour s'amuser, par caprice, picorant les miettes de biscuit que nous semions derrière nous dans ce désert d'eau, et puis disparaissant au loin en décrivant des courbes joyeuses. Petites bêtes d'une espèce rare, de couleur rousse à queue blanche, qui vivent on ne sait comment, perdues au milieu des grandes eaux, toujours au plus large des mers.

Yves, qui en voulait une, leur tendait des pièges; mais elles, très fines, ne venaient pas s'y prendre.

Nous approchions de l'équateur, et le souffle régulier de l'alizé commençait à mourir. C'étaient maintenant des brises folles qui changeaient, et puis des instans de calme où tout s'immobilisait dans une sorte d'immense resplendissement bleu, et alors on voyait les vergues, les hunes, les grandes voiles blanches dessiner dans l'eau des commencemens d'images renversées qui ondulaient.

La *Sibylle* ne marchait plus, elle était lente et paresseuse, elle avait les mouvemens de quelqu'un qui s'endort. Dans la grande chaleur humide, que les nuits mêmes ne diminuaient plus, les choses comme les hommes se sentaient pris de sommeil. Peu à peu, il se faisait dans l'air des tranquillités étranges. Et maintenant des nuées lourdes, obscures, se traînaient sur la mer chaude comme de grands rideaux noirs. L'équateur était tout près.

Quelquefois des troupes d'hirondelles, de grande taille celles-ci et d'allures bizarres, surgissaient tout à coup de la mer, prenaient un vol effaré avec de longues ailes pointues d'un bleu luisant, et puis retombaient, et on ne les voyait plus; c'étaient des bancs de poissons volans qui s'étaient heurtés à nous et que nous avions réveillés.

Les voiles, les cordages pendaient inertes, comme choses mortes; nous flottions sans vie comme une épave.

En haut, dans le domaine d'Yves, on sentait encore des mouvemens lents qui n'étaient plus perceptibles en bas. Dans cet air immobile et saturé de rayons, la hune continuait de se balancer avec une régularité tranquille qui portait à dormir. C'étaient de longues oscillations molles qu'accompagnaient toujours les mêmes frôlemens des voiles pendantes, les mêmes crissemens des bois secs.

Il faisait chaud, chaud, et la lumière avait une splendeur surprenante, et la mer morne était d'un bleu laiteux, d'une couleur de turquoise fondue.

Mais quand les grosses nuées étranges, qui voyageaient tout bas

à toucher les eaux, passaient sur nous, elles nous apportaient la nuit et nous inondaient d'une pluie de déluge.

Maintenant nous étions tout à fait sous l'équateur, et il semblait qu'il n'y eût plus un souffle dans l'air pour nous en faire partir.

Cela durait des heures, quelquefois tout un jour, ces obscurités et ces pluies lourdes. Alors Yves et ses amis prenaient une tenue qu'ils appelaient *tenue de sauvage*, et puis s'asseyaient insoucians sous l'ondée chaude, et laissaient pleuvoir.

Cela finissait toujours tout d'un coup; on voyait le rideau noir s'éloigner lentement, continuer sa marche traînante sur la mer couleur de turquoise, et la lumière splendide reparaissait plus étonnante après ces ténèbres, et le grand soleil équatorial buvait très vite toute cette eau tombée sur nous; les voiles, les bois du navire, les tentes retrouvaient leur blancheur sous ce soleil; toute la *Sibylle* reprenait sa couleur claire de chose sèche au milieu de la grande monotonie bleue qui s'étendait alentour.

De la hune où Yves habitait, en regardant en bas, on voyait que ce monde bleu était sans limite; c'étaient des profondeurs limpides qui ne finissaient plus; on sentait combien c'était loin, cet horizon, cette dernière ligne des eaux, bien que ce fût toujours la même chose que de près, toujours la même netteté, toujours la même couleur, toujours le même poli de miroir. Et on avait conscience alors de la *courbure* de la terre, qui seule empêchait de voir au-delà.

Aux heures où se couchait le soleil, il y avait en l'air des espèces de voûtes suspendues, des voûtes formées par des successions de tout petits nuages d'or; leurs perspectives fuyantes s'en allaient, s'en allaient en diminuant se perdre dans les lointains du vide; on les suivait jusqu'au vertige; c'étaient comme des nefs de temples apocalyptiques n'ayant pas de fin. Et tout était si pur qu'il fallait l'horizon de la mer pour arrêter la vue de ces profondeurs du ciel; les derniers petits nuages d'or venaient *tangenter* la ligne des eaux et semblaient, dans l'éloignement, aussi minces que des hachures.

Ou bien quelquefois c'étaient simplement de longues bandes qui traversaient l'air, or sur or : les nuages d'un or clair et comme incandescent, sur un fond byzantin d'or mat et terni. La mer prenait là-dessous une certaine nuance bleu paon avec des reflets de métal chaud. Ensuite tout cela s'éteignait très vite dans des limpidités profondes, dans des couleurs d'ombre auxquelles on ne savait plus donner de nom.

Et les nuits qui venaient après, les nuits même étaient lumineuses. Quand tout s'était endormi dans des immobilités lourdes, dans des silences morts, les étoiles apparaissaient en haut plus éclatantes que dans aucune autre région du monde.

Et la mer aussi éclairait par en dessous. Il y avait une sorte d'immense lueur diffuse dans les eaux. Les mouvemens les plus légers, le navire dans sa marche lente, le requin en se retournant derrière, dégageaient dans les remous tièdes des clartés couleur de ver-luisant. Et puis, sur le grand miroir phosphorescent de la mer, il y avait des milliers de flammes folles; c'étaient comme des petites lampes qui s'allumaient d'elles-mêmes partout, mystérieuses, brûlaient quelques secondes et puis mouraient. Ces nuits étaient pâmées de chaleur, pleines de phosphore, et toute cette immensité éteinte couvait de la lumière, et toutes ces eaux enfermaient de la vie latente à l'état rudimentaire, comme jadis les eaux mornes du monde primitif.

XII.

Il y avait quelques jours que nous avions quitté ces tranquillités de l'équateur, et nous filions doucement vers le sud, poussés par l'alizé austral. Un matin, Yves entra très affairé dans ma chambre pour préparer des lignes à prendre les oiseaux. « On avait vu, disait-il, les premiers *damiers* derrière. »

Ces damiers sont des oiseaux du large, proches parens des goëlands, et les plus jolis de toute cette famille de la mer : d'un blanc de neige, les plumes douces et soyeuses, avec un damier noir finement dessiné sur les ailes.

Les premiers damiers! c'est déjà un grand éloignement qu'indique leur seule présence, signe qu'on a laissé bien loin derrière soi notre hémisphère boréal et qu'on arrive aux régions froides qui sont sur l'autre versant du monde, là-bas vers le sud.

Ils étaient en avance pourtant, ces damiers-là, car nous naviguions encore dans la zone bleue des alizés. Et c'était tous les jours, tous les jours, toutes les nuits, le même souffle régulier, tiède, exquis à respirer; et la même mer transparente, et les mêmes petits nuages blancs, moutonnés, passant tranquillement sur le ciel profond; et les mêmes bandes de poissons volans s'enlevant comme des fous avec leurs longues ailes humides et brillant au soleil comme des oiseaux d'acier bleui.

Il y en avait des quantités, de ces poissons volans, et quand il s'en trouvait d'assez étourdis pour s'abattre à bord, vite les gabiers leur coupaient les ailes et les mangeaient.

L'heure qu'Yves affectionnait pour descendre de sa hune et venir rendre visite à ma chambre, c'était le soir, au moment surtout où les appels et le branle-bas venaient de finir. Il arrivait tout doucement, sans faire avec ses pieds nus plus de bruit qu'un chat. Il buvait à même un peu d'eau douce dans une gargoulette à rafral-

chir qui était pendue à mon sabord, et puis il mettait en ordre diverses choses qui m'appartenaient ou bien lisait quelque roman. Il y en avait un surtout de George Sand qui le passionnait : *le Marquis de Villemer*. A première lecture, je l'avais surpris près de pleurer, vers la fin.

Yves savait coudre très habilement, comme tous les bons matelots, et c'était drôle de le voir se livrer à ce travail, étant donnés son aspect et sa tournure. Dans ses visites du soir, il lui arrivait de passer en revue mes vêtemens de bord et d'y faire des réparations qu'il jugeait mon domestique incapable d'exécuter comme il convenait.

XIII.

Nous marchions toujours, toujours avec toutes nos voiles, vers le sud.

Maintenant, c'étaient des nuées de damiers et d'autres oiseaux de mer qui voyageaient derrière nous. Ils nous suivaient étonnés et confians, depuis le matin jusqu'à la nuit, criant, se démenant, volant par courbes folles, — comme pour nous souhaiter la bienvenue à nous, autre grand oiseau aux ailes de toile, qui entrions dans leur domaine lointain et infini, l'Océan austral.

Et leur troupe grossissait toujours à mesure que nous descendions. Avec les damiers, il y avait les pétrels gris perle, le bec et les pattes légèrement teintés de bleu et de rose; — et les malamochs tout noirs; — et les gros albatros lourds, d'une teinte sale, avec leur air bête de mouton, avec leurs ailes rigides et immenses fendant l'air, piaulant après nous. Même on en voyait un que les matelots se montraient : un *amiral*, oiseau d'une espèce rare et énorme, ayant sur ses longues pennes les *trois étoiles* dessinées en noir.

Le temps, changé, était devenu calme, brumeux, morne. L'alizé austral était mort à son tour, et la limpidité des tropiques était perdue. Une grande fraîcheur humide surprenait nos sens. On était en août, et c'était le froid de l'autre hémisphère qui commençait. Quand on regardait tout autour de soi l'horizon vide, il semblait que le nord, le côté du soleil et des pays vivans, fût encore bleu et clair; tandis que le sud, le côté du pôle et des déserts d'eau, était ténébreux...

Par ma grande protection, Yves avait obtenu, pour sa *perruche*, un compartiment réservé dans une des cages à poules du commandant, et il allait chaque soir la couvrir avec un vieux morceau de voile, pour qu'elle ne fût pas incommodée par l'air de la nuit.

Tous les jours les matelots pêchaient avec leurs lignes des damiers et des pétrels. On en voyait des rangées, écorchés comme des lapins, qui pendaient tout rouges dans les haubans de misaine, attendant leur tour pour être mangés. Au bout de deux ou trois jours, quand ils avaient rendu toute l'huile de leur corps, on les faisait cuire.

C'était le garde-manger des gabiers, ces haubans de misaine. A côté des damiers et des pétrels, on y voyait même des rats quelquefois, déshabillés aussi de leur peau et pendus par la queue.

Une nuit, on entendit tout à coup se lever une grande voix terrible, et tout le monde s'agiter et courir.

En même temps la *Sibylle* s'inclinait, s'inclinait toujours, toute frémissante, comme sous l'étreinte d'une ténébreuse puissance.

Alors ceux mêmes qui n'étaient pas de quart, ceux qui dormaient dans les faux-ponts, comprirent : c'était le commencement des grands vents et des grandes houles; nous venions d'entrer dans les mauvais parages du sud, au milieu desquels il allait falloir se débattre et marcher quand même.

Et plus nous avancions dans cet océan sombre, plus ce grand vent devenait froid, plus cette houle était énorme.

Les tombées des nuits se faisaient sinistres. C'étaient les parages du cap Horn : désolation sur les seules terres un peu voisines, désolation sur la mer, désert partout. A cette heure des crépuscules d'hiver où on sent plus particulièrement le besoin d'avoir un gîte, de rentrer près d'un feu, de s'abriter pour dormir, — nous n'avions rien, nous, — nous veillions, toujours sur le qui-vive, perdus au milieu de toutes ces choses mouvantes qui nous faisaient danser dans l'obscurité.

On essayait bien de se faire des illusions de *chez soi*, dans les petites cabines rudement secouées, où vacillaient les lampes suspendues. Mais non, rien de sûr, rien de stable : on était dans une toute petite chose fragile, égarée, loin de toute terre, au milieu du désert immense des eaux australes. Et au dehors on entendait toujours ces grands bruits de houle et cette grande voix lugubre du vent qui serrait le cœur.

Et Yves, lui, n'avait guère que son pauvre hamac balancé, où, une nuit sur deux, on lui laissait le loisir de dormir un peu chaudement.

XIV.

Ce fut un matin, à l'entrée de la mer des Célèbes, que mourut cette chouette qui était la *perruche* d'Yves, un matin de grand vent où on prenait le second ris aux huniers. Elle se laissa écraser, par insouciance, entre le mât et la vergue.

Yves, qui entendit son triste cri rauque, vola à son secours, mais trop tard. Il redescendit de la hune, rapportant dans sa main sa pauvre perruche morte, aplatie, n'ayant plus forme d'oiseau, un mélange de sang et de plumes grises, au-dessus duquel remuait encore une pauvre patte crispée.

Yves avait du chagrin, je le voyais bien dans ses yeux. Mais il se contenta de me la montrer sans rien dire, en mordant sa lèvre dédaigneuse. Puis il la lança à la mer, et le requin qui nous suivait la croqua comme une ablette.

XV.

En Bretagne, l'hiver de 1876, la *Sibylle* était rentrée à Brest depuis deux jours, — après avoir fini son tour complet par en-dessous, — et j'étais avec Yves, un soir de février, dans une diligence de campagne qui nous emportait vers Plouherzel.

C'était un recoin bien perdu que ce pays de sa mère. Cette voiture devait nous mener en quatre heures de Guingamp à Paimpol, où nous comptions passer la nuit; et de là il nous faudrait encore marcher longtemps à pied pour arriver au village.

Nous nous en allions, cahotés sur une mauvaise petite route, nous enfonçant de plus en plus dans le silence des campagnes tristes. La nuit d'hiver tombait sur nous lentement et une pluie très fine embrouillait les choses dans des buées grises. Les arbres passaient, passaient, montrant l'un après l'autre leur silhouette morte. De loin en loin, les villages passaient aussi; — villages bretons, chaumières noires aux toits de paille moussue, vieilles églises à mince flèche de granit; — gîtes isolés, mélancoliques, qui se perdaient vite derrière nous dans la nuit.

— Voyez-vous, disait Yves, j'ai fait cette route aussi la nuit, il y a onze ans, — moi j'en avais quatorze et je pleurais bien. — C'était la fois où j'ai quitté ma mère pour m'en aller tout seul m'engager mousse à Brest...

J'accompagnais Yves un peu par désœuvrement, dans ce voyage à Plouherzel. La permission qu'on m'avait donnée était courte, et le temps me manquait cette fois pour aller voir ma mère; alors j'allais voir la sienne, et faire connaissance avec son village qu'il aimait.

Et à présent, je regrettais de m'être mis en route. Yves, tout absorbé dans sa joie de revenir, me parlait bien toujours, par déférence, mais son esprit n'était plus avec moi. Je me sentais un étranger dans ce coin de monde où nous allions arriver, et toute cette Bretagne que je n'aimais pas encore, m'oppressait de sa tristesse...

Paimpol. — Nous roulons sur des pavés, entre de vieilles maisons noires, et la diligence s'arrête. Des gens sont là, qui attendent avec des lanternes. Les mots bretons s'entre-croisent avec les mots français.

— Y a-t-il des voyageurs pour l'hôtel Le Pendreff? demanda une voix de petit garçon.

L'hôtel Le Pendreff, — j'en ai maintenant souvenance, — c'était, il y a neuf ans, pendant ma première année de marine; je m'y étais reposé une heure, un jour de juin, mon navire étant venu par hasard mouiller dans une baie des environs. Oui, je me rappelle: une ancienne maison seigneuriale, à tourelle et à pignon, et deux dames Le Pendreff toutes pareilles, en grand bonnet blanc, faisant vignette d'autrefois. Nous descendrons à l'hôtel Le Pendreff.

Rien de changé dans la maison. — Seulement une des dames Le Pendreff est morte. — Celle qui reste était déjà si vieille il y a neuf ans, qu'elle n'a pu guère vieillir encore. Son type, son bonnet, l'honnêteté placide de sa personne, tout cela est du vieux temps.

Il fait bon souper devant le grand feu qui flambe; et la gaîté nous est revenue.

Après, dame Le Pendreff, munie d'un chandelier de cuivre, nous précède dans l'escalier de granit et nous introduit dans une chambre immense, où deux lits d'une forme très antique sont dressés sous des rideaux blancs.

Yves, cependant, se déshabille avec lenteur, sans conviction aucune.

— Ah! dit-il tout à coup, remettant son col bleu, — tenez, je m'en vais! — D'abord, vous comprenez, je ne pourrais pas dormir. Tant pis! j'arriverai bien tard, je les réveillerai là-bas passé minuit, ça leur fera un peu peur, — comme l'année où je suis revenu de la guerre. Mais j'ai trop envie de les voir, il faut que je m'en aille...

Moi aussi, j'aurais fait comme lui.

Paimpol dort quand nous sortons par un pâle clair de lune. Je l'accompagne un bout de chemin, pour raccourcir ma soirée. Nous voici dans les champs.

Yves marche vite, très agité, et repasse dans sa tête les souvenirs de ses autres retours :

— Oui, dit-il, après la guerre, je suis venu comme ça, vers deux heures du matin, les réveiller. J'avais fait la route à pied depuis Saint-Brieuc; je m'en retournais, bien fatigué, du siège de Paris. Vous pensez, j'étais tout jeune alors, je venais de passer matelot.

Et tenez, j'avais eu bien peur, cette nuit-là : contre la croix de Kergrist, que nous allons voir tout à l'heure au tournant de cette route, j'avais trouvé un vieux petit homme très laid qui me regardait en tenant les bras en l'air et qui ne bougeait pas. Et je suis sûr

que c'était un mort, car il a disparu tout d'un coup en remuant son doigt comme pour me faire signe de venir.

Justement nous arrivions à cette croix de Kergrist. Nous la voyions surgir devant nous comme quelqu'un qui se lève dans l'obscurité. — Mais il n'y avait personne de blotti contre son pied.

Ce fut là que je dis adieu à Yves et que je rebroussai chemin, moi qui n'allais pas jusqu'à Plouherzel. Quand nous eûmes chacun perdu le bruit de nos pas dans le silence de cette nuit d'hiver, le vieux petit homme mort nous revint en tête, et nous nous mîmes à regarder malgré nous dans les taillis noirs.

XVI.

Le lendemain matin, j'ouvris les yeux dans la chambre immense de dame Le Pendreff. Le soleil breton filtrait discrètement par les fenêtres. Il devait faire très beau.

Après ces quelques minutes qui sont toujours employées par moi à me demander dans quel coin du monde je m'éveille, je retrouvai l'image d'Yves et j'entendis dehors le piétinement d'une foule en sabots. Il y avait grande foire à Paimpol ce jour-là, et je fis une toilette de frère de la côte pour ne pas effaroucher tous les amis nouveaux auxquels j'allais être présenté comme un marin du Midi. C'était entendu avec Yves, cette mise en scène et cette histoire.

Je descendis sur le perron de l'hôtel, où le soleil donnait. La place était pleine de monde : des marins, des paysans, des pêcheurs. Yves était là, lui aussi; revenu au petit jour pour cette foire avec tous ses parens de Plouherzel, il m'attendait en bas pour me conduire à sa mère.

Une très vieille femme, se tenant droite et un peu fière dans son costume de paysanne, c'était la mère d'Yves. Elle avait un peu ses yeux, mais son regard était dur. Je m'étonnai aussi de la trouver si âgée : elle semblait plus que septuagénaire. Il est vrai, à la campagne on vieillit plus vite, surtout quand la fatigue s'en est mêlée, avec des chagrins.

Elle n'entendait pas un seul mot de *galleuc* (de français) et me regardait à peine.

Mais il y avait un très grand nombre de cousins et d'amis qui tous avaient l'accueil avenant et l'air de belle humeur. Ils étaient venus de loin de leurs petites chaumières moussues, éparpillées dans la campagne sauvage, pour assister à cette grande fête de la ville. Et avec ceux-là il fallait boire : du cidre, du vin; c'était à n'en plus finir.

Le bruit allait croissant, et des marchands de complaintes à la voix rauque chantaient en breton, sous des parapluies rouges, des choses à faire peur.

Arriva un personnage duquel Yves m'avait entretenu souvent, son ami d'enfance, Jean ; un voisin de chaumière, qu'il avait ensuite retrouvé au service, matelot comme lui. C'était un garçon de notre âge, avec une jolie figure ouverte et intelligente. Il embrassa Yves tendrement, et nous présenta Jeannie, qui, depuis quinze jours, était sa femme.

Yves comblait sa vieille mère d'attentions et de caresses ; ils se racontaient beaucoup de choses en breton et parlaient tous les deux à la fois. Lui, s'en excusait bien un peu, mais cela faisait du bien de les voir et de les entendre. Elle n'avait plus du tout l'air dur, quand elle le regardait...

Les bonnes gens de la campagne ont toujours des affaires à n'en plus finir chez le notaire ; je les laissai tous se rendant chez celui de Paimpol pour un très long partage.

D'ailleurs j'avais décidé de ne m'établir chez eux que demain, pour ne pas les gêner pendant cette première journée, et je m'en allai seul, me promener très loin.

XVII.

Je marchais depuis une heure. — Au hasard, j'avais pris le même chemin qu'hier avec Yves, — et j'étais repassé devant cette croix de Kergrist.

Maintenant Paimpol et la mer, et les îles, et les caps boisés de sapins sombres, tout cela venait de disparaître derrière un repli du terrain ; une campagne plus triste s'étendait devant moi.

Cette journée de février était calme, très morne ; l'air était presque doux, et le ciel restait bleu par places, un peu voilé seulement, comme toujours est le ciel breton.

Je m'en allais par des sentiers humides, bordés, suivant le vieil usage, de hauts talus en terre qui muraient tristement la vue. L'herbe rase, les mousses mouillées, les branches nues, sentaient l'hiver. A tous les coins de ces chemins, de vieux calvaires étendaient leurs bras gris ; ils portaient des sculptures naïves, retouchées bizarrement par les siècles : les instrumens de la passion, ou bien des images grimaçantes du Christ.

De loin en loin on voyait les chaumières à toit de paille, toutes verdies de mousse, à demi enfouies dans la terre et les branchages morts. Les arbres étaient rabougris, dépouillés par l'hiver, tourmentés par le vent du large. Personne nulle part, et tout cela était silencieux.

Une chapelle de granit gris, avec un enclos de hêtres et des tombes... Ah ! oui, je la reconnaissais ne l'ayant jamais vue : la chapelle de Plouherzel ! Yves m'en avait souvent parlé à bord pen-

dant les nuits de quart, pendant les nuits limpides de là-bas où on rêvait du pays : — « Quand on est rendu à la chapelle, disait-il, c'est tout près; on n'a plus qu'à tourner dans le sentier à gauche, deux cents pas, et on est chez nous. »

Je tournai à gauche, et au bord du sentier j'aperçus la chaumière.

Elle était isolée et toute basse sous de vieux hêtres.

Elle regardait un grand paysage triste dont les lointains s'estompaient dans des gris noirs. C'étaient des plaines, des plaines monotones avec des fantômes d'arbres; un lac d'eau marine à l'heure de la basse mer, un lac vide creusé dans des assises de granit, prairie profonde d'algues et de varechs, avec une île au milieu.

L'île, étrange, en granit tout d'une pièce, polie comme un dos, ayant forme d'une grande bête assise. On cherchait des yeux la mer, la vraie, qui devait revenir pourtant à ces réservoirs abandonnés, et on ne la découvrait nulle part. Une brume froide et sombre montait à l'horizon, et le soleil d'hiver commençait à descendre, à s'éteindre.

Pauvre Yves! une chaumière isolée au bord du chemin, c'est la sienne; une pauvre petite chaumière bretonne, au détour d'un sentier perdu, bien basse, sous un ciel obscur, à moitié dans la terre, avec de vieux petits murs de granit où poussent les pariétaires et la mousse.

Là sont tous ses souvenirs d'enfance, à lui; là était son berceau de petit sauvage, là était son nid; foyer chéri habité par sa mère, foyer auquel, dans les pays lointains, dans les grandes villes d'Amérique ou d'Asie, son imagination toujours le ramenait. Il y songeait avec amour à ce petit coin de monde, pendant les belles nuits calmes de la mer et pendant les nuits troublées, brutalement joyeuses, de sa vie d'aventures. Une pauvre chaumière isolée, au détour d'un chemin, et c'est tout.

Dans ses rêves de marin, c'était là ce qu'il revoyait : sous le ciel pluvieux, au milieu de la campagne morne du pays de Goëlo, ces vieux petits murs humides, tout verdis de pariétaires; et les chaumières voisines où des bonnes vieilles en coiffe le gâtaient au temps de son enfance; et puis, au coin des chemins, les calvaires de granit, mangés par les siècles...

Mon Dieu! que ce pays est sombre et me serre le cœur!

Je frappai à cette porte, et une jeune fille qui ressemblait à Yves parut sur le seuil.

Je lui demandai si c'était bien la maison des Kermadec.

— Oui, dit-elle, un peu étonnée et craintive. Et puis, tout à coup :

— C'est vous, monsieur, qui êtes l'ami de mon frère et qui êtes arrivé de Brest hier au soir avec lui? — Seulement elle s'inquiétait de me voir venir seul.

J'entrai. Je vis les bahuts, les lits bretons, les vieilles assiettes rangées au vaisselier. Tout cela avait la mine propre et honnête, mais la chaumière était bien petite et bien modeste.

— Tous nos parens sont riches, m'avait souvent dit Yves ; il n'y a que nous autres qui sommes pauvres.

On me montra un de ces lits en forme d'armoire, à deux places, qui avait été préparé pour Yves et pour moi. Je devais habiter l'étagère supérieure, qui était garnie de gros draps de toile roussè bien propres et bien raides.

— Restez donc, monsieur ; ils vont bientôt revenir de la ville.

Mais non, je remerciai pour ce premier jour et je m'en allai.

A mi-chemin de Paimpol, nuit tombante, j'aperçus de loin un grand col bleu, dans une carriole qui s'en revenait bon train vers Plouherzel : la petite voiture de l'ami Jean ramenant Yves et sa mère. Je n'eus que le temps de me jeter derrière les buissons ; s'ils m'avaient reconnu, il n'y aurait plus eu moyen de les quitter, bien certainement.

Il faisait tout à fait nuit quand j'arrivai à Paimpol, et les petites lanternes des rues étaient allumées. J'essayai de me mêler à cette foule qui s'agitait sur la place : c'étaient de ces marins qu'on appelle là des *Islandais,* qui s'exilent tous les étés, six mois durant, pour aller faire la grande pêche dangereuse dans les mers froides.

Aucun de ces hommes n'était seul. Ils circulaient en chantant par les rues avec des jeunes femmes au bras, des sœurs, des fiancées, des maîtresses. Et ces images de joie et de vie me donnaient le sentiment de mon isolement profond. Je marchais seul, moi, triste et inconnu d'eux tous, sous mon costume d'emprunt pareil au leur. On me dévisageait. Qui est celui-là ? Un marin d'ailleurs, à la recherche d'un navire ? Nous ne l'avons jamais vu parmi nous.

Je me sentais froid au cœur, et brusquement je repris le chemin de Plouherzel. Après tout, je ne les gênerais peut-être pas beaucoup, mes amis simples de là-bas, en allant un peu me réchauffer près d'eux.

J'avais oublié de dîner et je marchais d'un pas rapide, craignant d'arriver bien tard, de trouver là-bas la chaumière fermée et mes amis couchés.

XVIII.

Au bout d'une heure, j'étais au milieu de la campagne absolument égaré. Autour de moi rien que l'obscurité, le silence des nuits d'hiver. J'errais dans des sentiers détrempés ; personne à qui demander ma route, aucun hameau, aucune lumière. Toujours des silhouettes noires d'arbres. Et puis, de loin en loin, des cal-

vaires ; il y en avait de très grands que je n'avais jamais rencontrés dans ma promenade du jour.

Je rebroussai chemin en courant. Je courus longtemps dans toutes les directions. Une pluie glaciale commençait à tomber, chassée par le vent qui se levait. Cela m'était égal d'être égaré, seulement j'avais besoin de voir quelqu'un d'ami et je me pressais pour essayer de retrouver Yves.

Il devait être fort tard quand je reconnus devant moi la chapelle de Plouherzel et le lac d'eau marine, où tombait une lueur de lune, et la masse noire de l'île de granit sur l'eau pâle, le dos de la grande bête couchée.

Près de la chapelle j'entendis des voix. Dans le noir, deux hommes dont l'un athlétique, se tenaient par la main et se parlaient fort tendrement, à la manière des gens un peu gris, Yves et Jean, et je courus à eux.

Un grand étonnement et une joie de me voir. Et puis Jean nous prenant chacun par un bras, nous entraîna tous deux chez lui.

La chaumière de Jean, isolée aussi, était dans le voisinage de celle d'Yves, mais bien plus grande et plus cossue.

On voyait tout de suite qu'on entrait chez des gens riches : les bahuts et les lits avaient des fermoirs d'acier découpé qui reluisaient comme des armures. Tout au fond était dressée une cheminée monumentale, où flambait le tronc d'un chêne.

Deux femmes étaient assises devant ce feu, Jeannie, la jeune épouse, et puis la vieille mère en haute coiffure, filant à son rouet.

C'était une jolie vieille à peindre, la mère de Jean. Elle avait aussi un peu élevé Yves, qu'elle appelait en breton son autre enfant et qu'elle embrassa sur les deux joues bien fort.

Les femmes, depuis une heure, étaient inquiètes et veillaient pour les attendre. Elles les reçurent avec indulgence, bien qu'ils fussent gris (c'est l'usage entre amis du service qui se retrouvent), les grondèrent un peu, puis se mirent en devoir de nous faire à tous trois des crêpes et de la soupe.

Un mauvais vent qui venait de se lever de la mer gémissait dehors, dans le noir de la campagne déserte. De temps en temps, il descendait par la cheminée, chassant en avant la flamme claire ; alors de petits flocons de cendre très légers se mettaient à danser en rond devant l'âtre, bien bas, en rasant le sol, comme ces mauvaises âmes de nains qui virent toute la nuit autour des Grandes-Pierres.

Nous étions bien devant cette flamme qui séchait nos vêtemens trempés de pluie, et nous attendions avec impatience la bonne soupe chaude qu'on allait nous servir.

XIX.

Ces crêpes qu'on nous faisait ressemblaient à la lune, tant elles étaient larges; on nous les passait à mesure toutes brûlantes, au bout d'une longue palette de frêne taillée en forme d'aviron de chaloupe.

Yves en laissa choir une sur une grosse poule qu'on n'avait pas vue par terre et qui se sauva dans un recoin sombre, en secouant ce manteau d'un air revêche et offensé. J'avais bonne envie de rire et Jeannie aussi, mais nous n'osions pas, sachant bien tous deux que c'était un signe de malheur.

— Encore la grosse noire! dit la vieille mère, lâchant son rouet et regardant Yves d'un air consterné. Jeannie, ma fille, rappelez-vous de l'envoyer demain matin vendre au marché; c'est toujours la même qui rôde à l'heure où toutes les autres poules sont couchées; elle finirait par nous attirer du mal.

Nous coupions nos crêpes en petits morceaux pour les mettre dans nos écuelles de soupe, et puis nous les mangions, bien trempées, avec nos cuillères de bois. Et Jeannie nous faisait boire tous trois dans une même grande moque qui était pleine d'un cidre très bon.

Après, quand nous eûmes bien mangé et bien bu, Jean commença d'une jolie voix haute une chanson de bord que connaissent tous les matelots bretons. Yves et moi nous chantions les basses, et la vieille mère marquait la mesure avec sa tête et la pédale de son rouet. On n'entendait plus les refrains tristes que le vent chantait tout seul dehors:

La chanson disait:

Nous étions trois marins de Groix,
Nous étions trois marins de Groix,
Embarqués sur le *Saint-François*.
Il vente!..
C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Pauvre homme, 'l a tombé à la mer,
Pauvre homme, 'l a tombé à la mer,
Les autres étaient bien dans la peine.
Il vente!..
C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Les autres étaient bien dans la peine,
Les autres étaient bien dans la peine.
Ils ont hissé l' pavillon *guen* (pavillon blanc).
Il vente!..
C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Ils ont hissé l' pavillon guen,
Ils ont hissé l' pavillon guen,
Ils n'ont trouvé que son chapeau.
Il vente!..
C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Ils n'ont trouvé que son chapeau,
Ils n'ont trouvé que son chapeau,
Son garde-pipe et son couteau.
Il vente!..
C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

La maman qui s'en est allée,
La maman qui s'en est allée
Prier la grande sainte Anne d'Auray.
Il vente!..
C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Bonne sainte Anne, rendez-moi mon fils,
Bonne sainte Anne, rendez-moi mon fils.
La bonne sainte Anne, elle lui a dit...
Il vente!..
C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

La bonne sainte Anne, elle lui a dit,
La bonne sainte Anne, elle lui a dit :
Tu le retrouv'ras en paradis!
Il vente!..
C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Dans son village s'en est retournée,
Dans son village s'en est retournée.
L'endemain, pauv' femme, elle est trépassée.
Il vente!..
C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

XX.

Quand il fallut partir, il se trouva qu'Yves était beaucoup plus gris qu'on n'aurait pu le croire. Dehors, il enfonçait jusqu'au genou dans les flaques d'eau et marchait tout de travers. Pour le ramener, je passai mon bras droit autour de sa taille, son bras gauche à lui par-dessus mes épaules le portant presque. Nous ne voyions plus rien que le noir intense de la nuit ; un grand vent nous fouettait la poitrine et, dans ces sentiers, Yves ne se reconnaissait plus.

On était inquiet dans sa chaumière, et on veillait pour l'attendre. Sa mère le gronda, de son air dur, en prenant une grosse voix, comme on fait pour gronder les petits enfans, et lui s'en alla tout penaud s'asseoir dans un coin.

Tout de même on nous obligea de souper une seconde fois ; c'est la coutume. Une omelette, encore des crêpes, et des tartines de pain bis avec du beurre. Ensuite, on procéda au coucher de la famille (les hommes d'abord, puis on éteint la lumière, et les femmes se couchent après). Il y avait sous nos matelas de hautes litières faites d'un amas de branches de chêne et de hêtre ; cela s'affaissait avec un bruit de feuilles sèches, et on se sentait descendre, enfoncer dans un creux qui vous tenait très chaud.

— *Hou ! houououu !* — *Hou houououu !* faisait le vent dehors, d'une voix de hulotte avec des airs de se fâcher, de s'indigner, et puis de se plaindre et de mourir.

Quand la chandelle fut éteinte et que la chaumière fut noire, on entendit une voix douce de petite fille commencer une prière en breton (c'était une toute petite de quatre ans qu'on avait recueillie, un enfant que Gildas avait fait à une fille de Plouherzel, lors de son dernier passage au pays).

Une très longue prière, coupée de répons graves de vieille femme; tous les saints de la Bretagne : saints Corentin et Allain, saints Thénénan et Thégounec, saints Tuginal et Tugdual, saints Clet et Gildas, furent invoqués, et puis le silence se fit.

Tout près de moi, la respiration à peine perceptible d'Yves, déjà endormi d'un sommeil profond. — Au pied de notre lit, les poules couchées, rêvant tout haut sur leur perchoir. Un grillon donnant de temps à autre, dans l'âtre encore chaud, une mystérieuse petite note de cristal. Et puis dehors, autour de la chaumière isolée, toujours ce vent : un gémissement immense courant sur tout le pays breton; une poussée incessante venue de la mer avec la nuit et mettant dans la campagne un monotone remuement noir, à l'heure des apparitions et des promenades de morts.

XXI.

— Bonjour, Yves!

— Bonjour, Pierre! — Et nous ouvrons à la lumière grise du matin les auvens de notre armoire.

Ce *bonjour, Pierre!* précédé d'un petit sourire d'intelligence, m'est dit avec hésitation, d'une voix intimidée; c'est *bonjour capitaine*, qu'Yves a l'habitude de dire, et il n'en revient pas de s'éveiller si près de moi, avec la consigne de m'appeler par mon nom. Pour en faire accroire aux gens de Plouherzel et garder la vraisemblance de mon costume d'emprunt, nous avions concerté cette intimité.

C'était fini du rayon de soleil d'hier et du grand vent de la nuit. Ce matin, il faisait un vrai temps de Bretagne, et tout ce pays était enveloppé d'une même immense nuée grise. Le jour était comme un crépuscule, et il semblait que cette lueur si blême n'eût pas la force d'entrer par les lucarnes des chaumières. On ne voyait plus rien des lointains, et une petite pluie lente était répandue dans l'air comme une fine poussière d'eau.

Nous avions à faire toute la tournée promise chez les oncles, les cousins, les amis d'enfance; et ces chaumières étaient fort disséminées dans la campagne, Plouherzel n'étant pas un village, mais seulement une région alentour d'une chapelle.

Les courses étaient longues, dans les sentiers humides, entre les talus couverts de mousse, sous la voûte des vieux hêtres morts et sous le voile du ciel gris.

Et toutes ces chaumières étaient pareilles, basses, enterrées, sombres; leurs toits de paille, leurs murs de granit brut, tout verdis par les cochléarias, les lichens, les fraîches mousses de l'hiver. Au dedans, noires, sauvages, avec des lits en forme d'armoire gardés par des images de saints ou des bonnes vierges en faïence.

Nous étions reçus à cœur ouvert partout, et toujours il fallait manger et boire. Il y avait de longues conversations en breton, auxquelles, en mon honneur, on mêlait, tant bien que mal, un peu de français. C'était surtout de l'enfance d'Yves qu'on aimait causer. Des bons vieux et des bonnes vieilles redisaient en riant ses mauvais tours d'autrefois, et ils avaient été nombreux, à ce que je vis. — O le mauvais gars, monsieur, que ça faisait! Et lui recevait ces complimens avec son grand air calme et buvait toujours.

Le forban couvait déjà, paraît-il, sous le petit sauvage breton; le petit Yves, qui sautait pieds nus dans ces sentiers de Plouherzel, était le germe inconscient du marin de plus tard, indompté et coureur de bordées.

Vers le soir, à marée basse, nous descendîmes, Yves et moi, dans le lit du lac d'eau marine, dans la prairie d'algues rousses. Nous emportions chacun une tartine de pain noir bien beurré et un grand couteau pour prendre des *berniques*. Un régal de son enfance qu'il voulait renouveler avec moi, des coquillages tout crus mangés avec du pain et du beurre.

La mer avait découvert de plusieurs kilomètres, mettant à nu les vastes champs de varech, la prairie profonde où l'herbe était brune et salée, avec d'étranges fleurs vivantes. Tout autour, des parois de granit fermaient cette fosse immense, et l'île en forme de bête couchée, dégarnie jusqu'aux pieds, montrait ses derniers soubassemens noirs. Il y en avait beaucoup d'autres aussi, d'autres blocs qui s'étaient tenus cachés sous les eaux à mer haute, et qui maintenant se faisaient voir, surgissaient, avec leurs longues garnitures d'algues, pendantes comme des chevelures mouillées. Sur la plaine sombre on en apercevait de posés partout, dans d'étranges attitudes de réveil.

L'air froid était rempli de la senteur âcre du goëmon. La nuit venait lentement, de son pas silencieux de loup, et tous ces grands dos de pierre commençaient à faire songer à des troupeaux de monstres. Nous prenions les *berniques* au bout de nos couteaux, et nous les mangions toutes vivantes, en mordant à même dans nos tartines, ayant faim tous deux, nous dépêchant de finir, de peur de ne plus y voir.

— Ce n'est plus si bon qu'autrefois, dit Yves quand il eut tout mangé, et puis il me semble que je me sens triste ici... Quand j'étais petit, je me rappelle que ça m'arrivait de temps en temps, la même chose, mais pas si fort que ce soir. Allons-nous-en, voulez-vous?

Alors, moi je lui répondis, étonné de l'entendre :

— Des manières de moi que tu prends là, mon pauvre Yves!

— Des manières de vous, vous dites? — Et il me regarda avec un long sourire mélancolique qui m'exprimait de sa part des choses nouvelles, indicibles. Je compris ce soir-là qu'il avait beaucoup plus que je ne l'aurais pensé des *manières de moi*, des idées, des sensations pareilles aux miennes.

— Tenez, continua-t-il, comme suivant toujours le même cours de pensées, savez-vous une chose qui m'inquiète souvent quand nous sommes si loin, en mer ou dans tous ces pays de là-bas? Je n'ose pas vous dire... C'est l'idée que je pourrais peut-être mourir et qu'on ne me mettrait pas dans notre cimetière d'ici. — Et il montrait de la main la flèche de l'église de Plouherzel, qu'on apercevait au-dessus des falaises de granit, très loin, comme une pointe grise. — Ce n'est pas pour la religion, vous comprenez bien, car moi, vous savez, je n'aime pas beaucoup les curés. Non, une idée que j'ai comme ça, je ne veux pas vous dire pourquoi. Et quand j'ai le malheur de penser à cette chose, ça m'empêche d'être brave.

XXII.

Ce fut le soir, après souper, que la mère d'Yves me recommanda solennellement son fils, et cela resta toute la vie.

Elle avait bien compris, avec son instinct de mère, que je n'étais pas ce que je paraissais être et que je pourrais avoir sur la destinée de son dernier fils une influence souveraine.

— Elle dit, traduisait la jeune fille, que vous nous trompez, monsieur, et qu'Yves aussi nous trompe pour vous faire plaisir; que vous n'êtes pas quelqu'un comme nous autres... Et elle demande, puisque vous naviguez ensemble, si vous voudrez veiller sur lui.

Alors la vieille femme me commença l'histoire du père d'Yves, histoire que, par Yves lui-même, je connaissais déjà depuis longtemps. Je l'écoutai volontiers, cependant, contée par cette vieille femme et traduite par cette jeune fille, devant la grande cheminée bretonne où la flamme dansait sur une souche de hêtre.

— ... Elle dit que notre père était un beau marin, si beau qu'on n'avait jamais vu dans le pays un plus bel homme marcher sur terre. Il est mort, nous laissant treize, treize enfans. Il est mort comme beaucoup de marins de nos pays, monsieur. Un dimanche

qu'il avait bu, il est parti en mer le soir dans sa barque, malgré un grand vent qui soufflait du nord-ouest, et on ne l'a jamais vu revenir. Comme ses fils, il avait très bon cœur, mais sa tête était bien mauvaise.

Et la pauvre mère regardait son fils Yves...

— Elle dit, continua la jeune fille, que mes parens habitaient Saint-Pol-de-Léon, dans le Finistère, qu'Yves avait un an, et que moi je n'étais pas encore venue quand notre père est mort; alors elle a quitté cette ville pour retourner à Plouherzel-en-Goëlo, son pays natal. Mon père laissait nos affaires en grand désordre; presque tout l'argent que nous avions eu autrefois était passé au cabaret, et ma mère n'avait plus de pain à nous donner. C'est alors que nos deux frères aînés, Gildas et Goulven, sont partis comme mousses sur des navires au long cours.

On ne les a pas beaucoup vus au pays depuis leur départ, et pourtant on ne peut pas dire qu'ils ne nous aimaient pas. Ils se sont longtemps privés de leur paie de matelot pour permettre à notre mère de nous élever, nous les plus petits, Yves, ma sœur qui est ici, et puis moi.

Mais Goulven a déserté, monsieur, il y a plus de quinze ans, par un mauvais coup de tête...

— Eux aussi, dit la vieille femme, sont de beaux et braves marins; leur cœur est franc comme l'or... mais ils ont la tête de leur père, et déjà ils se sont mis à boire...

— Mon frère Gildas, reprit la jeune fille, a navigué sept ans à bord d'un américain pour faire, dans le Grand-Océan, la pêche à la baleine. Cette campagne l'avait rendu très riche, mais il paraît que c'est un dur métier, n'est-ce pas, monsieur?

— Oui, un dur métier, en effet... Je les ai vus à l'œuvre, dans le Grand-Océan, ces marins-là, moitié baleiniers, moitié forbans, qui passent des années dans les grandes houles des mers australes sans aborder aucune terre habitée.

— Il était si riche, mon frère Gildas, quand il est revenu de cette pêche, qu'il avait un grand sac tout rempli de pièces d'or.

— Il les avait versées là sur mes genoux, dit la vieille femme en relevant les pans de sa robe, comme pour les retenir encore, et mon tablier en était plein. De grosses pièces d'or des autres pays, marquées de toutes sortes de figures de rois et d'oiseaux (1). Il y en avait de toutes neuves, qui représentaient le portrait d'une dame avec une couronne de plumes (2), et qui valaient seules plus de cent

(1) Les *condors* chiliens.

(2) Vingt piastres de Californie (les baleiniers font d'ordinaire leurs économies en cette monnaie-là).

francs, monsieur. Jamais nous n'avions vu tant d'or... Il donna mille francs à chacune de ses sœurs, mille francs à moi, sa mère, et m'acheta cette petite maison où nous demeurons. Il dépensa le reste à s'amuser à Paimpol et à faire des choses qui, certainement, n'étaient pas bien. Mais ils sont tous comme ça, monsieur, vous le savez mieux que moi. Pendant deux mois on ne parlait que de lui dans la ville...

— Depuis il est reparti et nous ne l'avons pas revu. C'est un brave marin, monsieur, que mon fils Gildas; mais il est perdu comme son père parce que lui aussi s'est mis à boire.

Et la vieille femme courba douloureusement la tête en parlant de ce fléau sans remède qui dévore les familles des marins bretons.

Il y eut un silence et elle parla de nouveau à sa fille d'une voix grave en me regardant.

— Elle demande, monsieur,.. si vous voulez lui faire cette promesse... au sujet de mon frère...

Ce regard anxieux, profond, fixé sur moi, me causait une impression étrange. C'est pourtant vrai que toutes les mères, quelles que soient les distances qui les séparent, ont à certaines heures des expressions pareilles... Maintenant il me semblait que cette mère d'Yves avait quelque chose de la mienne.

— Dites-lui que je jure de veiller sur lui *toute ma vie, comme s'il était mon frère.*

Et la jeune fille répéta, traduisant lentement en breton :

— Il jure de veiller sur lui toute sa vie, comme s'il était son frère.

Elle s'était levée, la vieille mère, toujours droite, et rude, et brusque; elle avait pris au mur une image du Christ et s'était avancée vers moi, en me parlant comme pour me prendre au mot, là, avec une naïveté, une indiscrétion sauvages.

— C'est là-dessus, monsieur, qu'elle vous demande de jurer.

— Non, ma mère, non, dit Yves tout confus, qui essayait de s'interposer, de l'arrêter.

Moi, j'étendis le bras vers cette image du Christ, un peu surpris, un peu ému peut-être, et je répétai :

— Je jure de faire ce que je viens de dire.

Seulement mon bras tremblait légèrement, parce que je pressentais que l'engagement serait grave dans l'avenir.

Et puis je pris la main d'Yves, qui baissait la tête, rêveur :

— Et toi, tu m'obéiras, tu me suivras,.. *mon frère?*

Lui répondit tout bas, hésitant, détournant les yeux, avec le sourire d'un enfant :

— Mais oui,.. bien sûr...

XXIII.

Nous n'eûmes pas longtemps à dormir cette nuit-là, *mon frère* et moi, dans notre lit en armoire.

Dès que le vieux coucou de la chaumière eut dit quatre heures de sa voix fêlée, vite il fallut nous lever; nous devions être à Paimpol avant le jour pour y prendre à six heures la diligence de Guingamp.

A quatre heures et demie, ce triste matin d'hiver, la pauvre petite porte s'ouvre pour nous laisser sortir; elle se referme sur un dernier baiser à Yves, de sa mère qui pleure, sur une dernière pression de main à moi. Nous nous éloignons tous deux dans la pluie froide et la nuit noire, et en voilà pour cinq ans!

Dans les familles de marins, c'est ainsi.

A mi-chemin, nous entendons de loin sonner l'*Angelus* derrière nous à Plouherzel. Nous nous croyons en retard, et nous nous mettons à courir, à courir. Nous avons le front baigné de sueur en arrivant à Paimpol.

Nous nous étions trompés; on avait avancé l'heure de l'*Angelus*.

Nous trouvons asile dans un cabaret déjà ouvert, où nous déjeunons en compagnie d'*Islandais* et d'autres *frères de la côte*.

Et le soir du même jour, à onze heures, nous arrivons à Brest pour reprendre la mer.

XXIV.

J'avais conscience d'avoir accepté une lourde charge en adoptant ce frère insoumis, d'autant plus que je prenais très au sérieux mon serment.

Mais le sort nous sépara le surlendemain et mit bientôt entre nous deux la moitié de la terre.

Yves prit le large dans l'Atlantique, et moi je partis pour le Levant, pour Stamboul.

Ce fut seulement quinze mois plus tard, en mai 1877, que nous nous retrouvâmes à bord d'une certaine *Médée*, qui naviguait du côté de la Chine et des Indes.

PIERRE LOTI.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

IV[1].

L'ORPHELINAT DES APPRENTIS.

I. — L'ABBÉ ROUSSEL.

Il existe à Paris 126 maisons charitables où 10,180 enfans pauvres sont recueillis, reçoivent quelque instruction et acquièrent les premières notions d'un métier qui, plus tard, leur permettra de gagner leur vie. Parmi ces maisons, qui sont des refuges aussi bien que des écoles et des ateliers, 31 appartiennent aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, et, sur les 31, il y en a 18 pour lesquelles les recettes sont inférieures aux dépenses (2). Cela n'arrête pas les saintes filles, qui, malgré l'insuffisance de leurs ressources, continuent l'œuvre d'adoption à laquelle elles se sont vouées. L'esprit

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai et du 1er juillet.

(2) Voir l'*Enquête sur les orphelinats et autres établissemens de charité consacrés à l'enfance*. Annexes au rapport de M. Théophile Roussel, IIe partie (sénat); dép. de la Seine, Notes complémentaires, p. 581 et seq.

du fondateur, de leur premier maître, ne s'est pas éteint. Elles se souviennent que, par les nuits d'hiver, il s'en allait parcourant les rues, ramassant au coin des bornes les enfans abandonnés sur la neige, les réchauffant contre sa poitrine, où battait un grand cœur, les enveloppant d'un coin de sa soutane et les arrachant à la mort qui les guettait. Elles s'appellent les Filles de la Charité et ne mentent pas à leur nom. Les misères de leur pays ne leur suffisent pas, elles émigrent comme des oiseaux de bienfaisance, portant avec elles le génie du sacrifice et l'amour de ce qui souffre. Dans toutes les contrées que j'ai parcourues, au milieu des sectes les plus hostiles à la religion qu'elles professent, je les ai vues à l'œuvre, proprettes, actives, cachant leur visage sous la vaste coiffe qui ressemble aux ailes d'un cygne blanc, instruisant les petites filles, visitant les malades, secourant les pestiférés et bénies par nos marins, qu'elles soignent dans les hôpitaux que la France possède sur les rivages étrangers. A Paris, elles se multiplient et ne reculent devant aucun labeur : elles maintenaient la gaîté dans l'école, elles apportaient l'espérance dans l'hôpital; on les en a chassées : elles y reviendront.

Si ample que soit leur action, elles ne peuvent suffire à toutes les infortunes qu'elles voudraient apaiser; il faut qu'elles en laissent à d'autres, qui glanent derrière elles dans le fertile sillon des misères humaines et se baissent pieusement pour relever les rebuts d'une société que rongent les maux et les vices. J'ai déjà fait connaître le dévoûment des frères hospitaliers de Saint-Jean-de Dieu (1); infirmiers, sinon médecins, ils rassemblent autour de leur robe de bure les enfans que les scrofules ont détruits et rendus incapables de se prémunir contre les nécessités de l'existence; mais il n'y a pas seulement les scrofules physiques que l'on badigeonne de teinture d'iode et que l'on cache sous des bandelettes, il y a les scrofules morales, issues comme les autres de la dépravation et du délaissement de soi-même. L'enfant qui en est frappé pourra être robuste et éviter le lit des hôpitaux publics, mais il s'assoira sur le banc des tribunaux correctionnels et des cours d'assises, il connaîtra les geôles, il dormira sur le grabat cellulaire; il grandit pour le bagne et peut-être pour l'échafaud. — Combien en ai-je vus, lorsque j'étudiais le monde des malfaiteurs, qui ont débuté par le vagabondage, ont glissé dans l'ivrognerie, sont tombés dans le vol et ont fini par l'assassinat! La société réprime et ne prévient pas; elle punit le délit et ne l'empêche point de se produire. La justice condamne un enfant errant, l'administration s'en

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

saisit, l'enferme et le garde pendant un temps déterminé par la loi; si elle l'isole, elle le laisse avec lui-même, c'est-à-dire avec son propre vice; si elle le place près de ses congénères, elle le mêle aux vices d'autrui qui le pénètrent. Dans le premier cas, médication périlleuse; dans le second, émulation vers le mal: danger des deux parts; on a reçu un vaurien, on rend un criminel.

A Paris, la prison qui enclôt les enfans condamnés et la prison où l'on est momentanément déposé avant de partir pour les maisons centrales ou pour les pénitenciers d'outre-mer, se font vis-à-vis, presque sous les ombrages du cimetière de l'Est. L'une est l'antichambre de l'autre. Un surveillant de « la correction paternelle » me le disait dans un langage pittoresque qui m'a frappé : « Ici, à la Petite-Roquette, nous semons et nous plantons; c'est la grande Roquette qui récolte. » Ce brave homme avait raison; je lui demandai : « Si votre fils était un mauvais sujet, le feriez-vous enfermer ici? » Il me répondit brusquement, comme un homme dont l'expérience a formé la conviction : « Ici? pour en faire un galérien, jamais! J'aimerais mieux l'étrangler. » J'ai visité plusieurs fois ce bagne de l'enfance, j'ai ouvert la porte des cellules, j'ai causé avec les petits détenus, j'ai demandé la grâce de ceux que l'on ficelait dans la camisole de force parce qu'ils étaient récalcitrans, j'ai pu constater à l'infirmerie leur étrange précocité; je les ai vus bâiller dans les boxes de la chapelle pendant les offices; je les ai regardés travailler sans courage, se promener avec ennui dans leur étroit préau, et j'ai trouvé que, moralement et physiquement, cette maison était impitoyable; elle emmure l'enfant et ne fait rien pour lui. Elle m'a paru être le contraire d'un instrument de préservation sociale. Tant que la prison ne sera pas un hospice moral, la réforme pénitentiaire ne sera pas ébauchée.

Traiter un enfant vagabond, d'âge irresponsable, échappé de la maison paternelle et, le plus souvent, abandonné, sinon chassé par sa famille, comme on traite un voleur, c'est lui apprendre à voler. J'ai vu juger, je m'en souviens, un gamin d'une douzaine d'années, maigre, ébouriffé, à peine vêtu, à la fois ironique et respectueux dans ses réponses. On l'avait rencontré vaguant autour des Halles et cherchant un abri derrière les tas de légumes pour y dormir. On l'avait arrêté, mené au poste, transféré au dépôt et traduit devant le tribunal de police correctionnelle. Il raconta son histoire, qui était simple et commune à plus d'un. Son père s'en était allé on ne sait où; sa mère s'était accouplée avec un ouvrier qui, estimant que l'enfant était onéreux à nourrir, l'avait mis à la porte en lui disant qu'un « homme » doit gagner sa vie. Le pauvre petit errait depuis deux mois, attrapant par ci par là une pièce de

deux sous à ouvrir la portière des fiacres à la sortie des théâtres, mangeant on ne sait comme, couchant partout excepté dans un lit, restant probe et se défendant contre toute tentation. Manifestement, les juges avaient de la sympathie pour lui; mais le délit était moins que douteux, il était avoué; l'article 271 du code pénal est précis : « Les vagabonds âgés de moins de seize ans ne pourront être condamnés à la peine d'emprisonnement; mais, sur la preuve des faits de vagabondage, ils seront renvoyés sous la surveillance de la haute police jusqu'à l'âge de vingt ans accomplis. » Or, en l'espèce, la surveillance de la haute police s'exerce dans une des cellules de la Petite-Roquette. A quelques mots dits par le substitut, l'enfant comprit ce qui l'attendait. De cette voix grasseyante et sortie de l'arrière-gorge qui est familière aux gamins de Paris, il parla. Ce qu'il dit, je ne l'ai point oublié : « Pendant deux mois, j'ai vécu avec des trognons de choux et dormi en plein air afin de ne pas voler, et vous allez me faire enfermer comme un voleur! Est-ce là votre justice? » L'impression fut vive au tribunal; on ajourna le prononcé du jugement à huitaine en sollicitant l'attention des personnes bienfaisantes sur cet enfant qui n'avait commis d'autre délit que de n'être pas en âge de pouvoir travailler. L'appel fut entendu; ce vagabond malgré lui fut mis en apprentissage et est devenu un bon ouvrier. Celui-là, du moins, fut sauvé; mais combien ont été perdus, perdus à jamais, pour n'avoir pas rencontré au bord de l'abîme la main qui tire en arrière et remet dans le bon chemin! Si avec les 100,000 petits vagabonds qui errent en France on établissait dans nos possessions algériennes une colonie d'enfans de troupe, on formerait peut-être, sans grand'peine ni dépense, un corps de soldats dont la vigueur et la résistance ne seraient pas superflues en certains cas.

A Paris, 126 maisons, pour le département de la Seine 163, sur lesquelles 18 seulement recueillent des garçons; toutes les autres sont réservées aux petites filles et aux jeunes filles. On dirait que la charité, dédaignant le premier-né de la création humaine, ne veut s'occuper que de sa compagne, de l'être fragile, ouvert à la tentation et curieux, auquel les traditions bibliques attribuent la déchéance de notre race. La foi s'ingénie à sauver la femme; elle la prend au berceau, lui ouvre la crèche, la salle d'asile, l'école, l'atelier professionnel; elle soigne au Calvaire ses maux incurables, elle va la chercher à l'infirmerie de Saint-Lazare, dans les salles de l'hôpital de Lourcine, pour la conduire au Bon-Pasteur et l'enlever au vice. C'est la femme qui exerce la charité, où la pousse son cœur immuablement maternel; elle s'adresse de préférence à la femme, dont sa réserve n'a rien à redouter et vis-à-vis

de laquelle elle reste en confiance; l'occasion de pécher ne naîtra point pour elle. L'œuvre de chair est une œuvre maudite; le diable est mâle ou femelle, selon qu'il apparaît aux femmes ou aux hommes. En réalité, il n'est qu'un instinct naturel, et on le combat par l'isolement. Dans les instituts de charité, sauf de très rares exceptions, dont la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres est le plus mémorable exemple, les hommes s'occupent des garçons, les femmes ne se consacrent qu'aux petites filles, et comme l'homme n'a pas la bienfaisance active et persistante de la femme, il en résulte qu'un des sexes est presque abandonné, tandis que l'autre est incessamment secouru. C'est un tort, car l'homme est aussi faillible, aussi vicieux que la femme; tous deux sont frappés de la tache originelle, c'est-à-dire de cette bestialité qui subsiste en nous, comme le mal héréditaire transmis par les ancêtres de la première heure. L'animal, le bipède luxurieux et féroce que nous avons été dans les temps préhistoriques, avant que Prométhée eût dérobé le feu du ciel, n'est point mort; les civilisations, les religions, les philosophies se sont efforcées de l'humaniser et n'ont pas complètement réussi: la bête est domptée plutôt qu'apprivoisée, souvent elle échappe au belluaire; les tribunaux le démontrent tous les jours.

On dirait qu en ceci la question de moralité, au sens étroit du mot, domine toutes les autres. Prendre la petite fille, la pénétrer de bons conseils, la revêtir de sagesse, lui enseigner le métier qui gagne honorablement le pain, c'est enlever des auxiliaires à la débauche, je le sais; mais saisir le petit garçon, le forger pour le combat de la vie, le détourner de l'improbité, lui mettre en main l'outil rémunérateur, c'est diminuer l'armée du crime. Qui peuple l'école dépeuple le bagne. De même que tout soldat a dans sa giberne un bâton de maréchal, de même tout enfant errant porte le bonnet vert dans son bagage. L'état a charge d'âmes, il ne paraît pas s'en douter; devant ce danger, il reste inerte ou se perd dans des logomachies vaines. L'auteur de l'enquête que j'ai déjà citée a pu dire sans commettre d'erreur: « Les maisons d'éducation correctionnelle et la prison sont encore, pour les garçons, le grand refuge ouvert par la société. » Aussi doit-on approuver, doit-on encourager par tous moyens les hommes qui réunissent autour d'eux les pauvres petits que la précocité du vice ou l'abandon a jetés, comme des chiens perdus, dans le désert de notre grande ville. C'est la foi qui les émeut et leur enjoint de courir après les déserteurs de la vie régulière pour les ramener dans le rang. Œuvre de charité, œuvre sociale, c'est tout un, il ne faut pas s'y tromper. Recueillir les vieillards, les abriter, les nourrir, les aider à saisir

l'espérance de la minute suprême, c'est bien; ramasser des enfans, les soustraire au mal, au méfait, aux répressions obligées, c'est mieux. Dans le premier cas, on soulage une infortune et souvent l'on répare une injustice; dans le second, on cicatrise une plaie morale, on conjure un péril qui est à la fois individuel et collectif. En neutralisant un futur malfaiteur, on lui rend service et l'on rend service à la société.

Un fait accidentel détermine le plus souvent la vocation des hommes de bienfaisance. Un jour, par hasard, ils rencontrent une brebis malade, ils l'emportent, la réchauffent et la nourrissent; puis une autre vient rejoindre la première, puis encore une autre, et bientôt le troupeau est si nombreux qu'il faut lui bâtir des bergeries. L'œuvre que dom Bosco a créée à Turin et qu'il fait rayonner sur l'Italie a maintenant des établissemens spacieux où les enfans délaissés forment de véritables corporations de métier. Avant de posséder de tels établissemens, on avait une simple maison; avant la maison, un hangar; avant le hangar, un pré : pendant le jour, on y travaillait; pendant la nuit, on y dormait sur l'herbe, à la belle étoile. Au mois de décembre 1841, dom Bosco allait dire la messe et le sacristain cherchait un enfant qui pût la servir; un vagabond âgé de seize ans, nommé Barthélemy Garelli, se promenait dans l'église, regardant les tableaux et bayant aux statues. Le sacristain le requit, l'enfant refusa : on en vint aux gros mots et aux gourmades. Dom Bosco intervint, calma l'enfant, le garda près de lui, l'interrogea et constata qu'il ne savait même pas faire le signe de la croix. De cette minute, il se promit de se vouer à la jeunesse abandonnée. Il s'est tenu parole, près de 80,000 enfans lui doivent aujourd'hui d'être des hommes probes, travailleurs et de n'avoir point trébuché.

L'orphelinat des apprentis dont je vais parler et qui me paraît appelé à un développement justifié par son utilité même est né d'une illumination pareille. Dans la nuit, il suffit d'un éclair pour découvrir les points les plus éloignés de l'horizon. Un fait isolé révèle parfois des profondeurs de misère que nul n'aurait soupçonnées. Comme dom Bosco, l'abbé Roussel s'est trouvé inopinément en face d'un enfant vagabond et il en est résulté l'orphelinat d'Auteuil, dont il est le créateur. Les documens concernant cette fondation bienfaisante sont entre mes mains; pour les consulter, je n'ai eu qu'à ouvrir les archives de l'Académie française, qui, grâce aux largesses de M. de Montyon, a le devoir de rechercher, de récompenser et de signaler les actes de vertu. Un soir, à la fin de l'hiver de 1865, l'abbé Roussel aperçut un enfant qui fouillait un tas d'ordures : « Qu'est-ce que tu fais là? Je cherche de quoi manger. » L'abbé

prit l'enfant, l'emmena, le fit dîner et le coucha. L'œuvre venait de naître. Le lendemain, l'abbé Roussel se mit en quête et rentra avec un autre vagabond; huit jours après sa première trouvaille, il hébergeait six enfans, qui encombraient sa chambre. On y campait comme à la veille d'une bataille, un peu pêle-mêle. L'abbé nourrissait son petit monde de son mieux, mais ses ressources étaient limitées; souvent on ne vivait que de pain sec trempé d'eau claire et, parfois, on se couchait sans souper.

L'abbé Roussel n'était point homme à se décourager; on doit s'attendre à d'autres difficultés lorsqu'on a sérieusement revêtu la soutane, lorsque l'on a compris que la prêtrise est une mission et non pas un métier. Il a une chaleur de générosité qui ne lui laisse guère de répit et ne lui permet pas de reculer. Saint Martin coupait son manteau en deux pour couvrir la nudité d'un mendiant, j'imagine que l'abbé trouverait que c'est perdre du temps et qu'il est plus expéditif de donner toute la soutane. Il est né en 1825, dans le département de la Sarthe, à Saint-Paterne, mince bourgade où Henri IV séjourna jadis. A portée d'horizon, verdoie la forêt de Perseigne, que fréquentent les loups, et dans laquelle j'ai vu, il y a quelque cinquante ans, des bandes de bûcherons, de charbonniers et de sabotiers vivre comme des tribus nomades, tribus sylvestres qui dormaient sur la mousse et dont les huttes me faisaient envie. La nature y a des soubresauts : là, sèche, plate et dure; ailleurs, à quelques enjambées plus loin, humide, frissonnante de feuillées et délicate. Au long de la Sarthe, à Saint-Cénery, à Saint-Léonard-des-Bois, à Fresnay-le-Vicomte, il y a des paysages charmans « faits pour le plaisir des yeux, » comme l'on disait au siècle dernier. C'est la contrée des belles filles et des beaux gars; le soir, dans la plaine, l'odeur des chanvres monte comme un parfum enivrant. La race est forte, ergoteuse, méfiante; d'opinions profondes et parfois passionnées, elle a fourni plus d'une recrue aux chouans qui tenaient la campagne et faisaient la chasse aux bleus. La femme tisse la toile et rêve; l'homme, penché vers la terre, laboure et cache, dans le sillon, un fusil de braconnier. Là, le paysan est lent à se mouvoir, mais lorsqu'il a reçu l'impulsion et qu'il s'est mis en marche, rien ne l'arrête. Il est tenace. Cette qualité du terroir, l'abbé Roussel la possède; mais, à l'inverse de ses compatriotes, il y joint l'activité, l'éloquence et une confiance en Dieu qui ressemblerait à un défaut de prévision, s'il n'avait la foi, cette foi par laquelle les montagnes sont soulevées.

Dans sa petite chambre, avec les six gamins qu'il avait recueillis en marge du ruisseau, il se trouvait fort empêché de subvenir aux nécessités quotidiennes; il s'en ouvrit à quelques amis, qui lui

vinrent en aide : on vécut, ou du moins on ne mourut pas de faim, c'était plus que l'on ne pouvait espérer. L'abbé Roussel a l'imagination vive, son cœur l'échauffe, et il est emporté par des rêves dont son énergie fait des réalités. Tout en dégrossissant de son mieux les matériaux humains qu'il avait récoltés, il se demandait avec angoisse combien d'enfans, évadés ou chassés de la maison paternelle, échappent à l'école, échappent à la paroisse et grandissent dans la vie, incultes, sans lecture, sans religion, sans morale. Que fait-on pour eux? Rien. Ne pourrait-on, du moins, leur donner quelques notions élémentaires, clarifier leur âme, y déposer un germe de bien et leur enseigner les premiers principes d'une religion dont le Dieu a dit : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l'on te fasse! » Ce fut là l'idée qui poignit l'abbé Roussel, idée qui devait s'emparer de lui jusqu'à l'obsession.

Il était séduit et ne raisonnait plus. Un marinier se jette à l'eau pour sauver un homme qui se noie; un prêtre convaincu se jette dans l'impossible pour sauver une âme qui se perd : l'un et l'autre croient ne faire que leur devoir; l'un joue son existence, l'autre joue son repos. Le projet fut conçu : mais comment l'exécuter? Pas de maison pour donner asile aux enfans perdus; pas d'argent pour acheter la maison. Un homme d'affaires n'eût point hésité, il eût renoncé à un dessein dont la réalisation offrait toutes les apparences de l'insuccès; grâce au ciel, l'abbé n'était point un homme d'affaires, il n'hésita pas non plus et il se précipita tête baissée dans l'œuvre entrevue à la lueur de la charité. Il apprit qu'une « villa » abandonnée était à vendre, rue de La Fontaine, à Auteuil. Une villa! voilà bien le langage emphatique du Parisien, qui ne peut plus désigner les choses par leur nom, qui appelle les portiers des concierges, les rhumes des bronchites, et le mérinos du cachemire. La villa était une masure, je pourrais aussi bien dire une baraque, située au bout d'une allée de vieux peupliers, au milieu d'un terrain que les chardons, les chicorées sauvages et la folle-avoine avaient envahi. A la rigueur, on pouvait loger dans la maison, à la condition d'y être mouillé les jours de pluie, de remplacer par du papier les vitres absentes et de dormir avec les portes ouvertes, parce que les portes ne fermaient pas. L'abbé marchait au milieu des hautes herbes, faisait le tour de la maison, la jaugeait du regard, la réparait, l'agrandissait, la meublait par l'imagination. « Il faut l'avoir, je l'aurai! » Alors, comme Jeanne Jugan à Saint-Servan, comme Jean de Dieu à Grenade, comme Mme Garnier à Lyon, comme ces illuminés frappés de la « folie de la croix, » il se constitua mendiant pour le rachat des petits vagabonds, et il alla mendier. Les frères de la Merci délivraient les chrétiens captifs

de l'islamisme; l'abbé Roussel a entrepris son pèlerinage afin de délivrer les enfans de la captivité du vice.

L'œuvre était de choix et digne d'être savourée par les raffinés de la bienfaisance. L'abbé Roussel a de la verve; il plaidait une cause sacrée, celle de l'enfance misérable et délaissée; il émut les cœurs; on lui donna, non point partout; il rencontra des accueils revêches, il subit des rebuffades; il lui fallut compter avec les révoltes de son amour-propre; il eut l'orgueil d'éteindre toute vanité en lui et de se faire humble pour secourir les petits. Il put acheter la maison et l'on s'y installa le 19 mars 1866 : l'*Œuvre de la première communion* était logée; elle était fondée. Cette dénomination détermine le but que l'abbé Roussel visait alors et qui, aujourd'hui, a été singulièrement dépassé : prendre les enfans vagabonds, leur enseigner la lecture, l'écriture, un peu de calcul, les mettre à même de comprendre le catéchisme et en état de faire leur première communion; puis s'adresser aux sociétés de patronage, aux personnes charitables et placer ces enfans en apprentissage dans des ateliers où ils pourraient acquérir la pratique d'un métier. Ainsi limitée, l'œuvre était déjà considérable et produisit de bons résultats; on la soutenait avec des quêtes, quelques loteries et l'aumône anonyme qui, en France, ne manque jamais aux entreprises de commisération. La fonction que l'abbé Roussel s'était imposée n'était point une sinécure. Ils sont parfois récalcitrans, les voyous de Paris, et leur maître en fit l'épreuve; il fallait calmer par de bonnes paroles, et même autrement, les plus indomptés, plier à la discipline, à la vie régulière ces petits êtres malfaisans qui, dans la liberté sans limites de leur vie errante, avaient acquis une force de résistance extraordinaire. Ils avaient toutes les élasticités du corps et toutes les ankyloses de l'esprit; ils excellaient à marcher sur les mains, à grimper aux arbres, à faire le saut périlleux; mais quand on leur enseignait la règle des possessifs ou que l'on cherchait à leur faire comprendre un dogme religieux, ils tombaient en rêverie et regrettaient les heures où, vagues, morveux, affamés, ils jouaient à « la pigoche » sur les berges de la Seine. Ce n'est qu'à force de patience que l'on parvenait à fixer leur attention; bien souvent la toile de Pénélope, que l'on avait eu tant de peine à tisser, se défaisait d'elle-même, et il fallait recommencer le lendemain la besogne de la veille.

L'abbé Roussel, fort heureusement, a été doué par la nature d'une énergie rare, il a le privilège de ne se jamais lasser; un de ses amis me disait : « Il est infatigable; depuis trente ans que je le connais, je ne l'ai jamais vu en repos. » Levé le premier, couché longtemps après ses élèves, il leur donnait l'exemple d'une acti-

vité indomptable. Il ne les quittait guère, les instruisait, partageait leur repas et, retroussant bravement sa soutane, jouait avec eux; il était à la fois leur directeur, leur professeur et leur camarade. L'expansion, qui est une de ses forces, séduisait les enfans et adoucissait les plus rebelles. L'abbé pouvait être content de son œuvre, et cependant, il n'en était point satisfait. Dès qu'il avait dégrossi ses petits vagabonds, qu'il les avait appelés à une croyance féconde et initiés au bien, ils lui échappaient, car on les plaçait, en qualité d'apprentis, dans la périlleuse promiscuité des ateliers; plus d'un s'en est échappé, a repris la vie d'aventures et, harassé, est venu demander à l'abbé Roussel un asile qui ne lui a pas été refusé. Vers 1869, l'abbé comprit que l'œuvre de la première communion n'était, en quelque sorte, qu'une œuvre préparatoire qui devait être complétée et prolongée pour devenir matériellement et socialement utile aux enfans. Il mettait ses pupilles en état d'être apprentis, c'était beaucoup; mais s'il réussissait à les mettre en état d'être ouvriers, il assurait leur salut et les munissait d'un gagne-pain définitif. A l'école, où les enfans apprenaient à lire et à croire, il se décida à joindre une école professionnelle, où ils apprendraient un métier; au lieu de confier l'apprentissage de ses élèves à des patrons étrangers, il ferait faire cet apprentissage, sous ses yeux, par des contremaîtres qu'il surveillerait. Pour installer des ateliers, il faut de la place et l'on n'en avait pas; toute la maison était occupée par les dortoirs, le réfectoire et les classes; restait un hangar extérieur qui servait de débarras; on le déblaya et l'on y établit un atelier de cordonnerie avec un patron et deux élèves. L'âme de Henri-Michel Buch, qui, en 1664, donna les statuts de la communauté des frères cordonniers de Saint-Crépin et de Saint-Crépinien, a dû en tressaillir en joie.

Au moment où l'abbé Roussel s'occupait de modifier l'œuvre de la première communion en y annexant l'Orphelinat des apprentis, il fut brusquement arrêté. La guerre venait d'éclater, temps peu propice pour les instituts de bienfaisance : lorsque les hommes s'entretuent, on ne pense pas aux vagabonds. Après la guerre, ce fut la commune, après le désastre, le crime. Les obus des batteries de Montretout n'épargnaient point Auteuil, dont les fédérés déménageaient les maisons particulières. Les orphelins, les enfans abandonnés ne manquaient point dans nos rues; nos soldats les nourrissaient; le matin, aux portes des casernes, on apercevait des bandes de petits affamés qui regardaient du côté des gamelles. Le cardinal Guibert, récemment nommé archevêque de Paris, poussa une clameur de détresse. Son prédécesseur arrêté, transféré au dépôt, du dépôt à Mazas, de Mazas à la Grande-Roquette,

avait été massacré et était mort en bénissant ses meurtriers. Les meurtriers, leurs complices et leurs congénères, tués en combattant, fusillés, en fuite ou déportés, avaient laissé derrière eux des enfans que la faim menaçait et que le vice allait prendre. L'archevêque s'émut et par une lettre pastorale invita la charité à venir en aide à ces orphelins rouges qu'il adoptait. Si c'est là ce que l'on nomme le « cléricalisme, » il faut reconnaître que le cléricalisme a du bon.

L'abbé Roussel, non plus, ne pouvait rester indifférent ; les événemens avaient triplé le nombre de ses élèves. Les orphelins refluaient vers lui ; on lui en amenait, il en ramassait ; quelques-uns bien avisés venaient d'eux-mêmes. La plupart des ateliers de Paris étaient en chômage ; dans beaucoup de corps d'états, il fallait avant de fabriquer de nouvelles marchandises, écouler le stock que la guerre et la rupture des relations commerciales avaient immobilisé. Le placement des apprentis devenait presque impossible ; les circonstances étaient tellement urgentes que la création d'une école professionnelle, essayée dans de très étroites proportions avant la guerre, s'imposait à la charité de l'abbé Roussel. Successivement, avec plus d'espérances que de ressources, des ateliers pour des menuisiers, des serruriers, des mouleurs, des tailleurs, des feuillagistes se groupèrent autour du premier atelier de cordonnerie, qui, lui-même, avait reçu un développement considérable. Au lieu de quitter l'œuvre à douze ou treize ans, après leur première communion, les enfans y pouvaient rester jusqu'à dix-huit, jusqu'à vingt ans et ne s'en aller que nantis du bon outil qui fait vivre. Dieu seul saura jamais ce qu'il a fallu de persistance dans le dévoûment, de foi dans la charité humaine et de fatigues pour ne pas succomber à la tâche ! L'abbé Roussel sut ne point faiblir, il avait accepté, il avait recherché de subvenir aux besoins, à l'instruction, à l'apprentissage de tous les enfans qui lui demandaient asile ; pour parer à tant d'exigences, il n'avait que son bon vouloir. Là aussi on vécut au jour le jour ; plus d'une fois on fut aux expédiens ; avec une admirable imprudence, l'abbé Roussel empruntait ; sans regarder devant lui, il engageait sa signature, persuadé qu'aux jours d'échéance Dieu ne laisserait pas protester le sort des orphelins.

Un 1878, un dossier signalant la conduite de l'abbé Roussel fut adressé à l'Académie française, qui le transmit à la commission chargée d'apprécier les actes dignes de figurer sur les tables d'or de la vertu. M. de Montyon n'a pas voulu seulement que la vertu fût récompensée, il a voulu surtout qu'elle fût célébrée, et c'est pourquoi le soin de la découvrir et de la mettre en lumière a été confié à la compagnie qui parle dans des assises solennelles et dont la voix éveille les échos de la publicité. L'Académie apprécia tant d'efforts

vers le bien, tant de sacrifices humblement accomplis pour soulager des infortunes imméritées, pour préserver le corps social d'un péril futur, et elle accorda à l'abbé Roussel la plus forte récompense dont son budget lui permettait de disposer ; elle lui décerna un prix de 2,500 francs, comme jadis elle avait offert un prix analogue à Jeanne Jugan. La somme réservée aux actes de vertu n'est jamais en rapport avec ces actes mêmes, je le sais ; l'Académie française en souffre, mais elle est limitée par les legs qu'elle a acceptés. L'effet moral dépasse singulièrement la valeur matérielle ; mais hélas! ce n'est point avec un effet moral que l'on paie des dettes ; l'abbé Roussel en fit l'expérience. A l'heure où l'Académie française le « couronnait » et désignait son œuvre à la reconnaissance publique, il devait environ 200,000 francs empruntés de toutes mains pour nourrir ses enfans et ne s'en point séparer. La situation était grave et ne se pouvait prolonger sans péril. On était arrivé au bord du fossé, il fallait y tomber ou le franchir ; on le franchit grâce à une intervention que l'on ne saurait trop louer. Il est de mode de médire de la presse périodique et de la charger des méfaits du monde ; et le bien qu'elle fait, n'en peut-on parler?

H. de Villemessant dirigeait alors le journal *le Figaro*, qu'il avait fondé. Comme tous les hommes qui ont combattu pour une cause et qui sont de tempérament agressif, il eut bien des adversaires et plus d'un ennemi, mais aucun d'eux n'a pu lui reprocher de n'avoir pas une bienfaisance inépuisable et de ne pas mettre au service de la charité la forte publicité dont il disposait. Ce qu'il a signalé et secouru d'infortunes est considérable ; il connaissait bien le public français ; il savait l'émouvoir et l'entraînait à sa suite vers les bonnes actions qui ont sauvé des malheureux. Il apprit, je ne sais comment, la position redoutable où se trouvait l'abbé Roussel. Habitué « aux affaires, » il vit d'un coup d'œil le dilemme qui s'imposait : — ou payer les dettes d'une bienfaisance imprévoyante comme la foi qui l'avait inspirée, ou voir rejeter aux hasards de la démoralisation les enfans auxquels on avait promis du pain et de l'instruction. Il n'hésita pas. M. Bucheron, qui signe ses articles du nom de Saint-Genest, fit un article et raconta ce qu'il savait de l'œuvre de l'abbé Roussel. Au nom du dévoûment d'un prêtre et de l'avenir des orphelins, il remua les âmes ; c'est presque la paraphrase de l'allocution de saint Vincent de Paul : « Ils seront tous morts demain si vous les délaissez ! » La souscription est ouverte : *le Figaro* s'inscrit pour 10,000 francs ; Villemessant pour 5,000 ; la rédaction du *Figaro* pour 1,000 ; Alexandre Dumas fils pour 500, la baronne S. de Rothschild pour 1,000. Le premier jour on récolte plus de 41,000 francs ; à la fin de la semaine, la souscription est close sur un total de

331,167 fr. 35 c. Je viens de revoir les listes, rien n'est plus touchant : de toutes parts on s'empresse, on vient du salon, de la mansarde et de l'antichambre, de pauvres gens envoient quelques sous en timbres-poste, des invalides déposent leur obole qui figure glorieusement à côté des grosses sommes versées par les banquiers; dans les écoles on a quêté; des petites filles se sont cotisées, de simples soldats ont donné leur prêt; des athées, des protestans, des israélites ont couru au prêtre catholique et ont ouvert leur bourse dans sa main. Pour sauver un homme de bien, assurer l'existence des orphelins qu'il avait recueillis, développer l'œuvre préservatrice qu'il avait créée, neutraliser le vice et féconder l'intelligence, il avait suffi qu'un écrivain fît appel dans son journal au bon cœur de notre pays. O France ! sois bénie pour ta charité!

II. — LA MAISON D'AUTEUIL.

Aller à Auteuil, c'était presque un voyage au temps de mon enfance; des coucous, stationnant à l'angle des Champs-Élysées et de la place de la Concorde, qui alors s'appelait la place Louis XV, y conduisaient; des gondoles, dont le bureau était situé au coin de la rue de Rivoli et de la rue Neuve-du-Rempart, y menaient le matin et en revenaient le soir; il y avait des parcs, des jardins, de véritables châteaux, des maisonnettes, des prairies où paissaient les bestiaux, des champs où travaillaient les moissonneurs, des chaumières de paysans, des rues non pavées, des sentiers circulant à travers les herbes et des guinguettes où, le dimanche, on dansait sous les grands arbres. Les fortifications ont englobé le village et l'ont soudé à Paris, dont il forme aujourd'hui une partie du XVIe arrondissement et le soixante et unième quartier. Encore un peu, et ce qui reste des ombrages d'autrefois aura disparu; le moellon a pris possession des vieilles allées, l'ardoise a remplacé la cime fleurie des acacias; où le crin-crin des ménétriers a grincé, il y a des magasins de confection pour dames, et dans les clos que labourait la charrue on a élevé des établissemens hydrothérapiques qui parfois servent de prison d'état.

Au numéro 40 de la rue La Fontaine s'ouvre la maison fondée par l'abbé Roussel; une porte latérale, appuyée à la loge du portier, côtoie la grille par où l'on pénètre dans une longue allée que rétrécissent des bâtimens de construction récente. Murs légers et pans de bois; au premier aspect, ça ressemble à une usine; c'en est une, en effet : la blanchisserie de l'enfance contaminée. Là tout est simple et d'apparence, pour ainsi dire, provisoire; on sent que l'on a été à l'économie, que l'on a ménagé les matériaux et que l'on n'a demandé au plâtre, au pisé et aux lattes que d'abriter ceux

dont les arches de pont étaient le toit, dont les bancs de nos promenades étaient le lit, dont les tas d'ordures étaient le garde-manger.

Pour les petits vagabonds qui sont venus là chercher un asile contre la misère et un refuge contre eux-mêmes, c'est un palais; pour nous, pour notre espérance, ce n'est que le campement d'une étape, le baraquement transitoire que remplacera un édifice définitif. Toujours, infatigablement, je me rappelle la mansarde de Jeanne Jugan, et je me dis qu'il y aura des prodiges de charité pour les enfans, comme il y a en a pour les vieillards. La maison d'administration est des plus modestes; le parloir fait ce qu'il peut pour ressembler à un salon et n'y parvient guère; à la muraille, je vois un bon portrait de l'abbé Roussel entre deux de ses élèves; sur un socle, le buste de Villemessant, ce n'est que justice; sur des étagères, de gros albums contenant le nom des protecteurs et des bienfaiteurs de l'œuvre. L'enfant qui est entré là va-nu-pieds, décharné, dissolu, et qui sort instruit, solide, moralisé n'a qu'à feuilleter ces volumes pour savoir vers qui il doit diriger sa gratitude. Beaucoup s'en inquiètent-ils? J'en doute; la reconnaissance est une fleur qui se fane vite dans le cœur de l'homme; elle ressemble peu à la rose des quatre saisons, elle n'est pas remontante.

Lorsque j'ai visité l'Orphelinat d'Auteuil pour la première fois, les écoliers étaient en récréation après le repas de midi. Je me suis mêlé à eux et je les ai regardés. Ils n'ont rien de commun avec les « fils de famille » tirés à quatre épingles, bouclés, roses, vêtus de soie, un tantinet ridicules, servant de poupées à leur mère, sachant déjà choisir leurs relations et parlant anglais avec leur gouvernante. Ce sont des enfans rudes et dont le visage semble avoir été modelé dès l'enfance par une main brutale qui a laissé son empreinte. En pantalons de toile où j'ai vu bien des pièces, en forte chemise, les cheveux coupés ras, les pieds chaussés de souliers ferrés, ils ne se ménagent guère et se roulent sur le sable, sans souci de leur costume. A ce sujet, nulle observation ne leur est faite; il faut que l'enfant soit libre dans ses jeux; à cette seule condition, il obtiendra tout son développement physique; le costume de l'enfant aux jeux doit être un costume absolument sacrifié. Le : « Prends-garde, tu vas déchirer ta veste! » est d'une bonne ménagère, mais c'est la parole d'une mère qui ne comprend rien à l'éducation corporelle de son fils. On serait mal venu, je crois, de morigéner les élèves de l'Orphelinat d'Auteuil et de vouloir modérer leur impétuosité. L'abbé Roussel, du reste, ne le tolérerait pas; j'ai assez causé avec lui pour reconnaître que l'homme de religion et de charité se double d'un pédagogue pour qui l'enfant, cet être inconsistant et multiple, a peu de mystères. Il

sait qu'il est sage de laisser l'écolier éteindre et mater la précocité de ses instincts par l'exubérance même de ses jeux; la fatigue, sinon l'épuisement qui succède à des exercices exagérés, est une sorte de sécurité morale où le repos s'appuie sans trouble et sans lutte. Il est hygiénique de harasser l'enfant, on le sait à Auteuil, et je m'en suis aperçu. La violence des jeux de ces gamins est extraordinaire. J'assistais à la récréation de ceux qui ont déjà fait leur première communion et sont considérés comme des « anciens; » je pouvais donc constater chez eux le résultat du système d'éducation qui leur est appliqué. On est obligé de n'en admettre qu'un nombre limité dans l'enceinte de la gymnastique; le trapèze, le tremplin, la poutre fixe, la poutre mouvante, la corde à nœuds, la corde lisse, le portique, exercent sur eux une véritable fascination. Vestes bas et bras nus, s'encourageant, s'applaudissant, se huant, stimulant leur émulation de toute manière, ils développent une intrépidité et une adresse que j'ai admirées et dont plus d'un gymnaste serait fier. Ils y mettent de la passion et cette vanité innée du voyou de Paris, qui, en rien, ne consent à se laisser surpasser. La force et l'agilité sont des qualités respectées dans le peuple; comme au temps d'Homère, on est parmi les premiers lorsque l'on ne fléchit pas sous un fardeau trop lourd; dans un monde où le coup de poing est l'argument suprême, la vigueur est une vertu. Les élèves de l'abbé Roussel font ce qu'ils peuvent pour être vertueux, et ils y réussissent.

Leur divertissement le plus cher, après la gymnastique, leur fait des bras infatigables et des mains aptes aux durs labeurs. Ils soulèvent des altères de fonte, ils ramassent des poids de 20 kilogrammes, et, le corps penché en arrière, les jarrets fléchis, la face congestionnée, ils les dressent jusqu'à la hauteur des épaules. J'ai vu là des enfans de quinze à seize ans se dépiter et devenir rouges de honte parce qu'ils ne pouvaient porter une telle masse à bras tendu; les plus âgés, ceux qui ont été recueillis aux premières heures et qui d'apprentis sont devenus contremaîtres, ne dédaignent point cet exercice; ils le compliquent et y déploient une force surprenante; ils saisissent les poids, se les lancent mutuellement, les attrapent au vol et restent immobiles, fermes sur les reins, malgré la pesanteur du choc augmentée par la projection. J'ai admiré la vigueur musculaire de ces petits athlètes et j'estime que l'on fait bien de la développer. Le soir, après une journée où les récréations ont été employées à de tels tours de force, l'enfant ne rêvasse pas, il ne songe qu'à dormir et il dort. En outre, l'abbé Roussel, qui est un sage auquel la vie et la réflexion ont enseigné l'expérience, ne cherche pas à faire de ses pupilles des bacheliers, des savantasses,

des « à-peu-près; » il veut qu'ils soient des ouvriers vaillans, façonnés aux pénibles besognes, résistans à la fatigue et peu gênés pour manier le marteau du forgeron ou virer une pièce d'artillerie. La violence de leurs jeux est aussi une éducation professionnelle; ils y trouvent l'énergie physique; quant à l'énergie morale, c'est le prêtre qui la donne.

J'ai pu me convaincre par moi-même combien les enfans qui résident depuis déjà quelque temps à l'Orphelinat d'Auteuil diffèrent de ceux que l'on y a récemment recueillis. Autant les premiers sont vivaces, bruyans, élastiques, autant les autres sont mornes, silencieux et veules. A une heure et demie, un coup de cloche annonça la fin de la récréation; on remit les vestes, on secoua la poussière, on rangea les appareils mobiles du gymnase, et deux par deux, on se rendit aux ateliers. Lorsque la cour fut libre, j'y vis entrer une cinquantaine d'enfans; ce sont les « nouveaux, » ceux qui viennent d'être reçus dans l'asile et qui doivent vivre séparés de leurs aînés jusqu'à ce qu'ils aient fait leur première communion. Ils jouent peu; ils s'en vont les bras ballans, ne sachant trop que faire de leur liberté, flasques, sans entrain, comme en méfiance contre le mode d'existence qu'on leur offre. Appuyés contre un mur, les mains derrière le dos, le regard perdu, ils ont l'air de bouder contre eux-mêmes et de n'oser remuer. Moment de transition qui ne durera pas; avant quinze jours on galopera sur la poutre fixe et on fera la culbute entre les barres transversales. Parmi les nouveaux, les évasions ne sont pas rares; la régularité de la vie les déroute. Se lever, manger, jouer, travailler, se coucher à des heures invariables, c'est très pénible pour ces natures que le vagabondage a ballottées dans tous les hasards de l'imprévu; ce qu'ils ont fui, la veille, avec horreur, les sollicite aujourd'hui d'un attrait irrésistible; c'est un rêve qu'il faut ressaisir; une porte est entre-bâillée, ils décampent. L'équipée ne se prolonge guère; ils reviennent l'oreille basse, la mine déconfite, le ventre creux, ou ils sont ramenés par un sergent de ville qui les a découverts grelottant et pleurant sous une porte cochère. On les sermonne un peu, pas bien fort, et l'on s'empresse de leur donner à manger avant de les reconduire à la classe ou au catéchisme. « Nul n'est gardé de force dans la maison; » c'est là le premier principe de l'abbé Roussel, principe excellent que les élèves n'ignorent pas et qui les retient près de leur maître mieux que les consignes, les portiers et les grilles. Lorsqu'un enfant a passé seulement six semaines dans l'orphelinat, il est extrêmement rare qu'il cherche à se sauver. La discipline, du reste, m'a paru fort douce. Je demandais à l'abbé Roussel de me montrer « les arrêts; » il me rit au nez et me répondit : « Des arrêts!

A quoi bon? Je n'en ai pas besoin, nous ne sommes pas ici à la Petite-Roquette. » — Bon abbé, je sais plus d'un collégien qui voudrait vous avoir eu pour maître!

Dans la maison d'Auteuil, les récréations sont fréquentes; l'hygiène s'en trouve bien et l'intelligence en profite. L'abbé Roussel a remarqué ce que bien des pédagogues ignorent ou feignent d'ignorer: la puissance d'attention est très restreinte chez les enfans, surtout lorsqu'elle est retenue sur le même objet. Une heure de classe ou une heure d'étude, c'est à peu près ce que supporte avec fruit une jeune cervelle; dépasser cette limite, c'est fatiguer l'écolier en pure perte; l'esprit est saturé, il n'accepte plus rien et exige du repos. Or, pour l'enfant, le repos n'est autre que le jeu et le mouvement. Qui ne se souvient des longues heures du collège où, même pour les plus disciplinés, les plus ambitieux de récompenses, les plus ardens au travail, la voix du professeur n'arrivait aux oreilles que comme un bourdonnement indistinct et monotone sur lequel l'imagination brodait ses fantaisies? Cet inconvénient me semble évité, en partie, pour les élèves de l'abbé Roussel, auxquels la gymnastique permanente et la fréquence des jeux apportent un délassement intellectuel qui leur permet de reprendre le travail avec une attention soutenue. Cette méthode qui consiste à renouveler souvent les récréations serait bonne pour tous les écoliers, mais pour les pupilles d'Auteuil, elle est indispensable; des enfans qui ont vécu comme des chevreaux en liberté ne peuvent, du jour au lendemain, être doués de qualités de réflexion et de raisonnement que l'éducation la plus judicieuse est parfois incapable de donner. Le milieu dans lequel ils ont grandi, où ils ont développé les premiers instincts, leur a fait une nature spéciale qui exige des soins exceptionnels.

Ils arrivent de partout, les pauvres petits. Le vent a enlevé ces mauvaises graines sur des terrains en friche, il les a portées jusque dans le jardin de l'abbé Roussel; on les y cultive. Paris est le rendez-vous des déshérités de l'univers; ils viennent y tenter la fortune, qui se montre rétive; ils se débarrassent de ce qui les gêne, surtout de leurs enfans. L'abbé Roussel le sait bien, lui qui les recueille et qui n'est pas difficile dans ses choix. Il y a là des Belges, des Brésiliens, des nègres, des Russes; les provinces de France semblent avoir envoyé un spécimen de leurs marmots; si chacun ne parlait que son patois, ce serait la tour de Babel. Au milieu de cette foule, le Parisien se distingue au premier coup d'œil; « le pâle voyou » qu'a chanté Auguste Barbier se fait reconnaître; la bouche est ironique, le regard est impudent, les membres sont grêles, mais agiles; il a « du son » sur le visage et une manière de hausser les épaules qui dénonce un fond d'imperturbable philosophie. On

a essayé de le poétiser et l'on a eu tort; c'est la fleur du ruisseau et il en garde le parfum. J'ai examiné ces petites frimousses : beaucoup sont spirituelles, quelques-unes dénotent de l'intelligence; pas une n'est jolie, pas une n'est régulière, plusieurs sont absolument laides et quelques-unes ont été ravagées par la variole. La plupart de ces gamins portent des cicatrices à la tête, souvenirs de la vie errante, blessures du vagabondage qui, comme l'image tatouée sur le bras du malfaiteur, constituent une preuve d'identité dont la trace sera persistante. Sous l'influence de l'abbé Roussel, les natures abruptes ou déjà coudées s'adoucissent et se redressent; quelque chose d'inconnu jusqu'alors, — la tendresse, — les pénètre et les émeut; mais tous ne sont pas immédiatement accessibles aux bons sentimens; ce sont les sauvageons de la pépinière humaine, on a beau les greffer, la puissance agreste subsiste et parfois reste la plus forte. Impérieuse pour les animaux, la loi de l'atavisme s'impose aussi à l'homme et dans des proportions considérables dont le moraliste doit tenir compte. Il y a là des enfans issus de générations mortes au bagne, car dans le monde du méfait on est voleur de père en fils; comment exiger qu'un tel « produit » ne soit pas empoisonné, dès la conception, de toutes les maladies morales dont ses ascendans ont été infectés? L'aliéniste regarde toujours vers l'hérédité; le pédagogue doit imiter l'aliéniste.

« Où est ta mère? — Elle est en centrale. — Où est ton père? — Il est à la Nouvelle. » Le lecteur a-t-il compris? La mère a été condamnée à la réclusion, elle est à Clermont; le père est parmi les Canaques, dans nos bagnes, au-delà des océans. L'abbé Roussel se trouve en face d'une double influence; il la neutralisera tout doucement, sans sévérité inutile, avec la bonhomie patriarcale et gaie qui est une de ses forces, et, de ce pauvre petiot issu de deux criminels, il fera un ouvrier alerte, joyeux à la besogne, passant devant les cabarets sans s'y arrêter. Pour entreprendre une œuvre pareille, ne s'en point décourager et la poursuivre, il faut prodigieusement aimer les enfans. Réussit-on toujours à effacer la tache originelle et à baigner l'enfant dans une moralité si salutaire qu'il y perde les tares qui lui ont été léguées? Je voudrais l'affirmer, mais l'expérience me démentirait. Il en est parfois de ces malheureux comme des loups apprivoisés; on les croit adoucis pour toujours, on les conduit en laisse, on les mêle aux hardes de chiens; un cavalier tombe, ils se jettent dessus et l'attaquent à la gorge. Parmi quelques exemples que je pourrais citer, il en est un que je ne veux point taire. Un enfant, un Parisien, avait assisté à une scène terrible : il avait vu son père assassiner son frère à coups de couteau. Il avait été saisi de peur et s'était sauvé. Il avait alors huit ans : pendant dix mois, il vagua à travers les rues; il ne manquait

point de courage et s'efforçait de vivre : il rôdait autour des marchés, portait le panier des cuisinières, ouvrait les portières des fiacres, ramassait des bouts de cigares, qu'il vendait, et parvenait, avec toute sorte de métiers improvisés, à gagner vingt ou vingt-cinq sous par jour. Le soir, il s'en allait aux environs des petits théâtres et, au dernier entr'acte, achetait une contremarque qui lui coûtait cinq sous. Il grimpait vers ces hautes régions que le langage populaire a surnommées le paradis, se glissait sous une banquette au moment de la sortie des spectateurs et y passait la nuit. A l'aube, il décampait et courait chercher provende aux environs du carreau des halles.

Un soir de pluie, qu'il n'avait pas mis en réserve ce qu'il appelait « son spectacle, » il pénétra dans une maison en construction et se coucha sur un tas de sacs de plâtre garantis par une bâche. Malgré le soin qu'il avait pris de se bien cacher, il se déplaça en dormant et découvrit un de ses pieds. Une ronde de police l'aperçut, l'arrêta et le fit conduire au dépôt près la préfecture de police. Le juge d'instruction fut touché du sort de cet enfant qu'un crime avait chassé de la maison paternelle et auquel, en somme, on n'avait rien de grave à reprocher. Au lieu de l'envoyer à la Petite-Roquette, il le confia à l'abbé Roussel. Peut-être le changement fut-il trop brusque. L'écolier ne se pliait guère, la classe l'ennuyait, la vie vagabonde le sollicitait; cinq fois il s'évada et cinq fois il revint de lui-même. L'abbé Roussel lui disait : « Tu as bien fait de rentrer au bercail; tu verras que tu finiras par t'y accoutumer. » Il s'y accoutuma, en effet, et l'on put le croire sauvé. Il était intelligent, de vive allure et bien découplé. Un homme charitable, qui, je crois, est un des protecteurs de l'orphelinat, prit cet enfant à son service et en fit un groom. Sa conduite fut bonne et tellement régulière que toute défiance s'évanouit. Un jour que son maître lui avait donné un bijou de prix à porter chez un bijoutier, il disparut. La loi de l'hérédité a été, cette fois, plus forte que le bon vouloir de l'abbé Roussel. L'âme du père, endormie chez l'enfant, s'est réveillée chez le jeune homme et l'a poussé au vol. On ne l'a jamais revu; la police le saisira tôt ou tard et la prison se refermera sur lui. Si, dans ses courses, il a passé devant la maison de l'abbé Roussel, s'il a regardé la longue allée où il courait avec ses camarades, s'il a reconnu le clocher de la petite chapelle où il a communié, soyez certain que son cœur a battu et qu'il s'est sauvé en pleurant. Si criminel que soit un homme, le souvenir des heures innocentes ne le laisse jamais impassible; j'ai vu plus d'un assassin sangloter en parlant de son enfance.

Quelques enfans ont une raison extraordinaire et donnent des preuves de virilité que l'on n'aurait pas attendues de leur âge. Un

ouvrier veuf vivait avec son fils âgé de neuf ans au fond du vieux Vaugirard : chaque matin, le père, au moment de partir pour l'atelier, remettait à son enfant huit sous et lui disait : « Voilà pour ta journée. » Quarante centimes pour subvenir aux repas, c'est peu. Le pauvre petit ne savait que faire; il se promenait dans les rues, allait contempler les pêcheurs à la ligne accroupis sur les quais de la Seine, dormait sur le talus des fortifications, faisait une partie de billes avec des camarades de rencontre, n'apprenait rien, ne savait ni A ni B et s'ennuyait. Le hasard de son vagabondage le mit en rapport avec un évadé de l'Orphelinat d'Auteuil; il entendit parler d'un asile où l'on mangeait à sa faim, où l'on était « éduqué, » où l'on devenait apprenti. Sa résolution fut subite : il s'en alla trouver l'abbé Roussel et lui dit : « Voulez-vous me prendre? » Tout de suite on lui fit sa place; il l'a bien occupée et fut de bon exemple. Le père y trouva son compte; un fils de moins et huit sous de plus, c'est tout bénéfice.

Les enfans qui se présentent d'eux-mêmes et demandent un asile que l'abbé Roussel ne refuse jamais sont rares. On ne peut s'en étonner; il est bien difficile qu'un petit être de douze ans comprenne le danger de la vie errante, l'avantage de la vie disciplinée, la moralité de la vie laborieuse. « Singes laids et étiolés, a dit Chateaubriand, libertins avant d'avoir le pouvoir de l'être, cruels et pervers, » presque tous ces enfans, abandonnés ou perdus, sont racolés par des vauriens habiles au vol qui les initient à leurs débauches, les abrutissent d'absinthe, les dépravent et en font leurs « moucherons, » c'est-à-dire des sentinelles avancées, veillant à ce qu'ils ne soient pas surpris pendant l'exécution de leurs méfaits. Souple comme une anguille, rusé, hardi jusqu'à la témérité, le gamin de Paris est un redoutable auxiliaire pour les voleurs adultes, qui le recherchent, le choient, excitent sa vanité et le manient, à l'heure du crime, comme un instrument de précision. Quand un enfant s'est mêlé à ces bandes néfastes, quand il s'est enorgueilli de sa première mauvaise action, il fait partie de l'armée de la révolte; il ne la quittera plus. Pour qu'il aborde au refuge de l'abbé Roussel, il faut qu'il y soit envoyé par un magistrat compatissant qui espère qu'un traitement d'orthopédie morale pourra redresser une nature déjà bossuée par le vice. Beaucoup d'enfans sont dirigés sur l'Orphelinat d'Auteuil par les juges du petit parquet qui ont à prononcer sur les délits de droit commun, tels que faits de vagabondage, de tapage nocturne ou de gaminerie ayant troublé le repos public. Les archives de l'abbé Roussel gardent les lettres des magistrats qui demandent l'admission d'un enfant. Le nombre en est considérable, et plus d'une serait à citer à l'honneur de ceux qui les ont écrites. Ai-je besoin de dire que la

porte de l'orphelinat est hospitalière et qu'en pareil cas elle est toujours ouverte? « Ce diable d'homme, me disait-on, porte préjudice à la Petite-Roquette. » Heureusement; le jour où cette sinistre prison sera détruite pour n'être pas remplacée, il y aura du soulagement au cœur de ceux qui l'ont visitée. Les enfans qui l'ont traversée sont reconnaissables; ils en ont gardé quelque chose de farouche; ils ressemblent à des loups captifs qui se blottissent au fond de leur cage : pour eux, l'abbé est le *meg* et Dieu est le *grand dab*; ils ont appris le langage des chiourmes, et il leur faut du temps pour l'oublier. Ils ne sont point nombreux à l'orphelinat; leurs parens avaient obtenu contre eux, du président du tribunal de première instance, une ordonnance de correction paternelle; ils ont séjourné dans les mornes cellules, glaciales en hiver; on les en a tirés et on les a conduits chez l'abbé Roussel, où rien ne ressemble à la geôle qu'ils ont habitée. Là, sous l'influence des bons traitemens, de la gaîté de leurs camarades, des récréations bruyantes et du travail approprié, leur esprit de révolte s'éteint, leur émulation s'éveille et l'ancien petit détenu devient parfois un excellent ouvrier. Ceux-là doivent à l'abbé Roussel une inviolable gratitude; il les a repêchés du milieu du cloaque, il les a nettoyés, purifiés, outillés, sauvés; il a fermé pour eux la porte des répressions et leur a ouvert celle de la vie honorable; c'est là un acte de paternité active qu'ils feront bien de garder en mémoire.

La préfecture de police, dont l'action est la plus sérieuse, pour ne pas dire la seule sauvegarde de Paris, surveille le vagabondage et, autant qu'il lui est permis par les lois, le refrène et cherche à le diminuer. Elle a des dépôts, — Saint-Denis et Villers-Cotterets, — pour la mendicité impotente et caduque; elle n'en a point pour l'enfance abandonnée; elle n'a même pas la maison de correction de la Petite-Roquette, qui ne reçoit que l'enfant condamné en vertu d'un jugement ou enfermé par ordre du président du tribunal. Elle n'a donc d'autres ressources que de traduire le délinquant devant les magistrats; elle hésite, car, quoi qu'on en ait dit, elle est très maternelle et, suivant la formule des lettres de grâce, « elle préfère miséricorde à rigueur de loi. » Elle sait bien qu'à moins d'un miracle, l'enfant qu'elle envoie en police correctionnelle et qui de là s'en va à la Petite-Roquette est un être à jamais perdu pour les bonnes mœurs et pour la probité; elle aussi, à sa manière, elle sauve les âmes, et plus souvent qu'on ne l'imagine. Elle écrit à l'abbé Roussel : « L'enfant a douze ans, il est errant depuis six semaines, le père est mort, la mère a disparu : des agens l'ont arrêté hier aux Halles, en voulez-vous? » L'abbé Roussel répond : « Expédiez-le-moi tout de suite; » et voilà un pensionnaire de plus à l'orphelinat, un peu ahuri et désorienté pendant les premiers

jours, mais, surpris de manger régulièrement et de dormir sans crainte d'être réveillé par un sergent de ville. Jamais un enfant, si jeune qu'il soit, qui a subi un jugement et a été frappé d'une condamnation, n'est adressé à l'abbé Roussel, car on sait qu'il refusera de le recevoir. Sous ce rapport, il est inflexible; il accueille avec empressement le vagabond, le vaurien, l'égaré; il rejette le voleur, et fait bien. Ce médecin soigne les maladies sporadiques et ne peut les guérir qu'à la condition d'éloigner les maladies contagieuses.

Des parens plus avisés que bien d'autres, ne sachant plus comment se rendre maîtres de leurs enfans « obstinés, » coureurs et brutaux, les amènent à l'abbé Roussel, qui les reçoit gratuitement lorsque la pauvreté est manifeste et qui, dans le cas contraire, exige une rétribution variant entre 10 et 30 francs par mois, rétribution singulièrement aléatoire et qu'il n'est pas rare de voir promptement cesser. Ces enfans-là sont les plus durs à manier et deviennent parfois redoutables. L'existence disciplinée leur pèse, ils regrettent la maison maternelle et cette liberté qu'ils savaient y conquérir pour en faire de la licence et du dévergondage. Quand leurs parens viennent les voir, ils pleurent, ils trépignent, ils veulent quitter l'école, qui les « embête. » L'un d'eux disait à sa mère : « Vieille vache! je te crèverai si tu ne me fais sortir de la boîte! » La mère pleurait : « Ah! monsieur l'abbé, ne le renvoyez pas, il est capable de m'assassiner. » L'abbé Roussel ne renvoie jamais ses élèves, et quand il les reconnaît atteints de bestialité, il redouble de soins, parvient à les amollir, à réveiller la vie de leurs sentimens atrophiés et les rend à l'humanité. Quand un évadé revient ou est ramené, il lui dit : « Ah! te voilà, toi! je parie que tu n'as pas déjeuné. Va à la crédence, tu demanderas un morceau de pain et du fromage. » Le lendemain, il l'envoie porter une lettre à la poste d'Auteuil; il n'est pas d'exemple que l'enfant ne soit immédiatement rentré à l'orphelinat après avoir fait la commission. Il en est fier, il dit à l'abbé : « Me voilà! » L'abbé lui tire doucement l'oreille : « Je sais bien que tu es un honnête garçon. » Parmi ses pupilles l'abbé Roussel en avait un qui avait la manie de s'enfuir : six fois il s'était sauvé, six fois il avait été repris ou, chassé par la misère, était revenu volontairement. L'abbé lui confia la garde de la grille avec consigne de s'opposer aux évasions : « Je connais ça, personne ne filera! » En effet, personne ne « fila, » lui moins que les autres. Faire appel aux instincts droits, aux sentimens chevaleresques de l'enfance, c'est bien souvent lui inspirer le respect de soi-même et le goût du devoir.

Les personnes charitables qui, moyennant un capital versé ou un revenu déterminé, ont concouru à la création de l'orphelinat et y ont « fondé des lits » ont le droit d'y faire élever les enfans qu'elles

protègent. Ces enfans sont ordinairement des fils de gens de service morts sans laisser d'économies. Ils sont, en général, bons sujets et semblent avoir reçu de leurs parens une soumission native qui se façonne aisément à la discipline. Leurs bienfaiteurs ne se croient pas quittes avec eux parce qu'ils les ont placés chez l'abbé Roussel; ils les suivent, les encouragent, les font sortir pendant les congés et interviennent souvent, lorsque l'apprentissage est terminé, pour les aider à s'établir et rendre productif l'outil qu'on leur a mis en main. Ces provenances diverses que je viens d'énumérer sont comme des sources qui coulent vers la maison d'Auteuil et la remplissent; elle est pleine, car le vagabondage et l'abandon ne chôment jamais. Cela n'arrête guère l'abbé; il y a dans son cœur place pour tous les petits qui n'ont pas d'asile. Dans ses courses, il cherche de l'œil les enfans qui peuvent avoir besoin de lui. On crie : « Mouron pour les petits oiseaux! » L'abbé aperçoit un gamin d'une dizaine d'années qui glapit d'une voix aigrelette. « Combien gagnes-tu dans ta journée? — Cinq ou six sous. — Où est ton père? — Je ne sais pas. — Où est ta mère? — Je ne sais pas. — As-tu entendu parler de Dieu? — Dieu! connais pas. — Veux-tu faire quatre repas tous les jours, dormir dans un lit, avoir des camarades, apprendre à lire et savoir un métier qui te fera gagner de l'argent? — Oui. — Donne-moi la main et viens avec moi. » L'abbé rentre à l'orphelinat avec une nouvelle recrue, le pasteur apporte une brebis de plus au bercail. On est déjà bien serré; bast! on se pressera davantage, on trouvera place à la table, place au dortoir, et voilà encore un petit qui sera sauvé! Il sera sauvé aussi celui que j'ai vu me regardant d'un air narquois pendant qu'il jonglait avec trois balles. On l'a trouvé au milieu d'une troupe de saltimbanques qu'il avait suivie; à demi-nu, le corps peinturluré, la tête empanachée de plumes, il jouait bien son rôle, mangeait des pigeons crus, avalait des étoupes enflammées, hurlait des vocables inconnus et représentait « le jeune anthropophage des rives de l'Amazone! »

L'œuvre de salut entreprise par l'abbé Roussel est de toutes les minutes, il n'y a jamais failli. Il a en lui quelque chose d'infatigable qui est toujours en quête de labeur. Il faut qu'il aille en avant, poussé par son amour des enfans, par sa pitié pour les jeunes souffrances qui ne sont point un châtiment et dont la responsabilité n'incombe pas à ceux qu'elles atteignent. Instinctivement ces petits comprennent ou du moins devinent le dévoûment qui les enveloppe, étaie leur nature chancelante, leur donne le pain du corps et celui de l'esprit, veille pendant qu'ils dorment, jeûne lorsqu'ils mangent et s'en va, frappant de porte en porte, pour leur assurer l'indispensable. Aussi, ils aiment leur maître; quand il paraît au milieu d'eux, dans les cours de récréation, ils quittent leur jeu, s'en appro-

chent, lui prennent la main, l'entourent, se frottent à lui comme de jeunes animaux nouvellement apprivoisés. Ils ont un mot : « Bonjour, papa Roussel ! » qui est un aveu d'affection, car l'abbé n'a rien du papa, au sens familier du mot, rien de vieux, rien de rebondi, rien de « ganache ; » tant s'en faut : il est robuste comme un chêne ; ses cheveux bruns, son regard bleu plein d'éclairs de tendresse, son sourire sans banalité, lui gardent plus de jeunesse que son âge ne le comporte ; sa carrure et ses larges épaules me font penser qu'il ne serait point en peine, si on lui lançait un poids de 20 kilos, de le saisir, lui aussi, à la volée, et de le porter à la force du poignet. J'imagine que cette apparence vigoureuse n'est pas sans influence sur le prestige qu'il exerce et que sa bonhomie a fortifié dans le cœur de ses élèves. Il les tutoie tous, vit près d'eux, avec eux, pour eux ; il les mène paternellement, gaîment et se moque de ceux qui se plaignent. Si l'un de ces marmots refuse d'avaler sa soupe, sous prétexte qu'elle est mauvaise, l'abbé la prend, la mange, fait claquer sa langue et dit : « Ma foi, je l'ai trouvée fort bonne ! » Avec un tel maître il est difficile de bouder longtemps.

III. — LES ATELIERS.

La maison est grande ; elle est neuve et déjà paraît vieille, tant les matériaux dont elle est construite sont légers, et tant le petit peuple qui l'habite, mû par l'instinct destructeur de l'enfance, la détériore et la souille. Elle est, du reste, en cela semblable à bien des pensionnats de haut renom. Lorsque le seigneur d'Anglure, pèlerin champenois, visita l'Égypte au XIVe siècle et pénétra dans la grande pyramide, il déclara que c'était « un lieu moult mal flairant. » J'en pourrais dire autant de quelques endroits de l'Orphelinat d'Auteuil, et le lecteur me comprendra sans que j'aie à m'expliquer. Le petit Français est, en général, d'une saleté révoltante, et les élèves de l'abbé Roussel n'échappent point à ce privilège de la race latine. Je connais un Anglais qui voulut faire élever son fils à Paris. Il parcourut successivement nos lycées, et mit son enfant en pension à Cantorbéry. L'aspect et l'infection de certains cloaques, qui ne manquent dans aucun collège, l'avaient à jamais dégoûté de l'éducation française. C'est là un inconvénient qui n'a rien d'impérieux et auquel il serait facile de remédier. Les pédagogues, quels qu'ils soient, devraient savoir que les soins extérieurs, que les ablutions surveillées, multipliées sont indispensables à la santé de l'enfant, et qu'il vaut mieux passer une demi-heure à se débarbouiller que d'employer cinq minutes à apprendre que *cornu* est indéclinable ; ils devraient savoir également que la propreté est l'emblème visible de la mora-

lité. Sous ce rapport, les petits vagabonds qui ne s'étaient lavé les mains que dans le ruisseau, ont besoin, dès qu'ils sont entrés à l'orphelinat, de recevoir un supplément d'instruction. Le savon est un instrument scolaire dont il est sage d'abuser.

En gravissant les escaliers étroits, en traversant la cuisine, en jetant un coup d'œil aux dortoirs et aux classes, on comprend que l'abbé Roussel, condamné à l'économie forcée, n'a pas été maître de donner à la maison l'ampleur qu'il avait rêvée. Patience! cela viendra; le développement d'une œuvre ne dépend pas de l'exiguïté de son berceau, elle dépend de son utilité, de son action secourable, du salut dont elle contient le germe qu'elle féconde. Or l'œuvre de l'abbé Roussel est indispensable et elle croîtra parce qu'elle s'impose comme une nécessité sociale. Qu'importe si la chapelle n'a rien de monumental? On y prie Dieu aussi bien qu'ailleurs. Qu'importe si le réfectoire est obscur, si la classe n'est chauffée que par un poêle en fonte? si l'infirmerie n'a pour préau qu'un toit en zinc? La maison n'en est pas moins hospitalière et féconde : depuis qu'elle existe, elle a recueilli, abrité, nourri, moralisé, dressé au travail plus de 6,000 enfans qui, sans elle, rôderaient aux barrières, ronfleraient sous la table des cabarets et peut-être habiteraient malgré eux Melun ou Clairvaux. C'est là le résultat qu'il faut admirer, sans se soucier s'il a été obtenu dans des maisons en pierres de taille ou sous des murs en torchis.

Le recrutement pour l'orphelinat se fait, en général, parmi les enfans qui ont atteint leur douzième année, car, à cette heure de la vie, ils ne doivent plus compter que sur eux-mêmes. Ceux que l'Assistance publique avait soutenus jusque-là en sont repoussés. « Tu as douze ans, tu t'appartiens; vis ou meurs, sois probe ou filou, cela ne me regarde plus. » Je n'exagère rien. En interprétant le décret du 19 janvier 1811 sur les « enfans trouvés, abandonnés, orphelins ou pauvres, » l'Assistance publique a inscrit l'article 19, qui est ainsi conçu : « Les enfans au-dessus de douze ans ne sont plus admis à la charge du budget départemental (1). » L'abbé Roussel se substitue aux défaillances administratives; ceux dont la société ne veut plus, il les recherche, les trouve et les garde; pour lui, il n'y a pas de limite d'âge, car il n'y a pas de

(1) Ceci n'est plus strictement vrai; l'Assistance publique, que l'on ne saurait trop louer en cette circonstance, a rompu avec son ancien règlement. Depuis le 1er janvier 1881, elle a installé un nouveau service au profit des enfans *moralement* abandonnés; elle les recueille, entre douze ou seize ans, et les place soit à Villepreux, dans une école d'agriculture, soit à Montevrain (Seine-et-Marne), dans un atelier d'ébénisterie. Les résultats obtenus dans ces deux établissemens, créés à l'aide du budget départemental de la Seine, paraissent, jusqu'à présent, répondre aux prévisions les meilleures.

limite de misère. Aux petits il ouvre l'école, aux plus grands l'atelier, à tous l'adoption.

Les enfans travaillent; dès qu'ils ont reçu une instruction élémentaire et qu'ils ont fait leur première communion, ils entrent dans les ateliers. Une vingtaine d'élèves choisis parmi les plus robustes et parmi ceux qui, jusqu'à ce jour, ont vécu à la campagne, sont employés à ce que l'on nomme un peu emphatiquement l'agriculture; il serait plus exact de dire le jardinage. Un vaste terrain vallonné, séparé des cours de récréation par une barrière en bois, appartient à la maison et a été converti en un jardin que cultivent les écoliers sous la direction d'ouvriers habiles. Là, on n'impose pas seulement à ces enfans des travaux de manœuvre, ils font autre chose que de ratisser les allées, de porter les arrosoirs, de relever une plate-bande ou creuser une rigole. On leur enseigne à greffer, à tailler les arbres; on leur apprend la différence des terres lourdes et des terres légères, à quelles plantes elles conviennent, l'époque des semailles, le choix des espèces et l'art de faire produire sans épuiser. Là, l'ancien vagabond retrouve quelque chose de sa vie en plein air et devient souvent un maître en son métier. Au bout du jardin, à l'extrémité même de la propriété, s'élève un chalet de bonne apparence, en bois bituminé, sur un massif de pierres meulières. J'y suis entré et j'y ai trouvé la charité au travail. Des religieuses de l'ordre de l'Enfant-Jésus, attachées à l'orphelinat, et quelques dames des quartiers voisins, visitent les vêtemens, cousent le linge, raccommodent les nippes des élèves et réparent autant que possible ce que la gymnastique, le saut de mouton, la culbute et les coups de poing ont endommagé. C'est le tonneau des Danaïdes; quand on a pansé les blessures d'un pantalon, il en arrive dix qui sont en loques. Parmi les dons en nature adressés à la maison d'Auteuil, les vieux vêtemens ne sont point dédaignés : on les rajeunit tant bien que mal, on les réduit à des dimensions convenables, et on en habille les enfans. Ça fait des costumes un peu bigarrés, costumes de jeu, costumes de classe, qui, le dimanche et les jours fériés, sont remplacés par un uniforme.

Vingt cordonniers tirent le fil poissé et ajustent le cuir sur la forme de bois. Ils sont adroits, et leur contremaître en remontrerait à saint Crépin. Les œuvres charitables se soutiennent entre elles; les Dames du Calvaire sont les clientes de la cordonnerie des orphelins d'Auteuil, et plus d'un bienfaiteur de la maison ne se fournit pas ailleurs; c'est encore un moyen de protéger les enfans que de ne les point laisser manquer de travail. Quatorze tailleurs, les jambes croisées ur l'établi et le dé au doigt, maniant la courte

aiguille, seront peut-être plus tard des « pompiers » recherchés par les coupeurs à la mode; dix menuisiers marchent au milieu des copeaux frisés : les plus jeunes rabotent le sapin, les plus âgés ont l'honneur de raboter le chêne; douze serruriers forgent, liment, assemblent les barreaux des lits en fer et font mouvoir la machine à tarauder. Le maître forgeron avait placé une barre rouge sur l'enclume; il la martelait et lui donnait la forme ; le petit compagnon, — celui que l'on appelle le souffleur ou le cachalot, — avait saisi son frappe-devant et à grands coups il battait le fer, qui lançait des étincelles; du revers de la manche il s'essuya le front, il était en sueur, et laissa glisser vers moi le regard orgueilleux d'un enfant qui a bien accompli une tâche au-dessus de ses forces. Quatre cuisiniers épluchent les carottes, pèlent les pommes de terre et surveillent les marmites. Si jamais ceux-là deviennent chefs de Brébant ou de l'hôtel du Louvre, j'en serais surpris, car l'éducation première ne les y aura pas destinés. Quatre mouleurs apprennent à modeler la terre glaise, à réparer les « coutures » et font preuve d'habileté dans la confection des statuettes de sainteté, qui, entre deux bouquets de fleurs, orneront l'autel des petites églises de village ; ils sont peintres aussi et enluminent les Christs, les Vierges et les Saint Joseph, emblèmes visibles de croyances abstraites.

Le grand atelier de l'Orphelinat d'Auteuil est un établissement considérable. C'est une imprimerie, à laquelle sont annexés un atelier de fonderie de caractères et un atelier de brochure-reliure. Dans ces divers travaux, cent vingt-sept enfans sont occupés; « la composition » seule en réclame cinquante-cinq. Là tout est actif et silencieux; debout devant sa « casse, » la « copie » sous les yeux, le composteur en main, les petits typographes « lèvent la lettre ; » le prote les surveille, il est à la fois leur maître et leur professeur. La besogne ne languit pas, et les presses, mises en mouvement par une machine à vapeur, sont servies avec régularité. Les enfans que j'ai regardés travailler ont déjà de l'adresse et de la rapidité dans le geste; commencé de si bonne heure, à treize ou quatorze ans, l'apprentissage sera fructueux; il initie celui qui le reçoit à toutes les finesses du métier et lui donne une agilité extraordinaire; aussi l'on peut assurer, dès à présent, que les ouvriers imprimeurs formés à l'école de l'abbé Roussel ne seront point en peine de gagner leur vie. Pour alimenter l'imprimerie et n'avoir jamais de chômage à subir, l'abbé Roussel a créé deux journaux, *la France illustrée* et *l'Ami des enfans*, qui, je n'ai pas besoin de le dire, ne font pas leurs frais, car on n'y parle que de moralité, de vertu, on n'y cite que de nobles exemples et on en écarte tout

ce qui n'est pas un appel aux sentimens généreux dont l'enfance peut être virilisée.

Si j'ai réussi à faire comprendre de quels métiers se compose l'école professionnelle de l'Orphelinat d'Auteuil, on a vu que ce ne sont que des métiers sérieux, permanens, pour ainsi dire, d'utilité constante, et par cela même assurant le travail à celui qui les possédera. J'insiste sur ce point qui est fort important et qui dénonce les intentions dont l'abbé Roussel a été animé lorsqu'il s'est décidé à parfaire des ouvriers et non pas seulement des apprentis. Les entrepreneurs de travaux faciles n'ont point manqué de lui adresser des propositions : il les a repoussées; on a essayé de le tenter en lui montrant l'appât des bénéfices à l'aide desquels il pourrait soutenir son œuvre de charité; il a secoué la tête et a refusé toute combinaison dont l'avenir de ses orphelins n'aurait pas à profiter d'une façon durable et même définitive. De quoi s'agissait-il ? D'assimiler en quelque sorte la maison d'Auteuil à une maison de correction et d'imposer aux enfans une besogne qui n'a point besoin d'apprentissage, dont l'utilité est illusoire et qui ne peut jamais être un gagne-pain assuré. En moins de huit jours un enfant devient habile à la fabrication des chaînettes, des éventails en papier, des boîtes en carton, à l'assemblage des cahiers d'écolier, à la reliure des calepins, à la frappe des boutons de cuivre; on le sait bien à la Petite-Roquette, où les jeunes détenus sont employés à ces bimbelots, mais les jeunes détenus savent aussi que ce n'est point là un état qui pourvoit aux nécessités de la vie, et plus d'un de ces malheureux qui a passé deux ou trois ans à coudre ensemble des feuilles de papier ou à boucler des fils de laiton en est réduit à se faire terrassier ou coltineur pour ne point mourir de faim. En recueillant le vagabond, en lui donnant de l'instruction, en le ramenant à la dignité d'homme dont il s'écartait, l'abbé Roussel acceptait charge d'âmes. Il n'a pas répudié le fardeau et le porte avec vaillance. Il négligea son intérêt, n'eut en vue que celui de ses pupilles et au risque de ce qui pourrait advenir, ne voulut introduire dans sa maison que des métiers graves dont l'apprentissage est lent, mais dont l'exercice et la rémunération n'offrent pas trop d'aléa. Le résultat était facile à prévoir et avait été prévu; on s'est fié à la charité humaine; la charité n'a point été sourde, elle a répondu. Les ateliers coûtent plus qu'ils ne rapportent, j'entends ceci au sens matériel du mot, car au sens moral le bénéfice est inappréciable. Les apprentis qui sont à Auteuil auront le loisir de s'en convaincre plus tard, car plus d'un en doute aujourd'hui. Ceci est douloureux et je ne dois pas le cacher.

Dans le monde où l'abbé Roussel ramasse ses élèves, la bienveil-

lance ne paraît pas être la vertu dominante; dans ces cœurs que la paresse, l'ivrognerie, ou des circonstances néfastes ont souvent fait souffrir, il y a un fond d'envie extravasée qui fermente et bouillonne. Pour certains écoliers et surtout pour certains parens, il est admis que l'abbé Roussel tire bénéfice du travail des enfans. On connaît le thème : exploitation de l'homme par l'homme, tyrannie du capital, le tout assaisonné de quelque sueur du peuple. Tel individu dont le fils a été recueilli par charité s'en va répétant ces vieilles sornettes et affirme qu'à l'Orphelinat des apprentis, les maîtres font fortune en accaparant le produit du travail des élèves. Il est puéril, je le sais, de rétorquer de telles balivernes; il est superflu, je le sais encore, de s'imaginer que l'on fera taire la calomnie; mais la vérité est toujours bonne à dire, et je la dirai. J'ai vérifié la comptabilité de la maison d'Auteuil, et j'en pourrais communiquer les chiffres au lecteur, atelier par atelier; ce serait fastidieux; un total d'ensemble suffira. En 1882, les ateliers, y compris *la France illustrée* et *l'Ami des enfans*, ont coûté 29,645 fr. 75; ils ont rapporté : 27,294 fr. 60; perte sèche : 2,351 fr. 15. C'est là le bénéfice ordinaire de la charité. Sans la bienfaisance qui l'a secouru et qui le secourt, l'Orphelinat d'Auteuil se verrait contraint par ministère d'huissier de fermer ses portes et de rendre à la rue le vagabondage qu'elle en a arraché. La proposition n'a rien d'excessif, il est aisé d'en faire la preuve. Les dépenses totales pour l'année 1882 ont été de 211,753 fr. 50 qui ont pourvu à l'habillement, à la subsistance, à l'instruction de trois cents enfans. Chacun d'eux exige une dépense quotidienne de 1 fr. 77, qui s'élève à 1 franc 94, si l'on y ajoute les frais d'entretien de la maison. En résumé, l'on peut dire que le produit des ateliers suffit à peine à couvrir le prix de la main-d'œuvre des ouvriers chargés de l'éducation professionnelle des apprentis.

Pour arriver à ne dépenser par jour et par élève que 1 fr. 77, il faut des prodiges d'économie; il faut, comme dans d'autres œuvres charitables, tirer parti de tout, des vieux vêtemens que la commisération envoie, des couvertures qu'elle donne, du linge « fatigué » qu'elle expédie. Tout est calculé pour ne point dépasser un budget sévèrement établi et dont l'équilibre serait rompu par la plus légère imprévoyance; une dépense de 0 fr. 05 par jour et par élève, qu'est-ce que cela? Nous en sourions; au bout de l'année, on se trouverait en présence d'un déficit de 5,475 francs et peut-être n'arriverait-on pas à le combler. En été, à l'époque des grandes chaleurs, la dépense est tout à coup augmentée dans des proportions redoutables; il faut mener les enfans aux bains froids; cet exercice est pour eux le plus apprécié et le plus salubre de tous;

on a obtenu une réduction notable, on y va à moitié prix; 0 fr. 10 par écolier trois fois par semaine; quand arrive l'automne, on s'aperçoit que le plaisir de la natation coûte cher, mais on ne le regrette pas, car on sait que la santé des enfans en a profité; on se contente de redoubler de parcimonie. Autrefois, le jeudi et le dimanche, on servait du dessert sur la table, on y a renoncé; c'était trop coûteux et pas assez nourrissant. Je crois cependant qu'en certaines circonstances solennelles on ne recule pas devant quelque confiture; du moins, j'ai vu dans la cour une voiture chargée de pots de raisiné. Malgré « les fondations de lits, » — 100,000 francs, — malgré le produit de la pension des enfans payans, — 24,600 francs, — la maison d'Auteuil a eu, en 1882, un excédent de dépenses de 87,183 fr. 50, qui a été couvert par le produit des dons, des quêtes, des sermons et des ventes de charité. Il est bien placé l'argent qui préserve les enfans et fait des hommes.

J'ai dit que l'abbé Roussel, depuis que son œuvre a pris naissance, avait recueilli, réconforté, guidé plus de 6,000 enfans; les a-t-il tous sauvés, au sens absolu du mot? Non; mais on peut affirmer, sans crainte d'être démenti par les faits, que sur 100 enfans qui ont séjourné à l'orphelinat et y ont terminé leur apprentissage, 80 resteront dans la voie de la probité. Tous, certainement, ne conserveront point intactes leurs croyances religieuses, tous n'iront pas à la messe le dimanche et ne feront point leur prière le soir avant de se coucher, mais ils ne demanderont qu'au travail le droit de vivre, ils aimeront le métier qu'on leur a enseigné, ils n'insulteront pas le prêtre qui passe dans la rue, le commissaire de police ne connaîtra pas leur nom. Les vingt autres retomberont en péril. Lorsque le grain est semé sur le roc ou dans la fange, il se dessèche ou il pourrit. Pour ceux-là, la germination ne s'est point faite; on les avait enlevés au mal, le mal les ressaisira, et ils iront grossir la tribu lamentable que les tribunaux recherchent, que les geôles réclament, qui, aux jours de paix publique, font état d'escroc et de voleur, qui, aux jours de fièvre furieuse, brûlent les villes et tuent les otages. En sortant de la douce maison où l'on a essayé de les imprégner de bien, ils reprendront la vie sans frein qu'ils ont aimée aux jours de leur enfance; ils soutiendront quelque fille qui les nourrira de ses vilenies, ils s'embaucheront dans une bande de malfaiteurs, ils dépouilleront un passant, tueront un homme et mourront au bagne, ferrés sur le grabat de chêne.

Quatre-vingts pour cent, c'est énorme; et cette proportion serait plus considérable encore, si, comme son titre l'indique, l'Orphelinat d'Auteuil ne recevait que des orphelins. Quelques-uns n'ont plus de famille, la mort a tout emporté, ils sont seuls dans la vie et n'ont

plus à s'appuyer que sur eux-mêmes; d'autres sont orphelins aussi, orphelins par la volonté du père et de la mère qui ont poussé l'enfant dehors et versent au cabaret l'argent qu'eût exigé son éducation; ces orphelins-là ont des parens que la police ramasse souvent dans e ruisseau; l'absinthe a noyé le sentiment paternel et empoisonne a maternité. Ces orphelins du fait de la nature ou de l'abandon, sont les plus flexibles, et entrent, sans exiger trop d'efforts, dans une régularité qui ne déviera pas. Il n'en est pas de même pour les enfans qui restent en relation avec leurs parens, car l'influence que la famille exerce sur eux est presque toujours mauvaise et souvent néfaste. Pour ces gens d'existence dissolue, comptant sur le hasard, — sur la rencontre, comme ils disent, — bien plus que sur le travail, l'enfant est un instrument qu'ils mettent en œuvre pour s'augmenter un peu. Ils ont un mot qui les peint et découvre les difficultés contre lesquelles l'abbé Roussel est obligé de lutter : « Il faut que le petit rapporte ! » Or, quand il est à la maison d'Auteuil, apprenant son catéchisme et faisant son apprentissage, « le petit ne rapporte pas. » Comment « rapporter ? » En exerçant un de ces métiers interlopes où le gamin de Paris excelle, en enlevant le porte-monnaie des badauds, en allant voler chez l'épicier la bouteille d'eau-de-vie que son père voudrait boire sans la payer, et dont il aura sa part. Dans l'asile de la rue Lecourbe, chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, il faut parfois résister aux parens qui veulent reprendre leur enfant difforme, afin de l'envoyer mendier et de tirer parti de son infirmité. Avoir un enfant, le contraindre à quémander en pleurnichant dans les rues, lui imposer une redevance quotidienne, c'est, pour plus d'un parent, exercer une industrie. La plupart des petits mendians qui nous harcèlent au long des trottoirs sont des « soutiens de famille, » dans la poche desquels rien ne reste de ce qu'ils ont récolté. J'ai entendu le dialogue suivant, au cours d'un interrogatoire en police correctionnelle : « Quels sont vos moyens d'existence? — J'ai mon petit qui est bancroche; on lui donne sur le boulevard; il fait quelquefois de bonnes journées. »

A l'Orphelinat d'Auteuil, il est nécessaire de ne pas laisser sortir l'enfant que son père attend pour l'associer à ses méfaits, que la mère guette pour en faire un marmiton auquel elle apprendra à voler dans les cuisines, de la nourriture d'abord et bientôt après des couverts d'argenterie. Dans cette maison de si large hospitalité pour les enfans, il se passe le contraire de ce qui se produit dans les lycées et dans les pensionnats où sont élevés les fils de parens honnêtes. Là, dans ces grands instituts d'enseignement, le maître, — proviseur ou professeur, — est presque toujours certain, même lorsqu'il a tort, de trouver un appui dans la famille qui, par

les conseils et les remontrances, l'aide à accomplir sa tâche parfois difficile. Dans les établissemens de redressement moral, alors que l'on s'évertue à transmettre à l'enfant des principes de probité, l'ennemi du maître, son adversaire le plus redoutable, c'est la famille qui le plus souvent est sans foi ni loi, ne croit ni à Dieu, ni à la justice, ne redoute que le gendarme et sait l'éviter. Il suffit qu'un enfant sorte une fois pour que le travail de la moralisation entreprise, le bénéfice de résistance déjà acquis, s'écroule ou s'envole devant les exemples qu'il a sous les yeux. L'enfant arrive à la maison paternelle : « Ah! puisque voilà le petit, — on dit le gosse ou le môme, — nous allons « gouaper » un peu, et on « gouape ; » on va au cabaret, dans les plus infimes ; on y rencontre « les amis ; » quels amis ! On y retrouve même « les amies ; » ce qui est pire ; on boit, on force l'enfant à boire ; on trouve amusant de développer chez lui des précocités ordurières ; le père s'enorgueillit et dit : « Ce sera un gaillard ! » L'enfant est ivre, on le ramène à l'orphelinat, et si l'on adresse une observation au père, celui-ci répond : « De quoi se plaint-on ? N'avait-il pas congé? Fallait-il pas rigoler un peu? » Essayer de faire comprendre à ces gens-là l'espèce de crime qu'ils commettent, c'est peine perdue ; aussi on y a renoncé depuis longtemps, et l'on se contente, autant que possible, de parquer l'enfant loin de sa famille, c'est-à-dire loin du foyer d'infection où il désagrège ses bons instincts et développe ses mauvais penchans. J'ai vu récemment la concierge de l'orphelinat refuser l'entrée à une mère ivre, qui demandait à voir son fils.

Comprend-on maintenant la bataille que l'abbé Roussel est obligé de soutenir contre les habitudes viciées, sinon vicieuses, du petit vagabond qu'il recueille, contre les parens qui détruisent, sans paraître s'en rendre compte, les bons résultats que la discipline et la vie régulière ont obtenus? Entre l'enfant qui ne « sort » jamais ou qui ne sort que chez ses bienfaiteurs, et l'enfant qui, de temps à autre, va passer une journée dans sa famille, la différence est éclatante. On peut parier presque à coup sûr que l'un sera un ouvrier probe et que l'autre s'en ira tôt ou tard fabriquer des chaussons de lisière à Poissy ou ailleurs. L'amour paternel est heureusement sans exigence chez les natures de cette sorte, et l'auteur de l'enquête que j'ai déjà citée, parlant de l'œuvre de l'abbé Roussel, a pu noter que les rapports avec les parens sont « très rares (1). » Il y a là une question délicate hérissée de difficultés, car elle touche à ce qu'il y a de plus sacré dans la société moderne, aux droits du père de famille.

(1) Enquête, etc., *loc. cit.*, p. 648.

Cependant, si l'on consulte les directeurs ou les directrices d'asiles ouverts aux enfans, garçons ou filles, il n'en est pas un, il n'en est pas une, qui ne sachent par expérience que leurs efforts d'amélioration sont neutralisés par l'influence des parens. Tous réclament l'action d'une loi nouvelle qui les investirait d'un droit que le père et la mère sont indignes d'exercer, car ils ne l'exercent qu'au détriment de l'enfant. Les plaintes et les désirs de ces bienfaiteurs de l'enfance abandonnée et pervertie semblent avoir été résumés par la Société des agriculteurs de France, qui, dans son assemblée générale du 5 février 1880, a émis le vœu « qu'une loi permette : 1° de dessaisir de la puissance paternelle, au moins jusqu'à la majorité des enfans, les parens qui les délaissent ou qui sont reconnus incapables de pourvoir à leur éducation intellectuelle et morale; 2° de conférer l'exercice de la puissance paternelle aux œuvres de bienfaisance qui recueilleront ces enfans physiquement ou moralement délaissés (1). » Ceci est explicite; comme dans certains cas pathologiques, la seule indication du remède dénonce la gravité du mal. Le vœu formulé par la Société des agriculteurs sera-t-il pris en considération? Je l'ignore. Doit-il être exaucé? Je ne sais. Toucher aux droits paternels, c'est bien grave, surtout à une époque où la passion antireligieuse ne recule guère. Si la loi réclamée était votée, il faudrait l'entourer de toutes restrictions, afin qu'elle ne devînt pas une arme de persécution et d'immoralité entre les mains de ceux qui, sous prétexte d'être libres penseurs, s'opposent à l'expression de la pensée libre.

L'abbé Roussel a-t-il désiré d'être légalement armé de ce pouvoir paternel qu'il remplace à force de bonté et en inspirant confiance aux enfans qu'il dirige? On peut douter qu'une disposition légale accroisse la somme des résultats déjà si considérables qu'il récolte. Il n'est pas homme, du reste, à broncher devant les insolences d'un ivrogne, et je ne le crois pas embarrassé pour mettre un père récalcitrant à la porte. Ses préoccupations sont peut-être d'un autre ordre; il a beaucoup fait déjà, il voudrait faire plus encore; mieux que personne, il connaît le vagabondage de Paris, il sait qu'il se multiplie, qu'il pullule, qu'il déborde dans nos rues, qu'il envahit les promenades, qu'il constitue une sorte de réserve où le vol et l'émeute se recrutent avec prédilection; il voudrait donner un lit dans ses dortoirs à tous les petits qui couchent sous le ciel, il voudrait offrir une écuellée de soupe à tous ceux qui fouillent les tas d'ordures ou volent des pommes à l'étalage des fruitiers. Quand

(1) Enquête, *loc. cit.* Rapports, p. CLXXXVII. — Une loi sur la protection de l'enfance est actuellement en délibération.

il regarde les bâtimens déjà fatigués où il instruit ses pupilles, il se dit avec douleur que nulle place libre ne reste pour caser un nouvel orphelin et que, malgré des prodiges de parcimonie, il arrive bien péniblement à maintenir son petit budget en équilibre. Il fait œuvre de salut plus que nul autre cependant, mais il ne ressemble pas au roi de la fable, et ce qu'il touche ne se change pas en or. Il me semble que les mères de famille, celles dont les enfans proprets, vigoureux et sages font la joie, devraient penser aux petits abandonnés que le vice et la misère saisiront à jamais si le bon abbé Roussel ne leur ouvre ses bras. Dans les jours des distributions de prix, au concours général, aux lycées, aux pensionnats, lorsqu'une mère ramène orgueilleusement son fils, frisé pour la circonstance, brillant de santé, rouge encore des accolades de son proviseur, portant ses couronnes au bras, pliant sous le faix des volumes reliés en basane, proclamé au bruit de l'orchestre, aux applaudissemens de ses camarades, qu'elle songe aux pauvres petits déguenillés qui ont traversé la vie pieds nus, qui ont souffert de la faim et du froid, que leur père a battus, que leur mère a chassés et qui ont été tomber à l'Orphelinat d'Auteuil hâves, pitoyables et pleurant. Qu'elle compte les prix que son fils a mérités et dont son cœur a tremblé d'émotion; pour chacun d'eux, qu'elle envoie une offrande, — une aumône, — à la maison généreuse où l'enfance éperdue s'est réfugiée. La gloire se paie; il n'en est pas de plus douce que celle qui vibre aux âmes maternelles; celle-là est assez pure pour donner la main à la charité, pour éveiller la commisération : c'est la dîme du succès; l'enfant malheureux en profitera.

Parmi les élèves de l'abbé Roussel, il y a des ouvriers qui sont intelligens, économes, sobres et qui deviendront patrons. Lorsqu'ils auront fait fortune à l'aide des vertus qu'on leur a enseignées, qu'ils n'oublient pas l'asile où ils ont trouvé un abri, l'exemple de la probité et le souci du travail; qu'ils se souviennent des heures errantes de la première enfance, qu'ils réfléchissent que d'autres sont comme ils ont été, sans pain, sans matelas, sans souliers et qu'ils donnent à la maison où ils ont appris à devenir honnêtes une partie de l'argent que, sans elle, ils n'auraient jamais gagné. Alors, l'orphelinat que nous voyons aujourd'hui sera transformé; semblable à la mansarde de Jeanne Jugan, à la masure de la rue Léonie, où les Dames du Calvaire ont pansé à Paris leurs premières cancérées, à la maisonnette de la rue Lecourbe, où les frères de Saint-Jean-de-Dieu ont reçu leurs premiers petits incurables, ce n'aura été qu'un germe déposé dans le terrain fertile de la charité. Alors la maison se développera et acquerra l'ampleur qui lui est indispensable pour faire face à la plus impérieuse des nécessités

sociales : à la protection et à la moralisation de l'enfance. Les pans de bois seront abattus, les légères cloisons s'en iront dans le tombereau des gravatiers; la pierre de taille, la brique, le fer, seront les matériaux des constructions nouvelles qui pourront s'étendre sur place, car l'enclos est vaste où l'on peut les élever. La maison deviendra ce qu'elle doit être, ce qu'elle sera, un refuge où mille, deux mille petits vagabonds trouveront des classes élémentaires et une école professionnelle qui enseignera le respect de soi-même, le travail et la bienfaisance.

Est-ce un rêve? Non pas; l'orphelinat compte aujourd'hui dix-sept années d'existence, c'est à peine s'il vient de naître, et ses preuves ne sont plus à faire; par les services qu'il a déjà rendus il est facile de prévoir les services qu'il est appelé à rendre. Des œuvres auxquelles on ne peut contester le caractère d'utilité publique et qui ont été également inspirées par le désir d'arracher des enfans à la dépravation et à la mendicité ont eu des commencemens plus modestes. L'Institut des sourds-muets essaie ses premiers gestes dans la chambre d'une maison sise rue des Moulins, n° 14, et le premier élève de la future institution des Jeunes Aveugles, François Lesueur, est un enfant de seize ans qui mendie au porche de Saint-Germain-des-Prés. Aujourd'hui l'abbé de l'Épée et Valentin Haüy ont des statues dressées au seuil des établissemens dont leur initiative a provoqué la création. Qui oserait dire que l'œuvre de l'abbé Roussel n'est pas égale à celle de l'abbé de l'Épée, à celle de Valentin Haüy? Infirmité physique, infirmité morale, c'est tout un, lorsque l'enfant en est atteint et perdu. Celui qui donne la parole aux muets, la vue aux aveugles, la probité aux vicieux, accomplit un de ces prodiges de bienfaisance dont l'humanité garde bonne gratitude et que la charité a le devoir d'aider de toute sa puissance.

Les œuvres qu'il me reste à faire connaître sont des *œuvres d'hiver*, c'est-à-dire qu'elles n'atteignent toute leur expansion que pendant les jours où le froid, l'humidité, l'obscurité plus longue, augmentent la misère et l'intensité des maladies. Alors, elles redoublent d'efforts et apparaissent dans le développement complet de leur action. J'attendrai donc ce moment pour continuer et terminer ces études.

MAXIME DU CAMP.

LE

PALAIS DE SCHIFANOIA

A FERRARE

C'est dans une des rues les plus désertes d'une ville où les rues solitaires abondent aujourd'hui, non loin de l'église de Santa-Maria-in-Vado et tout près du monastère des religieuses de San-Vito, que se trouve le palais de Schifanoia, jadis si animé, maintenant silencieux et délabré. Le marquis Albert d'Este, frère de Nicolas II et père de Nicolas III, le fit construire en 1391. Comptant y trouver un délassement à ses soucis, il lui donna le nom significatif de *Schifanoia* (Esquive-ennui). Ce palais ne se composait alors que d'un rez-de-chaussée. Le premier étage fut ajouté par Borso, fils et successeur de Nicolas III, un des princes de la maison d'Este qui se sont le plus heureusement employés à mettre Ferrare en état de rivaliser sans trop de désavantage, dans le domaine des lettres et des arts, avec les brillantes cités dont se glorifiait l'Italie.

C'est aussi Borso qui fit exécuter la belle porte en marbre d'Istrie par laquelle on entre dans le palais. Cette porte, que le temps a revêtue d'une chaude couleur de feuille morte, a pour ornement des piliers couverts d'arabesques, des pilastres cannelés, surmontés d'élégans chapiteaux, et une corniche décorée de palmettes. Peut-être les sculptures des piliers ont-elles été faites d'après quelque dessin de Cosimo Tura ou de Francesco Cossa. A coup sûr, elles ont pour auteur un artiste émérite, car le style en est plein de saveur et de grâce. Les dauphins, les lévriers, les cors de chasse, les vases, les feuillages,

les fruits, les guirlandes de perles, sont traités avec un goût exquis. De beaux enfans nus, groupés ou isolés, apparaissent çà et là : un d'entre eux, vu de dos, joue du luth. Notons enfin deux magnifiques chimères, d'un relief extrêmement mince, qui ont une certaine affinité avec les créations familières à l'école de Mantegna.

Que la porte du palais de Schifanoia soit contemporaine de Borso, c'est ce qu'atteste la licorne qui la surmonte, car la licorne était l'emblème particulier de ce prince. L'écusson ducal que l'on y aperçoit confirme d'ailleurs la signification qu'implique la présence de l'animal héraldique. On remarque en effet dans cet écusson, outre l'aigle blanche de la maison d'Este et les trois fleurs de lis concédées par Charles VII, roi de France, au marquis Nicolas III, l'aigle noire à deux têtes que l'empereur Frédéric III avait permis à Borso d'y introduire, en 1452, quand il lui eut conféré le titre de duc de Modène et de Reggio. Mais on n'y constate pas encore les clés pontificales, surmontées de la tiare, qui y figurèrent après que Sixte IV, en 1472, eut confirmé à Hercule Ier, frère et successeur de Borso, l'investiture du duché de Ferrare, accordée au précédent souverain de cette province.

Sous le règne de Nicolas III, fils du marquis Albert, à l'époque où le pape Eugène IV, dans l'espoir de mettre fin au schisme de l'église grecque, rassembla à Ferrare (1438) un concile qui fut ensuite transféré à Florence, le palais de Schifanoia commença à recevoir la consécration des souvenirs historiques en servant de demeure à Démétrius, despote de Morée, tandis que le frère de ce prince, Jean Paléologue, empereur de Constantinople, était logé dans le *Palais du Paradis* (1), autre création d'Albert. Il nous rappelle aussi tout à la fois la générosité et les rigueurs du duc Hercule Ier. A peine Hercule avait-il succédé à son frère Borso, qu'il donna le palais de Schifanoia à Albert, un autre de ses frères (1471). Mais, dès 1474, il prenait ombrage de la popularité d'Albert, et, sous prétexte que celui-ci avait refusé d'aller à la rencontre d'un certain ambassadeur, il confisquait ses biens et l'exilait à Naples (1476). Rentré en possession de la belle résidence de Schifanoia, il s'attacha à l'embellir et y séjourna lui-même. C'est là que naquit son fils Alphonse, troisième duc de Ferrare. Il y hébergea plus d'une fois des personnages de distinction, notamment les trois oncles du petit duc Jean Galeas Sforza exilés par Bone, sa mère et sa tutrice, pour avoir excité des troubles à Milan (1477); puis l'ambassadeur

(1) C'est là que sont installées l'université et la bibliothèque. Le Palais du Paradis devait son nom aux peintures dans lesquelles Antonio Alberti, dit-on, avait représenté la gloire des bienheureux. Ces peintures n'existent plus.

chargé de demander en faveur de Jean-François Gonzague la main d'Isabelle d'Este (1); et, un peu plus tard, le marquis de Mantoue lui-même, ainsi que le fils de ce dernier, qui allait chercher sa propre femme, fille de Sigismond Malatesta. Dans ces diverses circonstances, des fêtes somptueuses eurent lieu à Schifanoia, où la décoration des chambres et des salons offrait tout ce qui peut charmer les yeux, où la recherche de l'exquis était poussée jusqu'à ses dernières limites. Ici s'étalaient les riches étoffes, les cuirs dorés, les tapisseries de haute lice; là brillaient d'un doux éclat, dans les fresques des maîtres illustres, les compositions historiques qui rappelaient un passé récent, ou les allégories dont on admirait la subtilité. De toute cette magnificence il n'y a plus que des débris, des reliques, mais ces débris ne sont pas sans éloquence, et ces reliques ne laissent pas d'être instructives.

Deux des salles du premier étage possèdent encore des ornementations d'un goût à la fois somptueux et délicat. Dans l'une d'elles, le plafond de bois présente des caissons carrés. On y voit des rosaces or, blanc et rouge, avec des encadremens en saillie, couverts d'arabesques dorées. Le plafond de la pièce voisine a aussi des caissons, mais de formes diverses. Sur le vert foncé de ces caissons se détachent des dessins or et rouge, joints aux emblèmes de la maison d'Este. Le long des murs sont assises dans des niches les statues en stuc des Vertus théologales et cardinales. Enfin, sur une large frise, de nombreux enfans, également modelés en stuc, jouent de divers instrumens ou supportent des armoiries. Sous la direction de l'architecte Pietro Benvenuti, surnommé Pietro dagli Ordini pour avoir pris part à la construction du campanile de la cathédrale, Domenico Pâris de Padoue, gendre de Baroncelli, surnommé Baroncelli dal Cavallo, exécuta, en 1467, les stucs et les boiseries de cette salle, tandis que Bongiovanni di Geminiano Benzoni se chargeait des peintures.

Mais, si gracieuses que soient ces décorations, ce n'est pourtant pas là ce qui a valu au palais de Schifanoia sa célébrité. Il la doit aux fresques du vaste salon qui précède la salle des stucs. Ces fresques occupent une place importante dans l'histoire de l'art et ont exercé la sagacité des érudits, sans cesser d'être, sous plus d'un rapport, une énigme presque insoluble. Nous voudrions, en les interrogeant à notre tour, contribuer, s'il est possible, à élucider un peu les problèmes qu'elles soulèvent, ou tout au moins les faire connaître davantage et provoquer des travaux décisifs. Par la variété

(1) Elle n'avait alors que sept ans. Le mariage fut célébré en 1490. C'est cette princesse que Lorenzo Costa a glorifiée dans un tableau fameux qui se trouve au Louvre.

des sujets traités, elles sont d'ailleurs de nature à intéresser en même temps celui qui s'attache avant tout à scruter les documens des temps anciens, celui qui étudie dans les différentes étapes de la civilisation l'état des idées, les croyances, les aspirations de l'esprit, celui qui se plaît à étudier la marche de l'art, à constater les tendances diverses des diverses écoles, celui enfin que préoccupent spécialement les manifestations du beau ou les efforts pour le réaliser. L'annaliste, le moraliste et le philosophe, l'historien de l'art, et le simple observateur, que ne laissent indifférent ni les aspects multiples de la figure humaine ni les harmonieuses combinaisons des couleurs, peuvent donc y trouver également leur compte.

I.

Pendant près de deux siècles, ces peintures sont restées comme ensevelies sous le badigeon que leur infligea la barbarie d'une époque dont le goût perverti et exclusif ne tolérait pas les œuvres portant un caractère encore un peu primitif. En 1706, Girolamo Baruffaldi, alors qu'il écrivait la vie des artistes ferrarais, put encore les examiner et en juger, quoiqu'elles fussent très détériorées. En 1773, au temps de Scalabrini, elles n'existaient déjà plus. Entre 1830 et 1836, on en découvrit quelques fragmens, auxquels on emprunta, en 1838, des modèles de costumes pour la représentation d'une chasse à la cour de Borso. Mais c'est seulement en 1840 qu'a été rendu à la lumière, grâce au Bolonais Alessandro Compagnoni, tout ce que l'on voit aujourd'hui. A vrai dire, la décoration du grand salon de Schifanoia n'existe plus dans son entier. La muraille occidentale et la muraille méridionale menaçant ruine en 1493, il fallut les reconstruire, ce qui entraîna la perte des peintures qui les recouvraient. Sur les nouveaux murs, un artiste aujourd'hui inconnu en exécuta d'autres par des procédés peu solides, car, lorsqu'on essaya de les dégager de l'enduit sous lequel elles avaient disparu en même temps que les fresques des murailles orientale et septentrionale, la couleur tomba en grande partie avec le badigeon et l'on dut renoncer à poursuivre la tentative. Du reste, les cavaliers que l'on distingue vaguement à l'angle de la muraille méridionale auprès de la muraille orientale ne sont pas de nature à faire beaucoup regretter l'insuccès du grattage.

II.

La principale salle du palais de Schifanoia est longue de 24 mètres, large de 11, haute de $7^{m},50$. On y entre par une étroite porte

pratiquée, au débouché de l'escalier, dans un des petits côtés, dans la muraille occidentale.

L'ensemble des fresques était réparti jadis en douze grands compartimens. Il y en avait trois sur le mur oriental, quatre sur le mur septentrional, trois sur le mur occidental et deux sur le mur méridional aux côtés d'une énorme cheminée dont on voit encore l'emplacement. Il n'existe plus aujourd'hui que les peintures de la muraille orientale et de la muraille septentrionale. Entre les divers compartimens se trouvent des pilastres peints en grisaille. Ceux de la muraille orientale sont cannelés, ceux de la muraille septentrionale ornés d'arabesques rappelant les détails sculptés sur la porte extérieure du palais.

Représenter les douze Mois de l'année en figurant les signes du zodiaque, ainsi qu'en évoquant sur des chars de triomphe les divinités qui, dans le paganisme, présidaient à chaque mois, et retracer les actes les plus saillans de Borso, sans omettre, sur les plans secondaires, les travaux qui se font successivement dans la campagne, telle fut la tâche assignée au peintre. Il a divisé chaque compartiment en trois zones superposées. Dans la zone supérieure il a placé le dieu ou la déesse qu'il avait à glorifier et ne s'est pas interdit les scènes épisodiques, plus intéressantes pour nous que le sujet principal. La zone centrale est consacrée à un des signes du zodiaque, entouré de personnages allégoriques, le tout sur un fond bleu. A la zone inférieure est réservée l'histoire du premier duc de Ferrare, autour duquel sont groupés les hommes les plus distingués de sa cour. La dimension des figures est à peu près de demi-nature.

Nous n'entreprendrons pas de décrire en détail chacune des fresques (1). Il suffira ici d'insister sur les plus belles ou les plus curieuses.

(1) En voici l'indication sommaire, que nous ne croyons pouvoir omettre malgré sa sécheresse, car elle doit servir de base aux considérations qu'amènera la suite de cette étude :

Mars. — *Zone supérieure.* Au centre, Minerve assise sur un char traîné par deux licornes; à gauche, groupe de lettrés, de magistrats, de jurisconsultes; à droite, femmes brodant et tissant. — *Zone intermédiaire.* Au centre, le Bélier, surmonté du Printemps ou de la Sagesse; à gauche, la Paresse; à droite, l'Activité. — *Zone inférieure.* Borso rendant la justice; Borso partant pour la chasse; taille de la vigne.

Avril. — *Zone supérieure.* Vénus assise sur un char que traînent des cygnes et ayant devant elle Mercure à genoux et enchaîné; à gauche, groupes d'amoureux; à droite, autres groupes d'amoureux; au-dessus de ceux-ci, les trois Grâces. — *Zone intermédiaire.* Le Taureau, monté par un homme qui tient la clé du printemps; à gauche, la Félicité maternelle; à droite, la Débauche. — *Zone inférieure.* Borso tendant une pièce de monnaie au bouffon Scoccola; Borso revenant de la chasse; courses de femmes, d'hommes, d'ânes et de chevaux.

Mai. — *Zone supérieure.* Apollon debout sur un char dont l'Aurore conduit les che-

Parmi les figures allégoriques représentées auprès des signes du zodiaque, il y en a deux qui sont très supérieures aux autres et sur lesquelles nous tenons à attirer l'attention. La première, correspondant au mois d'avril, est celle d'un homme presque entièrement nu, que porte le Taureau. Une draperie blanche s'enroule autour de sa tête, flotte sur son cou, se gonfle sous le souffle du vent et retombe sur le dos de l'animal, où la retient la main gauche du cavalier. De la main droite, cet étrange personnage porte une grande clé, la clé du mois d'avril, c'est-à-dire celle du printemps. Son corps ne manque pas d'élégance et a une grâce un peu âpre que rehausse la puissance du modelé. Le relief a même quelque chose de sculptural qui rappelle la célèbre école de Padoue.

vaux; à gauche, groupe de poètes; à droite, enfans nus, groupés deux par deux; au-dessus de ceux-ci, les neuf Muses. — *Zone intermédiaire.* Les Gémeaux; au-dessus d'eux un homme à genoux écoute un homme jouant de la flûte; à gauche, un homme enseigne à un jeune homme agenouillé les règles de la poésie ou de la musique; à droite, un homme, avec un arc et trois flèches, montre des fleurs et des fruits dans un pli de son manteau. — *Zone inférieure.* Les travaux des champs au mois de mai.

Juin. — *Zone supérieure.* Mercure debout sur un char traîné par des aigles; à gauche, groupe de commerçans s'entretenant de leurs affaires; au-dessus, trois bergers faisant de la musique; à droite, boutiques de cordonnerie et de mercerie; au-dessus, Argus décapité. — *Zone intermédiaire.* Le signe du Cancer, surmonté de la Justice jugeant une âme humaine; à gauche, le Malheur dans le commerce; à droite, le Vol. — *Zone inférieure,* Borso revenant de la chasse; Borso recevant un cadeau; travaux des champs au mois de juin dans le voisinage de Ferrare et du Pô, soldats à pied et à cheval.

Juillet. — *Zone supérieure.* Jupiter et Cybèle assis dos à dos sur un char traîné par deux lions; à gauche, un mariage, peut-être celui de Bianca, sœur de Borso, avec Galeotto Pic de la Mirandole; au-dessus, un couvent et plusieurs moines; à droite, moines faisant une musique guerrière et précédant des cavaliers armés qui se préparent à aller combattre les Turcs en Orient; au-dessus d'eux, Atys étendu à terre. — *Zone intermédiaire.* Le Lion, surmonté d'un homme symbolisant le Pouvoir; à gauche, la Modération dans le commandement; à droite, l'Avidité des ambitieux insatiables. — *Zone inférieure* Au centre, Borso reçoit un papier que lui présente un paysan; à gauche, Borso regarde des paysans qui travaillent dans les champs; à droite, Borso à cheval sous une arcade avec quatre autres cavaliers.

Août. — *Zone supérieure.* Cérès debout sur un char traîné par deux dragons; à gauche, des paysans labourent et sèment; à droite, rentrée des grains; au-dessus, Enlèvement de Proserpine. — *Zone intermédiaire.* La Vierge; au-dessus d'elle, un homme symbolisant le Calcul; à gauche, la Providence; à droite, une femme à genoux remerciant le ciel de l'abondance des récoltes. — *Zone inferieure.* Un envoyé de Bologne remet un message à Borso; Borso s'avance à cheval vers un palais, peut-être vers celui de Belriguardo; paysans faisant fouler des gerbes par des chevaux.

Septembre. — *Zone supérieure.* La Sensualité assise sur un char traîné par quatre singes; à gauche, la forge de Vulcain; à droite, Mars et Vénus couchés dans un lit et s'embrassant; Amours sur un rocher et parmi les nuages. — *Zone intermédiaire.* La Balance, surmontée d'une femme à genoux; à gauche, la Pureté; à droite, le Libertinage. — *Zone inférieure.* Borso accueille un patricien de Venise, peut-être Paolo Morosini, envoyé pour s'entendre avec lui sur la question des confins de la Polésine de Rovigo; départ de Borso pour la chasse; les vendanges.

C'est par des qualités analogues que se recommande la seconde figure dont nous voulons parler. Elle se trouve à côté du signe de la Vierge, dans le compartiment consacré au mois d'août, et nous apparaît sous les dehors d'une vieille femme à genoux qui met toute la ferveur de son âme à remercier le ciel de l'abondance des récoltes. Un rosaire est suspendu à son poignet gauche. Elle est vêtue d'une robe rouge et d'un manteau vert foncé ; un voile blanc lui sert de coiffure. Ses mains jointes sont remarquablement traitées. L'exécution de toute la figure au surplus témoigne d'une réelle habileté chez le peintre ; mais ce qui l'emporte sur les mérites techniques, c'est l'intensité de l'expression. En regardant prier cette femme, on oublie ses traits anguleux et secs pour ne songer qu'aux sentimens qui les transfigurent.

L'intérêt croît encore quand on examine les sujets dans lesquels figure Borso. Ils sont malheureusement en très mauvais état. Les deux premiers cependant, un peu moins détériorés que les autres, permettent d'apprécier le genre d'attrait qu'ils exerçaient sur les contemporains du prince et qu'ils exercent sur le spectateur d'aujourd'hui. L'exécution d'ailleurs en est plus magistrale et révèle la main d'un artiste plus distingué.

Dans le premier, Borso, vêtu d'un riche costume broché d'or, se tient devant un édifice sur lequel on lit le mot *Justitia*. Entouré de ses courtisans et de ses ministres, il reçoit une supplique d'un malheureux qui plie le genou devant lui. Une femme, précédée d'un enfant, a aussi entre les mains un papier qu'elle va bientôt remettre au souverain de Ferrare. Vers l'extrémité de la fresque, à droite, on distingue deux personnages à calottes rouges dont les têtes, très bien conservées, sont fort belles. — Tout près de là, Borso à cheval part pour la chasse. Il est suivi d'un grand nombre de cavaliers. Un chien regarde des canards dans une mare où il met ses pattes de devant. Enfin, un homme, accroupi sur des briques, fait descendre un cheval dans la même mare, tandis que, derrière lui, un cavalier entreprend de mener vers l'eau son propre cheval qui regimbe.

Dans la fresque du second compartiment, Borso, toujours entouré des personnages dont il faisait sa société habituelle, tend une pièce de monnaie à un homme, qui n'est autre probablement que le bouffon Scoccola, auquel les magistrats, le 26 mai 1466, accordèrent le titre de citoyen de Ferrare, pour complaire au souverain. — En regardant vers la gauche, on voit Borso revenant de la chasse sur un cheval blanc. Il porte un vêtement jaune à ramages noirs. Sur le devant de la composition, un homme assis, dont les jambes se trouvent en dehors de la fresque, caresse un faucon posé sur une de ses mains recouverte d'un gant.

Ce qui frappe le plus dans ces peintures, c'est la beauté des portraits, c'est l'intelligence avec laquelle sont rendus tant de types différens. La ressemblance morale semble aussi incontestable que la ressemblance physique. Aussi comme on est tenté d'interroger tous ces personnages pour savoir ce qu'ils ont été! L'un, avec sa courte barbe blanche et ses traits amaigris, a un air d'austérité qui eût convenu à quelque grave magistrat. Un autre, moins âgé et plus vigoureux, a la physionomie énergique d'un ministre capable de faire vaillamment face aux coups imprévus de la politique, tandis qu'un troisième, aux traits calmes et purs, a l'air d'être habitué à considérer les choses humaines en véritable sage. Filippo Lippi, Masaccio, Domenico Ghirlandajo, n'eussent pas désavoué de tels portraits, et Benozzo Gozzoli aurait presque reconnu sa propre manière dans l'élégant fauconnier aux chausses blanches, aux cheveux frisés, qui regarde tomber un oiseau blessé à mort. Certains profils font aussi penser à ceux que présentent les médailles du temps. Comment, par exemple, ne pas se rappeler le portrait de Lorenzo Vecchietti par le médailleur à l'Espérance, quand on considère attentivement le premier personnage du groupe de gauche dans la fresque consacrée à Borso et à son bouffon? Ce personnage, plus jeune et plus gracieux que Vecchietti, a aussi une très abondante chevelure qui frise naturellement. Il est coiffé d'un béret rouge. Son vêtement blanc, aux plis réguliers, est serré à la taille par une ceinture noir et or et laisse voir autour du cou ainsi que sur les bras un vêtement de dessous vert; la chausse de sa jambe gauche est blanche également, tandis que celle de la jambe droite est rouge. Ce riche costume fait admirablement valoir la fière prestance de celui qui le porte, et dont, malheureusement, on ignore le nom.

Même incertitude regrettable à l'égard du personnage chauve, à la physionomie sympathique, vers lequel Borso se tourne tout en recevant une supplique. Quelques érudits ont pensé à Paolo Costabili, qui fit partie du conseil secret et qui mourut dans un âge avancé, le 2 septembre 1469. D'autres ont porté leurs conjectures sur Lodovico Casella, secrétaire d'état et conseiller du prince. Casella, adonné aux lettres et renommé pour son éloquence, s'était rendu cher au peuple, dans l'exercice de diverses fonctions publiques, par sa droiture, son désintéressement, sa libéralité, sa douceur. Ce fut un deuil général quand la mort le frappa (16 avril 1469). Le jour de ses funérailles, les tribunaux ne siégèrent point et les boutiques restèrent fermées. Les recteurs de l'Université et Borso lui-même, avec les princes de la maison d'Este et avec toute la cour, accompagnèrent ses restes à l'église de Saint-Dominique, où son éloge funèbre fut prononcé par le poète Lodovico Carbone, que recommandent surtout auprès de nous les admirables médailles exécutées

en son honneur par Sperandio. Ne laissant pas d'enfant, Casella légua la plus grande partie de ses biens à l'hôpital de Sainte-Anne, que devait rendre célèbre le séjour du Tasse. Est-ce bien Casella qui revit dans la fresque du palais de Schifanoia? Rien ne le prouve, mais cette hypothèse a quelque chose de séduisant et n'a rien d'invraisemblable, car les traits du voisin de Borso sont en parfait accord avec le noble caractère de ce personnage.

On sait au contraire à quoi s'en tenir sur celui qui, dans le premier compartiment, est placé au premier plan à la droite de Borso, et que l'on retrouve à côté du prince dans toutes les fresques suivantes. D'après la tradition, cet homme est Teofilo Calcagnini, le favori du souverain de Ferrare. Teofilo était un des quarante-quatre enfans de Francesco Calcagnini, qui, après avoir étudié avec Vittorino da Feltro, devint secrétaire du marquis de Mantoue Jean-François, et finit par se fixer à Ferrare, où Lionel et Borso lui confièrent des charges honorifiques et lucratives. La faveur du fils dépassa de beaucoup celle du père. En 1465, pendant la nuit de Noël, dans la cathédrale, Borso le fit chevalier de l'éperon d'or et maître de chambre. Aux titres s'ajoutèrent bientôt des donations considérables jusque sur les territoires d'Adria, de Ravenne, de Modène, de Reggio et dans la Romagne. Frédéric III, de son côté, le 1er février 1469, lui décerna le titre de comte du sacré palais et lui accorda le droit de nommer des notaires et de légitimer les bâtards, droit transmissible à ses descendans mâles. Borso ne pouvait se passer de Calcagnini, dont le dévoûment lui avait inspiré une amitié toute particulière. Celui-ci l'accompagna notamment en 1467 à Venise et en 1471 à Rome, où, à l'issue des cérémonies du jour de Pâques solennellement célébrées par Paul II, le marquis de Ferrare fut proclamé duc de Ferrare. Il eut aussi l'honneur d'être en correspondance avec Bembo. On est d'autant plus heureux de rencontrer son portrait sur les murs du palais de Schifanoia qu'il n'en existe ailleurs aucun autre.

Il n'en est pas de même pour Borso. Les portraits de ce prince furent nombreux et l'on peut vérifier sans peine l'exactitude de ceux qui se trouvent dans les fresques dont nous nous occupons. Quatre médailles signées et deux médailles anonymes reproduisent les traits du successeur de Lionel (1). Celle d'Amadio da Milano n'est point datée, mais comme elle représente un homme d'environ trente ans (2), on peut supposer qu'elle fut exécutée entre 1443 et 1445. Celles de Jacopo Lixignolo, d'Antonio Marescotti et de Petrecini,

(1) Voyez M. Heiss, *les Médailleurs travaillant à Ferrare au* xv*e siècle.*
(2) Borso naquit le 24 août 1413.

portant la date de 1460, nous montrent Borso à l'âge de quarante-sept ans. Quant aux deux médailles anonymes qui ne portent aucune date, mais dont l'une (la plus grande) est probablement aussi de 1460 puisqu'il en existe une répétition du temps avec cette date, elles n'ajoutent rien de significatif aux indications fournies par les médailles signées. Il en faut dire autant des deux beaux dessins contenus dans le recueil Vallardi, au musée du Louvre, dessins qui représentent Borso encore jeune (1). Entre le profil de bronze et les figures peintes sur les murs du palais de Schifanoia, la ressemblance est frappante. Seulement, dans les fresques, Borso est plus âgé; il peut avoir de cinquante-quatre à cinquante-huit ans. Son visage s'est épaissi et son double menton s'est encore accentué. Le bonnet descend assez bas sur le front et est orné à gauche d'un bijou. De longs cheveux retombent jusque sur la nuque. Les yeux sont intelligens et dénotent une bonhomie mêlée de finesse. Quant aux lèvres, elles sont singulièrement minces. Ce qu'il y a de moins bien, c'est la bouche, trop large. De plus, entre le nez et la lèvre, la distance est trop grande. Si le type de Borso est loin d'être irréprochable, l'expression du moins n'a rien que de sympathique.

Quelque intéressantes que soient les fresques dont le premier duc de Ferrare est le héros, il en est quelques-unes de plus attrayantes encore dans la zone supérieure de plusieurs compartimens, surtout dans celle des mois de mars et d'avril.

Que de grâce et d'originalité, en effet, a la composition qui représente des femmes brodant à la main ou tissant au métier! Toutes s'occupent consciencieusement. Malgré le calme de leurs visages, on sent en elles l'ardeur au travail. Elles apportent à leur tâche d'autant plus d'attention, qu'autour d'elles se tiennent, en assez grand nombre, des spectatrices venues pour les voir à l'ouvrage ou pour admirer les broderies et les étoffes sortant de leurs mains. Grande est la différence entre l'aspect des ouvrières et celui des visiteuses. Chez les premières, qu'elles soient jeunes ou qu'elles aient déjà atteint la maturité, l'humilité de la condition se trahit non-seulement par la simplicité de l'ajustement et de la coiffure, mais par la vulgarité des traits. Chez les secondes, au contraire, l'aisance des

(1) On peut voir aussi l'effigie de Borso, toujours coiffé d'un béret, sur le ducat d'or qu'il fit frapper après être devenu duc de Modène et de Reggio. C'est la première monnaie ferraraise où l'on ait représenté un seigneur de la maison d'Este. Au revers apparaît le Christ sortant de son sépulcre et donnant sa bénédiction (M. Chabouillet, *Notice sur un ducat d'or inédit de Borso, marquis d'Este*, Paris, 1874.) — Un manuscrit des *Tavole astronomiche* de Bianchini, à la bibliothèque de Ferrare, contient une miniature où l'on voit Borso présentant l'auteur à l'empereur Frédéric III; c'est là également un précieux portrait, très authentique.

attitudes, la recherche dans l'arrangement des cheveux, le luxe des vêtemens, la distinction des types dénotent une noble extraction. Considérez, par exemple, les trois figures à gauche. Combien a d'élégance la courbe du cou de celle qui se présente de profil perdu ! Quelle exquise pureté dans le visage des autres ! Ce n'est évidemment pas pour cette classe de la société que furent promulguées les ordonnances de 1453, de 1456 et de 1460 qui interdisaient les draps rouges ou violets, les étoffes de soie, d'or et d'argent. Ne nous en plaignons pas. Quelle jolie réunion de costumes nous vaut cette indulgence ! Que de charme l'élégance de la mise ajoute à ces figures représentées dans toute l'expansion de la jeunesse ! Ce qui contribue singulièrement au plaisir que l'on éprouve à regarder cette scène à demi familière, à demi solennelle, c'est la fraîcheur du coloris. Il a conservé sa douce et pénétrante harmonie. Tout y caresse le regard comme dans un parterre où un habile jardinier aurait rassemblé une grande variété de fleurs se faisant valoir les unes les autres.

Un fait cependant doit être noté. La hauteur donnée aux fronts est un peu exagérée. C'est que la mode d'alors exigeait qu'on les découvrît le plus possible. On se relevait les cheveux jusqu'à la racine; parfois même on n'hésitait pas à en raser une partie. La trace de ces habitudes se retrouve notamment dans le consciencieux portrait de Battista Sforza, femme de Frédéric duc d'Urbin, portrait exécuté par Piero della Francesca et conservé au musée des Offices, dans les médailles de Nicolas III d'Este, de Lionel, de Léon-Baptiste Alberti.

Les sujets représentés aux côtés de Vénus dans le compartiment voisin ont également conservé le charme de leur couleur originelle et sont peut-être plus attachans encore. Ils représentent des groupes d'amoureux s'embrassant ou causant sous le regard de leurs amis, parmi les arbustes aux feuillages légers qui marient leurs nuances printanières à celles que présentent les étoffes des vêtemens. Plusieurs jeunes filles tiennent des instrumens de musique. Le groupe à droite, où un jeune homme pose ses deux mains sur les épaules de deux musiciennes est séduisant entre tous par la candeur, par la placidité, par la satisfaction intime que reflètent les visages.

Non loin de ces compositions qui semblent avoir été peintes pour le plaisir des yeux, il en est une dont les détails sont de nature à piquer la curiosité. Elle nous fait assister à des fêtes qui étaient fort en honneur à Ferrare, sous la famille d'Este, et qui passionnaient le peuple aussi bien que la cour. On y voit une course de femmes, une course d'hommes, une course d'ânes et de chevaux

montés par de jeunes garçons. Un de ceux-ci, penché en avant, indique bien par son attitude la rapidité de sa monture et sa propre ardeur. Peut-être conduit-il un cheval mantouan, car les chevaux élevés sur le territoire de Mantoue étaient renommés dans toute l'Europe pour leur vitesse (1). A ces courses assistent le duc de Ferrare et les personnages de son intimité, placés plus haut devant une ligne de monumens et de palais qui sont pourvus de portiques et auxquels fait suite, à droite, la façade d'une petite église consacrée à saint Sébastien. C'est à gauche, sous la principale arcade de ces portiques, dont l'ouverture laisse voir au loin une porte crénelée et un édifice à mâchicoulis, que Borso se tient à cheval. Quelques-uns des spectateurs sont, à son exemple, restés sur leurs chevaux. D'autres sont assis ou debout, tandis que des pages et des palefreniers, à droite, gardent et surveillent leurs montures. Quelques-uns de ces chevaux se présentent de face, à peu près comme ceux de Saint-Marc à Venise, auxquels ils font penser. Ce ne sont pas seulement les hommes qui jouissent de cette fête animée : un certain nombre de nobles dames en prennent commodément leur part derrière des balcons tendus de riches tapis ou d'étoffes précieuses.

Les courses dont on a voulu donner ici une idée et perpétuer le souvenir avaient régulièrement lieu le 23 avril, jour de la fête patronale de Saint-George, dans la Grande rue et dans la rue des Sablons, en présence du souverain et de toute la noblesse (2). Mais on en faisait également à l'occasion des événemens mémorables, en signe d'allégresse publique. Ainsi, quand Albert, marquis de Ferrare, revint de Rome, où il s'était rendu en pèlerin (3) avec une suite nombreuse pendant le jubilé de l'année 1391, et où il avait obtenu de Boniface IX, entre autres faveurs, une importante bulle relative à la transmission des immeubles séculiers soumis à des droits ecclésiastiques et l'autorisation de fonder une université jouissant des mêmes privilèges que celles de Bologne et de Paris, il y eut, parmi les réjouissances multiples que l'on organisa, deux courses d'hommes, une course de femmes, une course d'ânes et trois courses de chevaux. Le 26 mai 1471, Borso aussi, après le voyage à Rome

(1) On y élevait encore des chevaux destinés à toute espèce de service. Voulait-on faire un cadeau princier, on donnait un cheval mantouan. (Bürckhardt, *die Cultur der Renaissance*, p. 231, dans l'édition de 1869.)

(2) Il y avait aussi du temps de Borso des spectacles qui semblaient être des réminiscences de la Rome païenne. Le duc de Ferrare faisait combattre entre eux des lions, des taureaux, des ours et des sangliers.

(3) Dans une niche adossée à la façade de la cathédrale une statue exécutée en 1393 le représente dans ce costume.

qui lui valut le titre de duc de Ferrare, assista à une course de chevaux, et ce fut sa dernière distraction, car le soir même il fut pris de la maladie dont il mourut. Tous ces souvenirs reviennent à la pensée quand on regarde la fresque du palais de Schifanoia; avec elle, on revit dans le brillant passé de Ferrare.

IV.

A quelle époque les fresques de la grande salle du palais de Schifanoia ont-elles été exécutées? Est-ce du vivant de Borso ou est-ce seulement sous le règne d'Hercule Ier qu'elles furent commencées?

Pour en faire honneur à Hercule Ier exclusivement, on a allégué plusieurs raisons qui n'étaient pas dénuées de vraisemblance. Il est impossible, disait-on, que le peintre ait pu se mettre à l'œuvre avant la fin de 1471, époque où Borso n'existait déjà plus (1), car l'état du palais ne le permettait pas. On lit, en effet, dans la chronique de frà Paolo da Legnano, à l'année 1471 : « Un repas eut lieu au rez-de-chaussée, parce que l'étage supérieur n'était pas encore terminé. » — Ce n'est même probablement pas Borso, ajoutait-on, qui a commandé les peintures consacrées en partie à sa propre glorification : son caractère n'autorise guère une pareille hypothèse. Il est tout naturel, au contraire, de supposer qu'Hercule ait voulu faire représenter les actes mémorables de Borso pour manifester sa reconnaissance envers son frère, qui, tenant à lui assurer la possession du trône, n'avait pas consenti à se marier et avait, peu avant sa mort, éloigné de Ferrare un prétendant redoutable, Nicolas, fils de Lionel.

Ces raisons, si puissantes qu'elles paraissent à première vue, n'ont rien, selon nous, de décisif. Quand frà Paolo da Legnano dit qu'en 1471 le second étage n'était pas encore terminé, il ne parle évidemment pas de la partie du palais qui attire aujourd'hui les visiteurs, ou bien il fait simplement allusion aux travaux qui avaient pour but d'orner les pièces déjà achevées. Grâce aux recherches de L.-N. Cittadella, on sait, comme nous l'avons déjà constaté, que la décoration de la salle des stucs, y compris le plafond, fut exécutée en 1467. Si l'état du palais n'a pas mis obstacle à ces travaux, pourquoi aurait-il entravé l'exécution des peintures dans le salon voisin? Quant à la nature des sujets où apparaît Borso, elle n'avait rien de compromettant pour la modestie du prince. Accueil-

(1) Borso mourut le 20 juillet, selon Maresti, le 19 août, selon Pigna et Frizzi.

lir des suppliques, recevoir des ambassadeurs, se livrer au plaisir de la chasse, assister à des courses, ce sont là des actes où il n'entre pas beaucoup d'ostentation. Comment d'ailleurs un souverain, et un souverain italien, se serait-il refusé, contrairement aux usages de son temps, à la louange, flatteuse entre toutes, des artistes en renom? Borso, du reste, n'éprouvait pas les scrupules de modestie qu'on lui attribue. N'avait-il pas souffert en 1454 qu'on lui élevât une statue devant le palais *della Ragione* (1)? — Une autre remarque, faite par Aventi, tend à contredire ceux qui nient l'intervention de Borso dans la commande des fresques dont il s'agit. Nulle part le duc Hercule ne figure à côté de son frère. Si les compositions n'avaient pas été arrêtées du vivant de Borso, nul doute que le peintre n'y eût introduit l'effigie du prince régnant, de celui par ordre duquel il travaillait. — Ajoutons que la simplicité même des scènes dans lesquelles figure Borso confirme notre opinion. Si Hercule avait été pour quelque chose dans le choix des sujets, si son but eût été de glorifier la mémoire de son frère, n'aurait-il pas préféré des épisodes plus marquans? Comment n'aurait-il pas songé aux pompeuses cérémonies, aux fêtes splendides qui eurent lieu d'abord dans sa capitale, quand Frédéric III créa Borso duc de Modène et de Reggio, ensuite à Rome lorsque Paul II ajouta à ce titre celui de duc de Ferrare? Tout concourt donc à prouver que Borso ordonna lui-même et vit commencer l'exécution des peintures que réclamaient naturellement les murs de son palais favori.

On est en droit de penser que la tâche entreprise dura longtemps. L'étendue des surfaces à peindre était considérable. Plus d'une circonstance imprévue se mit d'ailleurs à la traverse. Peut-être les travaux furent-ils suspendus dès 1471, quand Hercule, aussitôt après son avènement, eut donné le palais de Schifanoia à son frère Albert, et auront-ils été repris seulement en 1476, époque où le duc rentra en possession de ce palais par la confiscation des biens d'Albert, exilé à Naples. On peut également supposer une interruption ou tout au moins un ralentissement entre 1481 et 1484, alors que la guerre contre Venise, guerre compliquée par les inondations, la famine et la peste, menaça si gravement l'indépendance de Ferrare. Ce qui est certain, c'est que les fresques étaient terminées depuis assez longtemps quand il fallut, en 1493, démolir dans le grand

(1) Il était représenté assis entre quatre génies ailés. Ce monument était dû à Niccolò et Giovanni Baroncelli de Florence, ainsi qu'à Domenico di Paris de Padoue, gendre de Niccolò Baroncelli. En 1472, on le transporta en face de la cathédrale, auprès de l'arcade qui conduisait à la cour ducale, et, en 1796, il fut, comme la statue équestre de Nicolas III, à laquelle il faisait pendant, mis en pièce par la fureur populaire. On voit encore la colonne qui supportait les cinq figures de bronze.

salon du palais, comme nous l'avons mentionné, les parois occidentale et méridionale qui menaçaient ruine. Pour refaire les peintures sur les murs reconstruits, on dut, en effet, recourir à de nouveaux artistes, les anciens étant morts ou étant occupés ailleurs. C'est ce que prouvent ces peintures elles-mêmes, exécutées par un procédé différent. Quand on essaya de les dégager, ainsi que nous l'avons déjà dit, du badigeon qui les recouvrait, on les vit tomber avec la chaux, tandis que les fresques voisines demeuraient intactes et ressuscitaient à la lumière dans l'état où les avaient trouvées les hommes qui croyaient les avoir vouées à un éternel oubli.

V.

S'il est difficile de savoir à quoi s'en tenir sur l'origine précise des fresques peintes dans le palais de Schifanoia, il est encore plus malaisé de savoir à qui l'on doit attribuer le choix des sujets.

Que le programme à réaliser par le peintre ait été imaginé et formulé par quelque lettré de l'époque, c'est ce qui n'est pas douteux. Évidemment le souverain de Ferrare eut recours à un de ces érudits raffinés qui se passionnaient pour les réminiscences mythologiques, pour les spéculations quintessenciées de l'astronomie, pour les allégories ressemblant à des rébus. Mais à qui s'adressa-t-il? Personne ne s'est soucié de nous l'apprendre. En l'absence de tout document, on serait tenté de songer à Lilio Gregorio Giraldi, auteur d'un traité ayant pour titre : *de Annis et Mensibus*, mais la date de sa naissance (1478 ou 1479) s'y oppose absolument. Force est donc de rester dans l'ignorance sur ce point.

Sait-on du moins qui a exécuté les sujets fournis par le lettré anonyme? Sur cette question, la lumière est loin d'être complètement faite. Toutefois, en consultant la tradition et en examinant les fresques avec soin, on peut parvenir à entrevoir çà et là les indices de la vérité.

Une chose d'abord est certaine, c'est que, s'il y a unité de plan, il y a diversité de style. On ne saurait douter que plusieurs artistes aient coopéré à l'ensemble que l'on a sous les yeux. Comment croire, par exemple, que l'artiste qui a peint les tisseuses soit aussi l'auteur de la scène où Borso, au-dessous du Bélier, accueille la requête d'un de ses plus humbles sujets, que l'homme tenant la clé du printemps et que les figures placées auprès de la Balance soient l'œuvre d'une même main? Non loin de certaines têtes peintes avec talent et réellement belles, il y en a de faibles et même d'assez laides. C'est que des maîtres de mérite très inégal et de tendances très différentes ont travaillé dans le voisinage les uns des autres

et que, d'ailleurs, il leur est arrivé de céder le pinceau à des aides, à des élèves plus ou moins habiles.

Pendant longtemps, on a mis au compte de Cosimo Tura toutes les fresques du palais de Schifanoia. Justice a déjà été faite de cette assertion. Elle contenait cependant une part de vérité. Cosimo Tura, en effet, n'est certainement pas étranger à ces fresques, auxquelles ont sans aucun doute travaillé les peintres formés à son école, et il en a peut-être eu quelque temps la direction générale. Il jouissait auprès de Borso d'une faveur telle qu'il fut le peintre attitré de la cour, et son crédit se maintint sous Hercule Ier. Tito Strozzi, dont il fit le portrait, et Lodovico Bigo Pittorio, un autre de ses contemporains, le louèrent dans leurs vers, tandis que le père de Raphaël, Giovanni Santi, dans un poème écrit après 1468, le rangea parmi les plus grands artistes qui aient vécu hors de la Toscane. Dans une série d'actes trouvés par L.-N. Cittadella et espacés entre les années 1480 et 1491, les qualifications les plus flatteuses lui sont prodiguées : on le traite de « peintre noble et remarquable ; » on l'appelle « le peintre le plus éminent de l'époque. » Y avait-il lieu de nommer un arbitre pour estimer une peinture, c'est à lui que l'on s'adressait. Sa renommée ne se confinait pas dans sa ville natale, qu'il ne quitta pourtant jamais, et Jean Galéas, sur la recommandation de Borso, lui envoyait des élèves à former. C'est qu'il occupait une place à part dans l'école ferraraise et que, après lui avoir fait quitter l'ornière de la banalité, il lui avait imprimé un essor puissant et original, et l'avait définitivement engagée dans une voie où son caractère propre et ses aptitudes spéciales allaient désormais se développer brillamment (1). Tura est dans cette école, comme l'a remarqué M. Morelli (2), ce qu'est, toute proportion gardée entre les mérites respectifs, Mantegna dans l'école de Padoue, Bartolommeo Vivarini dans l'école vénitienne, Foppa dans l'école lombarde, Piero della Francesca dans l'école ombrienne, Andrea del Castagno et Antonio Pollaiuolo dans l'école florentine.

Ses œuvres indiquent qu'il se pénétra des traditions du Squarcione (3), vivifiées par le génie de Mantegna (4). Le voisinage de Venise ne fut probablement pas non plus sans profit pour lui, et c'est peut-être en souvenir de ses bons rapports avec les artistes vénitiens qu'il prit dans son premier testament, le 14 janvier 1471, une disposition en faveur des pauvres de cette ville. On peut lui repro-

(1) Francesco Cossa ne fut pas étranger non plus à cette transformation et à ces progrès.

(2) *Die Werke italienischer Meister in den Galerien von München, Dresden und Berlin*, p. 123.

(3) Né en 1394, mort en 1474.

(4) Né en 1431, mort en 1506.

cher souvent de la sécheresse, de la raideur, la recherche de l'expression aux dépens de la beauté et un naturalisme poussé parfois à l'excès. Mais quelle dignité et quelle profondeur de sentiment il a su donner à quelques-unes de ses figures! Comment rester indifférent en face du plus grand des Saint Jérôme conservés à la pinacothèque de Ferrare? Quelle religieuse admiration inspire l'ange de l'Annonciation dans le chœur de la cathédrale! Ici, par exception, les lignes ont même une véritable pureté; la physionomie n'est pas moins sereine qu'austère. Que de grâce aussi dans les menus détails, dans les accessoires! Que de majesté dans les monumens qui abritent les personnages! Malheureusement, les créations de Tura sont très inégales. Ainsi, à côté de l'ange si parfait que nous venons de mentionner, la Vierge a un visage anguleux et tout à fait ingrat. Les mêmes observations s'appliqueraient à la Vierge avec deux saints et deux saintes du musée de Berlin et à la Vierge avec six anges de la Galerie nationale de Londres.

Quand la grande salle du palais de Schifanoia fut prête à recevoir des peintures, il y avait longtemps que Cosimo Tura (1) était au service de Borso, car il apparaît pour la première fois sur les registres de dépense des souverains de Ferrare en 1452. Il avait déjà peint pour Vincenzo de'Lardi (1458) une crèche destinée à la cathédrale et maintenant perdue, pour la famille Sacrati, à San-Domenico, une chapelle qui a été détruite, au siècle dernier, quand on reconstruisit cette église, et il avait représenté sur les vantaux de l'orgue de la cathédrale l'*Annonciation* et le *Saint George* qui sont suspendus aujourd'hui aux parois latérales du chœur. De si brillans états de service désignaient naturellement Tura au choix du prince lorsqu'il fut question d'achever la décoration de son palais.

Quel fut son rôle dans l'exécution des fresques précédemment décrites? Quelques personnes, ne reconnaissant nulle part une empreinte assez accentuée de ses qualités et de ses défauts, l'excluent de toute participation directe. Ce qui, selon nous, rappelle le mieux sa manière, et ce que nous croyons pouvoir lui attribuer, c'est l'homme demi-nu qui tient la clé du printemps (2), c'est la femme âgée (3) qui adresse au ciel de si ferventes prières pour le remercier de l'abondance des moissons. Ces figures, que nous avons déjà signalées, semblent l'une et l'autre provenir de la même main : elles ont le relief un peu tranchant des œuvres du Squarcione

(1) L. N. Cittadella a prouvé que Cosimo Tura, appelé aussi Cosmè, naquit entre 1420 et 1430, et mourut entre le mois de décembre 1494 et le mois de mars 1498. (*Ricordi e Documenti intorno alla vita di Cosimo Tura detto Cosmè*. Ferrara, 1866.)

(2) Dans la zone intermédiaire du compartiment consacré au mois d'avril.

(3) Dans la zone intermédiaire du compartiment consacré au mois d'août.

et de Mantegna, dont Tura s'est souvent inspiré, et ne sont pas sans quelque analogie avec le Saint George de la cathédrale.

Tout autre est le style des deux premiers sujets dans lesquels apparaît Borso et où il y a de si intéressans portraits. On pense généralement qu'ils sont de Lorenzo Costa (1). Les tendances propres à l'ancienne école de Ferrare s'y combinent avec des élémens étrangers qui font songer à l'école florentine. Or, après avoir reçu à Ferrare les enseignemens soit de Cosimo Tura, soit de Francesco Cossa, Lorenzo Costa se rendit en Toscane, au dire de Vasari, et y étudia les œuvres de Filippo Lippi et de Benozzo Gozzoli. S'il ne put, étant né en 1460, connaître Lippi, mort en 1469, peut-être entra-t-il en relations directes avec Benozzo, mort seulement en 1478, et apprit-il de lui l'art de reproduire d'après nature la figure humaine avec cette élégance ingénue qui nous charme tant au Campo-Santo de Pise, dans la chapelle du palais Riccardi, dans l'église de Saint-Augustin, à San-Gimignano, et dans celle de Montefalco, près de Foligno. Revenu à Ferrare, Costa, malgré sa jeunesse, fut très apprécié de ses compatriotes. Il fit pour la cour, pour les églises, pour les palais particuliers, des tableaux et des portraits tenus en grande estime. C'est à lui qu'Hercule Ier confia le soin de peindre le portrait de son fils Alphonse, encore petit enfant. On peut donc admettre qu'il fut appelé à concourir à l'exécution des fresques du palais de Schifanoia et à y représenter les personnages dont on désirait conserver les traits à la postérité (2). Les dates ne s'y opposent pas, puisqu'il ne se fixa à Bologne que vers 1483. A la vérité, il n'avait que vingt-trois ans. Mais pourquoi se refuserait-on à croire que, pendant son séjour dans la capitale des Bentivoglio, il revint de temps en temps à Ferrare pour répondre à de pressantes sollicitations? C'est la seule façon d'expliquer le grand nombre de ses productions mentionnées par Vasari comme exécutées dans sa patrie.

Le nom d'un troisième peintre se présente tout naturellement à l'esprit quand on regarde la zone supérieure des trois premiers mois. C'est celui de Piero della Francesca (3). En présence des groupes qui se trouvent aux côtés de Minerve, de Vénus et d'Apollon, groupes où

(1) Né en 1460, il mourut en 1535.

(2) Selon MM. Crowe et Cavalcaselle, c'est à Cosimo Tura ou à Costa que l'on devrait attribuer la zone inférieure des mois de mai, de juillet, d'août et de septembre. Dans la zone intermédiaire, le signe du Bélier (en mars), le signe du Taureau (en avril), le signe de la Vierge (en août), et celui de la Balance (en septembre) auraient également pour auteur Tura ou Costa. Dans la même zone, le signe du Lion (en juillet) serait de Galasso ou de Tura. La zone supérieure du mois d'août (au dessus de la Vierge) et celle du mois de septembre (au dessus de la Balance), seraient de Tura.

(3) Piero naquit à Borgo San Sepolcro vers 1416 et mourut en 1492 — (Vasari, édit. Milanesi, II, 101, note.)

les figures sont mieux disposées, où les attitudes sont plus naturelles et plus gracieuses, où l'exécution est plus libre que dans les autres compositions, on ne peut s'empêcher de songer à lui, ou du moins à quelque artiste pénétré de ses principes et de son style. Il est manifeste que certaines physionomies, certaines coiffures, certains ajustemens font songer aux fresques exécutées à Arezzo dans l'église de Saint-François par Piero della Francesca. Il suffit de se rappeler les deux femmes derrière la reine de Saba en prière, celles qui l'accompagnent dans son entrevue avec Salomon, l'impératrice Hélène et ses suivantes devant la croix de Jésus retrouvée. Les analogies que nous constatons n'ont rien de surprenant. Ne sait-on pas, par le témoignage de Vasari, que Piero della Francesca, appelé à Ferrare par Borso, y séjourna longtemps, qu'il exerça sur plusieurs artistes de cette ville une influence considérable et qu'il exécuta lui-même, au rez-de-chaussée du palais de Schifanoia, des peintures qui furent détruites quand Hercule Ier modifia l'aménagement intérieur de l'édifice? Peut-être les compositions placées au-dessus du Bélier, du Taureau et des Gémeaux ont-elles été peintes sous ses yeux. Il pouvait se trouver encore à Ferrare pendant les dernières années du règne de Borso et même pendant les premières du règne d'Hercule, car si vers la fin de sa vie il devint, pour une cause ou pour une autre, incapable de pratiquer son art, on a la preuve qu'il l'exerçait encore en 1478.

D'après MM. Crowe et Cavalcaselle, l'influence de Piero della Francesca, à Ferrare, s'exerça principalement sur Francesco Cossa. C'est à ce peintre qu'ils attribuent les trois premières compositions de la zone supérieure, lui donnant Galasso pour collaborateur dans celles qui se rapportent au mois d'avril et au mois de mai. Dans la zone intermédiaire, les Gémeaux seraient également de Cossa. Ces différens tableaux semblent, en effet, appartenir au même maître; seulement, quelques parties trahissent le concours d'une main moins habile. Quant à nous, nous avouons ne pas saisir les rapports qui rattacheraient aussi directement Cossa à Piero della Francesca. Les figures qui entourent la Madonna del Baracano (1472), la Vierge entre saint Jean et saint Petronio à la Pinacothèque de Bologne (1474), les douze apôtres dans la chapelle des Marsilii, à San-Petronio, et le vitrail rond qui, à San-Giovanni in Monte, représente au-dessus de la grande porte saint Jean écrivant l'Apocalypse, sont les seules œuvres authentiques qui subsistent de lui, et elles rappelleraient plutôt Tura que l'auteur des fresques d'Arezzo. Contemporain de Tura, il mit à profit, comme lui, les enseignemens de l'école ouverte à Padoue par le Squarcione vers 1430 et les exemples de Mantegna. La préoccupation du beau ne règne guère plus chez lui que chez Tura; mais son pinceau a plus de souplesse, la structure de

ses figures plus d'exactitude; ses draperies ont plus de naturel. S'il tira parti des progrès réalisés par Piero della Francesca sous le rapport de la perspective, il ne s'appropria pas sa manière et resta purement ferrarais. Dès 1470, il était fixé à Bologne, où l'avaient attiré les Bentivoglio. Avant son départ, il eût pu travailler dans le palais de Schifanoia, car nous croyons avoir démontré que les peintures de ce palais furent commencées entre 1467 et 1470. Toutefois, son style n'apparaît nulle part avec assez d'éclat pour qu'on le nomme sans hésitation devant tel ou tel sujet. En tout cas, nous croyons qu'il n'est pour rien dans les quatre tableaux que lui attribuent MM. Crowe et Cavalcaselle.

Il serait plus surprenant que Galasso Galassi fût resté étranger à l'exécution des fresques du palais fondé par le marquis Albert et agrandi par Borso, car il fut un des peintres attitrés de celui-ci. Dès 1450, on trouve son nom sur les registres de dépense de la maison d'Este. En 1453, il travaillait dans le palais de Belriguardo. Né vers 1423, il mourut en 1473, après avoir passé une partie de sa vie à Bologne. En 1455, il fit le portrait du cardinal Bessarion et peignit pour lui une *Assomption* dans l'église de Santa-Maria-in-Monte, hors de Bologne. A la Pinacothèque de Ferrare, il est représenté par un Christ attaché sur une croix que soutient le Père éternel, et par une Mise au tombeau. Dans le premier de ces tableaux, si le Père éternel est assez beau, le Christ est tout à fait grimaçant. Dans le second, la figure principale, avec ses cheveux d'un jaune roux, n'a rien d'un Dieu, et les saintes femmes qui l'entourent, laides à l'envi, ont des attitudes gauches et forcées; mais on ne peut regarder sans sympathie le moine ascétique et l'austère évêque qui s'associent de toute leur âme à la douleur des amis de Jésus. Assurément, Galasso est plus archaïque et plus âpre que Cosimo Tura. Ce qui, toutefois, rachète ses imperfections et ses tendances par trop réalistes, c'est l'intensité de l'expression et l'absence de banalité. Reconnaît-on l'auteur des deux tableaux de la Pinacothèque dans les peintures du palais de Schifanoia? MM. Crowe et Cavalcaselle pensent, comme nous l'avons déjà dit, qu'il a coopéré à l'exécution des sujets qui se trouvent dans la zone supérieure au-dessus du Taureau (avril) et des Gémeaux (mai). Ils lui attribuent aussi, toujours dans la même zone, les compositions placées au-dessus du Cancer (juin) et du Lion (juillet), dans la zone intermédiaire le signe du Cancer (juin) et peut-être le signe du Lion (juillet), et dans la zone inférieure le sujet peint au-dessous du Cancer (juin). Ces attributions ne s'imposent pas à l'observateur, mais elles ne sont pas invraisemblables.

A la liste des peintres qui travaillèrent dans la grande salle du palais de Schifanoia, peut-être conviendrait-il d'ajouter Dominique,

fils de Jacques Valerio. N'est-il pas vraisemblable que Tura ait eu recours à la collaboration de l'homme auquel il légua, par son testament de 1471, ses dessins et tous les objets contenus dans son atelier?

Dominique, au surplus, ne dut pas être le seul artiste appelé à prêter son concours aux maîtres qui avaient entrepris de décorer le palais de Schifanoia. A côté de ceux-ci auraient pu intervenir aussi, vu leur âge, Antonio Aleotti d'Argenta, Stefano de Ferrare, Benedetto Coda, Michele Ongaro, Bonaccioli, Baldassare d'Este, Ercole Grandi, fils d'Antonio Roberti. Mais on ne saurait rien affirmer à leur égard. La plupart d'entre eux ne nous sont d'ailleurs connus que de nom. Quant à Domenico Panetti, qui étudia successivement la manière de Tura et celle de Costa, on doit certainement l'éliminer, quoiqu'à l'exemple de Tura il n'ait jamais quitté Ferrare. Nulle part on ne retrouve sa manière, si facile à distinguer quand on a visité la Pinacothèque de Ferrare et l'église de la Consolation.

VI.

Si les fresques du palais de Schifanoia, malgré l'obscurité qui enveloppe les artistes qui les ont faites, jettent une vive lumière sur l'état de l'art ferrarais vers la fin du xve siècle, elles sont également, à divers autres points de vue, intéressantes à consulter.

Veut-on, par exemple, se faire une idée exacte de Borso, le prince le plus sympathique de la maison d'Este, les sujets contenus dans la zone inférieure de chaque compartiment fourniront quelques renseignemens précieux, car les principaux traits de son caractère s'y accusent avec netteté.

Ce qui le distingue avant tout, c'est le sentiment des devoirs du prince envers ses sujets, même les plus humbles, c'est le zèle pour la justice. En nous le montrant occupé à faire droit aux demandes ou aux réclamations de son peuple, la fresque du premier compartiment ne fait que rappeler ce que les habitans de Ferrare avaient vu maintes fois, ce que l'histoire n'a pas omis d'enregistrer. Quoiqu'il n'ait pas été beaucoup plus qu'un autre à l'abri des conspirations (il y en eut une en 1460 et une autre en 1461), Borso ne mettait aucune barrière entre lui et ses sujets, se croyant assez protégé par les services rendus à la chose publique et par la sagesse de son gouvernement (1). Après s'être levé au point du jour et avoir

(1) Il fit exécuter d'importans travaux pour l'écoulement des eaux par des ingénieurs de Florence, de Milan, de Venise, de Mantoue. En outre, il sut procurer à ses états les douceurs de la paix, tandis que le reste de l'Italie était en proie à tous les maux de la guerre.

récité avec un prêtre l'office divin, ainsi que l'office de la Vierge, il descendait de son palais, situé en face de la cathédrale, et se promenait dans la ville jusqu'à l'église de San Crispino avec ses conseillers, ses secrétaires, ses chanceliers, écoutant tous ceux qui voulaient lui parler, accueillant toutes les demandes légitimes, rendant sommairement la justice, lorsque les cas étaient simples, ou renvoyant les plaignans devant les tribunaux, auxquels il recommandait la célérité. Selon lui les lois obligeaient les grands aussi bien que les petits. Il l'apprend un jour à un de ses ministres qui avait négligé de payer certains objets livrés à sa propre maison. Le créancier ayant réclamé au prince même son paiement, Borso fait citer et condamner le débiteur devant les juges, puis reproche au ministre coupable le déshonneur auquel il a exposé son prince et lui enjoint plus d'exactitude à l'avenir. Dans une autre occasion, il montra avec éclat que les intérêts du peuple ne le laissaient pas indifférent. Giovanni Romei, à qui il avait affermé la perception des douanes, s'étant permis de criantes extorsions, il ne se contenta pas de lui enlever cette perception, il lui infligea un affront public, aux applaudissemens de tous les citoyens (1458) (1).

Ce qui frappe également lorsqu'on examine Borso dans les fresques du palais de Schifanoia, c'est son goût pour le luxe. Malgré ses édits somptuaires, il aimait les étoffes aux riches tissus, aux brillantes couleurs, non-seulement pour lui-même, mais pour les gens de son entourage, qui tous ici apparaissent avec des costumes recherchés. Il portait ordinairement, même à la campagne, des vêtemens en brocart d'or. Autour de son cou brillait presque toujours un collier qui avait coûté 70,000 ducats. On ne peut guère, sans avoir lu les chroniques du temps, se faire une idée de la magnificence qu'il déploya lorsqu'il fut solennellement proclamé duc de Modène et de Reggio et comte de Rovigo par l'empereur Frédéric III, venu à Ferrare (1452) (2). En se rendant à Rome, où il allait recevoir de Paul II le titre de duc de Ferrare (1471), il s'entoura d'un appareil encore plus éclatant. Les cent cinquante mules qui portaient ses équipages étaient couvertes de velours cramoisi brodé d'or, ou de drap blanc, rouge et vert. Ses chambellans

(1) Les peintres n'ont pas été seuls à célébrer l'amour de Borso pour l'observation des lois et pour l'équité. Sur le revers d'une médaille anonyme de Borso, on voit la Justice assise, tenant de la main gauche des balances et de la main droite un glaive menaçant. Devant elle se trouvent des oiseaux de proie, dont l'un déchire un agneau; ils symbolisent les crimes qu'elle se charge de punir. (Voyez la reproduction de cette médaille dans les *Médailleurs travaillant à la cour de Ferrare au* xve *siècle*, par M. Heiss.)

(2) *Il marchese era vestito di broccato d'oro con adornamenti di gioie di gran prezzo: tra le quali però tre erano preziosissime, due nella beretta, et una alla spalla sinistra.* (Pigna, *Historia de' principi di Este*, p. 683.)

étaient vêtus de drap d'or, ses écuyers de brocart d'argent. Si le luxe de Borso satisfaisait une inclination personnelle, il répondait aussi à un calcul politique. Il imposait au peuple, qui partout se laisse éblouir ou séduire par le faste, et donnait une haute idée de la puissance du prince à tous les états italiens, entre les chefs desquels il y avait assaut d'ostentation.

Cette ostentation se manifestait aussi par le nombre et la beauté des chevaux. Dans les écuries de Philippe-Marie Visconti, on ne comptait pas moins de cinq cents chevaux, dont quelques-uns avaient coûté jusqu'à 1,000 ducats d'or. François Gonzague possédait des jumens d'Espagne et d'Irlande. L'Afrique, la Thrace et la Cilicie lui en avaient également fourni. Pour s'en procurer, il cultivait avec soin l'amitié des grands sultans. A voir les nombreux chevaux qui marchent ou galopent dans les paysages que présentent les fresques du palais de Schifanoia, on est en droit de supposer que le duc de Ferrare et les seigneurs de sa cour n'hésitaient pas non plus à s'imposer de lourds sacrifices pour peupler leurs propres écuries. Cette supposition est confirmée par des faits. Lorsque Frédéric III vint à Ferrare, en 1452, Borso lui donna cinquante chevaux de choix. Borso, de son côté, reçut en présent douze chevaux du roi de Tunis. Or celui-ci savait évidemment que, par ce genre de cadeau, il flatterait un des goûts du souverain de Ferrare, auquel il tenait à témoigner son estime et sa sympathie.

Au goût des chevaux s'associait chez Borso la passion de la chasse. Voilà probablement pourquoi les peintres du palais de Schifanoia n'ont pas craint de montrer plusieurs fois dans la même salle le duc à la poursuite des quadrupèdes et des volatiles. Du reste, la chasse n'était pas simplement son passe-temps favori; c'était aussi pour lui un moyen de fêter ses hôtes de distinction. Il mettait à leur disposition ses chevaux, ses équipages, ses chiens, ses éperviers, ses faucons, et, à la tête des gentilshommes de son entourage, il parcourait avec eux les giboyeuses campagnes de ses états. C'est ainsi qu'en 1462 il associa Lodovico, marquis de Mantoue, à une série d'expéditions contre les lièvres et les perdreaux, tout en se faisant accompagner d'une centaine de cavaliers revêtus d'élégans costumes. L'amour de la chasse était assez vif chez Borso pour que ce prince eût fait figurer, dans le pompeux cortège qu'il emmena à Rome en 1471, quatre-vingts valets conduisant chacun quatre chiens, et sa passion était si notoire que Paul II ne négligea pas de la satisfaire. Tous les historiens célèbrent la chasse à laquelle le pape convia son illustre visiteur, tant elle eut d'éclat. Pigna et Bellini prétendent même que le souverain pontife en fit perpétuer le souvenir par l'exécution d'une médaille; mais la pièce dont ils parlent, à en juger par son style, date seulement de la fin

du XVIe siècle. Sur l'un des côtés se trouve l'effigie du pape, entourée de ces mots : *Paulus II. Venetus. Pont. Max.*, tandis qu'on voit sur l'autre le souverain pontife à cheval et un rabatteur à la lisière d'une forêt, près de laquelle courent des sangliers, des lièvres et des cerfs, avec cette inscription : *Solum in feras pius bellatur pastor*. Ces quelques détails ne suffisent-ils pas pour justifier les peintres du palais de Schifanoia d'avoir plusieurs fois montré Borso se livrant à son délassement de prédilection?

VII.

Les fresques du palais de Schifanoia nous renseignent aussi sur l'état des esprits dans le monde des savans et dans la société de ce qu'on eût appelé au XVIIe siècle les « honnêtes gens. »

Chez les érudits, les poètes, les humanistes règne un enthousiasme sans bornes pour l'antiquité. Ils en combinent les souvenirs avec les croyances chrétiennes et avec les aspirations modernes sans y apporter toujours une parfaite justesse de discernement et de goût, sans s'effaroucher non plus des fables un peu lestes (1). En évoquant dans la grande salle du palais de Borso, à côté des scènes qui ont trait aux professions manuelles ou libérales le plus en faveur à Ferrare et non loin d'une cérémonie nuptiale ou d'une procession de moines, les trois Grâces, les Muses, Pégase, Argus, Atys, l'enlèvement de Proserpine, la forge de Vulcain et les infortunes conjugales de ce dieu, le lettré qui indiqua les compositions à peindre n'a fait que suivre des tendances très générales et obéir à un engoûment universel. Le voisinage de Minerve, de Vénus, de Mars, d'Apollon, de Mercure, de Jupiter, de Cérès, de Cybèle justifie jusqu'à un certain point les épisodes que nous venons de mentionner, sans empêcher qu'on trouve un peu forcée la juxtaposition de sujets si étrangers les uns aux autres et si disparates. Mais le moindre prétexte à la représentation des divinités de l'Olympe et à celle des figures nues était alors avidement saisi, tant les récits mythologiques et les monumens de l'art antique exerçaient de séduction sur les esprits. Les divinités, il est vrai, ont dans les

(1) Comme dans la zone supérieure des mois de juillet et de septembre. Que penser du choix des sujets qui y sont représentés? Dénote-t-il chez l'auteur de ces fresques et chez ses contemporains une certaine candeur de sentiment qui leur voilait le danger des compositions trop libres et les empêchait de se scandaliser aisément? Trahit-il au contraire le goût des détails scabreux et une imagination corrompue? Il y a chez les hommes du XVe siècle un singulier mélange d'idées qui autorise à la fois les deux suppositions, une naïve inconscience du mal et une réelle corruption. Dans leur enthousiasme pour l'antiquité retrouvée, ils acceptaient sans distinction tout ce qu'elle leur offrait, ses fables plus que légères aussi bien que ses mythes spiritualistes.

fresques du palais de Schifanoia l'apparence de personnages du xve siècle, non-seulement par leur expression, mais par leur costume, et les figures nues laissent encore beaucoup à désirer. Il y avait là, du moins, un effort méritoire dans une voie nouvelle, et la gaucherie même ou l'invraisemblance n'est qu'un signe du temps précieux à constater.

Après les réminiscences mythologiques, ce qui charmait le plus un lettré du xve siècle, ce qui sollicitait partout le pinceau du peintre, c'était l'allégorie. Ce goût remonte à Dante et à Giotto. Simone di Martino, Ambrogio Lorenzetti, Sandro Botticelli, d'autres encore, n'avaient pas peu contribué à le répandre. Malheureusement, la subtilité des humanistes et des artistes dégénérait souvent en obscurité, et leurs allégories déconcertent en général les conjectures des érudits les plus perspicaces. Dans les figures qui entourent ici les signes du zodiaque, on a cru reconnaître le Printemps, l'Activité, la Paresse, la Félicité maternelle, la Débauche, l'Enseignement de la musique ou de la poésie, la Prudence, le Commerce malheureux, le Vol, le Pouvoir, la Modération dans le commandement, l'Avidité des ambitieux, le Calcul, la Pureté, le Libertinage; mais, pour plus d'une de ces figures, le champ reste ouvert aux hypothèses. Il faut avouer que de pareilles personnifications n'étaient pas faciles à caractériser nettement. L'indécision de la main a suivi l'indécision de la pensée, et l'on peut dire que, dans les fresques du palais de Schifanoia, la partie allégorique, à quelques exceptions près, est la moins réussie, la moins conforme aux exigences esthétiques de la beauté.

Parmi les sciences à la mode au xve siècle, il faut ranger l'astronomie, telle que l'avait conçue Ptolémée. Elle occupait une grande place dans la pensée, dans les spéculations des hommes d'étude, et les gens même qui ne l'approfondissaient pas aimaient à en entendre parler ou à voir fixée sur les murs par le dessin et la couleur l'image des constellations auxquelles bon nombre d'entre eux attribuaient une influence sur la vie humaine. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si l'on a songé, pour la décoration du palais de Borso, aux signes du zodiaque et aux planètes. Leur intervention, au surplus, était toute naturelle puisqu'il s'agissait de représenter les mois, et les exemples ne manquaient pas ailleurs. Un siècle auparavant, Guariento, imitateur de Giotto, avait peint dans le chœur de l'église des Eremitani, à Padoue, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure. A Sienne, en 1414, Taddeo Bartoli avait introduit dans le palais public l'image de Mars et de Jupiter, et vers 1420 un nouveau cycle astrologique avait été figuré sur les murs du Palazzo della Ragione, à Padoue. Les artistes qui travaillèrent dans l'habitation princière de Schifanoia devaient avoir eux-mêmes des imitateurs plus illustres

et mieux inspirés. A Pérouse, en effet, dans le Cambio, Pérugin figura aussi les planètes, et Raphaël à Rome, dans la chapelle Chigi, à Sainte-Marie du Peuple, montra, en commentant une partie du système astronomique de Dante, comment on pouvait tirer parti des souvenirs de l'antiquité au profit du christianisme et satisfaire à toutes les exigences de la raison et du goût.

De l'examen des cieux à celui des questions qui se rattachent à Dieu et à l'âme humaine le passage était inévitable. Or c'est la religion qui donne une réponse à ces questions. Malgré le progrès des idées païennes et le relâchement des mœurs, le catholicisme occupait dans l'esprit et le cœur des individus, comme dans les rouages de la société, une place considérable, et les divers ordres religieux, en dépit de quelques abus, n'avaient perdu leur prestige ni auprès du peuple ni auprès des princes eux-mêmes. C'est à Borso que sont dues l'introduction des chartreux à Ferrare et la fondation de leur monastère, un des monumens qui excitent le plus l'admiration du voyageur. Il en posa la première pierre le 21 avril 1452, et, lorsque l'église et le couvent furent achevés (1461), il les fit offrir au prieur de la Grande-Chartreuse de Grenoble. Dans les fresques du palais de Schifanoia, les moines n'ont pas été oubliés, mais ce n'est pas un monastère de chartreux qu'on a représenté, car les moines qui se dirigent vers leur couvent avec leurs besaces appartiennent à un ordre mendiant. Non loin de là, comme nous l'avons indiqué, d'autres moines s'associent aux intentions de Borso en faveur de la croisade prêchée par Pie II; ils marchent à la tête de ceux qui doivent combattre contre les infidèles et s'efforcent d'enflammer leur courage au moyen d'une musique à la fois martiale et religieuse.

VIII.

M. Bürckhard fait remarquer avec justesse qu'à l'époque de la renaissance en Italie, on commence à étudier et à décrire la vie réelle, la vie ordinaire, mais il ajoute que, si les tableaux de genre apparaissent dans la littérature, ils sont encore absens de la peinture. Cette dernière observation n'est pas d'une exactitude absolue; elle est contredite par les fresques du palais de Schifanoia, qui, à la vérité, constituent une exception dans l'ensemble des productions de l'art au xve siècle. Elles présentent, en effet, des scènes familières, empruntées, les unes à la vie de chaque jour, à celle qui est commune à toutes les classes de la société, les autres à l'exercice de professions plus ou moins relevées. Ici, des jeunes gens et des jeunes femmes s'abandonnent naïvement aux effusions de leur tendresse mutuelle; là des mains féminines exécutent des broderies

à l'aiguille ou font manœuvrer des métiers à tisser. Plus loin, les regards rencontrent des boutiques où l'on vend des chaussures et d'autres objets usuels. Ailleurs des commerçans, des jurisconsultes, des poètes s'entretiennent de leurs occupations habituelles. Les soldats à pied et à cheval semblent, de leur côté, en parcourant les rues de la ville, veiller à la sécurité publique, tandis que les courses de femmes, d'hommes, d'ânes et de chevaux rappellent les divertissemens les plus goûtés. Voilà des sujets tout nouveaux dans le domaine de la peinture, des sujets qui ne sont inspirés ni par le sentiment religieux, ni par l'intérêt qui s'attache à l'histoire du passé, ni par le désir de transmettre à la postérité le souvenir des événemens récemment accomplis. Ce sont, en un mot, de vrais tableaux de genre, les premiers peut-être qui aient été peints en Italie (1). Mais on sent qu'ils sont dus à des artistes auxquels le grand style était familier, car les personnages, tout en restant très naturels et très vrais, ont dans leur physionomie et dans leurs attitudes une certaine élévation native qu'aurait difficilement rendue une main habituée à se mesurer seulement avec la réalité. Éviter ce qui est trop vulgaire ou trop puéril, sans chercher cependant à s'élever au-delà de ce que comporte le sujet, tel est le but que se sont proposé et qu'ont atteint d'emblée les auteurs de ces intéressantes compositions, frayant ainsi la route à suivre aux artistes futurs.

Les détails champêtres dans les fresques du palais de Schifanoia, détails devenus malheureusement peu distincts, révèlent en outre un sentiment qui ne s'était pas encore aussi ouvertement manifesté. Jusqu'alors les peintres, tout en montrant pour la nature une sympathie réelle, ne lui avaient accordé qu'une place sans grande importance et n'avaient vu en elle qu'un élément pittoresque, propre à charmer de loin les yeux. Ici, on l'a regardée de plus près, comme intimement associée à la vie de l'homme dont elle récompense les labeurs, et l'on n'a pas craint de demander au spectateur une notable partie de son attention en faveur des travaux rustiques et de ceux qui les accomplissent. Évidemment l'artiste était certain d'être agréable à son haut protecteur lorsqu'il représentait la taille de la vigne, la vendange, le labourage, les semailles. Il n'a pas douté non plus que chacun s'intéresserait à ces villageois qui fauchent les foins ou qui lient des gerbes, placées ensuite sur une charrette, à ces femmes

(1) Dans cette voie, les sculpteurs avaient devancé les peintres. Parmi les bas-reliefs du campanile de Giotto à Florence, on en remarque qui représentent des hommes occupés à confectionner des poteries, à tisser, à labourer. Devant la cathédrale de Pérouse, autour de la vasque inférieure de la fontaine, sont figurés les travaux qui se font dans chacun des mois de l'année, à la ville et à la campagne.

qui lavent du linge dans un ruisseau, à ces hommes qui conduisent des bœufs le long d'un champ ou qui déchargent une voiture pleine de blé, à ces bergers qui jouent de la flûte en gardant leurs troupeaux, et même à ces chevaux qui foulent le grain. C'est que les Ferrarais étaient un peuple pratique, quoiqu'ils ne fussent point inaccessibles à l'idéal. Sans doute ils savaient apprécier la parure printanière du sol et le riant aspect des moissons; mais la vue des champs ne flattait pas moins leurs regards par la promesse d'un accroissement de bien-être et de richesse. Les souverains de ce peuple n'étaient pas non plus sans calculer ce qui leur en reviendrait, soit par les impôts, soit par les dons volontaires en usage à certaines époques déterminées, soit par les monopoles qu'ils s'étaient attribués, notamment sur les fruits et sur les légumes. Ces tendances d'esprit n'avaient rien de surprenant. Aux environs de Ferrare, la campagne ne fait guère songer qu'à l'utile. Ce ne sont de toutes parts que plaines uniformes, coupées de fossés remplis d'eau, sans accidens de terrains. Pour trouver des paysages attrayans, il faut gagner les monts Euganéens, qui forment entre Ferrare et Padoue comme un vaste îlot de hauteurs pittoresques, au milieu desquelles s'élève la ville qui fut le berceau de la maison d'Este.

Après tout ce qui vient d'être dit, il serait difficile de ne pas reconnaître l'importance des fresques qui ornent la grande salle du palais de Schifanoia. Malgré le triste état où les a réduites la barbarie des hommes bien plus que l'action destructive du temps, elles ont une éloquence à part et occupent une place spéciale parmi les monumens de l'art à la fin du xve siècle. A côté des anciennes habitudes d'esprit, on y sent l'éveil de l'esprit moderne. Les traditions propres à l'ancienne école ferraraise s'y combinent jusqu'à un certain point avec les principes des écoles voisines : Piero della Francesca, venu de l'Ombrie, et Lorenzo Costa, pénétré de la manière des artistes florentins, s'y trouvent plus ou moins directement associés à Cosimo Tura ou à ses élèves.

Ce qu'il y a de moins attrayant dans ces peintures, ce sont les allégories morales ou astronomiques et les sujets mythologiques. L'art ferrarais d'alors était trop réaliste, trop peu épris de la beauté idéale, pour donner aux figures allégoriques le charme et la grâce qui doivent les mettre au-dessus des simples créatures, et il n'avait pu consulter assez de statues et de bas-reliefs antiques pour faire revivre à son tour les divinités de l'Olympe dans leur sereine et majestueuse beauté. Ses tentatives n'en sont pas moins curieuses à observer, car elles révèlent combien les aspirations de l'école fer-

raraise diffèrent de celles qui distinguent les autres écoles italiennes et en particulier l'école florentine.

Les causes qui expliquent son infériorité sous ce rapport assurèrent, au contraire, son succès quand elle traita des sujets conformes à ses aptitudes particulières. Tandis que l'on ne peut éprouver en général qu'une très médiocre sympathie pour ses allégories, ses dieux et ses déesses, on regarde sans se lasser les épisodes de la vie du prince, qui contiennent tant de beaux portraits, et les scènes dont la vie ordinaire à la ville et à la campagne a fourni les données. L'art s'y montre plein d'une sève généreuse. Rien n'y trahit la contrainte et l'effort. On s'aperçoit que le peintre n'a eu qu'à suivre la pente de ses inclinations et de ses habitudes. L'intérêt qu'il prenait à ses personnages s'est même étendu à leurs costumes. Les fresques du palais de Schifanoia nous montrent ceux que portaient toutes les classes de la société ferraraise, depuis le duc et ses courtisans jusqu'aux fauconniers et aux gens de la campagne, depuis les dames d'un rang élevé jusqu'aux humbles ouvrières, depuis les magistrats et les poètes jusqu'aux marchands et aux artisans. Tous ces ajustemens, soit par leur forme, soit par leurs couleurs et leurs ornemens, exercent une sorte de séduction, quoiqu'ils n'aient pas l'éclat incomparable des étoffes vénitiennes. Quant aux coiffures des femmes, elles ont été traitées aussi avec un soin qui témoigne de l'importance qu'y attachait celui qui les a composées, en exécutant, sous les yeux de Borso et d'Hercule Ier, les premiers tableaux de genre que l'on connaisse.

Si, après avoir considéré ces fresques comme œuvre d'art, on les observe enfin comme documens historiques, on y trouve, ainsi que nous croyons l'avoir prouvé, matière à des constatations qui ne sont pas sans portée sur la cour des ducs de Ferrare, sur l'état des esprits et sur l'ensemble de la civilisation du XVe siècle. N'en est-ce point assez pour justifier les paroles par lesquelles nous avons recommandé, au début de ce travail, les fresques du palais de Schifanoia aux voyageurs, aux artistes, aux historiens et même aux moralistes?

GUSTAVE GRUYER.

LE

CRIME DE BERNARDIN

I.

Ils étaient assis tous les trois sur les bancs de la cour d'assises. Lui, le mari, Jean Morel, une tête de brute : les yeux noirs, fixes, avec ce regard concentré que la réflexion n'éclaire jamais. Ses sourcils bruns, très marqués, se détachaient nettement sur sa figure blanche. Elle, la femme, Micheline, une espèce de grisette parisienne, blonde, de ce blond fade des lymphatiques, avec un minois chiffonné. Le teint pâle se coupait çà et là de fines couperoses. Les lèvres minces laissaient voir, en s'ouvrant, de petites dents fines, aiguës et blanches. Elle était vêtue simplement, mais avec coquetterie. Pour la femme, un théâtre, quel qu'il soit, est toujours un théâtre. Et, pour ne pas valoir l'Opéra, la cour d'assises n'en est pas moins un endroit où l'on est vue. Puis on parlait tant de Micheline Morel dans les journaux! Le crime de Rueil remuait tellement l'opinion!

Le troisième accusé, Bernardin Morel, était le frère de Jean, le beau-frère de Micheline. Dans le grand drame que le jury allait dénouer, le malheureux Bernardin restait le personnage sacrifié. Il jouait « une utilité, » comme on dit en style de coulisses. Aussi le public n'avait pour lui qu'une estime très inférieure. Jean et Micheline passionnaient bien autrement la foule. Un mari jaloux qui tue l'amant de sa femme à coups de barre de fer et le jette à l'eau :

voilà un assassin très intéressant, surtout quand il a bien pris ses précautions! Est-ce la faute de cet homme si le cadavre obstiné vient étaler le crime à la face d'un ciel d'hiver? Elle aussi, Micheline, on la trouvait intéressante. Est-ce qu'elle n'aidait pas son mari à tuer son propre amant? Et puis les reporters fidèles racontaient tant d'histoires curieuses! Ils citaient par le menu les moindres détails de sa vie. Le soir même du crime, ils dînaient tous les trois au restaurant du père Virgile. Et elle se montrait d'une gaîté particulière. Elle buvait lestement du vin de Champagne et disait quelques mots drôles. Une héroïne de roman! Quelques femmes incomprises possédaient même la photographie de Micheline, chastement appuyée sur l'épaule de son mari. Du restaurant, tous les trois se rendaient à la gare de l'Ouest, où devait se commettre le crime désormais fameux.

Pauvre Bernardin! comme on sentait bien peser sur lui le mépris du public! Tout le monde attendait le résultat du verdict qu'allait prononcer le jury, enfermé là-bas, derrière la porte menaçante. On étudiait l'émotion peinte sur le visage décomposé de Jean, sur les joues blêmies de Micheline. Mais on ne daignait pas s'occuper de Bernardin. Qu'était-il, en somme? Un vulgaire complice n'ayant agi que par amour fraternel. Il n'avait pas le privilège d'être un Othello de banlieue ou une Desdemone d'arrière-boutique, comme les deux autres! On le condamnerait, et ce serait bien fait! Cependant un psychologiste eût étudié avec intérêt la tête de cet homme. Le visage glabre, maigre, creusé, semblait étrange. L'œil, gris foncé, regardait droit devant lui avec une certaine acuité. La taille, mince, ne manquait pas d'élégance. Les mains délicates remuaient de temps en temps, secouées par un rapide tremblement nerveux. Une pensée vivait au fond des yeux de ce Bernardin dédaigné. Laquelle? L'auditoire de la cour d'assises ne s'en occupait pas. Et quand la porte du fond s'ouvrit pour livrer passage aux jurés, quand tous les assistans poussèrent un soupir d'émotion, comme celui d'un parterre au cinquième acte d'un drame, on ne regarda plus que le mari et que la femme. Étaient-ils condamnés? Quelle serait la peine? La mort? ô cruauté! Non. La foule intelligente espérait encore les circonstances atténuantes. Un exil pas trop méchant qui réunirait en Nouvelle-Calédonie des époux si bien faits pour s'entendre. L'amour retrouvé dans le crime et le bagne effaçant l'adultère : une jolie famille pour servir d'exemple aux Canaques!

Après le verdict du jury, la cour prononça. Elle envoyait Jean Morel aux travaux forcés et Micheline dans une maison centrale. Infortuné mari et femme non moins malheureuse! Ils seraient

séparés pour toujours! Quelques âmes sensibles s'émurent, de jolis yeux se mouillèrent. Une fine Parisienne dit même au jeune homme qui l'accompagnait : « Je trouve ça déchirant. » Quant au vulgaire Bernardin, on le méprisait un peu plus qu'auparavant. Il était acquitté purement et simplement. Remis en liberté, cet homme ne méritait pas de fixer une minute encore l'attention du public le plus spirituel de la terre.

II.

Quand Bernardin se trouva seul sur le quai, il chancela d'abord comme un homme ivre. Il venait de passer tant de mois en prison! Pendant tant de jours et tant de nuits, ses yeux s'étaient heurtés aux murs toujours pareils de sa cellule impassible! Le grand air le grisait. Le gai soleil de juin arrivait par larges flambées à travers le Pont-au-Change et le boulevard du Palais. Des gens passaient, riant ou causant de leurs affaires. Inconsciemment, Bernardin Morel les suivait. Il se mêlait à la foule, surpris qu'on ne le connût pas. Il écoutait parler ceux-ci et ceux-là, et un étonnement le prenait à la pensée qu'on pouvait s'occuper d'autre chose que du crime de Rueil.

Avant que son amour fraternel le mêlât au drame sombre qui pesait sur sa vie, c'était un très simple employé. A la suite d'un mince héritage personnel, lui apportant douze cents francs de rente, il se retirait, en 1872, dans un petit appartement de trois chambres au sixième étage, quai Voltaire. Il se levait dès l'aube et s'en allait bouquiner, flânant le long des quais, avant l'heure du bureau. Il s'asseyait parfois sur un banc et s'attardait à lire le bouquin qu'il venait d'acheter. Non qu'il choisît les livres rares. Il adorait les romans du premier empire et de la restauration : ces livres aux couvertures rougeâtres, remplis d'une sentimentalité béate, où les héros parlent un langage bizarre. Après cela, il achetait *le Petit Journal,* dont il ne lisait jamais que le feuilleton. Il le serrait précieusement dans sa poche : c'était le régal du soir, la récompense de sa journée. Il allait à son bureau, travaillait comme un nègre, déjeunait d'une flûte et d'un bol de lait, et, à cinq heures, il se trouvait libre.

Alors il s'abandonnait à ce qu'il appelait « les joies de la famille. » Il se rendait à pied chez son frère, petit commerçant de l'avenue de Neuilly. Là, dans l'arrière-boutique, il dînait avec Jean et Micheline, et achevait son honnête journée par une honnête partie de dominos. Ensuite il revenait quai Voltaire, toujours à pied, ne se permettant jamais l'omnibus, cette luxueuse dépense. Il se cou-

chait et lisait son feuilleton. Après quoi, il s'endormait paisiblement pour recommencer le lendemain. Jamais des pensées étrangères n'avaient traversé son cerveau. Il aimait son frère et sa belle-sœur; mais il ne lui serait point venu à l'idée qu'un drame quelconque pût troubler la vie de ces deux êtres, si unis en apparence. Quand d'aventure, le soir, il ne trouvait pas Micheline au logis, il disait à Jean : « Tiens! ta femme n'est pas là? » Et il jouait aux dominos sans aucune inquiétude, sans voir les sourcils froncés de son frère.

Un beau jour, le drame avait éclaté, à la profonde stupeur de Bernardin. Des mots aigres s'échangeaient entre les deux époux, puis des reproches mutuels, puis des violences. Un dimanche, Bernardin vit son frère dans un état de surexcitation très grand. Le petit boutiquier lui prit le bras, et, d'une voix sourde, haletante : « Je tuerai l'amant de ma femme : elle finira mal. » Bernardin se dit le soir en s'en allant : « Ça se gâte, ça se gâte, » mais sans trop s'étonner pourtant. Il avait déjà lu cela dans les romans de Mme Cottin et les feuilletons de son journal. L'aventure ne lui paraissait point nouvelle. Une femme trompe son mari, le mari veut tuer l'amant de sa femme : c'est dans l'ordre naturel des choses. Tout feuilleton qui se respecte a raconté une histoire pareille. Bernardin regrettait seulement qu'elle arrivât dans sa famille.

Et quand il fallut aider Jean Morel à commettre le crime, Bernardin obéit, comme doit le faire un être peu intelligent, très affectueux, nerveux et fort doux : c'est-à-dire docilement, mais en soupirant au souvenir de sa vie paisible, qu'on troublait pour si peu de chose.

C'est qu'elle était bien finie, la vie paisible! En prison commença pour lui une torture nouvelle. Il apprit ce que c'était que penser. Les romans ne l'amusaient plus; les drames de feuilletons ne l'intéressaient plus. Son roman, à lui, son drame, à lui, étaient les seules choses qui l'occupassent. A chaque minute, à chaque seconde, il revivait la hideuse tragédie où on l'avait jeté brutalement; il revivait le crime dans ses moindres détails. Et peu à peu, une pensée étrangère se glissait dans cette âme, jusque-là obscure, de même qu'un rayon de soleil s'infiltre dans une chambre fermée. Avait-il bien eu le droit d'aider son frère? Moralement, était-il coupable, oui ou non? Cette pensée lancinante ne le quittait pas. Il ne dormait plus. Son système nerveux s'affinait, et quelque chose comme de l'intelligence grandissait en ce cerveau malade. Les nuits blanches s'ajoutaient aux nuits blanches; les jours sans fin suivaient les jours. Et c'était le même supplice sans cesse renouvelé du remords naissant dans une âme qui commençait à réfléchir.

Quand approchèrent les débats du procès, ce n'était plus le même homme. Le petit employé devenait un être impressionnable et nerveux. Il répondit nettement à toutes les questions qu'on lui posa, sans chercher à mentir ou à s'excuser. Et quand il se retrouva libre après l'acquittement, il crut sortir d'un long cauchemar. Subitement, il avait passé de la grande ombre à la pleine lumière. Le nom inconnu de Bernardin Morel était devenu célèbre du jour au lendemain. On avait télégraphié ce nom partout. On l'avait imprimé dans tous les journaux du globe. Et il semblait à Bernardin Morel que tous les gens qu'il rencontrerait auraient ce nom-là sur les lèvres, que tout le monde s'occuperait du crime de Rueil, et qu'il ne pourrait jamais se dégager de l'effroyable tragédie. Oh! non, il n'était plus le même que six mois auparavant!

Il revint lentement, le long de la Seine, au petit appartement du quai Voltaire. Chez lui rien de changé. Aux murs, les mêmes rayons de bois blanc qui lui servaient de bibliothèque; dans le fond, le lit de fer étroit; çà et là, les meubles accoutumés; le fauteuil de moleskine, la table, la boîte de dominos. Dans un coin, une collection des feuilletons du *Petit Journal*. Et cependant, il ne se retrouvait pas chez lui. C'était un autre homme qui revenait. Le corps avait maigri : l'âme avait changé.

Il eut d'abord une impression délicieuse : celle de se coucher dans des draps frais, dans d'autres draps que ceux de la prison, puis de sentir une vague torpeur s'emparer de lui lentement. Peu à peu, le sommeil s'appesantit sur son cerveau, ses nerfs se détendirent, et pour la première fois depuis six mois, Bernardin s'endormit profondément.

III.

Aussitôt, un cauchemar épouvantable le prit. Il rêva le crime, exactement comme il s'était passé. Il dînait chez le père Virgile, avec son frère et sa belle-sœur; puis il montait dans le train de Rueil; puis on guettait le malheureux. On le tuait à coups de barre de fer; on traînait le corps dans une petite voiture jusqu'à la Seine, et là, on jetait à l'eau le cadavre. Toute la nuit, ce même cauchemar chevaucha le cerveau du malheureux. Au matin, il s'éveilla baigné de sueur, les membres rompus, secoué par la fièvre. Le grand soleil le calma peu à peu. Il sortit et s'en alla du côté du bois de Boulogne. Il avait besoin de la verdure, de l'air frais, de l'odeur pénétrante des branches mouillées.

Cette promenade amena un grand apaisement. Il fut tranquille jusqu'à cinq heures du soir. A ce moment, sans qu'il se rendît

compte de rien, un trouble nerveux l'agita. Il se trouvait alors au bout de l'avenue du Bois-de-Boulogne. Il regardait sans les voir les voitures élégantes monter et descendre. Mais toutes les joies parisiennes l'enveloppaient vainement. Un travail intérieur s'opérait en lui sans qu'il s'en aperçût. Machinalement, il remonta l'avenue, gagna le boulevard des Batignolles, et arrivé à la barrière de Clichy, il entra dans le restaurant du père Virgile. Il y avait comme une impulsion mystérieuse à laquelle cet homme obéissait sans la comprendre.

Une fois dans le restaurant, il commanda les mêmes plats que le soir du crime. Après le dîner, il se rendit à la gare Saint-Lazare et prit le train. Une demi-heure plus tard, il descendait à la station de Rueil. Et toujours machinalement, inconsciemment, comme sous la pression d'une volonté inconnue, il allait rôder autour de la maison du crime. Une honnête propriété de la banlieue parisienne, petite, mesquine et ridicule, avec un bout de jardin grand comme la main. Elle semblait à Bernardin sinistre et menaçante. Ce n'était plus une maison, c'était *la* maison. Les tempes du malheureux battaient. Une fièvre ardente remuait tout son corps. Il continuait à passer, à repasser devant la grille, cherchant à voir, et craignant de voir. Cela dura une heure. Au bout d'une heure, il s'arracha à sa contemplation et marcha vers le pont de Rueil.

Une superbe nuit de juin : des langueurs délicieuses couraient dans l'air. Une de ces nuits où les amoureux enlacés vont rêver sous les feuillées épaisses. L'eau du fleuve coulait, joyeuse, reflétant un ciel exquis. Bernardin, accoudé au pont, sentait ses terreurs augmenter. Une hallucination épouvantable le hantait. Il ne voyait ni les splendeurs de la nuit ni les gaîtés de l'eau courante. Il lui semblait, au contraire, que la Seine s'entr'ouvrait, et qu'un cadavre en sortait, montrant sa face livide. L'infortuné ne se tenait plus debout. Ses dents claquaient; il avait peur, il avait effroyablement peur. Il lui fallut une énergie suprême pour ramasser toute sa force et s'enfuir comme un fou, sans retourner la tête.

A minuit, il rentrait chez lui, il se couchait et s'endormait lourdement comme la veille. Comme la veille, le même cauchemar venait le hanter. Il rêvait le crime pendant son sommeil, comme il l'avait revécu pendant la soirée. Ce fut la même chose le lendemain et la nuit suivante. Et tous les soirs, à quelque endroit de Paris qu'il se trouvât, il recommençait la sinistre promenade. Il allait au restaurant du père Virgile, il prenait le train, il descendait à Rueil, il rôdait autour de la maison. Quand il s'accoudait au pont, la Seine s'entr'ouvrait pour lui offrir le cadavre de sa victime. Ensuite, la nuit, il rêvait le crime, après l'avoir vécu pendant la soirée.

Les hommes avaient pu l'acquitter : sa conscience ne l'acquittait pas. C'était le remords sous sa forme la plus aiguë : le remords hantant une cervelle, sans trêve, ni repos. Une espèce de désarticulation psychologique dédoublait l'âme de ce malheureux ; pour le punir de son crime, que n'avaient point puni les hommes, elle le lui faisait recommencer tous les soirs et toutes les nuits !

Pendant le jour, il rôdait comme un fou dans Paris. Il essayait de se raisonner, de se prouver qu'il n'était pas coupable. « Mais je suis innocent, puisque le jury m'a acquitté ! » Non. Il était coupable, puisque sa conscience ne l'acquittait pas ! Un peu de lumière suffit pour éclairer beaucoup d'ombres. Un peu de remords suffit à châtier l'âme la plus obscure. Et là, le remords était immense, mais inconscient ; subi, mais irraisonné. Toutes les tortures physiques qu'il avait infligées à sa victime, il les ressentait en tortures morales. C'était comme une folie, dont il se rendait compte pendant la journée, et qui l'envahissait quand le soir tombait. Et ce martyre dura pendant un mois. Pendant un mois, il n'y eut pas une soirée où ne recommençât la hideuse promenade ; il n'y eut pas une nuit où ne recommençât le hideux cauchemar.

Un jour, à l'une de ses heures lucides, il eut une révolte insensée. Il vit clair. Il fallait qu'il usât son remords ou que son remords l'usât. Il fallait qu'ils s'étreignissent tous les deux et que l'un des deux triomphât de l'autre. Il voulait, ou que sa folie fût absolue, ou que sa raison redevînt complète. Et comme il ouvrait machinalement un journal, il jeta un cri de joie. Il venait de lire les lignes suivantes, sous la rubrique *Courrier des coulisses :* « Aujourd'hui, à une heure, au théâtre des Fantaisies-Parisiennes, lecture, aux artistes, du *Crime de Rueil*, drame en quatre actes. » Bernardin sauta. Ah ! ses soirées et ses nuits étaient hantées quand ses journées demeuraient paisibles ? Eh bien ! il trouverait le moyen d'user son crime. Il en débarrasserait son cerveau, à force de le voir revivre devant ses yeux !

Une heure après, il arrivait au théâtre des Fantaisies-Parisiennes. Le directeur, le célèbre Chesnel, allait sombrer dans la faillite. Il ne savait plus où donner de la tête. Il le disait en ce moment même à son associé :

— Ma parole d'honneur ! c'est à douter de l'art français. Je joue des vaudevilles que le public a déjà applaudis vingt fois, et il se trouve qu'il n'en veut plus ! Je joue des féeries, dont je vais chercher les trucs à Londres, et il se trouve que le public n'en veut pas encore ! Eh bien ! j'essaierai du nouveau, je jouerai un drame de la vie réelle. Parfaitement. *Le Crime de Rueil.* Pas littéraire du tout : ça fera de l'argent !

Il achevait à peine sa phrase, quand le garçon d'accessoires vint lui dire que M. Bernardin Morel demandait à lui parler.

— Bernardin Morel? Qui ça, Bernardin Morel?

— Je ne sais pas, monsieur, murmura le garçon d'accessoires.

— C'est peut-être celui qui a aidé au crime, hasarda l'associé, l'accusé qu'on a acquitté.

A ces mots, le directeur resta bouche béante. Est-ce que la fortune se déciderait à lui sourire? Bernardin Morel, l'un des trois fameux assassins!.. Il s'arrêta court dans cet élan de joie. Si l'autre venait protester contre l'exhibition du crime sur les planches?

— Faites entrer, dit-il.

En pénétrant dans le cabinet du directeur, Bernardin se sentait fort gêné. Il se demandait comment on allait l'accueillir. Que venait-il proposer, en somme? De diriger lui-même les répétitions, de montrer comment les choses s'étaient exactement passées. Afin de voir tellement jouer et rejouer devant lui *le Crime de Rueil* de la fiction, que le crime de Rueil de la réalité sortît enfin de son cerveau malade. Accepterait-on son idée? Ne la repousserait-on pas? Il ne se doutait guère que le directeur des Fantaisies-Parisiennes le voyait tomber chez lui comme un sauveur.

De vrai, le célèbre Chesnel et son associé eurent un saisissement quand il apparut. Bernardin Morel n'était plus un homme, mais l'évocation d'un être spectral. On eût dit un personnage d'Edgard Poë suscité dans la vie réelle. Les vêtemens du malheureux flottaient sur lui, ainsi que les linges devenus secs d'une statue flottent sur la glaise durcie. Mais un sceptique enragé comme Chesnel ne s'émouvait pas longtemps.

— Comment! vrai? c'est vous, Bernardin Morel? Vous avez une bonne tête!.. Je sais ce que vous venez me proposer, allez! De surveiller les répétitions. C'est-à-dire que vous voulez voir de près les petites actrices? Farceur!

Bernardin Morel restait stupéfait, ne comprenant pas, effaré par la trivialité cynique du directeur. Celui-ci reprit, avec sa joviale allure de boulevardier bon garçon :

— C'est entendu, je vous engage. Vous dirigerez les répétitions. Vous nous indiquerez bien tous les *effets*. Le matin de la première, je vous donnerai un cachet de deux mille francs pour votre travail. Seulement, j'aurai le droit de faire, avec votre nom, une réclame énorme à la pièce. Ne me remerciez pas, ce n'est pas la peine. On vous enverra le traité à signer chez vous. Je vous préviens que je stipule un dédit. Cinquante mille francs. A demain. On répète à midi pour le quart.

Et Bernardin s'en alla, ahuri, stupéfait, tombant du haut de ses

épouvantes au milieu du sans-gêne de la vie de théâtre. L'homme qui venait de lui parler appartenait-il bien à la même race que lui? On pouvait donc l'accueillir ainsi, lui, un assassin? On pouvait donc lui parler ainsi, à lui, une créature rongée par le remords?

IV.

Les répétitions marchaient très bien. On comptait sur un succès énorme. Il est vrai que jamais on n'avait vu un metteur en scène aussi merveilleux que Bernardin Morel. Il avait écouté lire la pièce par les auteurs avec une attention soutenue. A peine fit-il quelques observations de détail. Tout d'abord même on crut qu'il ne servirait à rien. Tant que durèrent la collation des rôles et le travail au foyer, Bernardin demeura muet. Il restait dans un coin, échoué sur un banc de cuir, l'œil fixe. Les acteurs avaient commencé par le regarder curieusement. Puis, peu à peu, on s'était accoutumé à lui. On lui serrait la main, on lui parlait comme à tout le monde.

— Bonjour, mon vieux Bernardin! Ça va bien, Bernardin?—avec la familiarité polie des coulisses.

L'assassin de Rueil, l'homme usé par sa conscience, traversait tout cela comme s'il ne voyait rien, comme s'il n'entendait rien. La brusque antithèse de sa vie solitaire et de cette vie de théâtre ne le frappait pas. Il restait le même, à la fois lucide et halluciné. Déjà Chesnel croyait avoir fait une mauvaise affaire quand Bernardin se révéla subitement. On venait de mettre en scène le troisième acte. On tâtonnait, on hésitait, lorsque Bernardin s'élança du fond des coulisses en s'écriant :

— Ça ne s'est point passé comme ça!

Et alors, avec une netteté merveilleuse, il recommençait tout le travail déjà fait par le régisseur. Il précisait les détails, il indiquait d'une manière saisissante les jalousies, les colères de Jean Morel jusqu'au jour où sa rage extravaguée le poussait au crime. Il donnait des conseils admirables à l'actrice chargée du rôle de Micheline. Quant à son propre personnage, il le mimait d'une façon si prodigieuse, il trouvait des intonations si frémissantes, que Chesnel se frottait les mains en disant :

— Un effet colossal! J'augmenterai le prix des places.

Un jour, l'artiste chargé du rôle de Bernardin s'enrhuma et demanda deux jours de congé. Chesnel voulait faire répéter à sa place le souffleur. Bernardin s'y opposa. Il prit le rôle et répéta lui-même. Alors ce fut effrayant de vérité. Toutes les terreurs qui hantaient le cerveau du malheureux, toutes les peurs qui l'affo-

laient, il mit tout cela dans sa mimique, dans sa voix, dans ses gestes. Les autres comédiens restaient stupéfaits. Jamais ils n'avaient vu jouer le drame avec une pareille puissance ; jamais ils n'avaient vu un acteur arriver à des effets aussi intenses. L'un d'eux même s'épeurait devant Bernardin : celui qui créait le rôle de la victime. Un tout jeune garçon, à peine sorti du Conservatoire, un peu timide, bien bâti pour tenir au théâtre le rôle vécu par l'amant de Micheline. Il s'appelait Dalbert et se faisait une joie de son début. Mais quand il vit répéter Bernardin, cette joie diminua beaucoup. Il tremblait pendant tout le temps de la répétition. L'actrice qui jouait Micheline, une petite blonde, nommée Marie Deschamps, très coquette et assez gentille, essayait de le rassurer. Cela n'allait pas durer. L'autre guérirait de son rhume, et tout rentrerait dans l'ordre. Ils ne prévoyaient pas l'un et l'autre ce qui se passerait.

Chesnel n'hésitait jamais quand il voyait le moyen de gagner de l'argent. Après une répétition, il dit un jour à Bernardin :

— Viens donc dans mon cabinet, mon vieux Morel ; j'ai à te parler.

Et quand ils furent seuls :

— Ce n'est pas tout ça. Tu es tout bonnement merveilleux. Je veux que ce soit toi qui joues. Je te donnerai cinq cents francs par cachet : cinquante représentations assurées. Cela te va-t-il ?

Si cela lui allait ! Jamais le malheureux n'aurait osé ambitionner une pareille faveur. Depuis qu'il répétait à la place de l'acteur malade, un grand apaisement se faisait en lui. Ses nerfs se détendaient. Le remords semblait se lasser, et poursuivre moins activement sa victime. Il recommençait bien tous les soirs la même promenade sinistre, mais avec des terreurs moins affolées. De même, la nuit, ses cauchemars étaient moins hideux.

Les répétitions durèrent cinquante jours. Pendant tout ce temps-là, Bernardin Morel fut heureux. Dès qu'il sut que le rôle lui appartenait, dès qu'il put le répéter tous les jours, de midi à quatre heures, sa maladie psychologique cessa tout à coup. Le matin, il se levait de bonne heure et se promenait pour prendre de l'exercice. Il déjeunait gaîment et arrivait au théâtre le premier. Alors seulement, une sorte de fièvre le brûlait. Mais elle ne s'appliquait qu'à la pièce, à la mise en scène de la pièce, aux artistes qui jouaient dans la pièce. A la répétition, il se dépensait énormément, non-seulement pour son rôle, mais encore pour les rôles des autres. Et chaque jour, il produisait le même effet sur les comédiens, sur les machinistes, sur les pompiers, qui allongeaient leur tête curieuse entre les portans, pour mieux voir et mieux entendre. Après la répétition, Bernardin redevenait doux et calme. Il descendait parfois au café

avec les autres. Tout le monde le trouvait bon camarade, excepté Dalbert, qui ne parvenait pas à se rassurer. Vainement la petite Marie Deschamps essayait de le calmer.

— Pourquoi as-tu peur? Tu es un nigaud. Il ne te mangera pas, va!

L'autre hochait la tête, très peu convaincu.

Quand la répétition était finie, Bernardin rentrait chez lui. Il ne rôdait plus chez le père Virgile, comme autrefois; il ne recommençait plus la hideuse promenade. Ce mauvais temps était passé. Maintenant, après son dîner, il s'en allait dans un petit café de la rue du Bac, où l'on ne connaissait pas son nom. Et là, il usait sa soirée comme un bourgeois paisible, petitement renté. Son caractère devenait de plus en plus doux. Il était poli et aimable avec tout le monde. Ainsi, une après-midi, Marie Deschamps lui dit :

— Soyez donc gentil avec Dalbert. Vous lui faites peur, à ce garçon-là.

Bernardin fut très étonné et se montra dès lors particulièrement aimable pour Dalbert. Il lui parla très affectueusement et l'invita deux ou trois fois à dîner. Si bien que le jeune comédien se rassura peu à peu et arriva même à n'avoir plus peur du tout.

Enfin, le fameux jour se leva. La pièce était admirablement lancée. Le long du boulevard, dans tous les théâtres, dans les journaux, dans les salons littéraires, on parlait beaucoup du *Crime de Rueil*. Cela s'annonçait comme un grand succès. Les débuts de Bernardin Morel surtout excitaient la curiosité au plus haut point. On discutait à l'avance. Les uns trouvaient cette exhibition scandaleuse, les autres au contraire appelaient cela une tentative originale. Par les indiscrétions des coulisses, on savait que Bernardin serait merveilleux. Quant à la pièce, les artistes s'accordaient à la trouver « empoignante. » Et la curiosité montait, dans ce Paris blasé, dont on ne fixe l'attention qu'à coups de réclame. Elle montait si bien que Chesnel ne voulut personne à la répétition générale. Personne, pas même ceux des critiques célèbres qui font leur compte-rendu dès le lendemain.

C'est par une claire matinée du mois d'octobre que les passans purent lire sur d'énormes affiches semées dans tout Paris l'annonce de la première. Pendant la journée, on agiota sur les billets d'une façon insensée. A six heures du soir, le fauteuil d'orchestre était coté vingt-cinq louis. A huit heures, il montait à cinquante. Dès huit heures et quart, tout le monde arrivait. Et quelle salle! Toutes les illustrations parisiennes se trouvaient là. Pour la première fois, on venait à une première des Fantaisies-Parisiennes avec la tenue d'une première aux Français. Tous ces gens, habitués à se ren-

contrer en pareille circonstance, se regardaient d'un air particulier comme pour se dire :

— Il paraît que ce sera étonnant !

Cependant, sur la scène tout se passait très bien. Bernardin Morel avait été fort exact, comme à son ordinaire. Il ne se faisait jamais beaucoup remarquer, et pas plus ce soir-là que les autres. Dès sept heures du soir, il entrait discrètement dans sa loge, haussait les becs de gaz et s'asseyait devant la glace. Sur la tablette, le rouge, le blanc, la patte de lièvre, tout ce qu'il fallait pour « faire son visage. »

— As-tu besoin de moi, mon petit Morel? lui demanda Marie Deschamps, en passant dans le corridor.

— Je vous remercie, mademoiselle, répliqua-t-il, n'ayant jamais voulu user de la familiarité de ses camarades.

— Tu ne sauras jamais « faire ton visage, » reprit la petite blonde.

Et gentiment, elle trempait la patte de lièvre dans les pots de rouge et de blanc, la promenait ensuite sur le visage de Bernardin, qui cédait en souriant. Jamais on ne l'avait vu de meilleure humeur. Une franche gaîté luisait dans ses yeux. Il s'habillait même avec entrain. Et les gens du théâtre pensaient que l'idée de son succès le grisait un peu. Par la porte à demi ouverte entrait le bruit joyeux des coulisses, cette animation spéciale aux jours de première. Des allées et des venues, la couturière qui passe, la coiffeuse qui s'inquiète, un mélange d'exclamations de toute sorte : « Je suis sûre que ma robe *du deux* n'ira pas du tout ! » ou bien : « Allons, bon ! voilà ma perruque qui est trop blonde ! » Et de temps en temps, la voix grave et indifférente de l'avertisseur qui disait au bout du couloir, en haut de l'escalier : « Messieurs et mesdames, on va commencer ! » Cependant on ne commençait toujours pas. L'intelligent Chesnel se plaisait à prolonger l'attente du public. Ce ne fut qu'à neuf heures moins un quart que le régisseur frappa les trois coups solennels.

A ce moment, le petit Dalbert entrait dans la loge de Bernardin pour voir si son camarade était prêt. Il s'arrêta net sur le seuil. Le complice de Jean et de Micheline Morel sommeillait doucement. A demi renversé sur sa chaise, la tête appuyée dans sa main, un sourire de contentement aux lèvres, Bernardin s'envolait dans le pays des songes. Cet homme, si torturé pendant tant de semaines, semblait en pleine possession de son repos mental. Il dormait comme un homme heureux, sans aucun souci, sans aucune tristesse. Dalbert raconta cela à droite et à gauche. On n'en revenait pas au théâtre. Celui-là ne se préoccupait guère de ses débuts, par exemple !

Il fallut éveiller Bernardin pour lui annoncer que le moment de son entrée en scène arrivait.

C'était la fin du premier acte. Bernardin Morel n'y paraissait point. Mais, dès le commencement du second, il remplissait toute la pièce. Ce second acte débutait par une scène entre les deux frères, scène violente où Jean racontait ses colères, ses jalousies, concevait le crime et suppliait Bernardin de l'aider. Quand ce dernier parut, il y eut un long mouvement dans la salle. Des frémissemens coururent de l'orchestre au balcon et du balcon aux loges : si bien que la pièce fut arrêtée net pendant cinq minutes. Heureusement pour Bernardin, car il avait failli se trouver mal. Il éprouvait une impression extraordinaire. Cette salle bondée de monde, ces quinze cents têtes tournées vers lui, cette lumière éblouissante l'affolaient subitement. Mais il se remettait bientôt. Et, tout de suite, avec une âpreté instinctive, il jouait son rôle devant la stupeur grandissante du public. Ce n'était plus un comédien, mais un homme; ce n'étaient plus des sentimens factices, mais des passions vécues. Bernardin Morel jouait le rôle de Bernardin Morel : non pas comme un comédien l'eût fait au théâtre, mais comme il l'avait fait, lui, dans la vie réelle. Et peu à peu, un détraquement nouveau s'opérait dans la cervelle de cet homme. Il redevenait le complice et l'assassin. Il n'avait plus en face de lui de simples artistes chargés d'interpréter une pièce. Il voyait Jean Morel, il voyait Micheline Morel, il voyait des êtres humains jetés en plein drame, drame dont il avait sa part, drame qu'il rejouait tout à coup sur les planches !

Quand la toile tomba sur le second acte, toute la salle se leva, éclatant en bravos frénétiques. L'effet produit sur les comédiens aux répétitions se reproduisait à la première sur le public. Cette sobriété de jeu, cette intensité d'action, cette puissance de mimique bouleversaient les spectateurs. Sur la scène, on s'empressait autour de Bernardin pour le féliciter. Mais celui-ci, assis sur une chaise, ne voyait rien et n'entendait rien. Il murmurait très bas, ainsi qu'un enfant qui souffre :

— J'ai mal !.. j'ai mal !

Et il mettait la main sur son front pâle et brûlant, où perlaient de fines gouttes de sueur. On le crut fatigué; on s'éloigna. Il restait à peu près seul dans l'ombre fraîche des coulisses, l'œil fixe, repris par son hallucination d'autrefois. Quand il rentra en scène pour le troisième acte, il était complètement possédé.

Le succès augmenta encore, atteignant même l'enthousiasme. C'est qu'en effet, plus la pièce marchait, plus Bernardin s'abandonnait à son exaltation irraisonnée. Il revivait réellement le crime de Rueil dans tous ses détails effrayans. Il repassait par les mêmes

phases psychologiques qu'auparavant. Il revoyait son frère et sa belle-sœur. Quant au malheureux Dalbert, il devenait pour lui l'amant de Micheline, celui qui déshonorait sa famille, l'être qu'il fallait tuer. Personne ne pouvait se rendre compte de ce qui remuait sous le crâne de Bernardin. Quelque chose comme un délire à froid, grandissant dans une cervelle de fou!

Et cependant il paraissait absolument maître de lui. Il joua le commencement du quatrième acte en comédien consommé. Il y avait là une scène entre cuir et chair filée par Dalbert et Bernardin. Celui-ci fut admirable de calme et d'ironie. Tout de suite après, le drame se renouait avec une brutalité sauvage. La censure n'ayant point permis que l'assassinat se commît à coups de barre de fer, les auteurs procédaient autrement. Pendant que Jean Morel et Micheline tenaient la victime immobile sur une table de marbre, Bernardin l'étranglait avec une mince corde en lacet. Ce fut horrible de vérité. Bernardin se précipita sur Dalbert avec une telle haine rageuse qu'il y eut quatre salves d'applaudissemens. Il mit le lacet au cou de la victime et serra violemment. On entendit un cri étouffé, un râle, puis plus rien. Bernardin restait debout au fond du théâtre, livide, secoué de tremblemens. Et ses dents claquaient, et la sueur glissait sur sa figure immobile et blanche. Il y eut une minute indescriptible. La salle affolée criait :

— Bravo! bravo!

Des femmes s'évanouissaient; des hommes même trouvaient que c'était pousser le réalisme trop loin. Brusquement la toile tomba comme on ne s'y attendait point. On entendit aller, courir sur la scène, puis des portes s'ouvrir et se refermer, puis des cris. Un malaise inconscient gagnait tout le monde. Déjà l'on se demandait de fauteuil en fauteuil :

— Qu'est-ce que cela veut dire? qu'est-il arrivé?

Le bruit se répandit qu'on cherchait le médecin du théâtre. Des groupes se formaient dans les couloirs quand le rideau se releva lentement et le régisseur parut, chancelant, tout blême. D'une voix saccadée, mâchant les mots, il fit cette annonce stupéfiante :

— Mesdames,.. messieurs,.. un grand malheur vient d'arriver... M. Bernardin Morel a étranglé notre camarade Dalbert...

ALBERT DELPIT.

COLIGNY

I.

LA PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION EN FRANCE.

Gaspard de Coligny, amiral de France, par M. le comte Jules Delaborde, 3 vol. Paris, 1882; Fischbacher.

Quand j'entends accuser le peuple français de légèreté, je pense involontairement à deux hommes, à Calvin, à Coligny. Il y a dans l'histoire de l'humanité peu de figures plus sérieuses, plus austères. Calvin et Coligny ont bu tous deux aux mêmes sources du pur évangile, ils ont eu les mêmes ambitions, les mêmes pensées, ils ont servi sous des costumes différens un maître plus puissant que tous les rois de la terre. Le théologien, sorti de l'ombre de la cathédrale de Noyon, Picard raisonneur et subtil, logicien sans merci, fut le guide spirituel de l'homme d'épée qui, par la puissance de son caractère bien plus que par la grandeur de sa maison, ou même par sa valeur guerrière, se fit bientôt reconnaître de tous comme le bras armé de la réforme française. On ne peut comparer un instant Coligny à ces membres d'une sorte de prolétariat princier qui, en Allemagne, avaient épousé les idées nouvelles pour s'en faire un instrument de domination ou de conquête, ni à ces grands qui, en France, n'aspiraient qu'à rendre les grands offices de la couronne héréditaires dans leur famille. A aucun moment de sa vie, il ne songea à se créer quelque souveraineté, comme fit plus tard le duc

de Bouillon à Sedan ; il ne se battit jamais pour des gouvernemens, ni pour des villes ; il fut le défenseur d'une cause idéale, non pas précisément de ce qui fut appelé plus tard la tolérance, — de ce qu'on nommait le libre exercice de la religion. Il réclamait pour les siens le droit de prier Dieu à leur façon, tandis que les princes allemands professaient la maxime : *Cujus religio ejus princeps.* Coligny et ses coreligionnaires voulaient seulement le prêche à côté de la messe.

M. le comte Jules Delaborde vient d'élever un véritable monument à la mémoire de Gaspard de Coligny. Tout ce que la patience la plus minutieuse a pu recueillir sur la vie du fameux amiral de France, sur sa jeunesse, sur ses guerres, sur ses négociations, sur sa vie intime, se trouve réuni dans cette histoire, enrichie d'une foule de documens encore inédits, empruntés pour la plupart à notre Bibliothèque nationale et à nos archives. L'historien a pour son héros un culte véritable ; ce sentiment l'empêche quelquefois de donner des proportions exactes aux diverses parties de son sujet ; il semble que tout grossisse sous son regard, que tout ce qui touche Coligny ait pareille importance. On peut lui reprocher aussi d'écrire sur le ton de l'hagiologie plutôt que sur le ton de l'histoire : il est impossible de ne pas être fatigué par une sorte de monotonie dans l'admiration ; le style est souvent terne, gris, sans couleur ; on n'y sent point l'éclat, l'inquiétude, l'agitation du XVIe siècle. Coligny nous apparaît toujours le même, dans les camps, à Saint-Quentin, pendant la soirée de Dreux, pendant les marches rapides avec les reîtres, comme dans le calme pieux de Châtillon ; on ne voit pas assez bien le terrible homme de guerre, on devine plutôt qu'on n'aperçoit le négociateur, fécond en ressources, familier avec tous les ressorts des cours, enveloppé d'informations secrètes, tenant en main l'écheveau compliqué des affaires de son parti, excellent à conduire les hommes de loin comme de près, secret, actif, infatigable, très souple au besoin, mais ramenant toute chose à des desseins suivis avec une ténacité surprenante. Il y a dans les quelques pages que Brantôme a consacrées à l'amiral un je ne sais quoi qui le fait mieux revivre sous nos yeux que le long panégyrique de M. Delaborde. Sans doute, il y a une saveur particulière dans les éloges d'un ennemi, et politiquement l'on peut tenir Brantôme pour un ennemi de Coligny ; il est assez piquant de voir l'austérité jugée par la frivolité, et la plume légère de l'auteur des *Dames galantes* a de véritables caresses pour l'amiral, mais il y a dans le portrait de Brantôme autre chose que le mérite des contrastes : on y sent parler la nature même. Coligny s'y montre avec un air d'autorité et de hauteur qui véritablement en imposent : « C'est un grand cas qu'un seigneur simple, et non point souve-

rain, mais pourtant d'un très haut et ancien lignage de Coligny en Savoie, et autrefois souverain et très grand, ait fait trembler toute la chrestienté et remplie de son nom et de sa renommée; tellement que lors, de l'admiral de France, en estoit-il plus parlé que du roi de France. »

I.

Le berceau des Coligny était en Bresse; les sires de Coligny y étaient maîtres d'un petit territoire nommé le Revermont, ils étaient seigneurs d'Andelot et de Fromente. Jean III de Coligny quitta la Bresse et se fixa à Châtillon-sur-Loing, dans la seconde moitié du xve siècle, sans doute pour échapper à la dure domination des ducs de Savoie. Son fils Gaspard épousa à Écouen Louise de Montmorency, fille de Guillaume, baron de Montmorency; cette alliance unissait les Châtillon, car c'est désormais sous ce nom qu'on distinguait plus souvent les Coligny, à une des plus grandes maisons de France. Le maréchal de Châtillon eut quatre enfans de Louise de Montmorency, qui naquirent à deux ans d'intervalle : Pierre, qui mourut en bas âge, et Odet, Gaspard et François, plus tard bien connus sous les noms de cardinal de Châtillon, de Coligny et d'Andelot. Un dessin qui se trouve dans les galeries du duc d'Aumale et qui a été reproduit autrefois par la gravure, les montre arrivés à l'âge d'homme, debout et comme prêts à l'action, avec ces mots : *Fratres Colinæi*. Coligny est au centre, il est le vrai chef de famille, le valeureux et bouillant d'Andelot ne demande qu'à lui obéir, aussi bien que le cardinal.

Coligny n'avait que trois ans quand mourut son père, « bon et sage capitaine du conseil duquel le roy s'est fort servy tant qu'il a vescu, comme il avait raison, car il avait bonne teste et bon bras. » (Brantôme.) Sa mère Louise se fixa à Châtillon, avec ses enfans (elle en avait trois d'un premier mariage avec Ferry de Mailly); elle ne quittait guère sa maison que pour aller faire son service de dame d'honneur auprès de la reine Éléonore, femme de François Ier. Son frère, Anne de Montmorency, était au comble de la faveur, il était alors maréchal, gouverneur du Languedoc, grand-maître de France; il avait épousé la nièce de Louise de Savoie, mère du roi.

Odet de Châtillon profita de cette faveur dès son plus jeune âge. Au moment où François Ier maria son fils à Catherine de Médicis, il obtint du pape quatre chapeaux de cardinal et en offrit un à Anne de Montmorency, qui le donna à l'aîné de ses neveux, âgé à peine de seize ans. C'est ce frère de Coligny qui fut désormais désigné sous le nom de cardinal de Châtillon, même après qu'il fut sorti de l'église. Gaspard fit des études sérieuses avec Nicolas Bérauld; il

écrivait à ce précepteur des lettres en assez mauvais latin qu'on a conservées; il lisait à quinze ans Cicéron et étudiait les tables de Ptolémée et la cosmographie. Comme son frère François, il se destinait à la profession des armes : tous deux allèrent de bonne heure à la cour.

Coligny s'y lia très intimement avec François, alors appelé le comte d'Aumale, fils aîné de Claude de Lorraine, duc de Guise. Ils ne prévoyaient, ni l'un ni l'autre, qu'une haine mortelle les diviserait un jour. « Ils furent tous deux, dit Brantôme, en leurs jeunes ans, sur le déclin du règne de François Ier et assez avant dans celui du roy Henri II, si grands compagnons, amis et confédérez de cour, que j'ay ouï dire à plusieurs qui les ont veus s'habiller le plus souvent des mesmes parures, mesmes livrées, estre de mesme partie en tournois, combats de plaisir, couremens de bague, mascarades et autres passetemps et jeux de cour; tous deux fort enjouez et faisans des folies plus extravagantes que tous les autres; et surtout ne faisoient nulle folie qu'ils ne fissent mal, tant ils estoient rudes joueurs et malheureux en leurs jeux. » Voilà de ces traits qu'on ne trouve que dans Brantôme et qui font mieux comprendre l'homme : toute sa vie, Coligny resta rude joueur et malheureux en ses jeux guerriers.

MM. de Châtillon étaient au nombre des favoris du dauphin avec La Châtaigneraie, Saint-André et quelques autres; Gaspard « ayda fort à M. de Guyse à le faire aimer à M. le Dauphin; » leur grande amitié dura bien cinq ou six ans. Les Châtillon firent leurs premières armes en 1542 dans le Luxembourg et en Flandre, sous les ordres du dauphin. Coligny fut blessé au siège de Binche d'une arquebusade à la gorge, et à peine rétabli, il prit part à la défense de Landrecies. En 1544, les deux frères partirent comme volontaires pour l'armée d'Italie et servirent, comme on disait alors, pour leur plaisir, avec le comte d'Enghien. Coligny fut grièvement blessé à Cerisoles, où il marchait sous la cornette du général en chef; le dauphin l'appela peu après auprès de lui et lui donna un régiment pendant la campagne purement défensive, qui fut suivie de la paix conclue avec Charles-Quint, à Crépy-en-Laonnais, puis, la guerre continuant avec les Anglais, Coligny accompagna le dauphin au siège de Boulogne. Il prit part à une expédition maritime dirigée contre les côtes anglaises qui resta sans résultat. La paix fut signée à Camp le 7 juin 1546 et rendit Coligny et d'Andelot au repos.

Quand Henri II monta sur le trône, Coligny fut nommé « colonel et capitaine-général de toutes les bandes de gens de pied françois, » charge d'une grande importance, car sous François Ier, l'infanterie était devenue plus nombreuse que dans les temps précédens et avait commencé à jouer un rôle plus important dans les batailles.

Coligny appliqua aux gens de pied des règles de discipline extrêmement sévères connues sous le nom d'*ordonnances*. « Croy, dit Brantôme, que depuis qu'elles ont esté faictes, les vies d'un million de personnes ont esté conservées, et autant de leurs biens et facultés, car auparavant ce n'estoit que pilleries, voleries, briganderies, rançonnement, meurtres, querelles et paillardises parmi les bandes, si bien qu'elles ressemblaient plustost compagnies d'Arabes et de brigands que de nobles soldats. » Il y a une terrible monotonie dans les pénalités des ordonnances. « Le soldat qui fautra à la faction sera passé par les picques,.. le soldat qui ne se trouvera aussi promptement à une alarme, comme son enseigne, sera passé par les picques, etc. — Celui qui forcera femme ou fille sera pendu et estranglé. — Le soldat qui pipera au jeu ou dérobera les armes d'un autre, sera pendu et estranglé... » Tout est sur ce ton: le blasphême est puni de la peine du carcan « par trois divers jours, trois heures à chacune fois, » et le soldat qui aura juré le nom de Dieu en vain, « la teste nue, demandera pardon à Dieu. »

La maréchale de Châtillon mourut chez son frère le connétable, le 12 juin 1547; elle s'était laissé prendre aux nouvelles doctrines religieuses, comme son amie Mme de Soubise, « la seule femme noble, dit M. Delaborde, qui antérieurement à 1547, eût franchement adhéré aux doctrines de la religion nouvelle. » Ces doctrines, au reste, ne semblaient pas encore hérétiques; les âmes délicates n'y voyaient qu'une purification du christianisme, une séparation plus complète du divin et du terrestre. Quelques mois après la mort de sa mère, Coligny épousa Charlotte de Laval, qui, orpheline de bonne heure, avait été élevée par les soins de son tuteur le connétable, et peu après, d'Andelot épousa Claude de Rieux, la nièce de Charlotte de Laval. Nommé lieutenant-général en Boulonnais, Coligny fut mêlé activement aux négociations qui précédèrent la reprise de Boulogne par le roi de France et fut envoyé en Angleterre pour recevoir le serment d'Édouard VI sur l'observation de la paix. Il alla recevoir peu après, à Nantes, lord Northampton, qui apportait à Henri II l'ordre de la Jarretière. Le roi le nomma gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France pour le récompenser de ses services dans le Boulonnais, et quand il prépara son expédition dans les Trois-Évêchés, il lui donna dans son armée le commandement de dix mille fantassins. L'honneur de défendre Metz contre Charles-Quint ne fut pas accordé à Coligny; pendant le siège fameux de cette place, défendue par le duc de Guise, il dut rester en Lorraine dans l'armée d'observation du connétable. Il ne conservait plus au reste la charge de colonel-général de l'infanterie que comme un dépôt qui devait être remis à d'Andelot, dès que celui-ci, alors prisonnier de guerre au château de Milan, serait revenu de captivité; car le roi

l'avait nommé amiral de France, le 25 novembre 1552, et à partir de ce moment il ne fut plus guère désigné que sous le nom de l'amiral. Charles-Quint brûlait du désir de se venger du désastre qu'il avait subi devant Metz; Philibert-Emmanuel ayant pris Térouenne et Hesdin, Henri II se mit en campagne avec une armée où Coligny commandait quinze mille hommes d'infanterie. Cette campagne de 1553 fut sans résultats, et, l'année suivante, Henri II reprit les hostilités dans le Brabant, le Hainaut et le pays de Namur. Au siège de Dinant, Coligny monta le premier à la brèche, une enseigne à la main, qu'il planta sur la muraille; il fut blessé à la jambe, mais sa blessure ne l'empêcha pas d'être au combat de Renty, où il dut mettre pied à terre et « prenant mille à douze cents tant harquebuziers que corcellets, et des bons, et luy une picque au poing, à la teste, donna de telle furie et asseurance avec ses gens, teste baissée, qu'en un rien il eust deslogé et repoussé du bord du bois cette arquebuzerie espaignolle, qui montoit à deux fois plus que la trouppe de M. l'admiral. » (Brantôme.)

Brantôme raconte que, le soir de la bataille, il y eut dans la chambre du roi un différend entre Coligny et le duc de Guise, « si que M. de Guyze lui dit : « Ah ! mort Dieu ! ne me veuillez point oster mon honneur ! » M. l'admiral lui répondit : « Je ne le veux point; » et M. de Guyze répliqua : « Aussi ne le sçauriez-vous. » Le roi leur commanda de se taire et d'être bons amis. L'ancienne amitié avait, depuis quelque temps déjà, fait place à d'autres sentimens, et la journée de Renty en déchira les derniers restes.

Le gouvernement de Picardie, le plus important à ce moment, où l'Espagnol pressait sans cesse sur notre frontière du Nord, étant devenu vacant, par suite de l'avènement d'Antoine de Bourbon au trône de Navarre, Henri II le donna à Coligny. Antoine de Bourbon avait pourtant prié le roi d'en investir son frère le prince de Condé; mais Henri II, dans un moment d'irritation causé par une négociation relative au Béarn, donna la préférence à Coligny, bien que celui-ci eût déjà le gouvernement de l'Ile-de-France. Il est vrai qu'il ne détenait ce dernier gouvernement que comme un dépôt pour le transmettre au fils aîné du connétable, qui était alors prisonnier de guerre.

Coligny fut chargé de traiter avec l'empereur de la rançon ou de l'échange des prisonniers de guerre. Les longues conférences qui eurent lieu à ce sujet ayant amené la conclusion d'une trêve, il se rendit à Bruxelles pour recevoir le serment de Charles-Quint et de Philippe. Quand l'amiral fit sa première visite au château à Bruxelles, les Français furent mécontens d'y voir des tapisseries qui représentaient l'histoire de la prise de François Ier devant Pavie

et son débarquement en Espagne. Brusquet, le fou du roi Henri II, qui était dans la nombreuse compagnie de Coligny, « sceut fort gentiment rendre le change de ce brocard. » Le lendemain, la messe fut célébrée dans la chapelle du château, et, la messe finie, au moment où le roi prêtait le serment pour l'exécution loyale de la trêve, Brusquet et son valet se mirent à crier : « Largesse! » et vidèrent un grand sac plein d'écus du palais de Paris. « Le roi à ce cri se retourna avec admiration devant l'amiral, estimant que les Français, après leur première folie, fussent passez jusques à cette témérité de faire largesse chez luy, en sa présence ; l'amiral demeura court, ne sachant encore que dire, qu'il ne sceut la vérité ; il découvre Brusquet et son valet, jouant cette farce, qu'il monstra à ce prince. »

Charles-Quint reçut Coligny dans la modeste maison où il s'était retiré dans le parc de Bruxelles; « son habillement estoit une petite robe citadine de serge de Florence, coupée au-dessous des genoux, ses bras passez au travers des manches, en pourpoint de treillis d'Allemagne noir, un bonnet de Mantoue entouré d'un petit cordon de soie, sa chemise à simple rabat. » L'amiral le salua au nom du roi de France et lui présenta une lettre de son souverain; Charles-Quint ne put l'ouvrir, le tiret se trouvant un peu plus fort que pour les lettres ordinaires; il la tendit à l'évêque d'Arras : « Vous voyez, monsieur l'amiral, comme mes mains qui ont faict et parfaict tant de grandes choses et manié si bien les armes, il ne leur reste maintenant la moindre force et puissance du monde pour ouvrir une simple lettre. Voylà les fruits que je rapporte pour avoir voulu acquérir ce grand nom, plein de vanité, de grand capitaine et très capable et puissant empereur. » Charles-Quint continua ainsi, sur le ton le plus familier; il demanda à voir Brusquet et s'amusa de sa conversation : « Tu fais le fou, lui dit-il, et je t'assure que tu ne l'es pas. » Coligny eut encore plusieurs fois l'honneur d'être reçu par Charles-Quint; et Brantôme raconte que, dans une de ces conversations où se plaisait l'empereur, il vint à parler un jour des grands capitaines : il n'en restait plus, disait-il, que trois : « Luy, premièrement, se donnant le premier lieu, comme de raison, M. le connestable, son oncle, pour le second, et le duc d'Albe pour le tiers; » il ne voulait point faire tort au roi Henri, ni à M. de Guise, ni à l'amiral à qui il parlait, mais il était nécessaire que le temps leur apportât une plus longue expérience, il leur fallait vivre continuellement en guerre comme lui, « qui n'y avoit nullement espargné son corps tout royal, mol et tendre, l'y ayant abandonné comme le moindre soldat. »

Charles-Quint n'avait guère besoin de conseiller au roi de France

de vivre continuellement en guerre : Henri II était bien le fils de François Ier, et les Guises brûlaient toujours du désir de voir recommencer les hostilités. Le pape avait envoyé en France son neveu le capitaine Caraffa devenu cardinal, qui se concerta avec les Guises pour faire rompre la trêve de Vaucelles. Paul IV, qui, suivant le mot d'Estienne Pasquier, « étoit devenu nouveau gendarme, soudain qu'il avoit esté appelé à la papauté, » cherchait partout des alliés contre l'Espagne. Coligny, qui avait inspecté son gouvernement de Picardie et qui en connaissait toute la faiblesse, supplia le roi de ne pas rompre la trêve et rappela les promesses faites par le roi d'Espagne; le légat donna à Henri II une épée bénie par Paul IV et lui dit qu'il avait le pouvoir de le délier du serment prêté pour l'observation de la trêve. Guise se promettait déjà d'aller à la conquête de Naples avec la fleur de la noblesse française. Pour le connétable, il disait en grommelant que, si on y allait à cheval, on en reviendrait à pied. Coligny répétait « que les événemens étoient toujours funestes et Dieu vengeur indubitable, en tous siècles, des parjuremens. » Il se retira mécontent à Châtillon et médita de se démettre du gouvernement de Picardie. Son frère d'Andelot, qui avait été tenu pendant trois ans dans la plus dure captivité à Milan, était revenu en France et avait pris le commandement de l'infanterie française; le fils du connétable, François de Montmorency, revenu aussi de captivité, avait le gouvernement de l'Ile-de-France. Coligny dut retourner en Picardie sur les instances du connétable et s'occuper de renforcer les garnisons des places frontières.

La trêve fut rompue de deux côtés à la fois. Le duc de Guise partit pour l'Italie et le roi donna à Coligny l'ordre de se jeter sur une des places des impériaux. « L'amiral, non sans regret et contre tout ce qu'il avait pu remonstrer, rompit aussi les tresves, au Pays-Bas. » (De La Place.) Il tenta inutilement d'entrer par surprise dans Douai, se jeta sur Lens, rasa la ville et, rentré dans son gouvernement, écrivit au roi : « Sire, il me déplaist bien fort que je n'ay meilleur subject de vous faire cette despesche, mais de telles choses que celle qui m'avoit mené au lieu d'où je viens il ne peult advenir que ce qu'il plaît à Dieu en ordonner. »

Engagée avec une coupable légèreté, la guerre finit par un désastre : le duc de Savoie, après avoir fait mine de menacer Guise, se jeta précipitamment sur Saint-Quentin. L'armée française fut mise en pleine déroute et presque anéantie, le connétable fut fait prisonnier; en apprenant le résultat de la journée de Saint-Laurent (c'est le nom que lui donnent les Espagnols), Charles-Quint s'écria : « Mon fils doit être à Paris; » mais Philippe, qui n'avait point l'âme guerrière de son père, s'attarda au siége de Saint-Quentin. L'ami-

ral avait réussi à y jeter un faible secours et avec une poignée de combattans il opposa une résistance héroïque aux ennemis. Les Espagnols firent jusqu'à treize brèches, et Coligny n'avait pas huit cents hommes de guerre pour les défendre, car il n'avait pas voulu mettre les gens de la ville aux lieux les plus menacés. Le jour du dernier assaut, étant à l'une des brèches, il se vit abandonné de tous, sauf d'un gentilhomme, d'un valet de chambre et d'un page. Il fut contraint de se rendre à un Espagnol et fut conduit devant M. de Savoie; celui-ci lui haussa la bourguignote de son casque. Il dut montrer sa chaîne de Saint-Michel pour se faire mieux reconnaître. Le duc de Savoie le mit dans la tente de son maître-de-camp et le tint, pendant le repas, au bas bout de la table sans jamais lui adresser la parole. D'Andelot avait aussi été fait prisonnier pendant l'assaut, mais il se souvenait encore trop bien du château de Milan; au péril de la vie, il s'échappa pendant la nuit, traversa des marais où il pensa se noyer et réussit à gagner Ham. Pendant dix-sept jours, Coligny avait lutté contre une armée de quarante-cinq mille hommes; il n'avait rendu que des ruines. Grâce à son héroïque défense, Condé avait pu reprendre la campagne; des levées d'hommes se faisaient partout et le duc de Guise ramenait les vieilles bandes d'Italie. Philippe II n'avait tiré aucun fruit de la victoire. Le jour même où le roi d'Espagne avait fait son entrée dans Saint-Quentin, Coligny avait dû prendre le chemin de l'Écluse, petite ville située sur la mer du Nord, à l'extrémité de la Flandre. Il y fut soumis à la plus stricte captivité et y tomba malade; une fièvre qui dura quarante jours mit un moment sa vie en péril. A peine convalescent, il fit demander la sainte Écriture; la tristesse et la solitude lui ouvrirent des mondes nouveaux; il n'était plus déjà, quand il était entré dans sa prison, qu'à demi catholique; il se souvenait des leçons de sa mère Louise; il savait que d'Andelot, au château de Milan, avait médité sur les doctrines nouvelles, il se révoltait contre des papes tels que Paul IV, contre des cardinaux tels que Caraffa et le cardinal de Lorraine; en même temps qu'il lisait l'Écriture, il rédigeait le récit de sa défense de Saint-Quentin, qui est resté une des plus belles pages de notre histoire militaire. Après six mois de séjour à l'Écluse, Coligny fut transporté à Gand; il y arriva encore malade, mais put recevoir les soins de Chapelain, le médecin qui traitait le connétable des suites d'une blessure qu'il avait reçue à Saint-Quentin. Il continua à y lire assidûment la Bible; « dans sa prison, écrit de Bèze dans son *Histoire ecclésiastique*, il fut gagné au Seigneur pour estre un jour instrument d'élite en son église. » D'Andelot avait déjà sauté le fossé et avait été dénoncé au roi comme hérétique par les Guises; on savait qu'en Bretagne

il s'était fait, au printemps de 1558, accompagner de deux ministres, Carmel et Loiseleur, qui prêchaient devant lui. Henri II lui avait adressé des reproches, et moitié par caresses et moitié par menaces, l'avait ramené un moment à la messe ; mais d'Andelot était retourné bientôt au prêche et avait été dépouillé de sa charge de colonel-général de l'infanterie, qui fut donnée à Montluc.

Dans sa prison de Gand, Coligny reçut des livres de Genève et des lettres de Calvin, qui l'exhortait « à se desdier pleinement à Dieu et à espérer en la vie céleste. » Calvin écrivait aussi à la femme de Coligny pour la consoler dans son affliction. Les deux époux, « fortifiés en constance invincible, » étaient désormais acquis à la réforme. Charlotte eut beaucoup de peine à réunir les cinquante mille écus d'or au soleil que Philibert-Emmanuel exigeait pour la rançon de son prisonnier. Coligny ne sortit de prison que dans les premiers jours de février 1559; deux mois après, la paix était signée au Cateau-Cambrésis. Henri II et Philippe II s'y promettaient de ne plus faire la guerre qu'aux réformés ; le roi de France donnait une de ses sœurs en mariage au duc de Savoie et une de ses filles au roi d'Espagne. Coligny ne pouvait trouver bonne cette paix « glorieuse aux Espagnols, désavantageuse aux Français, redoutable aux réformés. » (D'Aubigné.) Il offrit sa démission du gouvernement de Picardie, mais le roi la refusa. L'amiral ne parut à aucune des fêtes données pour la signature des contrats ; on ne le revit que lorsqu'il vint après la mort de Henri II prendre sa place et veiller à côté du lit du roi, dans la salle des Tournelles, qui servit de chapelle ardente.

Il pouvait donner des regrets sincères à un monarque « de doux esprit, mais de fort petit sens, » dont il avait été le compagnon à la cour, à la guerre, et qui, il faut le dire, l'avait comblé de ses faveurs. Ce roi l'avait, tout jeune, fait gouverneur de deux belles provinces et amiral de France. Quand le connétable présenta ses neveux au nouveau souverain, François II, il le pria de les confirmer dans leurs charges. François II, soufflé par sa mère, donna des éloges à l'amiral et à d'Andelot. Catherine de Médicis ne se méfiait pas encore de Coligny, elle croyait n'avoir rien à craindre de son ambition, le tenant pour « homme rond, » et elle n'était point fâchée d'avoir deux cordes à son arc, les Châtillon et les Guises.

II.

Les Guises avaient, au lendemain de la mort d'Henri II, éloigné Condé en l'envoyant aux Pays-Bas recevoir le serment des Espagnols pour la paix de Cateau-Cambrésis ; le prince se hâta de remplir sa

mission et alla retrouver à Vendôme son frère, le roi de Navarre, qui avait été appelé par le connétable. L'amiral se rendit aussi à Vendôme avec ses deux frères et nombre de seigneurs. On y conféra sur les moyens de délivrer le roi de la tyrannie des Lorrains. Quelques-uns demandèrent une prise d'armes; Coligny s'y opposa et fit prévaloir son avis. Il fut résolu seulement qu'Antoine de Bourbon et Condé son frère revendiqueraient leur droit, en qualité de premiers princes du sang, de participer aux affaires de l'état. Une seconde conférence eut lieu, après le sacre de François II, à La Ferté-sous-Jouarre, sur l'appel de Condé : on ne sait pas bien ce qui s'y passa; mais une chose semble certaine, c'est que l'amiral, toujours préoccupé de faire triompher la cause des réformés par les voies légales, s'opposa encore cette fois à une prise d'armes. Il se retira à Châtillon en octobre 1559, et, ayant enfin fait accepter sa démission du gouvernement de Picardie, il vécut dans une profonde retraite. C'est le moment où, se détachant entièrement de l'ancienne foi, il commença à épouser la foi nouvelle avec la ferveur d'un apôtre et on pourrait presque dire l'exaltation d'un homme qui se prépare au martyre. Coligny et sa femme disaient la prière à genoux, au milieu de leurs serviteurs, le matin. On attendait l'heure du prêche, qui se faisait de deux jours l'un; avant le dîner, on chantait un psaume et l'on disait la bénédiction; la nappe ôtée, l'amiral se levait avec tous les assistans et rendait grâces lui-même ou les faisait rendre par son ministre : même chose se faisait au souper. Le château de Châtillon avait sa règle comme un couvent; on ne s'occupait que de prières, de chants, de bonnes œuvres; ces exemples furent imités dans toutes les familles unies à l'amiral, chez les Soubise, chez les Rohan, chez La Noue, Briquemault, chez Mme de Rothelin, chez Mme de Roye. Mais Coligny fut bientôt troublé dans cette pieuse paix. Mandé à Amboise, il s'y rendit tout de suite et y arriva le 24 février; ses frères l'y suivirent de près.

Quel a été le rôle de Coligny dans la fameuse conjuration d'Amboise? M. le duc d'Aumale affirme que Condé y avait participé; pour Coligny, dit-il, « prudent et maître de lui, il n'avait pas été impliqué dans la conspiration; mais c'est lui qui, dans une réunion à La Ferté-sous-Jouarre, après le sacre du roi, avait exposé à Condé l'organisation des églises, le nombre des réformés, leurs relations avec les princes luthériens d'Allemagne, et qui, échauffant son ardeur, tout en modérant l'impatience dont le remplissaient de récens et nombreux outrages, l'avait engagé dans une voie plus lente et plus sûre. » Brantôme déclare que l'amiral ne sut jamais rien de la conjuration d'Amboise : la reine et les Guises ne parlèrent d'abord à Coligny que de mesures à prendre contre l'Angleterre. La glace

rompue, l'amiral osa faire à la reine de fortes remontrances; il lui déclara le mécontentement des sujets du roi, tant pour le fait de la religion que pour les affaires politiques; il conseilla un édit de tolérance et un « sainct et libre concile. » Peu de jours après, on rendit bien un édit, mais on n'accordait pas le libre exercice de la religion; c'était un édit d'abolition pour le passé et pour l'avenir, qui enjoignait aux réformés de vivre comme bons catholiques. En vain, Coligny et d'Andelot s'efforcèrent d'arracher à la mort le baron de Castelnau, arrêté aux environs d'Amboise par le duc de Nemours; ne pouvant rien obtenir, ils demandèrent à se retirer et en obtinrent la permission; d'Andelot partit pour la Bretagne, et Coligny se rendit en Normandie; il y trouva le culte reformé célébré publiquement dans nombre de villes, et pendant trois jours qu'il resta à Dieppe, il fit célébrer le service divin dans sa maison, portes ouvertes. Il échauffa partout le zèle des églises et reçut un grand nombre de requêtes qu'on lui remit pour le roi et pour la reine mère.

Au mois d'août (1560), la reine mère réunit à Fontainebleau les princes et les membres du conseil privé avec beaucoup de prélats et de seigneurs. On discuta longuement sur les affaires qui troublaient l'état, et quand ce fut au tour de l'amiral, il présenta au roi et à la reine mère deux requêtes envoyées par les réformés de Normandie, qui demandaient la cessation des persécutions et la liberté du culte nouveau. L'amiral observa que, sans doute, des requêtes de cette importance devaient être signées, mais que cela ne se pouvait faire tant qu'on n'aurait pas permis aux réformés de s'assembler; qu'au reste, on l'avait assuré qu'en Normandie seulement, il se trouverait cinquante mille personnes pour les signer. Tous les témoins de cette scène s'émerveillèrent de tant d'audace; c'était la première fois que la réforme trouvait un avocat aussi résolu et tenant une aussi grande place dans l'état. Retourné à Châtillon, il apprit l'arrestation de Condé, celle de sa sœur, la comtesse de Roye, le triomphe complet des Lorrains et leurs sinistres projets. Il n'hésita pas : laissant sa femme enceinte, sans lui dissimuler qu'elle entendrait peut-être bientôt parler de sa prison ou de sa mort, il se rendit à Orléans. Il plaida en vain la cause de Condé; il voyait déjà dresser l'échafaud qui s'élevait pour le prince, quand la maladie et la mort imprévue du jeune roi donnèrent à toutes choses une face nouvelle. Devant le lit de mort de François II, Coligny dit ces simples mots : « Messieurs, le roi est mort; cela nous apprend à vivre. » Rentré chez lui, il se chauffait à la cheminée et se perdait dans sa rêverie. « Monsieur, c'est trop resver, lui dit un de ses gentilshommes; vos bottines en sont toutes bruslées. — Ah! Fontaine, il n'y a pas huit jours que toy et moy en eussions voulu estre quittes chacun

pour une jambe, et aujourd'hui nous en sommes quittes pour une paire de bottines : c'est bon marché. »

Devenue régente et débarrassée de la tyrannie des Guises, la reine mère donna place à Coligny dans tous ses conseils et fit mine d'incliner vers la tolérance : elle accorda à Coligny et à sa femme, au prince et à la princesse de Condé, à la duchesse de Ferrare, la permission de célébrer leur culte dans leurs appartemens à Fontainebleau ; c'est le moment où le cardinal de Châtillon commença à adhérer publiquement à la nouvelle religion, où Calvin envoyait à l'amiral un aumônier nommé Merlin. On caressa quelque temps l'espoir d'une réforme catholique, d'un mariage entre la foi ancienne et les doctrines nouvelles ; et la reine mère, soit pour gagner du temps, soit pour chercher les formules d'une sorte de religion française, soit pour user les haines dans de vaines discussions théologiques, convoqua les prélats et les ministres au colloque de Poissy ; pendant cette espèce de concile, la cour resta à Saint-Germain, et le culte réformé y fut célébré tout le temps, portes ouvertes, dans les appartemens du roi de Navarre, de Condé, de Coligny, de Jeanne d'Albret. Un mariage eut lieu, en leur présence, à Argenteuil, « à la mode de Genève, » celui de Jean de Rohan et de Diane de Barbançon, et, le 17 janvier 1562, le roi signait à Saint-Germain le premier édit qui admettait la légalité des réunions pour l'exercice public du culte réformé et qui accordait aux églises réformées une organisation consistoriale et synodale.

Coligny avait trop triomphé ; les hommages qu'il avait reçus des ministres étrangers envoyés par le palatin et par le duc de Wurtemberg, l'intimité de ses rapports avec Throckmorton, l'ambassadeur d'Élisabeth, ce rôle de chef du parti réformé qu'il prenait tout naturellement, par le sérieux de sa foi, par la hauteur de son maintien, par l'autorité attachée à toute sa personne, tout le rendait suspect, non-seulement à Philippe II et à son ambassadeur, Chantonnay, non-seulement à Catherine de Médicis, mais aussi à Antoine de Bourbon, jaloux d'une influence qui dominait la sienne. Qu'étaient les Châtillon auprès des Bourbons? Ceux-ci étaient les premiers princes du sang après les enfans de France ; sans doute tous les rameaux de la branche de Valois n'étaient pas encore desséchés, les Bourbons devaient beaucoup au connétable de Montmorency, comme les Châtillon ; si l'âme haute de Louis de Bourbon était inaccessible à de bas sentimens, Antoine de Bourbon ne put se défendre de quelque jalousie contre Coligny. Il se mit d'accord avec Chantonnay, et il était sur le point de demander que l'amiral fût renvoyé de la cour, quand celui-ci demanda lui-même à la reine de lui permettre de se retirer à Châtillon. Il partit, laissant le champ libre à

ses ennemis, et peut-être eût-il mieux fait de ne pas leur rendre la tâche aussi facile.

Condé restait seul en face des Guises; mais Coligny n'était pas inactif; il entretenait des rapports suivis avec l'électeur palatin et avec le duc de Wurtemberg, avec Calvin, avec les cantons évangéliques de Suisse. Il pressentait qu'une crise était prochaine. Le massacre de Vassy fit sortir les épées des fourreaux. Condé voulut engager la lutte sans plus tarder; il avait dû quitter Paris, où le duc de Guise était entré en maître, et il pressait ses oncles, Coligny et d'Andelot, de le joindre. « A Chastillon-sur-Loing, dit d'Aubigné, s'estoient assemblez près l'amiral le cardinal et d'Andelot, ses frères, Genlis, Boucard, Briquemault et autres pour le presser de monter à cheval. « Ce vieil capitaine trouvoit le passage de ce Rubicon si dangereux, qu'ayant par deux jours contesté contre cette compaignie et par doctes et spécieuses raisons rembarré leur violence, il les avoit estonnés de ses craintes. » Charlotte de Laval devait triompher des derniers scrupules de l'amiral. « Ce notable seigneur, deux heures après avoir donné le bonsoir à sa femme, fut resveillé par les chauds soupirs et sanglots qu'elle jettoit; il se tourna vers elle, et, après quelques propos, il lui donna occasion de parler ainsi : « Nous sommes ici couchez en délices, et les corps de nos frères, chair de notre chair et os de nos os, sont les uns dans les cachots, les autres par les champs à la merci des chiens et des corbeaux. Ce lit m'est un tombeau, puisqu'ils n'ont pas de tombeau; ces linceux me reprochent qu'ils ne sont point ensevelis. » Il n'y a rien dans Corneille qui dépasse en force et en grandeur cette conversation de Coligny et de sa femme dans le silence de leur château endormi. L'amiral, qui voit de loin, qui sait ce que c'est que la guerre et ce qu'elle amène après soi de misères et d'horreurs, qui pressent ce que va devenir la France, ouvrant ses propres entrailles à l'Espagnol, se débat encore; il peint à sa femme « la vanité des esmeutes populaires, la douteuse entrée dans un parti non formé, les difficiles commencemens, non contre la monarchie, mais contre les possesseurs d'un estat qui a ses racines envieillies, tant de genz intéressez à sa manutention. » Il lui demande si elle est prête à tout, « si elle pourra digérer les desroutes générales, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos partisans, les reproches que font ordinairement les peuples quand ils jugent les causes par les mauvais succez, les trahisons des vostres, la fuite, l'exil en païs estranger, là les choquemens des Anglois, les querelles des Allemans, vostre honte, vostre nudité, vostre faim et, qui est plus dur, celle de vos enfans. Tastez encore si vous pouvez supporter vostre mort par un bourreau après avoir veu vostre mari traîné et exposé à l'ignominie du vulgaire et, pour

fin, vos enfans infâmes vallets de vos ennemis accreus par la guerre et triomphans de vos labeurs. Je vous donne trois semaines pour vous esprouver, et quand vous serez à bon escient, fortifiée contre tels accidens, je m'en irai périr avec vous et avec nos amis. » L'amirale répliqua : « Ces trois semaines sont achevées. »

Coligny monte à cheval et, quelques jours après, il se trouve entouré d'une troupe nombreuse. Le 30 mars, il était déjà avec le prince de Condé sous les murs de Paris avec mille gentilshommes; il marcha sur Orléans avec une armée sans cesse grossissante. La reine mère et le roi ayant été ramenés de Fontainebleau à Paris par Antoine de Bourbon, par le duc de Guise et le connétable de Montmorency, les protestans firent d'Orléans leur capitale et leur grande place d'armes. La guerre commencée, Condé et Coligny furent bientôt contraints de demander du secours à l'étranger. De Bèze, raconte que lorsqu'il fut question pour la première fois, dans le conseil du prince, de faire appel aux princes allemands, « l'amiral leur rompit la délibération, disant qu'il aimoit mieux mourir que consentir que ceux de la religion fussent les premiers à faire venir les forces étrangères en France. » On se contenta d'abord d'envoyer deux gentilshommes en Allemagne pour bien faire comprendre aux princes les causes de la guerre; il fut résolu que ces ambassadeurs ne bougeraient d'Allemagne jusqu'à la paix; s'il était nécessaire d'appeler les Allemands, on leur enverrait de nouvelles instructions. On hésitait encore, on députa cependant auprès du duc de Savoie, auprès de la reine Elisabeth; d'Erlach, qui avait été longtemps auprès de Coligny, porta un message aux cantons. On voulait seulement au début exciter des sympathies, mais on se laissa glisser par degrés dans les négociations les plus dangereuses. Coligny n'épargnait pas les efforts pour détacher son oncle le connétable du triumvirat; il adressait dépêches sur dépêches à la reine mère; des deux côtés, l'on ne songeait plus en réalité qu'à gagner du temps et à augmenter ses forces. L'Espagnol offrait trente mille hommes de pied et six mille chevaux au roi de France; les triumvirs avaient levé six mille Suisses; le rhingrave leur avait donné vingt enseignes de lansquenets; Rockendorf amenait six cornettes de reîtres. La campagne commença mal pour les protestans, et il fallut enfin en venir au recours des forces étrangères. On envoya Briquemault en Angleterre; d'Andelot alla en Allemagne pour hâter les levées déjà préparées.

Coligny tenta de sauver Bourges, assiégée par les catholiques; il alla inquiéter l'armée de siège et réussit à enlever un convoi qu'on y amenait près de Châteaudun; mais il ne put empêcher Bourges de capituler, et il ne resta plus aux réformés qu'Orléans et

Rouen. Le traité d'Hampton-Court fut le prix qu'exigea Élisabeth pour donner son appui aux réformés français (il fut signé le 20 septembre 1562); la reine s'y engageait à mettre trois mille hommes dans le Havre pour le garder au nom du roi de France, et à donner trois mille hommes pour la défense de Rouen et de Dieppe; le traité ne devait point préjudicier aux droits de la reine d'Angleterre sur Calais. « Condé et Coligny, dit le duc d'Aumale, essayèrent plus tard d'effacer la tache que ce traité inflige à leur mémoire; ils prétendirent n'avoir pas connu la portée des engagemens pris en leur nom envers Élisabeth et accusèrent le vidame de Chartres d'avoir outre-passé ses instructions. » Les dépêches de Throckmorton à sa souveraine prouvent qu'ils regardaient comme « une grande note d'infamie » l'accusation qui pouvait se porter contre eux si, par leur moyen, la reine d'Angleterre chassait le roi, leur souverain, de la « fleur du duché de Normandie. »

Il était plus dangereux de traiter avec la reine d'Angleterre qu'avec les princes allemands, simples marchands d'hommes, qui ne demandaient jamais que de l'argent. Les protestans se trouvaient dans la situation la plus critique ; Condé, qui, seul avec Coligny, résistait encore au découragement des siens, était prêt à partir, avec quelques chevaux, à travers mille périls, pour l'Allemagne, quand on eut enfin des nouvelles de d'Andelot. Il n'était plus qu'à trente lieues; il avait, miné par la fièvre et porté dans une litière, conduit le secours allemand à travers la Lorraine, il avait passé des sources de la Seine dans la vallée de l'Yonne ; enfin, le 6 novembre, il entrait à Orléans.

L'amiral conseilla de marcher droit avec ce renfort en Normandie pour recevoir l'argent anglais et en contenter les reîtres et les lansquenets, et pour recueillir les troupes anglaises promises par Élisabeth. Les catholiques marchèrent parallèlement aux protestans, et le 19 décembre les deux armées se trouvèrent en face l'une de l'autre à Dreux. Le duc d'Aumale, qui a donné un récit très circonstancié de cette bataille, relève quelques erreurs commises la veille par Coligny : « L'amiral, dit-il, croyait qu'il n'y aurait pas de bataille, et imposait son opinion comme d'habitude. L'armée rentra dans ses logemens de la nuit sans occuper les villages qu'elle avait devant elle, sans même s'éclairer. » Le matin du 19 décembre, Condé, pressé d'agir, était à cheval avec la « bataille » et envoyait message sur message à Coligny ; mais l'amiral, toujours convaincu qu'il n'y avait pas chance de combattre, s'inquiéta peu de ces ordres et n'arriva que longtemps après avec sa troupe « sans harnois sur le dos ny armes en tête. » Il fallut se rendre à l'évidence; Condé, Coligny et d'Andelot aperçurent bientôt devant eux toute l'armée du connétable.

Le combat engagé, l'amiral donna son infanterie à Condé. Lui-même, avec quatre cents lances et six cornettes de reîtres, chargea et rompit la gendarmerie du connétable, les enseignes de Picards et de Bretons, et la cavalerie de Sansac, qui formait l'extrême gauche de l'armée royale. Le connétable fut fait prisonnier dans cette charge terrible. On sait comment les Suisses rétablirent les affaires des catholiques par leur héroïque résistance, comment Guise donna sur les lansquenets et les reîtres, épuisés par leurs vaines attaques; en vain Condé et l'amiral allèrent-ils au secours des reîtres, ils furent entraînés dans leur déroute. Condé roula sous son cheval et fut fait prisonnier. L'amiral rallia l'armée protestante et fit un retour offensif sur les catholiques : « Ce fut, dit le duc d'Aumale, la plus furieuse rencontre de la journée. » La cavalerie de Guise ploya sous le choc; la nuit venait déjà et l'on ne pouvait plus distinguer les écharpes blanches des écharpes rouges. Ce dernier coup donné, l'amiral se retira lentement, fièrement, avec ses troupes en bon ordre.

Des deux côtés on s'attribua la victoire; le champ de bataille était resté au duc de Guise, mais, dès le lendemain, l'amiral marcha du côté de l'armée royale, et, s'étant montré comme pour l'appeler à une nouvelle lutte, il se retira en bataille et conduisit son armée à Auneau. L'infanterie protestante avait été défaite, mais la cavalerie était entière et extrêmement résolue; l'amiral conduisit ses troupes en Sologne et en Berri et puis se rapprocha d'Orléans. Il résolut ensuite d'aller avec la cavalerie, en Normandie, laissant l'infanterie pour la défense d'Orléans. Il était indispensable d'aller chercher de l'argent pour payer les reîtres. Avec cette cavalerie, qui était composée de deux mille reîtres, de cinq cents chevaux français, de mille arquebusiers à cheval et de douze cents chevaux, qui portaient le bagage sans charrettes, il fit plus de cinquante lieues en six jours. Il envoya Téligny en Angleterre, n ayant encore rien reçu des cent mille écus promis par Élisabeth. Pendant qu'il faisait le siège du château de Caen, il reçut enfin l'argent anglais avec huit pièces d'artillerie; il put payer les reîtres et fit capituler le château le 2 mars. Quelques jours après, il apprit la mort du duc de Guise devant Orléans sans savoir encore « qui avoit fait le coup ni comment il avait été fait. » (De Bèze.)

Peu après, on reçut la déposition dans laquelle Poltrot, l'assassin du duc de Guise, incriminait Coligny. Celui-ci assembla tout de suite les seigneurs et les officiers de son armée; il protesta contre toute complicité avec le crime et lut une déclaration justificative qui a été conservée par de Bèze. Il rappela qu'il avait toujours découragé ceux qui formaient des projets contre le duc de Guise, qu'il avait averti la duchesse, en temps et lieu, de certains projets dont il avait eu

connaissance. Sur sa vie et son honneur, il nia avoir jamais « recherché, induict ni sollicité quelqu'un à tuer le duc, ni de paroles, ni d'argent, ni par promesses, ni par soy, ni par autruy, directement, ni indirectement. » Si Poltrot avait reçu quelque argent, c'était à titre d'espion; l'amiral se souvenait bien que Poltrot, en lui faisant un rapport, s'était laissé un jour aller à dire qu'il serait aisé de tuer le duc de Guise. L'amiral n'avait point fait grande attention à ce propos, l'estimant « chose de tout frivole. » Plusieurs gentilshommes estimant que Coligny avait tort de confesser ces points si librement, il répliqua que, s'il était jamais confronté avec Poltrot et était forcé d'en dire plus qu'il ne déclarait volontairement, il donnerait occasion de penser qu'il n'avait pas dit toute la vérité. Il envoya sa déclaration écrite le même jour à la reine par un trompette, avec une lettre où il demandait à être confronté avec l'assassin. La confrontation, on le sait, n'eut jamais lieu : la postérité a complètement absous la mémoire de Coligny, et toute sa vie proteste contre l'accusation qui avait été portée contre lui; mais les mœurs du XVIe siècle étaient telles qu'on ne peut trop s'étonner si les Lorrains et leurs partisans poursuivirent toujours l'amiral de leur injurieux soupçon.

La mort du duc de Guise rendait la paix plus facile : Catherine de Médicis la désirait ardemment, et Condé était impatient de sortir de captivité. Le prince et le connétable réglèrent les principaux articles de l'accord. Le connétable ne voulant pas consentir au rétablissement pur et simple de l'édit de janvier, Condé consentit à signer un nouvel édit, dit « de pacification, » qui accordait l'exercice du culte réformé à la noblesse et qui laissait à la partie du peuple et de la bourgeoisie, appartenant à la nouvelle religion, la liberté de ce culte dans une ville par chaque bailliage et sénéchaussée. On a dit et répété maintes fois que Coligny avait été laissé complètement en dehors de la négociation qui aboutit à l'édit d'Amboise. L'amiral était, avec sa cavalerie, dans la plaine de Caen pendant la négociation; mais bien certainement Condé lui envoya les articles préparés de concert avec le connétable. Coligny écrivait, en effet, au rhingrave : « Assurez-vous qu'il ne tiendra point à moi que nous n'ayons une paix. Mais si on pense la faire avec les articles que j'ay vus, l'on ne peut espérer que plus graves troubles en ce royaume que jamais; car c'est trop grand pitié que de limiter ainsy certains lieux pour servir à Dieu, comme s'il ne vouloit estre servy en tous endroits. » (16 mars 1563.)

Voyons cependant le récit de De Bèze : il montre l'amiral arrivant à Orléans, le 23 mars, trouvant l'édit dressé, signé et scellé en son absence depuis cinq jours; il le peint exposant le lendemain au prince, en son conseil, tous les inconvéniens du nouvel édit :

« Ayant restreintes les églises à une ville par bailliage, avec autres semblables, on avoit fait la part à Dieu, et plus ruiné d'églises par ce coup de plume que toutes les forces ennemies n'en eussent pu abattre en dix ans; et quant à la noblesse, elle devoit confesser que les villes lui avoient montré l'exemple, et les pauvres monstré le chemin aux riches. » Cette protestation éloquente a longtemps donné à penser que Coligny n'avait été pour rien dans la paix d'Amboise; mais des documens publiés par M. le comte de La Ferrière démontrent le contraire; le 16 mars, Coligny envoya, en effet, deux lettres, l'une à la reine Isabelle, l'autre à Cecil, avec un messager (le sieur Du Chastellier), chargé de les renseigner sur diverses « occurrences. » Que ces occurrences eussent trait à la paix prochaine, on va le voir; car la paix fut signée le 19 mars, et Coligny l'annonce à Élisabeth, par une lettre datée de Brou, dans les termes suivans : « J'ay ce jourd'huy receu une lettre de Monseigneur le prince de Condé, par laquelle il m'advertit comment toutes choses sont conclues ou arrestées pour la pacification des troubles du royaume, synon qu'il reste à prendre une résolution sur ce qui touche vostre faict, puys aussy de l'autorité qu'il aura. Et quant au contenu aux articles de ce traité, il ne m'eschoit vous en dire autre chose, madame, synon qu'ils sont à peu près suyvant ceulx desquels je vous ay envoyé une copie par le sieur Du Chastellier. » Coligny joignait à sa lettre une longue lettre du prince de Condé adressée à la reine, où on lit: « Et combien que la principale occasion qui nous a faict prandre les armes soit maintenant levée, si est-ce que nous aurons tousjours retenu l'arrêt de tout le négoce jusques à l'arrivée de M. l'admiral, ayant supplié la reine ne trouver mauvais si, sans le consentement de luy et des seigneurs qui sont en sa compagnie, je ne pouvois rien accepter ny conclure. » Il ressort bien clairement de ces documens que Coligny avait eu connaissance des articles de la paix et qu'il les avait fait connaître à la reine d'Angleterre. Cela n'empêche point qu'arrivé à Orléans, il ait pu témoigner quelque mauvaise humeur; si les paroles que Théodore de Bèze met dans sa bouche sont irritées, l'on trouve au contraire beaucoup de calme dans les lettres que Coligny adressa aux princes protestans d'Allemagne et à la reine d'Angleterre pour leur annoncer la paix. Un article de la paix portait qu'on ferait « sortir les étrangers; » cela s'entendait-il seulement des reîtres? et cela devait-il s'appliquer aussi aux Anglais? Élisabeth était furieuse contre Condé; dans une lettre à Calvin, elle se laisse aller jusqu'à le traiter de misérable; elle rappelle à Smith son ambassadeur que Condé s'est engagé à ne rien faire à son préjudice, dans un traité signé de lui-même et de l'amiral; elle parle dans ses lettres à Condé de « l'hon-

neur de Dieu, de l'avancement de son évangile; » mais elle pense surtout à Calais et elle n'a mis ses troupes dans Le Havre que pour ravoir cette ville. Coligny écrit en vain à M. de Beauvoir : « Quant à ce que disent les Anglais, que l'article porte qu'on fera sortir les estrangers, cela ne s'entend pas pour eulx. » Élisabeth y voit plus clair; elle sait qu'on veut lui reprendre Le Havre et que le traité d'Amboise a été fait sans aucun souci de ses intérêts.

Condé eut conférences sur conférences avec Smith et Middlemore; il luttait contre leur insistance et, ne sachant plus que proposer, il suggéra un mariage d'Élisabeth avec le roi de France : « L'attitude de Coligny, dit le duc d'Aumale, les surprit davantage; de tout temps, les Anglais avaient beaucoup compté sur lui. Il était plus engagé avec eux que Condé; il avait souvent écrit et répété qu'il n'y avait pas de paix possible sans le consentement de la reine Élisabeth... Mais il changea de langage dès qu'il eut obtenu quelques modifications verbales de l'édit. Il soutint vis-à-vis des envoyés anglais la même opinion que Condé, avec une parole moins vive et moins entraînante, mais avec autant de fermeté dans le fond et plus de raideur dans la forme. Comme il ne pouvait pas plaider l'ignorance du traité d'Hampton-Court, puisqu'il avait depuis signé un autre arrangement où ce traité était visé et confirmé, il accusait la parcimonie et les lenteurs de l'Angleterre. » Il est bien certain qu'Élisabeth en avait fait à la fois trop et trop peu, trop en signant des actes qui constituaient une agression contre le roi de France et qui par là même invalidaient toutes ses prétentions sur Calais; trop peu en lésinant, en donnant toujours moins qu'elle n'avait promis, en ne remplissant aucun de ses engagemens envers les chefs réformés. Le commandant anglais du Havre avait conduit à Portsmouth tous les vaisseaux français qu'il avait trouvés dans ce port; Coligny, n'obtenant pas d'argent pour ses reîtres, avait dû tolérer leurs déprédations en Normandie. Les garnisons anglaises fermaient leurs portes aux réfugiés huguenots; les secours d'Élisabeth avaient été vraiment trop onéreux, et il ne faut pas s'étonner si l'on tint finalement peu de compte de ses protestations contre une paix qu'elle n'avait rien fait pour rendre avantageuse à ses alliés.

Le 28 mars, on célébra la cène dans Sainte-Croix à Orléans. L'amiral et le prince assistèrent à cette cérémonie. Théodore de Bèze, sur le point de retourner à Genève, fit le sermon; il rappela que douze mois auparavant, la plupart des assistans avaient fait la cène à Meaux. Ils allaient retourner dans leurs foyers, ayant conquis une liberté de conscience et de culte encore incomplète, mais qui contenait les promesses d'une liberté plus grande dans l'avenir. La reine mère fit son entrée dans Orléans le 1er avril, avec le connétable,

suivie de l'amiral et de M. le prince, et peu après Coligny, avec sa femme, ses enfans et son frère d'Andelot, reprit le chemin de Châtillon. En repassant dans son esprit ce qui était arrivé depuis un an, peut-être regretta-t-il de n'avoir pas suivi son premier sentiment et de n'avoir pas résisté plus obstinément à ceux qui voulaient commencer la guerre civile. Sa conduite à Dreux avait été héroïque, mais était-il de ceux qui eussent besoin de faire admirer leur courage? Qu'avait gagné la nouvelle religion à ces luttes sanglantes? Les haines étaient-elles bien apaisées? Un soupçon affreux le suivait comme une ombre. Si les Lorrains étaient tout prêts à mettre l'Espagnol dans nos villes, n'avait-il pas dû lui-même négocier avec la dangereuse reine d'Angleterre et caresser des espérances qui étaient une menace pour la France? n'avait-il pas été contraint de montrer aux reîtres allemands le chemin de la Loire? Et cette paix, si chèrement obtenue, que valait-elle? Elle donnait moins aux églises que ne leur avait donné le premier édit, dit édit de janvier. Si celui-ci avait été indignement violé, pouvait-on se flatter que l'édit nouveau serait plus respecté? La peste avait enlevé à Coligny un de ses enfans à Orléans : il retourna chez lui, triste, assez mécontent de Condé, préoccupé des affaires du Havre : « Pouvant obtenir des charges, j'ai toutefois mieux aimé me retirer en ma maison, et, dans toute sorte de retenue et de repos, y mener une vie privée (1). » Sa piété avait pris un caractère plus fervent. Il exerçait la justice seigneuriale et ordonna que désormais l'exercice de cette justice commencerait par des prières. Châtillon devint un temple; l'exercice du nouveau culte restant, en vertu de l'édit, une sorte de privilège, il était naturel que les grandes maisons seigneuriales en profitassent et qu'on y appelât tous ceux à qui l'on ne pouvait librement distribuer au dehors le pain de l'évangile. Ce n'était pas la terreur qui le tenait éloigné de la cour, il ne connaissait pas ce sentiment, mais les Guises parlaient toujours de venger le meurtre de François de Lorraine. Un moment, Coligny quitta Châtillon pour aller à Saint-Germain, afin de répondre en face à ses calomniateurs. Condé l'arrêta à Essonne et le supplia de ne pas aller plus loin et de ne donner par sa présence aucun prétexte à ceux qui voulaient fomenter de nouveaux troubles. « Je crains, disait Condé à l'ambassadeur d'Angleterre, que parmi tant d'hommes de guerre qui sont ici, il y en ait un qui lui tire un coup de pistolet, et je prends autant de soin de son existence que de la mienne. »

Coligny ne pouvait toutefois rester tout à fait étranger aux négociations poursuivies avec Élisabeth au sujet du Havre. D'Andelot, son

(1) Hotman, *Vie de Coligny*.

frère, qui était retourné à la cour, tenait fortement pour les droits de la couronne de France. Il était, comme Condé, aussi éloquent que brave; mais Smith tenait ferme contre eux, et Élisabeth s'indignait contre ses protégés. Middlemore vit Coligny à Essonne, quand l'amiral était en route pour la cour : il se fit l'organe des doléances de sa souveraine. A son tour, l'amiral se plaignit des procédés dont la reine avait usé à son égard : n'avait-elle pas dit de lui qu'il était le plus faux des hommes et qu'elle voulait déclarer hautement que l'intention de lui-même et de ses amis n'était pas d'établir la religion, mais de renverser le roi, et de se faire des rois et des maîtres souverains? Jamais il n'avait promis par lettre ou autrement à la reine d'Angleterre qu'elle pourrait garder Le Havre jusqu'à la restitution de Calais (aux termes du traité de Cateau-Cambrésis, Calais ne devait être restitué à l'Angleterre qu'après un délai qui expirait en 1567) ; il défiait qu'on lui montrât une lettre où il eût fait cette promesse; personne ne pouvait rien donner, rien promettre au détriment des droits du roi.

Toutes les négociations furent inutiles; la force seule pouvait arracher Le Havre à Élisabeth : d'Andelot, bien que la reine mère lui eût rendu sa charge de colonel-général, ne prit point de part au siège, non plus que Coligny. Cette réserve s'explique de leur part; pour Condé, il avait longtemps hésité; il avait refusé le commandement de l'armée, puis subitement il avait congédié Middlemore, l'agent d'Élisabeth; et avait rejoint l'armée. Élisabeth n'avait rien gagné par son obstination; aux termes de la paix conclue après la prise du Havre, elle perdit tous ses droits sur Calais.

III.

Pendant les quatre années qui séparent la première guerre civile de la seconde, Coligny demeura principalement à Châtillon; à la fin de l'année 1553, il dut sortir un moment de sa retraite. La duchesse de Guise avait présenté au roi et à la reine, à Chantilly, une requête dans laquelle elle demandait que le roi renvoyât à l'un des parlemens de France la connaissance des poursuites qu'elle voulait exercer contre les Châtillon. Bien que le roi eût évoqué l'affaire au grand conseil, ce qui excluait tous les parlemens du royaume du droit de connaître la cause, la requête de la duchesse de Guise fut envoyée à l'amiral. Il partit avec son train ordinaire pour Fontainebleau, où s'était portée la cour; pendant qu'il était en route, la reine lui fit dire de retourner à Châtillon, mais Coligny répondit « qu'il ne pouvoit rebrousser chemin que, premier, il n'en eût été entendu

du roy les occasions, et qu'il ne luy eût baisé la main ; ou autrement ce luy seroit un grand tort et deshonneur, et pour la seconde fois. » (*Mémoires de Condé.*) L'amiral vit le roi et la reine mère à Chailly; il annonça l'intention de remplir sa charge près de leurs majestés, et le désir de demeurer à la cour pour répondre à toutes les accusations qui pourraient être portées contre lui. Il suivit ensuite le roi à Paris, qui était le fort des Guises. « Il faut confesser qu'il y entra avec aussi grand honneur, et notable compagnie de seigneurs et gentilshommes, dont aucuns volontairement le suivoient, les autres estant sortis au-devant de luy, que seigneur qui y soit arrivé depuis vingt ans, lesquels sieurs de Guise se monstrans au contraire si estonnez, sans grande occasion, qu'aussitost qu'ils le sentirent approcher, ils broussèrent bagage en diligence et deslogèrent tous du Louvre et des environs pour s'aller retirer en l'hostel de Guise, où ils faisoient ordinairement guet et sentinelle (1). » Catherine de Médicis, qui voulait contenir les Guises et les Châtillon les uns par les autres, ne trouva rien de mieux que d'ajourner à trois ans la décision du conflit qui les séparait. Les Guises mécontens s'éloignèrent de la cour, et Coligny retourna à Châtillon dans les derniers jours de janvier 1564.

Il parut huit jours seulement à Fontainebleau au mois de mars; il avait à remplir une ingrate besogne, qui consistait à relever les infractions commises en cent lieux contre l'édit d'Amboise ; il plaidait des causes presque toujours perdues d'avance : les parlemens, les gouverneurs, les magistrats et officiers de tout rang étaient presque partout hostiles aux églises.

Coligny quitta encore une fois Châtillon, au mois de janvier 1565, à l'appel de son cousin François de Montmorency. Le cardinal de Lorraine, revenu du concile de Trente, était entré à Paris avec une nombreuse troupe de gens portant « armes défendues, » malgré la défense de Montmorency; celui ci avait dû faire désarmer la garde du cardinal, qui s'était retiré à son hôtel de Cluny, puis à Meudon et en Champagne. Son frère le duc d'Aumale continuait à parcourir les environs de Paris avec des gens armés. Montmorency appela Coligny, qui arriva le 22 janvier à Paris avec trois cents cavaliers. Un conseil fut convoqué, où Coligny porta la parole devant Christophe de Thou, Pierre Séguier, Harlay et quelques autres. Il protesta contre toute intention de vouloir se saisir de Paris : « Quant à moy, dit-il, je n'ay point de prétention au royaume, ny à aucune de ses parties, et, sy je l'avois, j'estime que, depuis cinq cents ans, personne de la noblesse française n'a eu tant de moyens que moy

(1) *Mémoires de Condé.*

de troubler l'état. » Il continua sur ce ton hautain : s'il était sorti de la retraite où il s'enfermait, c'est parce que l'audace de quelques-uns devenait trop grande; tous les jours on prêchait l'extermination des huguenots. Depuis la publication de la paix, on en avait tué plus de cinq cents en divers lieux; quand on se plaignait, on n'obtenait que des paroles ou du parchemin. Les catholiques ne pouvaient rien reprocher aux protestans : « Si est-ce qu'il n'y a lieu en France, nulle si forte place, citadelle ou château, où les prêtres demeurent et célèbrent leurs cerémonies et mesmes avec plus de seureté qu'en ma ville de Chastillon. » (Hotman, *Vie de Coligny.*)

L'amiral tint pareil langage, le lendemain, au prévôt des marchands et au parlement. Le président de Thou, dans sa réponse, parla de César et de Pompée, « César étant dans la ville, Pompée y entra avec ses armes... Et toutefois Pompée se contint si bien et se montra tant amateur de république qu'il ne voulut rien esmouvoir; ainsi Dieu vous veuille inspirer de faire comme ledit Pompée. » Coligny ne goûta pas trop ces comparaisons classiques : « La cour, dit-il, lui faisoit grand honneur en le comparant à Pompée; mais il luy sembloit qu'il n'y avoit nulle occasion de luy proposer cet exemple, ny de faire comparaison de luy à Pompée, vu qu'il n'y avoit point de César à Paris. » Après avoir été saluer le duc d'Anjou à Saint-Germain, l'amiral repartit le 30 janvier pour Châtillon. A la suite de ces incidens, le roi défendit l'accès de la capitale aux personnes suivantes : « Monsieur de Guise, Monsieur d'Aumale, Monsieur de Longueville, Monsieur de Nevers, Monsieur l'admiral, Monsieur d'Andelot, Monsieur de La Rochefoucauld, Monsieur le prince de Porcien, Monsieur de Soubize » et quelques autres. On essayait ainsi, en quelque sorte, de neutraliser la capitale du royaume. Catherine de Médicis n'eût pas mieux demandé que de neutraliser le royaume entier; mais les passions catholiques et protestantes ne perdaient rien de leur ardeur. L'entrevue de Bayonne, qui avait eu lieu pendant l'été de 1565, avait jeté les réformés dans les plus vives alarmes ; l'amiral fut appelé quelque temps après cette entrevue à Moulins, où se rendait Catherine de Médicis. Le débat entre les Châtillon et les Guises fut soulevé de nouveau dans cette ville et, le 29 janvier 1566, l'innocence de l'amiral fût proclamée par un arrêt royal. En présence du roi et à sa demande, le cardinal de Lorraine embrassa l'amiral et ils se promirent de ne garder aucun ressentiment l'un contre l'autre. Voulait-on ainsi endormir Coligny, lui inspirer une fausse confiance et lui persuader que les bruits répandus après l'entrevue de Bayonne étaient mensongers? Qui pourrait exactement le dire? Catherine de Médicis craignait et détestait Coligny, elle songeait peut-être déjà à le mener, les yeux

bandés, au piège où il devait périr, sans bien savoir encore où, quand et comment il serait tendu. Le biographe de Soubise prétend qu'à Moulins, déjà l'on fut sur le point de massacrer les chefs des réformés; la reine avait entendu le duc d'Albe dire à Bayonne « qu'une tête de saumon valait mieux que cent grenouilles. » « Déjà le maréchal de Bourdillon et le comte de Brissac estoient entrés dans la chambre de la reine (qui cependant se devoit retirer dans un cabinet) estant armez de maille par dessoubs, et devoit le comte de Brissac prendre une querelle d'Allemagne contre monsieur le prince, pour avoir l'occasion de mettre la main à l'espée avec ceulx qui estoient attirez pour cette exécution. Mais il prit une soudayne peur à la royne, de sorte qu'elle empescha lors que l'entreprise ne fût exécutée. » Le bruit courut dans Moulins que l'amiral allait être assassiné; « un gentilhomme, raconte Brantôme, Italien francisé, l'alla trouver pour s'excuser à lui, parce qu'on avoit dit dans la ville qu'il vouloit le tuer. Coligny ne fit qu'en rire et luy dict seulement qu'il le pensoit moins de luy que d'homme de la cour pour faire ce coup-là; le taxant froidement par ce mot, qu'il n'estoit pas assez courageux et assuré pour faire ce coup. » Le 8 mars, Coligny était de retour à Châtillon avec son oncle le connétable et son frère François.

Les années écoulées depuis la bataille de Dreux et la paix d'Amboise n'avaient été qu'une trêve : des deux côtés on se préparait à des luttes nouvelles. La réconciliation entre les Châtillon et les Guises ne pouvait être que sur les lèvres. Coligny avait été très lent, une première fois, à la guerre civile; mais désormais il ne s'appartenait plus pleinement, il était devenu le chef d'un parti à la fois religieux et politique, et ce parti voyait avec une terreur croissante que tout se liguait contre lui; les frontières de la France avaient été insultées par le duc d'Albe, qui allait punir les mécontens des Pays-Bas. La marche des Espagnols avait servi de prétexte à la cour pour faire de grandes levées en Suisse, et les protestans se demandaient si ces levées devaient bien servir contre les régimens de Philippe II. Une fois encore, ils eurent à examiner s'il fallait attendre ou donner les premiers coups. Nous allons suivre Coligny dans ces luttes nouvelles et l'accompagner jusqu'à la Saint-Barthélemy.

AUGUSTE LAUGEL.

L'AFFAIRE DE TISZA-ESZLAR

Il arriva à Londres, en 1753, une aventure qui fit du bruit. Une jeune fille, Élisabeth Canning, avait disparu pendant un mois. A son retour, elle raconta que deux bandits l'avaient emportée et retenue de force dans une maison où elle avait failli laisser son honneur et sa vie. Miss Canning était une fort jolie personne, tout le monde s'intéressa à son malheur. Une plainte fut présentée au shérif, une enquête fut ordonnée, et peu s'en fallut que neuf innocens ne fussent condamnés à la corde. Mais on découvrit en temps utile que cette jeune aventurière avait menti, qu'elle s'était sauvée de chez ses parens pour aller accoucher quelque part. Comme le dit Voltaire, « toute la ville de Londres, qui avait pris parti pour elle, fut aussi honteuse qu'elle l'avait été lorsqu'un charlatan proposa de se mettre dans une bouteille de deux pintes, et que deux mille personnes étant venues à ce spectacle, il emporta leur argent et leur laissa sa bouteille. »

Dans l'affaire d'Élisabeth Canning, le shérif et les jurés entendirent facilement raison. C'est qu'il n'y avait en jeu aucune question confessionnelle. Il en fut autrement en France huit ans plus tard. Un jeune homme de Toulouse, qui avait l'humeur sombre et mélancolique, se pendit le soir du 13 octobre 1761. Aussitôt la populace environna la maison, et un fanatique déclara tout haut que ce jeune homme était un martyr, que son père, qui était protestant, l'avait étranglé pour prévenir son abjuration; d'autres affirmaient que la religion protestante ordonne aux pères et aux mères d'égorger ou d'étrangler leurs enfans quand ils veulent se faire catholiques. Le capitoul arriva sur les lieux avec ses assesseurs et il tint incontinent le crime pour prouvé. La procédure fut si vicieuse dans toutes ses formes que le parlement la cassa; mais le préjugé subsistait et le juge n'osa braver la clameur populaire. Tous les zélés voulaient déposer. Celui-ci avait vu dans l'obscurité, à travers le trou d'une serrure, des hommes qui cou-

raient; celui-là disait « que sa femme lui avait dit qu'une nommée Mandrille lui avait dit qu'une inconnue lui avait dit avoir entendu les cris de la victime à l'autre extrémité de la ville. » Quoiqu'il parût inconcevable qu'un père âgé de soixante-cinq ans eût pendu de sa main un jeune homme de vingt-huit ans beaucoup plus robuste que lui, le malheureux Calas fut condamné au supplice de la roue.

Nous avons bonne opinion de nous-mêmes et du temps où nous vivons; nous aimons à croire, que dans ce siècle de lumière, de tolérance, de liberté de la presse et d'interrogatoires à portes ouvertes, les grandes iniquités judiciaires sont devenues impossibles, que, si la justice est toujours faillible, du moins elle ne se laisse plus corrompre par le fanatisme et que, d'un bout de l'Europe à l'autre, il ne se trouverait pas un juge pour condamner Calas. Ce qui se passe aujourd'hui dans un comitat hongrois est bien propre à rabaisser notre orgueil et nos fanfaronnades. Il se trouve que dans un pays qui mérite toutes nos sympathies et qui a souvent donné au monde de nobles exemples, il y a encore de ces magistrats dont Voltaire disait « que l'erreur universelle leur est sacrée, qu'ils n'ont pas le courage de détromper les peuples, qu'ils craignent le pouvoir du préjugé, que le fanatisme étant né du sein de la religion même, ils n'osent frapper le fils de peur de blesser la mère. » Toutefois, il faut convenir à notre honneur que les grands attentats à la justice sont devenus plus difficiles à commettre, qu'on y regarde à deux fois, que la main hésite avant de frapper, qu'on a des embarras de conscience, des perplexités, des scrupules incommodes. Ce qui le prouve, c'est la lenteur de cet interminable procès qui fait tant de bruit en Hongrie et dans tout le monde. Il semble que le magistrat ait cherché à retarder le jour où il devra se décider, coûte que coûte, à encourir la réprobation de toute l'Europe civilisée ou à braver en face le préjugé populaire, qui aura peine à lui pardonner son courage. Si, par impossible, l'israélite Salomon Schwartz et ses douze coreligionnaires n'étaient pas mis hors de cour, il y aurait eu tant de perversité dans les manœuvres ourdies pour préparer leur condamnation et une si coupable faiblesse dans le juge qui l'aurait accordée que les bourreaux de Calas en seraient réhabilités. Ils pouvaient dire : « Nous n'avons pas vu clair, nous n'avons pas su ce que nous faisions, notre conscience ne nous a jugés qu'après coup. » Le tribunal de Nyiregyhaza pourrait-il en dire autant?

On connaît les faits. Il y a dans le comitat de Szabolcs, près de la Theiss, un village nommé Tisza-Eszlar, où protestans, catholiques et juifs semblaient jusqu'à ces derniers temps vivre en assez bonne harmonie; on s'aimait peu, mais on se supportait. Une femme de ce village chargée de famille et peu fortunée, la veuve Solymosi, qui appartient à la confession réformée, avait placé en service chez une fermière dont elle est parente sa fille Esther, âgée de quatorze ans et quelques

mois. Le samedi 1er avril 1882, la veille des Rameaux, vers onze heures du matin, la fermière, qui désirait repeindre sa maison, envoya Esther chercher de la couleur chez l'épicier, à trois kilomètres de la ferme. Elle part, on l'attend, elle ne revient pas. On se met à sa recherche, on ne la trouve pas. Qu'est-elle devenue? Quelques personnes qui l'ont rencontrée assurent que ce jour-là elle paraissait triste, et il est certain que sa vie n'était pas gaie, que sa maîtresse la grondait, la rudoyait. Le bruit courait aussi qu'elle avait fait une faute, qu'elle était grosse, que peut-être s'était-elle jetée dans la Theiss pour se dérober à sa honte et aux reproches de sa mère. Dans le fait, on ne sait rien. Elle seule pourrait dire ce qu'elle est devenue, et elle n'a pas reparu.

Cependant, deux mois et demi plus tard, le 18 juin, des bateliers ou flotteurs qui accompagnaient un train de bois descendu des Carpathes découvrirent à Tisza-Dada, à 20 kilomètres en aval d'Eszlar, le cadavre d'une jeune fille. Il fut retiré de l'eau, exposé, examiné. Tout le monde s'accorda à déclarer qu'il était vêtu comme l'était la pauvre enfant le jour de sa disparition. Venait-on de la retrouver? Les uns disaient oui, les autres non. Six personnes qui l'avaient souvent vue affirmèrent que c'était elle, et l'un des témoins signala à la jambe droite du cadavre la cicatrice d'un coup de pied qu'Esther deux ans auparavant avait reçu d'une vache. Le lendemain, d'autres témoins choisis par la mère, qui restait incrédule, et par le juge de l'endroit, refusèrent de la reconnaître. Des experts désignés à cet effet s'appliquèrent à démontrer que le cadavre était celui d'une inconnue. Le tribunal en référa à trois professeurs de l'université de Pesth, lesquels après examen s'inscrivirent en faux contre les conclusions de l'expertise et déclarèrent que rien ne s'opposait à ce que le corps trouvé à Dada fût celui d'Esther Solymosi. Mais il y a sur les bords de la Theiss beaucoup de gens qui ont trouvé que cette occasion était excellente pour pendre quelques juifs. Ils ont compté leurs victimes, il leur en faut tant, ils entendent avoir leur compte. Que voulez-vous? C'est leur fantaisie, on aurait mauvaise grâce de ne pas la leur passer.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire des religions et qui sont curieux de savoir comment naissent les légendes pourront étudier avec profit l'affaire de Tisza-Eszlar. Ils y verront comment elles se forment progressivement par l'application intrépide de cette méthode *a priori* qui décide qu'en dépit de l'évidence, telle chose est parce qu'elle doit être. Il y a dans le village d'Eszlar près de dix-neuf familles israélites. Cette petite communauté a sa synagogue, son sacristain et son *schächter*, ou boucher, qui lui sert aussi de chantre. Dès le soir même de la disparition d'Esther, les commères catholiques et réformées avaient décidé que ces dix-neuf familles devaient être pour quelque chose dans l'événement. Elles raisonnaient comme suit : « Nous avons commerce avec les juifs parce que nous avons besoin d'eux. Nous

avons des vices et de petites vanités qui nous sont chères, et ils sont les pourvoyeurs de nos vanités et de nos vices. Nous aimons à boire, et ils nous vendent de l'eau-de-vie; nous manquons souvent d'argent, ils nous en prêtent à de gros intérêts. Nous vivons au jour le jour; ils sont prévoyans, ils pensent au lendemain. Nous dépensons plus que nous ne gagnons; ils amassent, ils thésaurisent, ils sont toujours plus riches que nous, donc c'est une race maudite, et ces abominables gens sont capables de tous les crimes, même de tuer un enfant. D'autre part, quelqu'un nous a dit que quelqu'un lui avait dit que les juifs, quoique leur loi leur interdise de mêler à leurs alimens du sang, qui est l'âme des animaux, ont coutume d'arroser de sang chrétien les pains sans levain de leurs pâques. Or Esther a disparu la veille de Pâques fleuries, donc il est évident qu'ils l'ont tuée pour avoir son sang. Il se trouve de plus que, le soir même, la mère d'Esther a rencontré Joseph Scharf, sacristain de la synagogue et cordonnier de son état. Ce Joseph a tâché de la consoler, de la rassurer sur le sort de sa fille en lui disant que naguère, à Hadju-Nanas, un enfant avait disparu, qu'on accusa les juifs de l'avoir enlevé et que quelques heures plus tard il se retrouva. Donc il est absolument certain que ce Scharf est un scélérat et que, puisque Esther a été égorgée, il a tout au moins trempé dans le crime. »

Les légendes ne naissent pas d'un seul coup; elles se forment pièce à pièce; c'est une œuvre collective; chacun fournit son document, son détail. Il fallut plus d'un jour à ces cervelles échauffées, à ces esprits en travail pour reconstituer l'aventure et la scène dans leur ensemble. On imagina d'abord que Scharf avait été l'égorgeur, que tout s'était passé dans sa maison. Mais cette première version avait mauvais air; elle manquait tout à la fois de grandeur, de style et de vraisemblance. On décida que le crime avait été perpétré dans la synagogue après le culte, en présence du dieu des juifs, et bientôt il se trouva deux femmes pour assurer que, le 1er avril, elles avaient cru entendre les cris d'un enfant qui appelait au secours. Seulement l'une les avait entendus le matin, l'autre dans l'après-midi. On les pria de se mettre d'accord; de concession en concession, elles en vinrent à déclarer que c'était vers midi que l'enfant avait crié. Le point important était d'avoir pour soi la mère d'Esther; on lui persuada facilement que les juifs seuls étaient capables d'avoir fait disparaître sa fille. Elle le crut, et bientôt elle en fut certaine. Quand on lui demande aujourd'hui d'où lui est venu ce soupçon, elle répond qu'elle a reçu une inspiration d'en haut, que c'est Dieu même qui lui a parlé. Qu'il est facile de le faire parler! Comme il n'est pas là pour se défendre, il faut bien qu'il prenne à son compte toutes les sottises que lui ont fait dire les imbéciles de tous les temps. C'est un fumier qui s'amoncelle de siècle en siècle; il monte, monte toujours.

Mais des syllogismes de bonnes femmes et de prétendues inspirations de Dieu ne suffisent pas dans un pays civilisé pour faire pendre juridiquement des juifs. Il faut encore un juge d'instruction qui, au lieu d'examiner le pour et le contre, de peser les témoignages, de démêler le vrai du faux, épouse aveuglément les passions des commères et tienne d'emblée les légendes pour articles de foi. Ce juge s'est rencontré, il s'appelle M. Bary, et c'est un terrible homme que M. Bary. Nous voulons croire qu'il aime la vérité, mais ses préjugés lui sont plus chers encore; nous voulons croire qu'il hait l'injustice, mais il déteste encore plus Israël et son Dieu. Il est permis à un juge d'instruction de bâtir des hypothèses et de s'en aider pour découvrir la vérité; mais, quand il a les vertus de son métier, il se réserve le bénéfice d'inventaire, et si les faits démentent ses suppositions, il change de piste. Ce n'est pas ainsi que procède M. Bary. La conjecture qu'il a formée avant tout examen a pour lui la certitude d'un fait et l'autorité d'un dogme; il ne s'occupe plus que de se procurer de gré ou de force des témoignages qui la confirment. Tous ceux qui la contredisent sont des menteurs, il les traite d'impudens, il leur fait rentrer leur imposture dans la gorge. Il dit aux témoins : « Dites ce que je vous ordonne de dire, sinon vous passerez le reste de votre vie dans la nuit d'un cachot. » On l'en croit sans peine, il a l'humeur farouche, le geste autoritaire. Durant toute l'instruction, il a tenu le village d'Eszlar dans un véritable état de siège; il suffisait d'entendre prononcer son nom pour pâlir, d'entrevoir son visage pour trembler.

Il faut cependant lui rendre cette justice que s'il menace les témoins qui ne disent pas ce qu'il leur commande de dire, d'habitude, il ne les bat pas; il se décharge de ce soin sur deux subalternes, qui paraissent s'en acquitter avec plaisir. L'un est un commissaire de la sûreté, ou chef de pandours, nommé Andreas Recski, lequel passe auprès de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher pour posséder comme personne l'art d'extorquer des aveux aux prisonniers par des moyens peu doux; il a péché quelquefois par un excès de zèle, il s'est attiré de ce fait des peines disciplinaires. L'autre est le greffier Koloman Peczely, justicier plus étrange encore. On assure qu'en 1854, à l'âge de vingt-trois ans, il eut une liaison avec la femme d'un bourgeois de Miskolcz. Surpris par le mari, il l'étrangla avec le secours de sa maîtresse, le coupa en morceaux, l'enferma dans un sac, jeta le sac et l'homme dans la rivière. Le tribunal de Kaschau fut saisi de l'affaire. La note de police qui lui fut adressée portait que Peczely était « un homme sans mœurs, de triste réputation, poursuivi plusieurs fois pour vol. » Il fut condamné à quinze ans de détention; en 1867, on lui fit grâce. Son histoire lui a été racontée en plein tribunal, il n'a point nié et ne s'est point déconcerté. Aujourd'hui ce vase d'élection rend des oracles, il

est l'instrument choisi de Dieu et du juge d'instruction pour protéger l'innocence, pour démasquer le crime.

M. Bary suppliait le ciel de lui envoyer un témoin qui eût aperçu, au moins par le trou d'une serrure, Esther égorgée par les juifs. Il l'a trouvé. Dès le second jour de l'enquête, il cita devant lui le fils aîné du sacristain, Moritz Scharf, âgé d'un peu plus de treize ans. Moritz lui rapporta, aussi nettement qu'il le put, tout ce qui, à sa connaissance, s'était passé le 1er avril soit dans sa famille, soit dans le temple; sa déposition fut conforme, de tout point, à celle de quarante personnes qui n'avaient pu se concerter. Furieux de ne pouvoir mater cette langue rebelle, M. Bary, par une décision illégale que rien ne justifiait, mit le jeune témoin en état d'arrestation et le confia aux soins du chef des pandours, qui, accompagné du recommandable Peczely, l'emmena dans sa maison particulière à Nagyfalu. Les domestiques de la maison témoignent, qu'après avoir été affamé, l'enfant fut souffleté et cravaché. Mais, selon Peczely, il faut se défier des mauvaises langues. Ce qui est certain, c'est que, à huit heures du soir, Moritz ne savait rien; à minuit, il savait tout et avait tout avoué.

Il raconta que, le matin du 1er avril, son père avait attiré chez lui Esther Solymosi, puis qu'il l'avait envoyée à la synagogue sous la garde d'un mendiant. Moritz avait entendu un cri, il était sorti, il avait collé son œil à la serrure du temple, il avait vu Esther étendue à terre. Trois hommes, qu'il désigna, la tenaient par les bras, par les jambes, par la tête. Le boucher Salomon Schwartz lui fit une profonde entaille à la gorge avec un couteau un peu plus grand qu'un couteau de cuisine et recueillit son sang dans deux assiettes, qu'il vida ensuite dans un pot. Ce qu'on fit du cadavre, Moritz ne le savait pas. Dès qu'il eut achevé son récit, on lui fit signer un procès-verbal et on le pria d'ajouter : « J'ai avoué tout cela sans qu'on me fît aucune violence. » Là-dessus, craignant que l'enfant ne se ravisât, Recski et Peczely expédièrent un exprès au juge d'instruction, lui recommandant d'accourir en hâte, sans attendre jusqu'au matin, « de peur, écrivaient-ils, que d'ici là l'affaire ne prît une autre tournure. » M. Bary ne se le fit pas dire deux fois : il sauta à bas de son lit, monta en voiture, et, à deux heures de la nuit, il obligeait Moritz à lui redire sa véridique histoire. Et voilà de quelle façon on découvre la vérité dans le comitat de Szabolcs. La méthode *a priori*, aidée d'une bonne cravache, fait des miracles.

En vain la déposition arrachée par la violence à un malheureux enfant est-elle frappée de nullité. En vain le récit qu'il a fait n'a-t-il pas le sens commun. En vain est-il inconcevable que les juifs eussent commis un si horrible attentat en plein jour, à l'endroit le plus fréquenté d'un gros village, à deux pas de maisons habitées par des chré-

tiens, sans prendre aucune précaution et dans une synagogue éclairée par une grande fenêtre à hauteur d'appui qui permet de voir tout ce qui s'y passe, sans qu'il soit besoin de regarder par la serrure. En vain les médecins ont-ils déclaré que, si les choses s'étaient passées comme le dit Moritz, le sang de la victime aurait jailli avec force et éclaboussé le parvis du temple comme les vêtemens des bourreaux, qui n'offraient pas une trace de sang. En vain a-t-il été prouvé que les pains de la pâque étaient déjà pétris, cuits, distribués, et que le meurtre d'Esther n'eût servi de rien. En vain les personnes dénoncées pour y avoir pris part ont-elles démontré victorieusement leur alibi à l'aide d'irrécusables témoignages. En vain d'autres témoins qui ne sont pas juifs, ont-ils rencontré Esther vivante une heure après que les juifs l'avaient égorgée. En vain les invraisemblances s'ajoutent aux invraisemblances. Dans l'impétuosité de sa prévention, le juge Bary n'a pas eu un doute, il croit à l'histoire de Moritz comme à l'évangile. « Mettez d'un côté, a-t-on dit, une chose absurde et impossible et de l'autre cent témoins et cent raisonneurs, l'impossibilité doit démentir les témoignages et les raisonnemens. » Dans l'affaire de Tisza-Eszlar, il y a une chose absurde et impossible, affirmée par un enfant qui a été livré en proie toute une nuit à deux inquisiteurs et dont la déposition est infirmée par cent présomptions et par cent témoignages. Mais M. Bary hait les juifs, et pour les convaincre d'un crime, tous les moyens lui sont bons. Dieu nous garde d'avoir rien à démêler avec ce terrible homme ! Ses deux acolytes aidant, le plus honnête d'entre nous pourrait être convaincu par lui, comme le disait cet Anglais, « d'avoir mangé son père et sa mère tout entiers à son déjeuner en un demi-quart d'heure. »

Mais que de précautions n'a-t-il pas fallu prendre pour prévenir les repentirs de Moritz, pour l'empêcher de se rétracter ! On y a pourvu ; contrairement à toutes les lois hongroises, on l'a mis sous surveillance administrative. Après être resté trois mois en prison, il en a passé huit dans la maison du comitat, confié à un gardien qui a l'ordre de ne jamais le quitter, de veiller à ce qu'il ne parle à personne, à ce que personne ne lui parle. Ce témoin séquestré ne voit que des pandours et des heiduques, et pour compléter ce bel ouvrage, un prêtre s'est chargé de le convertir, de lui faire renier le judaïsme, de lui apprendre à mépriser son père. Peut-être lui a-t-il enseigné aussi qu'un bon chrétien ne compromet pas le salut de son âme en portant un faux témoignage contre Israël. Tel on l'a vu apparaître devant le tribunal de Nyiregyhaza, où sa figure, son attitude, ont produit sur l'assistance une ineffaçable impression, à la fois plein d'assurance dans son langage, débitant sa petite histoire comme un enfant récite sa leçon, répétant sans se lasser les mêmes choses dans les mêmes termes, et cependant embarrassé de ses bras, de ses jambes, surtout de ses yeux, agité de

mouvemens fébriles, se cramponnant à la barre qui entoure le siège du président, aussi effaré qu'un naufragé qui se noie et détournant piteusement la tête pour se dérober au supplice que lui infligeait son père en cherchant son regard. Mais, par intervalles, le sentiment de son importance prévalait sur son embarras, sur la honte et sur l'épouvante de son action, et lui faisait commettre des imprudences. On l'a entendu déclarer qu'il n'a plus besoin de ses parens, qu'il ne les connaît plus, que son avenir est assuré, que de très grands personnages s'intéressent à lui, qu'il mangera toute sa vie du pain blanc. Cet enfant terrible s'est écrié un jour : « Je ne veux plus être juif, parce qu'on m'a certifié que sous peu on chasserait tous les juifs de Hongrie. » Il faut croire que ce jeune homme était né avec d'heureuses dispositions; mais il faut convenir aussi que ce qu'il est devenu en quelques mois fait un prodigieux honneur à l'éducation que lui ont donnée des pandours assistés d'un cafard.

Cependant la découverte d'un cadavre à Tisza-Dada fut un incident fort désagréable pour M. Bary. Ce cadavre était celui d'une jeune fille morte par submersion et ne portant la trace d'aucune entaille à la gorge. Si c'était Esther, Moritz avait menti et l'accusation croulait. Aussi procéda-t-on avec beaucoup de précaution à l'examen du corps, la défense n'y fut point convoquée. On choisit pour experts un simple étudiant en médecine, qui n'en savait pas long, et deux médecins qu'on voit souvent dans le château de M. Onody, le plus féroce des antisémites. L'avis contraire des trois professeurs de Pesth, dont le désintéressement en cette affaire égalait l'autorité, ne fit aucune impression sur M. Bary, quoique leur verdict eût été confirmé de Vienne par l'un des maîtres de la science, M. Hofmann. On entendait que ce cadavre, qui semblait déposer en faveur des juifs, servît à les confondre et à les perdre. Une nouvelle légende circula. On prétendit qu'il y avait eu substitution de corps, que pour en imposer à la justice, les juifs étaient parvenus à se procurer une morte, qu'ils avaient habillée des vêtemens d'Esther. Les bateliers ou flotteurs qui avaient trouvé le cadavre furent cités et interrogés. Ces pauvres gens, venus la plupart du comitat de Marmaros et du pied des Carpathes, n'avaient appris dans toute leur vie, comme l'a dit l'un d'eux, « qu'à manier la rame, à passer à droite ou à gauche des moulins, à aborder quand il faisait du vent, à manger, à boire et à dormir. » Juifs ou chrétiens, les quinze flotteurs répondirent ingénument aux questions qu'on leur adressait d'un ton farouche; ils racontèrent tous de la même manière comment le cadavre avait été trouvé. Heureusement, Recski et Peczely n'étaient pas loin, ils se chargèrent de les faire parler, ils déployèrent à cet effet toute leur industrie, tout leur génie. Menaces, promesses, mauvais traitemens, tortures aimables et raffinées, ils eurent recours à toutes les rubriques de leur métier. Ils enfermèrent leurs captifs dans

des poulaillers ou dans des étables à cochons; ils contraignirent les uns à s'ingurgiter des litres d'eau, ils condamnèrent ceux qui avaient les yeux malades à regarder fixement le soleil. Le commissaire de Dada leur vint en aide avec ses verges et ses poucettes.

Quelques-uns de ces prisonniers résistèrent jusqu'au bout. L'un d'eux, israélite de débile complexion et de chétive apparence, se comporta comme un héros. Le juge d'instruction, n'en pouvant rien tirer, lui appliqua un soufflet et fit venir ses estafiers. On le menaça de le bâtonner; il répondit que ce qu'on voulait lui faire dire était faux, qu'il avait vingt-quatre témoins à citer. On lui asséna sur la mâchoire trois coups de poing qui firent jaillir le sang. Il refusa d'avouer. On lui fit avaler tant d'eau qu'il se laissa tomber à terre pour la rendre; quand il l'eut rendue, on lui administra trois verres d'eau salée. Il refusa d'avouer. On lui lia les mains derrière le dos, et le commissaire le prit par une des boucles de ses cheveux, l'un de ses assistans par une autre; ils tirèrent si fort que les deux boucles leur restèrent dans la main. Il refusa d'avouer. On le déshabilla, on le coucha sur la paille, on le menaça de le pendre par les pieds. Puis on l'obligea de courir jusqu'à Eszlar devant le cheval d'un pandour. La chaleur était étouffante, il n'en pouvait plus, il refusa d'avouer. On finit par l'enfermer dans un cabinet noir. Il y demeura trois semaines et y tomba gravement malade, demandant toujours qu'on entendît ses témoins sans que personne consentît à les entendre.

Tous n'ont pas été aussi héroïques qu'Anschel Vogel. Plusieurs ont fini par se prêter, de guerre lasse, à tout ce qu'on leur demandait. L'un d'eux, se sentant mourir, confessa que le cadavre lui avait été remis par deux juifs d'Eszlar. On rassembla aussitôt tous les juifs d'Eszlar, on les fit ranger en file dans une cour grillée par le soleil. Au bout d'un quart d'heure on dit à Jankel Smilovics : « Va-t'en chercher dans la cour les deux hommes qui t'ont remis le cadavre. » De son propre aveu, il en prit deux dans le tas, sans choisir, au hasard, les deux premiers qui lui tombèrent sous la main et qu'il n'avait jamais vus de sa vie. Parmi les flotteurs du comitat de Marmaros, ceux qui s'étaient laissé arracher de mensongers aveux n'eurent pas plus tôt recouvré leur liberté et regagné leur pays natal qu'ils s'empressèrent de déclarer, devant le maire de Szeklencze, qu'ils avaient outrageusement menti parce qu'on les avait indignement torturés. Un seul a rétracté sa rétractation, et il persiste à témoigner que les juifs ont livré le cadavre à ses compagnons en leur promettant beaucoup d'argent s'ils l'attachaient à leur train de bois et le remorquaient jusqu'à Dada. Comme le jeune Moritz, il débite sa leçon avec une incomparable sûreté de mémoire. Mais les objections le déconcertent, il s'embarrasse dans ses réponses, il affirme avoir vu certaines choses à la

clarté de la lune, et le calendrier fait foi que la lune était alors dans son dernier quart, que la lune était invisible entre huit et neuf heures. Quand on le presse, il s'écrie : « Que voulez-vous? J'étais ivre. » Un enfant tourmenté par des pandours et un batelier pris de vin, qui voit la lune quand il n'y a point de lune, il n'en faut pas davantage à un juge d'instruction pour faire pendre des juifs.

Quelle que soit l'autorité dont paraît jouir M. Bary, l'acte monstrueux d'accusation qu'il a péniblement échafaudé par les moyens qu'on sait n'eût pas résisté à deux heures de discussion publique, si les passions populaires n'étaient venues en aide aux accusateurs. La ville de Nyiregyhaza, où siège le tribunal, a offert de singuliers spectacles. Quand on vit que la barque faisait eau de toutes parts, qu'elle allait sombrer, chacun s'employa à la radouber de son mieux, chacun apporta son étoupe et son goudron. Comme l'a dit en pleine audience l'un des avocats, M. Eötvös, il s'est formé à Nyiregyhaza une agence qui s'occupe activement et sans vergogne d'intimider les témoins à décharge, d'encourager et d'endoctriner les autres. Étranges témoins! ce ne sont pas eux qui déposent, c'est le teinturier. La plupart sont revenus sur leurs premières déclarations, ils affirment n'avoir pas vu ce qu'ils ont vu, avoir vu ce qu'ils n'ont pas vu. Ils brouillent les lieux et les temps; ce qui était arrivé l'après-midi s'est passé le matin. Ceux qui avaient reconnu Esther dans la noyée qu'on a retirée de la Theiss se défendent de l'avoir reconnue. Ceux qui avaient certifié qu'Esther avait comme le cadavre les yeux noirs soutiennent qu'elle les avait bleus. Une jeune fille qui l'avait vue causer avec sa sœur deux heures après que les juifs avaient tous quitté la synagogue a été rouée de coups par ses parens qui l'accusent de faux témoignage. On a vu une vieille femme accourir tout éperdue pour déposer; quand on lui a demandé qui l'avait fait venir, elle a répondu : « Le bruit courait à Eszlar que les juifs gagneraient leur procès, j'ai voulu sauver mon âme de l'enfer. » Et les palinodies succèdent aux palinodies, les parjures aux parjures, les scandales aux scandales.

Voilà les ravages que peut exercer le fanatisme parmi des populations qui ne sont ni méchantes ni malhonnêtes; mais quand il s'agit du juif, tout est permis. Il ne faudrait pas croire qu'en Hongrie l'aversion pour Israël ne se rencontre que dans le peuple; ce sentiment est plus vif encore dans les classes aisées et instruites. On raconte qu'un des Hongrois venus cette année à Paris pour assister à la fête du 14 juillet éprouva en entrant à l'Élysée un étonnement mêlé de dégoût et qu'il dit à quelqu'un : « Voyez plutôt, il n'y a ici que des Juifs. » Ce Magyar, qui voyait partout Jéhovah, avait aperçu autour de lui quelques barbes taillées en pointe, et pour les Magyars, une barbe pointue est la marque du juif.

Il entre bien des élémens divers dans cette passion violente et veni-

meuse qu'on a baptisée du nom d'antisémitisme. Les israélites de Hongrie sont la plupart d'origine allemande, et jusqu'au jour où la Hongrie recouvra ses franchises, ils firent cause commune avec l'Allemand; ils tiennent volontiers le parti du plus fort. Dans les provinces du Sud, ils font bon ménage avec les chrétiens, ils ont cessé de faire leur pot à part et on les traite avec tolérance. Mais dans les comitats du Nord, on les considère comme des étrangers; la Galicie est proche et ils en viennent. A la question de race et à la haine de Jéhovah se mêlent des inquiétudes, des jalousies d'intérêts. Chaque nation a ses défauts; les Magyars ont assez de nobles qualités pour qu'il leur soit permis d'avoir leurs faiblesses. On assure qu'ils ont du faste, que leur dépense n'est pas toujours proportionnée à leur revenu. De là naissent des embarras, on a besoin du juif, on se met à sa merci, et il n'est miséricordieux que pour le juif. Les grands seigneurs sont protégés contre ses convoitises par la loi des majorats, qui leur interdit d'aliéner leurs biens; sans cette loi tutélaire, Jéhovah aurait envahi depuis longtemps leurs domaines, et beaucoup d'entre eux seraient sur la paille. Mais le bourgeois, le petit gentilhomme campagnard, qui sont en relations constantes avec le juif, ne sont point protégés contre lui, ils sont libres de lui donner hypothèque sur leurs biens, et trop souvent cette aventure finit mal. Si demain tous les israélites étaient expulsés de Hongrie, plus d'un château entrerait en joie, et nombre de débiteurs qui redoutent le jour des échéances pousseraient un long soupir de soulagement. Mais ce sont là des sentimens auxquels il est dangereux de s'abandonner. L'antisémitisme donne de tristes exemples au socialisme anarchique, et le socialisme profite de tous les exemples qu'on lui donne. Il y avait jadis un prophète nommé Isaïe, qui disait : « Malheur à vous qui ravagez et violentez ! car un jour vous serez violentés et ravagés. »

Le public qui se presse aux audiences du tribunal de Nyiregyhaza se recrute principalement dans la *gentry* des environs, et l'attitude de ce public a souvent été fâcheuse. Il parle tout haut, il s'agite, il gesticule. Le récit des tortures endurées par les prisonniers de Recsky le fait rire aux larmes. Il insulte les témoins à décharge, ses murmures et ses vociférations couvrent la voix de la défense, il crie aux accusés : « Quoi que vous disiez, vous serez pendus. » Il y a là des femmes charmantes qui se font remarquer également par l'exquise élégance de leur toilette et par l'emportement de leurs fureurs. Ces jolies femmes demandent du sang, elles en ont soif, elles comptent sur la galanterie des juges pour leur en faire boire.

Les antisémites sont fort exigeans; ils sont mécontens de tout le monde, la justice ne sera jamais assez injuste pour les satisfaire. Ils accusent de tiédeur le président du tribunal, et Dieu sait pourtant les

peines que s'est données le comte Korniss pour leur être agréable. Il traite les défenseurs avec une sécheresse hautaine et les accusés avec tout le mépris qu'il convient d'avoir pour une impure vermine. Il est indulgent pour les témoins à charge qui se coupent, il couvre de sa paternelle protection le joli garçon qui a vu tant de choses par le trou d'une serrure. Que de fois ne l'a-t-il pas tiré d'un mauvais pas où il s'embourbait! Mais, si les antisémites reprochent sa tiédeur au président, ils n'ont pas assez de poumons pour dénoncer les trahisons du ministère public. Dès le premier jour, M. Szeyffert, substitut du procureur-général, n'a pas craint de déclarer que la façon dont M. Bary conduisait une instruction lui semblait médiocrement édifiante, et, au cours des débats, il a manifesté en toute rencontre es insurmontables dégoûts que lui inspirait la naïve impudence de certains témoins. Avec une loyauté qui l'honore, il a déserté l'accusation. Aussi est-il en butte aux menaces, aux injures, aux outrages. Le roi de Moab avait commandé au prophète Balaam de maudire ses ennemis, et Balaam les bénit. M. Szeyffert ne bénit pas les juifs, il ne s'écrie pas : « Que tes tentes sont belles, ô Jacob! que tes demeures sont agréables, ô Israël! » mais il tient pour démontré que le corps trouvé dans la Theiss était celui d'Esther, il désire, il réclame l'acquittement des treize accusés, et on ne saurait trop admirer son courage.

Le 11 octobre 1882, un député hongrois, interpellant le ministre de l'intérieur, lui avait demandé si Nyiregyhaza était un endroit bien choisi pour y juger les prétendus assassins d'Esther, si la justice s'y sentirait libre. Le ministre s'appliqua à le rassurer, et l'événement fait foi qu'il l'a trop rassuré. Après les violences exercées dans l'instruction, après les tentatives des antisémites pour intimider les témoins et le tribunal, après tant d'irrégularités, tant d'incidens odieux, les juges de Nyiregyhaza ne sauraient sans forfaire à l'honneur céder à l'entraînement de leurs préventions. Si l'arrêt qu'ils vont rendre était une sentence de condamnation, ils passeraient dans l'Europe entière pour avoir commis un de ces assassinats juridiques qui déshonorent une magistrature. Toute l'eau de la Theiss ne laverait pas leurs mains, la tache de sang reparaîtrait toujours. Espérons que cet arrêt fera voir qu'il y a des juges dans le comitat de Szabolcs. Aussi bien, il n'y a déjà eu que trop de scandales; ce qui s'est passé n'a que trop prouvé que le fanatisme est un monstre dont il faut couper les griffes et briser les dents. La déplorable affaire de Tisza-Eszlar a contristé les âmes pieuses, elle a donné aux mécréans le droit de dire une fois de plus avec Schiller : « Si on me demande pourquoi je n'ai pas de religion, je répondrai que c'est par religion. »

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE NOUVELLE HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE.

Histoire de la littérature anglaise depuis ses origines jusqu'à nos jours, par M. Augustin Filon. Paris, 1883; Hachette.

On peut dire hardiment de ce livre qu'il nous manquait. Sans doute, nous avions bien, sur telles et telles époques de l'histoire de la littérature anglaise, d'excellentes monographies : les travaux depuis longtemps classiques des Villemain et des Rémusat, ceux de Philarète Chasles, toujours un peu superficiels, mais toujours amusans à lire, et toujours *suggestifs;* ou bien encore, plus près de nous, des livres comme celui de M. Mézières sur *Shakspeare, ses prédécesseurs, et ses successeurs;* des *Essais* comme ceux de M. Montégut, dont la suite pourrait presque former, depuis tantôt trente ou quarante ans, une véritable histoire de la littérature anglaise contemporaine; des *Études* comme celles que tout récemment encore M. Scherer consacrait à Wordsworth; combien d'autres enfin, qu'il y aurait plaisir, profit, et justice à signaler, n'était la peur trop naturelle de faire tort, sans le vouloir, à tous ceux que l'on omettrait dans cette longue énumération. Nous avions bien aussi, d'autre part, dans cette grande *Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine, — un des plus beaux livres de ce temps, quoi qu'on en puisse dire, — une histoire générale comme les Anglais eux-mêmes n'en ont pas encore une, ou du moins comme j'avoue que je ne leur en connais pas, et qui vraisemblablement aurait pour de longues années épuisé le sujet, si certaines préoccupations philosophiques et le souci d'une thèse à démontrer, y tenant presque plus de place que l'histoire et la littérature, n'avaient laissé, dans ce champ si fertile, presque aussi riche que celui de notre littérature française, beaucoup à glaner après lui, bien des noms qu'il avait négligés, et bien des œuvres qu'il avait à peine effleurées. Mais ce que nous n'avions pas, c'était une histoire porta-

tive, si je puis ainsi dire, de la littérature anglaise, une histoire complète et cependant abrégée, une histoire qui ne sentît pas le manuel de collège, bonne à lire et non pas seulement à consulter, écrite avec agrément en même temps qu'avec solidité, qui fût œuvre personnelle surtout et non pas, comme tant de prétendues *Histoires*, une compilation plus ou moins consciencieuse de jugemens tout faits et d'opinions usées, décriées, avilies par le long usage.

Rien n'est, en effet, selon la manière de s'y prendre, plus facile ou plus difficile à composer que ces sortes de livres : plus facile, quand on ne se donne pas la peine de remonter le courant de l'opinion pour aller jusqu'aux sources ; plus difficile, quand, au contraire, on s'impose d'étudier une grande littérature depuis Llywarch-Hen et Cædmon jusqu'à Tennyson et Robert Browning, de parcourir exactement tout l'entre-deux, et de ne rien dire, vieux ou neuf, que l'on n'ait pensé ou repensé par soi-même. C'est le second parti qu'a pris M. Filon. Son *Histoire de la littérature anglaise* est une série de jugemens, et de jugemens qui sont à lui, même quand il leur arrive de se rencontrer avec ceux de ses prédécesseurs. Il y parle comme il pense, chose rare; et il y pense comme il sent, chose plus rare. Et c'est pourquoi ce livre est bien celui qui nous manquait. Dans un temps où il se publie si peu d'œuvres marquées à cette empreinte de sincérité, l'éloge n'est-il pas suffisant pour que nous ayons le droit d'y mêler quelques critiques?

Il semble d'abord qu'à s'enfoncer ainsi dans l'étude intime de la littérature anglaise, M. Filon ait quelque peu oublié l'histoire de la littérature française. Je ne l'ai pas vu sans étonnement attribuer à Corneille ces deux vers devenus légendaires :

> Ah! voici le poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement; il en rougit, le traître!

Je les croyais de Théophile. Dans une prochaine édition de son livre, si toutefois il a besoin d'y parler de Corneille, M. Filon pourra les remplacer par ces vers de *Cinna :*

> Avec cette beauté qui t'était destinée,
> Reçois le consulat pour la prochaine année.
> . . . . . .
> Préfères-en la pourpre à celle de mon sang.

En un autre endroit, M. Filon assigne ces deux vers à Voltaire, et ce n'est pas non plus pour lui en faire honneur :

> Un seul jour ne fait pas d'un mortel vertueux
> Un perfide assassin, un lâche incestueux.

Je conviens à regret qu'ils sont, et le second surtout, d'une facture critiquable. J'ajoute que Voltaire est plein de ces rimes faciles, de ces

redoublemens d'épithètes, et qu'ainsi la méprise n'a rien que de très naturel. Mais les deux vers ne sont pas moins de Racine, et, qui plus est, dans *Phèdre*. Ce sont là de pures vétilles, et tout le monde a de ces défaillances de plume. Aussi ne les aurions-nous même pas signalées si d'abord, dans un livre où les notes sont rares, et même trop rares, M. Filon n'en avait rédigé une tout exprès pour reprocher à Hallam d'avoir fait figurer Condé, mort et enterré, parmi les spectateurs de la première représentation d'*Esther;* et si ensuite l'exactitude, et l'exactitude rigoureuse, n'était et ne devait être un mérite essentiel d'une *Histoire*. Ce sera donc rendre encore service à M. Filon que de lui rappeler que le mot célèbre et proverbial : « Comment peut-on être Persan ? » n'est pas de Chamfort, mais de Montesquieu ; et que ce n'est point Mme de Sévigné, mais Mme de Staël, qui, loin de Paris, regrettait son « ruisseau de la rue du Bac. »

En même temps qu'à lui, ce sera rendre service à un autre que de relever cette phrase : « *La Duchesse d'Amalfi* et *Vittoria Accoramboni* attendent encore des traducteurs qui nous fassent connaître leurs effrayantes beautés. » Il s'en faut du tout au tout, pour ma part, que j'accepte l'opinion de M. Filon sur ces mélodrames extravagans de Webster, une espèce de Ducange ou de Pixérécourt du commencement du XVIIe siècle, mais, chefs-d'œuvre ou non, *la Duchesse d'Amalfi* et *Vittoria Accoramboni* sont traduits depuis tantôt vingt ans et remplissent, avec un drame de Ford, tout un gros volume des *Contemporains de Shakspeare*, de M. Ernest Lafond. Que dirons-nous encore de cette conclusion du chapitre que M. Filon consacre à Richardson? « En reconnaissant dans *Paméla*, mais surtout dans *Clarisse*, l'accent de la passion, en l'entendant parler pour la première fois, le monde eut comme un tressaillement. Un vieil imprimeur puritain venait, *avant l'abbé Prévost*, avant Jean-Jacques, de lui révéler le véritable langage de l'amour. » Ce n'est évidemment pas pour son *Histoire de Cicéron* que l'abbé Prévost vient faire ici figure, mais sans doute pour *Manon Lescaut*. M. Filon a seulement oublié que *Manon Lescaut* avait précédé *Clarisse* de vingt ans à peu près, et *Paméla* de dix. N'a-t-il pas aussi oublié plus loin, dans le chapitre qu'il consacre à Macaulay, et où il le loue d'avoir introduit le premier dans l'histoire « la description des mœurs, » et « la peinture des lieux, » « l'émotion, » et « le pittoresque, » que l'illustre historien anglais avait eu chez nous, en France, des prédécesseurs, et que l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, ou encore l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* sont l'une et l'autre de quelque vingt ans plus ancienne que l'*Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*? Ce n'est d'ailleurs ni à Barante, ni à Augustin Thierry, ni à Macaulay qu'il faut faire honneur de cette transformation de l'histoire : les véritables ouvriers en ont été Chateaubriand en France et Walter Scott en Angleterre.

Sur la nature de ces observations, on peut juger par où pèche le livre de M. Filon. Une certaine exactitude y fait défaut, et surtout l'exactitude bibliographique, laquelle pourtant de plus en plus, à mesure que les œuvres s'accumulent dans les bibliothèques, deviendra le fondement même de l'histoire des littératures. Des ouvrages comme celui de Hallam sur *la Littérature de l'Europe pendant les XV*e*, XVI*e* et XVII*e* siècle*, peuvent manquer, et manquent effectivement, je l'accorde à M. Filon, qui est dur pour Hallam, de bien des qualités. Mais ils n'en sont pas moins infiniment précieux. Et ce qui manque à l'ouvrage de M. Filon, à son tour, c'est justement un peu de cet ordre, et de cette méthode, et de cette rigueur de classification qui sont en excès dans celui de Hallam. Je n'hésite pas à dire qu'il y faudrait aussi plus de renseignemens, et même de notes, biographiques et bibliographiques. Il est difficilement admissible, puisque nous parlions de Macaulay, que, dans une *Histoire de la littérature anglaise*, on ne nous donne la date ni de sa naissance, ni de sa mort, ni de la publication de ses principaux ouvrages. Ce sont autant de moyens de contrôle que l'on est tenu d'offrir au lecteur, et qu'il n'est pas mauvais de se donner à soi-même. Il n'y a bien souvent qu'une erreur de date au fond des généralisations téméraires d'une certaine critique. Même observation pour les indications bibliographiques : il faut absolument que nous puissions nous reporter aux œuvres, et il faut surtout que l'on nous fasse connaître où nous trouverons des renseignemens plus nombreux, plus étendus, plus détaillés que n'en peut contenir un seul volume où l'on ramasse en six cents pages six cents ans d'histoire littéraire.

M. Filon, quelque part, écarte de l'œuvre de Shakspeare un certain nombre de pièces qui ne sont pas, en effet, considérées d'ordinaire comme étant l'œuvre propre du grand poète. On voudrait savoir les raisons de M. Filon, et, à défaut de ces raisons, on voudrait la mention du livre où on les trouvera. J'en serais d'autant plus curieux, pour ma part, que, parmi les pièces qu'il lui enlève ou dont il le décharge, M. Filon a classé *Timon d'Athènes*, qui passe assez communément pour être de Shakspeare. Où sont les preuves? et à défaut de preuves, s'il n'avait pas la place qu'il fallait pour les développe où pourrons-nous les aller chercher? C'est comme ailleurs, quand M. Filon nous parle de l'auteur de *Robinson Crusoé*. « Swift, nous dit-il, le traite d'ignorant, Leslie de boute-feu, Prior de libelliste, Toland d'homme vendu... Il passe à la fois pour un esclave des ministres et un démagogue, pour un esprit turbulent et pour un mercenaire, pour un fanatique et un athée... *c'était tout bonnement un honnête homme.* » Rien ne paraît aujourd'hui moins assuré que cette conclusion. Si M. Filon s'était imposé de nous indiquer en note les travaux les plus récens sur chaque auteur dont il traite, il n'aurait pu manquer de nous signaler ce livre de M. Minto et ces recherches de

M. Lee, dont M. Cherbuliez, il y a bientôt deux ans, portait les résultats à la connaissance des lecteurs de cette *Revue*. « Le plus effronté menteur que le monde ait jamais vu : » tel est le jugement des derniers biographes de Daniel de Foë. Nous voilà loin de « l'honnête homme » de M. Filon. Qui a tort? Qui a raison? M. Filon nous devait au moins de nous mettre à même d'en juger. Il ne suffit pas qu'une *Histoire de la littérature anglaise* soit agréable, il faut encore qu'elle soit constamment utile.

Enfin, les grandes lignes ne sont pas assez nettement marquées dans ce livre, et les caractères généraux de la littérature anglaise n'y ressortent pas assez vigoureusement en relief. Cette longue histoire se déroule avec trop de continuité. Les intervalles et, par conséquent, les époques ne s'y discernent pas. On n'y voit pas très bien non plus ce qu'il y a d'identique, à travers les âges, sous la diversité des œuvres : l'unité de l'esprit national, ce qui fait qu'un poème ou un roman anglais ressemblent plus à un poème ou à un roman anglais qu'à un poème ou à un roman français, cet air de famille enfin et cette allure de race dont personne ne peut jamais complètement se dépouiller sans renoncer pour toujours, je ne dis pas à être compris, mais à être reconnu des siens. A la vérité, je soupçonne qu'ici le souvenir de M. Taine aura quelque peu gêné M. Filon. Esprit délicat, raffiné, dédaigneux, et d'ailleurs un peu sceptique, il aura craint de paraître marcher sur les brisées d'un tel prédécesseur. A moins encore qu'il n'ait estimé que ce qui était fait n'était pas désormais, et de longtemps, à refaire, jusqu'au jour où des événemens nouveaux et des œuvres nouvelles auront dégagé de l'indétermination quelque élément encore inaperçu de cet esprit national. Il se peut qu'il ait raison. Mais, quand nous devrions donner à rire à son scepticisme, nous n'en regrettons pas moins, dans son *Histoire*, quelques-unes de ces généralisations qui coordonnent sous quelques indications principales cette multitude presque infinie de faits, de noms propres et d'œuvres que fait nécessairement passer sous les yeux du lecteur l'histoire d'une grande littérature. Et les époques, en tout cas, auraient pu, auraient dû être distinguées par des traits plus précis. Je sais bien qu'il n'y a rien de plus difficile, dans un livre d'histoire, que de parer à une semblable critique. L'analyse d'une tragédie d'Otway tient autant de place sur le papier que celle d'un drame de Shakspeare, exactement comme dans nos histoires de la littérature française il ne faudra pas moins d'encre pour exposer l'action d'*Inès de Castro* que celle d'*Athalie*. De là résulte presque inévitablement une disproportion des parties, un manque d'équilibre dans la distribution des masses, et par suite un manque d'effet dans le tableau. Si l'on veut s'attacher à l'ensemble, on sera, comme M. Taine, accusé d'être incomplet; mais on sera, comme M. Filon, accusé de n'avoir pas suffisamment *massé* l'ensemble, si l'on a voulu être complet. Ce n'en est pas moins une obligation de la critique,

et une obligation positive, que d'avertir le lecteur et de s'efforcer à lui dire les précautions qu'il doit prendre même contre un bon livre. L'obligation ne sera-t-elle pas d'autant plus étroite que le livre lui-même sera non-seulement meilleur, mais encore, c'en est ici le cas, il faut dire plus séduisant?

Je croirais volontiers qu'à vivre un peu assidûment dans le commerce de la littérature anglaise, on y contracte une indépendance de jugement, et, pour ainsi dire, un esprit d'individualisme qui nous fait défaut en France, et nulle part plus visiblement qu'en matière de critique littéraire. Ce mérite est à un haut degré celui du livre de M. Filon. Faute de pouvoir en produire autant d'exemples que je le voudrais, j'irai tout de suite au plus considérable, et je prendrai le chapitre très intéressant et très nourri qu'il a consacré au drame de Shakspeare.

Nul n'ignore qu'aujourd'hui c'est la mode, en France comme en Allemagne, — selon le mot de Victor Hugo, qui songeait ce jour-là sans doute à la manière dont il rêvait d'être admiré lui-même, — c'est donc la mode et l'usage de tout admirer dans Shakspeare, « comme une brute. » Il y a des taches dans Corneille et il y en a dans Racine; à chaque fois qu'on les représente, ou, pour mieux dire, qu'on les *reprend*, les critiques font profession d'y en découvrir de nouvelles; mais il n'y a pas de taches dans Shakspeare. En vain les Anglais nous préviennent-ils eux-mêmes, — celui-ci, et c'est Hallam, le plus judicieux de leurs historiens littéraires, — « qu'il faut apprendre Shakspeare comme on apprend une langue, *comme on lit un passage difficile en grec*, en jetant à tout moment les yeux sur le commentaire; » — celui-là, et c'est Charles Lamb, un de leurs plus délicats humoristes, — « qu'à la scène, toute la poésie et toute la profondeur psychologique de Shakspeare disparaissent, de telle sorte qu'il n'en demeure plus que *le mélodrame*, » il n'est pas moins convenu que le drame shakspearien est un bien autrement vivant spectacle que la froide tragédie française; et l'on continue d'admirer le plus dans le grand poète ce qu'il y en a de moins admirable pour tout homme de bon sens, c'est à savoir ce que l'on n'en comprend pas. Il y a les gens aussi qui croient admirer l'auteur d'*Hamlet* à travers le drame romantique dans *Ruy Blas* ou dans *le Roi s'amuse*, et qui ne se doutent pas, comme dit M. Filon avec autant de vivacité que d'esprit, que s'il y a « quelque chose de plus ridicule qu'un Allemand qui commente Shakspeare, c'est un Français qui l'imite. » M. Filon n'est pas de cette école, — ni nous non plus. Il sait combien de ces admirateurs frénétiques de Shakspeare n'en ont jamais vu représenter à la scène une tragédie seulement, et combien il serait facile d'en citer qui le louent impertinemment, je ne dis pas sans l'avoir lu, mais tout exprès pour se dispenser de le lire. Car, s'ils le connaissaient mieux, ils ne l'admireraient pas moins, à coup sûr, mais, à coup sûr aussi, ils le loueraient autrement. Sachons donc grand gré

à M. Filon d'avoir su maintenir, même en face d'un Shakspeare, l'intégrité de son droit de juger, et félicitons-le surtout d'avoir eu le courage d'en user. C'est du courage en effet qu'il y faut, presque autant de courage que pour oser parler librement du style de Molière, et trouver, avec La Bruyère, un peu de « jargon » dans *l'Avare*, ou, avec Fénelon, quelque « galimatias » dans *Tartufe* et dans *le Misanthrope* même. Demandez-le plutôt à M. Edmond Scherer !

M. Filon a résumé d'abord, dans un paragraphe rapide, ce que l'on sait aujourd'hui de la vie de Shakspeare, peu de chose au total, si les biographes n'y faisaient entrer complaisamment tout ce que l'examen, et l'interprétation plus ou moins philosophique des œuvres, leur suggère d'inventions arbitraires. Puis, ayant énuméré les principales sources où le poète avait puisé, — Plutarque pour l'antiquité, Hollinshed pour l'histoire nationale, Chaucer, Mandeville, Boccace, Pétrarque, Arioste, les conteurs italiens, Homère et Montaigne, — il a esquissé les principaux traits du drame shakspearien. Enfin, ayant classé les pièces de Shakspeare et discuté, trop brièvement, nous l'avons dit, l'authenticité de quelques-unes d'entre elles, il a successivement étudié les drames de fantaisie et d'aventures, les scènes, les comédies proprement dites, les tragédies romaines, les drames historiques, et les drames de caractères, comme il les appelle, c'est-à-dire les chefs-d'œuvre : *Macbeth*, *le Roi Lear*, *Othello*, *Hamlet* et *Roméo*. Cette classification en vaut une autre, ou du moins je n'en sache qu'une qui lui dût être préférée, c'est la classification chronologique, si, dans l'ignorance où nous sommes de la date précise de la plupart des pièces de Shakspeare, elle n'offrait peut-être autant de dangers possibles que d'avantages réels. N'abusons pas de la critique conjecturale. Imaginez l'embarras si vous ne saviez pas la date certaine des pièces de Corneille, — elles sont en nombre à peu près égal à celles de Shakspeare, — et qu'il fût question de les classer chronologiquement. Placeriez-vous *le Menteur* dans l'année de *Polyeucte*, et croiriez-vous *Polyeucte*, à son tour, de cinq ans antérieur à cette étrange *Théodore?*

M. Filon a heureusement caractérisé les drames de fantaisie et d'aventures : *Peines d'amour perdues*, *Beaucoup de bruit pour rien*, *le Marchand de Venise*, etc. « Il faut faire un effort, dit-il, et considérer ici comme un mérite ce que nous regardons d'ordinaire comme un défaut : l'invraisemblance des événemens. » Nul doute, en effet, que les contemporains de Shakspeare y prissent d'autant plus d'intérêt que la contexture en était plus chargée de matière, et que l'imagination du poète se dirigeait au dénoûment par des chemins plus extraordinaires et des péripéties plus inattendues. Cette invraisemblance, quelquefois monstrueuse, est le prix dont il nous faut aujourd'hui payer « d'émouvans coups de théâtre, des scènes tendres ou spirituelles, d'adorables effusions de poésie ; » et, à condition que cette invraisemblance ne pré-

tende pas faire école, nous y consentons volontiers. Il nous est déjà plus difficile de sacrifier les vraisemblances morales et d'admirer, comme on voudrait nous y contraindre, ces héros du drame shakspearien pour « la prodigieuse mobilité de leurs impressions » et leurs « revirements inexpliqués, » c'est-à-dire pour ce qu'il y a en eux de moins conforme à la réalité. Le fait est qu'ils nous déroutent à chaque tournant de l'intrigue. On n'a jamais mis à la scène des personnages qui fussent moins identiques à eux-mêmes, et le décor fantastique du drame n'est pas plus changeant que le fond de leur cœur. Mais, ce qu'il nous est tout à fait impossible de supporter, c'est, dans ces pièces d'aventures, le mélange d'*euphuisme* et de grossièreté qui caractérise le dialogue. Le comique de Shakspeare y tient malheureusement presque tout entier; dans son œuvre immortelle, c'est la partie caduque, et, si supérieur par tant d'autres points aux grands dramaturges de son siècle, c'est par là qu'il retombe au niveau des plus vulgaires d'entre eux. « Quelle différence avec Molière! dit ici M. Filon. Shakspeare, qui partageait les goûts et les plaisirs de la canaille, ne s'amuse jamais tant que quand il déroge... A travers tout son théâtre le ruisseau de Billingsgate roule son flot bourbeux... Et de cette partie comique, qui compose à peu près le cinquième de l'œuvre, à peine peut-on sauver quelques scènes. »

Sévère aux comédies, et sans même en excepter tout à fait *les Joyeuses Dames de Windsor*, qui ne manquent pas d'une grosse gaîté, mais qui manquent de profondeur, M. Filon n'est guère plus indulgent aux tragédies romaines : *Coriolan*, *Jules César*, *Antoine et Cléopâtre*. Un seul caractère vrai dans *Coriolan*, celui de Coriolan lui-même; une seule grande scène dans *Jules César*, celle où Antoine lit au peuple assemblé le testament du dictateur; un admirable sujet dans *Antoine et Cléopâtre*, mais en partie manqué, c'est, avec les éclairs de génie dont Shakspeare illumine toujours même les sujets qu'il mutile ou qu'il manque, tout ce qu'il reconnaît dans les tragédies romaines. Il refuse particulièrement d'y voir cette vérité de *couleur locale* que l'on a tant vantée dans le théâtre de Shakspeare, et qui n'y existe pas plus, qui peut-être y existe moins que dans le théâtre de Corneille et de Racine. « Si Shakspeare avait eu à sa disposition toutes les ressources accumulées par l'érudition moderne, nul doute qu'il ne s'en fût pas servi. » Et il eût bien fait! Mais il ne les avait pas, et ne les ayant pas, ses Romains ne sont pas plus les Romains de l'histoire que les Grecs de Racine ne sont ceux de l'*Iliade*. Tâchons d'être justes, même envers ces grands hommes qui ont maintenu, deux siècles durant, la royauté de la langue et de la littérature françaises en Europe. Il y a moins de tumulte, moins de réalité, moins de vie dans *Horace* que dans *Coriolan*, mais il n'y a pas moins de couleur locale, et je soutiens qu'il y en a bien plus, avec bien plus d'intérêt, et bien

plus de grandeur, plus de noblesse aussi, dans *Britannicus* que dans *Jules César*.

Si maintenant les drames historiques proprement dits, depuis *Richard II* jusqu'à *Henry VIII*, sont si profondément anglais, et, en dépit des injustices ou des anachronismes, si profondément, si réellement historiques, cela tient à ce que Shakspeare est Anglais, et que l'Anglais, comme le fait justement observer M. Filon, ne change guère d'un siècle à l'autre. « Les hommes qui ont tenu tête à Philippe II ressemblent trait pour trait à ceux qui ont conquis deux fois la France avec Édouard III et Henri V. » Or, comme il a toutes les superstitions, toutes les crédulités, toutes les ignorances de son temps, Shakspeare en a toutes les passions patriotiques, tous les préjugés nationaux, et tout l'orgueil de race. De telle sorte que ce que l'on croit admirer dans ses drames historiques sous le faux nom de *couleur locale*, c'est ce qui persiste encore, dans l'Anglais lui-même du XIXe siècle, de cet orgueil, de ces préjugés, et de ces passions. Je ne me rappelle pas avoir vu nulle part cette ingénieuse observation mieux déduite que dans le livre de M. Filon. Quant à la vraie valeur des drames nationaux de Shakspeare, elle est ailleurs. Elle est dans cette puissance d'évocation qui, des pages verbeuses et refroidies du chroniqueur, fait surgir l'être et la vie, tirant d'un surnom tout un caractère, et, de moins que cela, d'une épithète, cette sorte de « guerrier fantôme du champ de bataille de Shrewsbury, Douglas le Noir, devant lequel on tremble comme devant une mystérieuse et puissante incarnation de la fatalité. » Elle est encore dans cette force de l'imagination qui crée, pour ainsi dire, et fait comme entrer dans l'histoire les personnages nécessaires dont elle avait négligé de retenir les noms, ou que même la réalité avait oublié d'y faire figurer. Elle est enfin, quand on a tout dit, dans la vérité des peintures et dans la profondeur de la psychologie, ou, si l'on aime mieux, — car il en faut toujours venir là, — dans ce que ces drames historiques, *Henri V* ou *Richard III*, contiennent d'éternellement et d'universellement humain.

Enfin, dans un monde supérieur, où la liberté du génie n'est plus, comme quelquefois encore ici, bridée par les exigences de l'histoire, ce sont ces mêmes beautés, éternelles, universelles, de tous les temps et de tous les lieux, qui placent au-dessus de tout, dans l'œuvre de Shakspeare, *Roméo et Juliette*, *Macbeth*, *le Roi Lear*, *Othello* et *Hamlet*. Après tant d'analyses, et tant de commentaires, et tant de jugemens, l'analyse de M. Filon est encore à lire. Ai-je besoin d'ajouter que toutes chicanes ici s'évanouissent, et qu'il ne reste plus à M. Filon, comme à tout le monde, en abordant ces drames célèbres, qu'à diversifier les formules de l'unanime admiration? En plus d'un endroit il y a réussi. Il a aussi bien expliqué là-dessus, et quoique la concentration de l'action, dans *Othello* et *Roméo*, soit plus forte qu'elle n'est ordinairement dans le drame de Shakspeare, par où ce drame diffère essentiel-

lement, dans le principe même de sa conception, de notre tragédie française. « Comment la pensée du mal naît-elle pour la première fois dans l'esprit? De quels alimens se nourrit, dans l'œuf, l'embryon sinistre? Quelles lois président à son imperceptible croissance? Quelles circonstances, horribles ou vulgaires, précèdent, accompagnent ou suivent le crime? Comment le remords, au lieu de produire le repentir, amène-t-il d'autres crimes, d'où sort enfin le châtiment, comme le fruit naît sur l'arbre dont la destinée est de le porter? Telles sont les étapes psychologiques du drame. » C'est ce que l'on pourrait résumer d'un mot en disant que, d'une manière générale, une tragédie française est le cinquième acte et la catastrophe d'un drame shakspearien. Un paragraphe sur *les Poèmes et Sonnets* de Shakspeare, et un autre sur « l'Histoire de sa gloire, » dont les premières lignes sont un peu écourtées, terminent ce chapitre.

On voit en quoi il diffère, sinon par la méthode même et la disposition générale, au moins par l'esprit, de ce que nous lisons communément sur Shakspeare. La plupart des critiques, en effet, se placent en face du poète comme d'une nature « extraordinaire » et se servent, à peu près indifféremment, de son œuvre tout entière, pour essayer de le caractériser. C'est que l'œuvre, au fond, il faut bien le dire, quand ce serait *Macbeth* ou *le Roi Lear*, les intéresse infiniment moins que l'homme; et c'est aussi que plus l'œuvre est étrange, comme *Cymbeline* ou *Peines d'amour perdues*, plus elle fournit de traits « extraordinaires » à la peinture d'une nature « extraordinaire. » Si l'on voulait déduire la nature d'esprit de notre Corneille de son *Clitandre* ou de son *Illusion comique*, on obtiendrait infailliblement bien plus d'effet et de relief qu'en se résignant à la déduire de *Polyeucte* et *Cid!* J'avoue que je préfère la manière de M. Filon. Tout en rendant un hommage « extraordinaire » au génie de Shakspeare, classer d'abord ses pièces entre elles, indiquer brièvement ce qu'elles ont de commun avec les drames ou les comédies de ses contemporains, les drames de Marlowe ou les comédies de Ben Jonson, les placer d'autant plus haut qu'elles s'en différencient et s'en distinguent davantage, montrer ainsi le poète se dégageant des influences qu'il a commencé par subir, prenant conscience de son originalité propre, et d'expérience en expérience, ou de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre, se constituant à lui-même les règles et les lois de son art, nous le faire voir abordant alors l'imitation de réalités tour à tour plus hautes, l'aventure, puis la vie commune, l'histoire ensuite, l'histoire nationale, et enfin les trois ou quatre passions sur lesquelles roule éternellement l'humanité, pour couronner son œuvre avec *Hamlet:* tel est le programme que M. Filon a rempli. S'il y a des classifications plus savantes, il n'y en a pas de plus littéraire, ni qui convînt donc mieux dans une *Histoire de la littérature anglaise*. J'aurais seulement voulu qu'avant de terminer, M. Filon effleurât au moins un

dernier point. Les drames de Shakspeare sont-ils faits pour être joués? Je renvoie le lecteur aux pages brillantes où M. Montégut, ici même, reprenant un jour le paradoxe de Charles Lamb, a traité la question. L'importance n'en est pas médiocre. C'est, en effet, le nœud du débat entre le drame shakspearien et la tragédie classique, ou, en d'autres termes, c'est le vrai problème des trois unités.

En choisissant, parmi tant d'autres, et pour donner au lecteur une idée générale du livre tout entier, le chapitre sur Shakspeare, nous avons cru choisir, en effet, le plus significatif, celui qui détermine en quelque sorte implicitement tous les autres, et d'où l'on pourrait presque, avec un peu de bonheur et de perspicacité, les déduire géométriquement, par façon d'enthymème, de syllogisme et de sorite. Ce n'est pas une raison toutefois de n'en pas indiquer quelques autres, plus particulièrement heureux ou plus particulièrement discutables, dans le livre de M. Filon.

Le chapitre sur Milton n'est ni des premiers, ni des seconds; il serait plutôt des troisièmes; j'entends par là ceux dont je ne dirai rien. Pour Dryden et pour Pope, M. Filon est sévère. Il n'est peut-être pas aussi certain que M. Filon nous le veut bien dire que la « critique moderne » ait dépossédé Dryden du rang des grands poètes, ou, du moins, il faudrait convenir auparavant de ce que l'on doit appeler un grand poète. En tout cas, on admet généralement que « Dryden, en son genre, est un homme de premier ordre, » et « qu'au second rang des poètes anglais, il tient la première place, » et je ne trouve pas que cela se sente assez dans les pages que lui a consacrées M. Filon. Est-il encore bien sûr que les Anglais, de nos jours, après avoir été fiers de lui pendant plus d'un siècle, soient « presque honteux » de Pope? Puisque M. Filon le dit, je le crois, mais alors je le renvoie à ce chapitre des *Nouveaux Lundis*, où Sainte-Beuve, il y a vingt ans, plaidait contre M. Taine la même cause que nous plaiderions volontiers encore aujourd'hui. « Je conçois, disait-il, qu'on ne mette pas toute la poésie dans le métier, mais je ne conçois pas du tout que, quand il s'agit d'un art, on ne tienne nul compte de l'art lui-même, et qu'on déprécie les parfaits ouvriers qui y excellent. » Il avait cent fois raison. Ce n'est pas peu de chose, en quelque genre que ce soit, qu'un parfait ouvrier, et la preuve en est comme ils sont rares! S'il n'a pas assez loué, selon nous, Dryden et Pope, M. Filon a peut-être trop loué Byron et Walter Scott. Il a bien vieilli, Byron, et j'ai ouï dire que Walter Scott écrivait bien mal. Même en Angleterre, on est obligé de *réduire* l'auteur de *Quentin Durward* et d'*Ivanhoe* pour le faire encore lire, et quant à l'auteur de *Don Juan* et de *Childe Harold*, c'est la conception même de la vie qu'il a revêtue de son magnifique et hardi langage, la conception romantique, qui est le fond même de sa poésie, qui paraît aujourd'hui définitivement jugée et condamnée. Même quand il est sincère, je ne

sais, pour employer le mot vulgaire et significatif, comment il se fait que Byron ait toujours l'air de *poser*. Ces observations n'empêchent pas que tous ces chapitres du livre de M. Filon ne soient en eux-mêmes excellens. Mais on concevra que nous ayons une préférence pour ceux où nous nous retrouvons d'accord avec lui pour le fond, comme dans les chapitres sur Swift, sur Addison, sur les grands romanciers du XVIIIe siècle, sur les grands poètes du commencement du XIXe, ou encore sur Carlyle, sur Macaulay, sur Thackeray, sur Dickens.

Nous ne saurions finir, quelque dédain qu'il affecte lui-même pour les industrieux artisans du style, sans louer expressément, dans le livre de M. Filon, l'élégante agilité, le bonheur fréquent, le mérite rare de la forme. On en a pu voir déjà quelques exemples. L'homme d'esprit décoche le trait avec autant de sûreté que de rapidité, et cet air de négligence qui en double le prix ; l'historien excelle surtout à résumer en deux lignes tout un jugement sur les œuvres et sur les hommes. C'est Charles Lamb, qu'il appelle un peu injustement peut-être, mais à coup sûr très joliment « le plus aimable des esprits faux ; » c'est Samuel Johnson, dont il caractérise ainsi un conte philosophique trop vanté : « Prenez un conte de Voltaire, ôtez-en l'impiété, ôtez-en la malice : il ne reste rien, et vous avez *Rasselas ;* » c'est Sterne encore dont il dira que le *Tristram Shandy* et le *Voyage sentimental* ont créé « une sorte d'école, chère aux gens qui possèdent la timidité de la vertu sans la vertu elle-même. » Ou bien encore c'est tout un genre, et c'est toute une révolution dans la littérature, vivement caractérisés par une image ingénieuse : « On avait trouvé, avant Gutenberg, l'art de sculpter les lettres dans le bois, mais la découverte de l'imprimerie lui appartient parce qu'il a trouvé la lettre mobile. Steele et Addison sont les inventeurs du journalisme, parce qu'ils ont mobilisé l'*Essai*, comme Gutenberg avait mobilisé le caractère d'imprimerie. » J'aime encore assez, dans un temps où l'on publie tant de correspondances, — beaucoup plus que le plus déterminé lecteur n'en saurait consommer, — ce jugement dégagé sur le genre épistolaire. « Les écrivains superficiels, en général, et les femmes, en particulier, y réussissent, sans doute parce que dans une lettre, on n'est tenu ni de développer, ni de justifier sa pensée... Des caractères esquissés, de petits tableaux de genre, un grain de méchanceté, un grain de philosophie, un air de profondeur qu'on se donne par momens, en jetant une sentence écourtée au milieu d'un long bavardage descriptif, en voilà assez pour faire une réputation à un esprit frivole, et pour lui attirer le suffrage de tout ce qui lui ressemble, c'est-à-dire des cinq sixièmes du public. »

Quelquefois enfin le trait va plus loin, et, par-delà les œuvres de la littérature ou de l'art, atteint les mœurs de la race elle-même, comme lorsque, dans les *Contes de Cantorbéry*, M. Filon note au passage « la sensualité légale, cette chose essentiellement anglaise, » ou, comme

encore quand, détournant de sa grossièreté primitive un mot devenu presque célèbre, il nous fait observer, à propos du roman anglais contemporain que « tout Anglais a dans le cœur un Berquin qui sommeille et qui se réveille à l'aspect d'une *nursery*. » Ces quelques citations suffisent. Disons d'ailleurs, pour rassurer les hommes graves, que M. Filon revient aussi souvent qu'il le faut au sérieux que son sujet comporte, mais, dans une *Histoire de la littérature anglaise*, c'est-à-dire dans une longue revue d'œuvres et d'écrivains où, si l'on a souvent rencontré le génie sur sa route, on a souvent aussi coudoyé toutes les incarnations de la prétention, et même de la sottise humaine, — vu que la sottise n'empêche pas le talent, et que le génie nuit beaucoup à la modestie, — il serait dommage que l'esprit perdît ses droits. Je voudrais avoir fait entendre qu'il ne les a pas perdus dans le livre de M. Filon.

Ajoutons un dernier mot : c'est un lieu commun aux étrangers que de nous reprocher de vivre dans une ignorance, assurément fâcheuse, de leur langue et de leur littérature. Que nous ayons jadis, en des temps anciens, quelque peu mérité le reproche, il serait difficile d'en disconvenir, quoique, pour prendre un exemple, je ne vois pas l'intérêt qu'eussent eu les Français du XVIIe siècle à se soucier d'Opitz, et voire de Grimmelshausen ou d'Hoffmannswaldau. Mais, avant de nous le faire aujourd'hui, c'est-à-dire depuis tantôt plus de quatre-vingts ans, Allemands comme Anglais feraient bien eux-mêmes de se sonder les reins. Si la chose en valait vraiment la peine, il serait aisé de montrer que ni les uns ni les autres ne connaissent toujours notre langue aussi sûrement, intimement, et profondément qu'ils le croient. Et, quant à notre littérature, pour beaucoup de raisons que l'on pourrait déduire, si quelques-uns la connaissent et la savent, bien peu la sentent. Les preuves encore en abonderaient. Mais, sans entreprendre ce procès, disons seulement qu'en ce qui touche l'Allemagne, et surtout l'Angleterre, les Français y mettraient bien de la mauvaise volonté s'ils persistaient encore dans cette légendaire ignorance. Il n'est pas un de leurs grands écrivains sur qui nous n'ayons des travaux dont plusieurs sont de premier ordre; il y a beaucoup de leurs écrivains secondaires qu'il ne dépend que de nous de connaître aussi bien qu'ils connaissent les nôtres; j'ose affirmer qu'ils n'ont pas d'histoire générale de la littérature française qui vaille celle de la littérature anglaise, de M. Taine, et je ne crois pas enfin, dans des proportions plus modestes, qu'ils en aient beaucoup qui se puissent comparer à celle de M. Filon.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Non, certes, le pessimisme n'est pas une politique, et ce serait une triste, une bien vaine satisfaction de se complaire sans cesse à recommencer le procès des partis et des gouvernemens, à refaire d'un ton morose le compte de leurs fautes et de leurs excès. Non, l'opposition, la fronde perpétuelle, n'est ni un système ni un plaisir, et ceux qui ont la vraie passion de leur pays, qui ont le généreux souci de ses destinées compromises par les fausses politiques, aimeraient vraisemblablement beaucoup mieux voir l'habileté dans les conseils, la prospérité et l'honneur dans les affaires de la France; mais, en vérité, il y a des momens où il n'est pas facile d'être optimiste : c'est bon pour ceux qui ne voient rien et qui ne doutent de rien. Il n'est pas toujours aisé de garder sa bonne humeur devant les fautes qui s'accumulent, qui s'enchaînent, qui, en définitive, retombent sur tout le monde, et à la longue on ne peut se défendre d'un certain dépit à voir comment une situation, qui aurait pu être encore relativement favorable ou suffisante pour vivre, se trouve chaque jour perdue ou compromise par tous les abus d'une domination vulgaire de parti.

Assurément les républicains qui, sous des noms différens, se succèdent aux affaires depuis quelques années, ont eu en arrivant au pouvoir de singuliers avantages. Ils trouvaient des institutions acceptées, une nation prompte à se soumettre, des adversaires désarmés, des finances prospères, la paix morale et civile dans le pays. Ils n'avaient qu'à gouverner, avec un peu de modération et de bon sens, dans une situation où tout était assez facile. Ils se sont figuré que ce n'était pas assez républicain, qu'il fallait changer tout cela. Ils ont tout changé effectivement. Ils ont mis l'esprit de révolution dans la politique; ils se sont fait, pour vivre, des majorités avec lesquelles la première condition était de livrer au radicalisme les garanties libérales, les institutions éprouvées, la rectitude financière, la paix religieuse, et

aujourd'hui on aurait beau se faire illusion, on aurait beau se défendre de tout sentiment d'opposition, les difficultés sont partout. Elles naissent justement de la fausse direction imprimée aux affaires publiques par des pouvoirs, par des ministères forcés de compter à chaque instant avec les partis extrêmes. On ne sort pas de là, si bien que, même lorsque le gouvernement, pressé par les circonstances et la nécessité, se décide à faire un effort sérieux pour raffermir les finances par ses conventions avec les compagnies de chemins de fer, il se croit en même temps obligé de rassurer les passions radicales, de leur donner d'autres satisfactions. C'est là, en définitive, la moralité de cette double discussion qui a rempli, qui a surchargé les derniers jours d'une session jusqu'ici assez stérile. D'un côté, le gouvernement soutient un combat énergique pour ses conventions, pour la seule mesure pratique qu'il ait proposée depuis longtemps; d'un autre côté, il poursuit jusqu'au bout une œuvre de vengeance et de représaille révolutionnaire contre la magistrature : de sorte que la victoire utile qu'il peut se promettre dans la chambre des députés est, pour ainsi dire, neutralisée par la défaite d'une institution respectée, d'un principe tutélaire, dans le sénat.

Désormais, en effet, la question est tranchée; l'inviolabilité judiciaire est livrée au Luxembourg comme au Palais-Bourbon. Ce que la chambre des députés a exigé, décidé, ce que le ministère a accepté, — la suspension temporaire de l'inamovibilité, — le sénat l'a voté il y a trois jours. C'est fait! La lutte, il est vrai, a été vive, sérieuse, et l'indépendance de la magistrature a trouvé de vigoureux défenseurs. Si elle avait pu être sauvée, elle l'aurait été, à coup sûr, par l'éloquence de M. Jules Simon, qui a montré avec autant de force que d'éclat tout ce qu'il y avait de malfaisant, de dangereux dans cette sorte d'attentat légal contre la justice; elle aurait été préservée par le discours rapide et nerveux de M. Buffet, qui a résumé en traits saisissans les caractères de cette violente mesure; elle aurait été garantie par M. Allou, par M. Grandperret, par M. Bardoux, par M. Batbie. Disons mieux : l'inviolabilité judiciaire eût été infailliblement sauvée, même à une grande majorité, si le sénat eût mis ses sentimens intimes dans le scrutin. Elle a succombé, parce que le gouvernement l'a voulu, parce que le ministère a demandé plus ou moins au sénat de payer par une concession la victoire dont il avait besoin dans la chambre des députés; mais le vote arraché à la faiblesse d'une assemblée irrésolue, craintive, ne change pas le caractère d'une loi que les juges les plus indulgens ont appelée une loi d'expédient, qui reste dans tous les cas une loi d'épuration et d'exclusion.

Sans doute, ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui. Si l'on avait voulu se donner ce soin, si on s'était préoccupé avant tout de l'intérêt public, une réforme du système judiciaire pouvait être entreprise avec profit pour le pays, pour l'administration de la justice elle-même.

Tous les esprits sérieux y ont pensé; les projets ne manquent pas dans les archives de la chancellerie, dans les archives parlementaires. Malheureusement, c'était là un travail aussi délicat que difficile. M. le garde des sceaux a été le premier à en faire l'aveu naïf, et comme les haines, les rancunes, les convoitises étaient impatientes, on est allé au plus pressé, à ce qu'on a appelé la « réforme du personnel. » Vainement la commission du sénat, par un dernier scrupule, a essayé de compléter ce que la chambre des députés avait fait et de relever son œuvre par quelques réformes de détail. La vérité n'a pas tardé à jaillir de la discussion. Le rapporteur de la commission n'a pas caché que la loi tout entière était dans l'article 15,— et l'article 15, c'est justement celui qui donne à M. le garde des sceaux le droit de choisir « indistinctement » dans le corps judiciaire six ou sept cents magistrats, dont il fera ce qu'il voudra, qu'il éliminera comme il l'entendra, qu'il remplacera comme il le jugera bon. Le reste peut attendre, voilà l'essentiel! Épurer six ou sept cents membres des cours et des tribunaux, c'est là ce qu'on veut; c'est la question dans toute sa crudité. Quelques-uns de ces magistrats, dit-on, ont manifesté de l'hostilité contre les institutions, contre la république, ils refusent même de saluer les préfets! c'est possible. La plupart de ces magistrats ont déjà disparu ou disparaissent chaque jour. La cour de cassation est là, dans tous les cas, pour réprimer les écarts sérieux, et quand il serait vrai que quelques magistrats eussent manqué à la réserve qui est un devoir pour eux, serait-ce une raison suffisante pour prononcer trois mois d'interdit sur l'indépendance de la magistrature tout entière, pour affaiblir l'idée même de la justice dans le pays? Serait-ce un motif pour s'armer de ce moyen révolutionnaire de l'épuration politique, qu'on aurait pu comprendre encore à la rigueur, il y a six ou sept ans, à l'avènement définitif de la république, qui n'est plus aujourd'hui qu'une représaille exercée à froid, menaçante, comme on l'a dit, pour « tous les magistrats qui gênent? »

Ce qu'il y a d'assez étrange dans ces débats, c'est l'appel incessant à un passé dans lequel on ne va chercher des exemples que pour prendre les plus suspects, les plus équivoques. C'est à qui invoquera les précédens. Eh! sans doute, on n'a qu'à interroger cette série de révolutions, de contre-révolutions dont se compose l'histoire de notre glorieux et malheureux pays, on y trouvera à peu près tout ce qu'on voudra. Napoléon ne se gênait pas avec cette inamovibilité de la magistrature qu'il décrétait en se réservant de la respecter quand il le voudrait. La restauration, elle aussi, a eu ses épurations dans les premières effervescences de son avénement. Et après? Au lieu de demander à des pouvoirs exorbitans, à des temps de crise ce qu'ils ont fait, pourquoi ne cherche-t-on pas des exemples plus salutaires dans d'autres époques où des gouvernemens bien différens ont su

s'arrêter devant cette inamovibilité de la magistrature, qui n'est point sans doute un dogme, qui n'est pas moins restée jusqu'ici la première, la plus efficace garantie de l'indépendance de la justice? La monarchie de juillet n'a pas mis en doute l'inviolabilité judiciaire. La république de 1848 elle-même a inscrit l'inamovibilité dans la constitution. Précédens pour précédens, ceux-ci ont apparemment leur autorité; mais il y a quelque chose de plus évident encore, c'est que si les républicains d'aujourd'hui sont assez malheureux dans le choix de leurs exemples, dans leur manière d'interroger le passé, ils se montrent bien peu prévoyans pour l'avenir. Car enfin, ce qu'ils font maintenant, d'autres auront le droit de le faire contre les républicains eux-mêmes, et M. le président du conseil a beau prétendre qu'il respecte l'inamovibilité; il la respecte, — en la suspendant, — comme celui qui assurait qu'il respectait la loi, — puisqu'il la tournait! Le précédent est créé, il subsiste.

Depuis plus d'un demi-siècle, tous les esprits libéraux se sont épuisés à faire reculer l'arbitraire dans la vie publique; l'arbitraire reparaît aujourd'hui de la manière la plus blessante en prenant un semblant de légalité; il est dans ce droit extraordinaire laissé à un homme seul, jugeant à huis-clos, de disposer pendant trois mois de la magistrature tout entière. La république ressuscite, à son usage, les procédés des régimes absolus. Et qu'on ne dise pas que tout sera fait avec mesure, qu'on épurera avec prudence, avec équité : M. le président du conseil et M. le garde des sceaux, en parlant ainsi, commettent une double méprise. D'abord ils promettent ce qu'ils ne peuvent pas tenir; ils savent bien qu'ils dépendent des passions qui leur ont imposé la loi nouvelle. Et puis, quelles que soient les intentions, c'est l'arbitraire par lui-même qui est corrupteur. Le mal est dans cette dictature de trois mois étendue sur tout le corps judiciaire et le réduisant à attendre la vie ou la mort d'un acte de bon plaisir. C'est là, cependant, ce qu'on a pressé le sénat d'accepter et ce que le sénat a voté ou achève de voter. Il se serait sûrement honoré en répondant avec M. Jules Simon : « Ce que vous nous demandez, nous ne pouvons pas vous l'accorder! » Il est à craindre maintenant qu'après avoir livré l'inviolabilité des autres, il ne se soit désarmé pour le jour où l'on viendra lui demander sa propre inviolabilité et que la république ne se soit créé une faiblesse de plus.

Chose curieuse! Entre les deux assemblées, si, à l'heure qu'il est, dans cette laborieuse fin de session, il en est une qui montre un certain esprit politique, ce n'est pas le sénat; c'est plutôt cette remuante chambre des députés dans le débat un peu prolixe et diffus, mais instructif, qu'elle poursuit sur ces conventions avec les compagnies des chemins de fer qui font partie du système financier. Depuis quinze jours, en effet, la discussion est engagée et va au but sans trop dévier. Ce n'est point sans doute que bien des idées fausses, bien des décla-

mations surannées, bien des théories chimériques et même des incidens disgracieux, n'aient trouvé l'occasion de se produire dans cette mêlée de discours; mais la discussion reprend toujours sa marche, vigoureusement conduite par M. le ministre des travaux publics, par M. le rapporteur Rouvier, et la chambre, si souvent divisée ou incohérente, semble assez décidée à aller jusqu'au bout, sans se laisser déconcerter ou émouvoir par les diversions passionnées. Au fond de quoi s'agit-il? La question, si grosse qu'elle paraisse, est après tout assez simple. On a entrepris d'immenses travaux sur la foi d'inépuisables ressources dans le budget ou avec la dangereuse pensée qu'on pourrait recourir indéfiniment au crédit. Aujourd'hui l'heure des mécomptes ou des réflexions est venue. Le budget, au lieu des excédens qui ont éveillé tant d'illusions et fait croire à une opulence sans limites, n'a plus que des déficits inquiétans. Recourir dans ces conditions à des emprunts incessans, indéfinis, ce serait une sorte de dilapidation de la fortune nationale. Il y avait cependant un parti à prendre. Interrompre brusquement les travaux commencés, on ne le pouvait pas pour bien des raisons. Si on voulait continuer les travaux, à défaut des ressources du budget qui sont diminuées ou des emprunts indéfinis, démesurés qui ne sont plus possibles, quel moyen restait-il donc? Il n'y en avait qu'un sérieux, efficace, c'était de renoncer à beaucoup de chimères dont on s'était payé depuis quelques années, de ramener les travaux à des proportions plus pratiques et d'associer résolument les anciennes compagnies à des entreprises que l'état seul ne pouvait plus mener à bonne fin. M. le ministre des travaux publics, et c'est son mérite, n'a point hésité. Placé en face de la réalité telle qu'elle apparaissait, et dans le budget et dans l'état général du crédit, il a pris son parti; il est entré en négociation avec les compagnies et il a signé les conventions qui sont aujourd'hui soumises à la chambre. M. le ministre des travaux publics a évidemment agi en homme d'affaires sensé et pratique, reconnaissant une nécessité, s'efforçant de dégager d'une situation difficile ce qu'il y avait de possible; mais il est bien clair qu'en agissant ainsi, en revenant au système des transactions avec les compagnies, il devait rencontrer devant lui toutes les idées, les théories, les utopies qui se sont fait jour depuis quelques années, qui une fois de plus sont rentrées en lutte dans cette longue et vive discussion.

Oui, sans doute, la guerre a recommencé contre la « féodalité financière » et la « ploutocratie, » contre les compagnies qui sont suspectes de ne pas être assez républicaines, contre le monopole des transports et l'exagération des tarifs livrés à la haute banque. Le thème n'a rien de nouveau, et M. Madier de Montjau ne l'a pas rajeuni. L'avantage des conventions, est justement d'en finir, au moins pour le moment, avec les déclamations et les idées vagues, de renouer les traditions des grandes combinaisons de 1859, de raffermir l'alliance un peu ébranlée de l'état et

des compagnies en associant toutes les forces de crédit pour des entreprises nouvelles. C'est évidemment le seul système vrai, le seul qui ait produit jusqu'ici des résultats féconds et qui puisse en produire encore. En dehors des banalités et des déclamations qui ne résolvent rien, qu'a-t-on à proposer de mieux? Veut-on que l'état, qui a déjà une dette démesurée, se charge de racheter tous les chemins de fer et de poursuivre seul, jusqu'au bout, l'extension de notre réseau? On ne le peut pas sérieusement. Ceux-là mêmes qui caressent toujours cette grande chimère n'ont pas osé aller jusqu'au bout de leur pensée. Proposer, comme on l'a fait, à défaut du rachat universel, le rachat partiel du réseau d'Orléans, c'est une combinaison équivoque qui a les inconvéniens de tous les systèmes sans en avoir les avantages, qui ne serait d'ailleurs que la guerre organisée entre l'état et les compagnies survivantes, qui enfin ne répondrait nullement à la situation financière. Ce qu'on a fait était donc la seule chose à faire; mais dès qu'on se décide à négocier avec les compagnies, il faut apparemment les traiter en puissances sérieuses auxquelles on a des services à demander ou à imposer, si l'on veut. On dirait que certains républicains, imbus de vieux préjugés, jaloux de domination, ne redoutent rien tant que de voir s'élever dans la société, à côté de l'état, des forces indépendantes sérieusement constituées. A la rigueur, s'il le faut, ils laisseraient vivre les compagnies; seulement ils les voudraient asservies, subordonnées, entourées de liens, surveillées dans leurs conseils, mises pour ainsi dire en régie. Bref, ils voudraient des compagnies qui ne feraient pas leurs affaires, qui ne seraient que des faiblesses; mais, en vérité, l'état n'a aucun intérêt à être entouré de ces faiblesses, à avoir des compagnies qui ne feraient pas leurs affaires. Il est, au contraire, intéressé à avoir autour de lui des forces réelles, indépendantes, qui puissent au besoin le soutenir et lui être d'efficaces auxiliaires. Lorsque les grandes crises de 1870-1871 sont survenues, l'état n'a trouvé un appui sérieux, décisif dans la Banque de France, dans les compagnies elles-mêmes, que parce que c'étaient des puissances indépendantes, fortement constituées. Il y a mieux : lorsqu'à propos de l'organisation industrielle des chemins de fer consacrée par les conventions, on parle toujours de féodalité financière, c'est un étrange abus de langage. Cette organisation est en réalité ce qu'il y a de plus démocratique, comme l'a dit M. Rouvier. Où sont donc toutes ces actions, ces obligations qui représentent un immense capital? Elles sont partout, dans les hameaux comme dans les villes, chez le pauvre comme chez le riche, — de sorte que c'est la puissance de tout le monde.

Que l'état doive toujours garder un droit de surveillance et de contrôle, qu'il puisse imposer des conditions, avoir son influence sur les tarifs, rien de mieux sans doute, ce n'est pas contesté; mais l'état n'a

pas cessé d'avoir ce droit, et il est toujours libre de l'exercer. Il n'est pas plus désarmé en cela qu'il ne l'est pour cet intérêt stratégique dont on a parlé, qu'on a cru découvrir, et, à vrai dire, il n'a jamais été désarmé. Est-ce qu'en 1870 ce sont les compagnies qui ont manqué? En dix jours, la compagnie de l'Est a trouvé le moyen de transporter à la frontière cent quatre-vingt-six mille hommes avec tout le matériel. S'il y a eu des désordres et des confusions, ils sont venus des administrateurs militaires. Depuis dix ans, il y a au ministère de la guerre une commission des chemins de fer, et elle n'a pas sans doute attendu d'être aussi solennellement avertie pour préparer les règlemens qui suffiraient à tout dans le cas d'une mobilisation nécessaire. L'état n'a pas besoin d'être propriétaire, administrateur, gérant des chemins de fer pour en disposer le jour où la défense du pays l'exigerait. On a donc pu voter sans embarras ces conventions destinées à alléger la situation financière, et si, depuis cinq ou six ans, il n'y avait eu que des mesures semblables proposées par les ministères, votées par la chambre, bien des difficultés qui existent aujourd'hui auraient été épargnées au pays.

De nos affaires intérieures, concentrées pour le moment dans ce double débat du Palais-Bourbon et du Luxembourg, il en sera ce que les chambres auront décidé avant les vacances, qui vont s'ouvrir d'une heure à l'autre. Les discussions sont maintenant épuisées, tout a été dit. Sur tous ces points de notre politique intérieure, on sait désormais à peu près à quoi s'en tenir. On n'est pas aussi bien fixé, à la veille du prochain congé parlementaire, sur d'autres questions qui n'ont pas moins de gravité puisqu'elles touchent à nos rapports extérieurs, à notre influence, à la direction de la politique française dans le monde.

Des interpellations, il est vrai, se sont produites depuis quelques jours dans les deux chambres : c'était une curiosité assez naturelle de désirer avoir avant les vacances quelques éclaircissemens sur ces entreprises lointaines où la France se trouve engagée aux bords du Fleuve-Rouge comme dans le canal de Mozambique. Le gouvernement a été interrogé, et il a répondu. A parler franchement, rien n'a été éclairci. M. le ministre des affaires étrangères n'a pas laissé même de montrer quelque embarras en répondant à la question que M. le duc de Broglie lui adressait au sujet de l'état présent de nos affaires dans le Tonkin. Y a-t-il guerre ouverte? Sommes-nous encore dans la phase des négociations diplomatiques avec l'Annam et la Chine? Ce n'est pas, à ce qu'il paraît, facile à définir. Non, sans doute, ce n'est pas la guerre, si l'on veut. Elle n'a point été déclarée par le roi ou l'empereur Tu-Duc; elle ne l'a pas été non plus par la France : on n'a pas eu à demander au parlement l'autorisation nécessaire pour une déclaration de guerre.

Prenez garde seulement : ce n'est pas la guerre, et c'est pourtant la guerre puisqu'il faut agir par les armes, et pour venger la mort du malheureux Rivière, et pour maintenir une prépondérance acquise, puisqu'on a chaque jour affaire à ces bandes de Pavillons-Noirs ou de Pavillons-Jaunes, qui ne sont que des soldats déguisés de l'Annam et de la Chine. De sorte que M. le ministre des affaires étrangères n'a pas pu réellement préciser le caractère de cet état singulier qui n'est ni la guerre ni la paix. Voilà le fait simple et évident : nous restons dans l'inconnu sur les bords du Fleuve-Rouge, comme on était dans l'inconnu à la veille de la campagne de Tunis, et c'est là justement ce qu'il y a d'inquiétant dans une affaire lointaine, mal définie, où la France peut se trouver entraînée au-delà de ses intentions et de ses prévisions.

Qu'en est-il, d'un autre côté, de cette expédition de Madagascar, au sujet de laquelle un jeune député aussi intelligent que modéré, M. Francis Charmes, demandait récemment quelques explications? Là aussi, il y avait une situation compromise depuis quelques années. Le gouvernement a envoyé des forces navales aux ordres de M. le contre-amiral Pierre pour relever notre influence et assurer, fût-ce par les armes, l'exécution d'anciens traités. L'amiral Pierre a rempli sa mission en vaillant soldat; il s'est emparé de quelques positions, notamment du port de Tamatave, sur la côte orientale de l'île. Il n'a pas eu de peine à disperser des bandes indigènes d'Hovas qui se croyaient de force à lui résister. Malheureusement la prise de Tamatave, où campent aujourd'hui nos marins, aurait été, au dire des Anglais, marquée par un incident imprévu et pénible. M. l'amiral Pierre, pour la sûreté de ses opérations, aurait jugé nécessaire de prendre quelques mesures contre des agens étrangers, de signifier notamment un ordre d'expulsion au consul britannique, M. Pakenham, qui était déjà gravement malade et qui est mort avant l'heure fixée pour son départ. Qu'y a-t-il de vrai en tout cela? On ne le sait pas même encore; M. le ministre des affaires étrangères n'a pu rien dire de précis à la chambre. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est le bruit qu'on a fait aussitôt dans certains pays avant même de savoir exactement ce qui s'était passé à Tamatave. C'est le signe d'une situation délicate où les moindres incidens dénaturés ou exagérés peuvent susciter à tout instant des complications, peut-être des dangers dans les rapports des peuples. Ce n'est point sans doute une raison, ainsi que le disait justement l'autre jour M. le duc de Broglie, pour renoncer à des prétentions légitimes, pour abandonner la défense de nos intérêts et de nos droits. C'est un motif pour mesurer tout ce qu'on fait, pour s'étudier à dissiper d'avance les malentendus par la netteté des actes et du langage, pour « ôter même à l'imprévu tout ce que la prudence peut lui enlever. »

Qu'est-ce que cet incident de Tamatave? Il n'a par lui-même évidemment que peu d'importance. Il n'a paru avoir pour un jour une gravité particulière que parce qu'il s'est produit dans un moment où l'Angleterre est disposée à se défier et à s'irriter de tout, où l'opinion livrée à une surexcitation factice suit avec une jalouse inquiétude toutes ces entreprises françaises représentées comme le développement méthodique d'une nouvelle politique coloniale. La vérité est que les Anglais, pour un peuple si viril, si puissant, ont d'étranges colères et d'assez ridicules ombrages. Ils sont depuis quelque temps dans une phase de violence et d'aigreur contre la France, et ils ne laissent échapper aucune occasion d'exposer leur mauvaise humeur, tantôt à propos du Tonkin et de Madagascar, tantôt à propos de l'isthme de Suez. Tout est bon aux meneurs de cette singulière et imprévoyante campagne, l'affaire de Madagascar en est la preuve significative. Un jour, on reçoit à Londres une dépêche incohérente et équivoque, racontant avec une exagération évidente la prise de Tamatave, les brutalités de l'amiral Pierre, la mort du consul Pakenham, l'expulsion du secrétaire du consulat et d'un missionnaire. Aussitôt, sans se demander si la dépêche a une autorité suffisante, les journaux prennent feu contre l'attentat français; ils réclament une réparation exemplaire, et le chef du cabinet lui-même, M. Gladstone, se laisse aller à grossir la voix dans la chambre des communes. Le cabinet de Londres se hâte de demander des explications à Paris. Le gouvernement français ne pouvait évidemment répondre qu'une chose, c'est qu'il ne savait rien, que tout ce qu'on disait était bien peu d'accord avec les instructions aussi bien qu'avec le caractère de l'amiral Pierre, et il s'offrait d'ailleurs à provoquer immédiatement des explications de l'amiral. C'était pourtant bien simple de commencer par là à Londres comme à Paris, d'attendre des informations plus exactes et plus dignes de foi, au lieu d'exposer du premier coup les rapports des deux pays par des polémiques passionnées et des déclarations presque menaçantes. Maintenant il ne s'agit plus déjà de l'incident de Tamatave, qui a quelque peu disparu depuis quelques jours, dont on ne parlera plus bientôt; mais l'isthme de Suez reste toujours le grand objectif, le thème de toutes les polémiques. Oh! sur ce point la campagne est vigoureusement menée. Les passions anglaises n'entendent pas raillerie; elles ne pardonnent même pas à ceux qui veulent respecter le bien d'autrui en Égypte.

Étrange revirement des choses! lorsque le canal de Suez a été commencé par notre intrépide compatriote, M. de Lesseps, il n'est pas de difficulté que les Anglais ne lui aient suscitée à Constantinople comme à Londres. Aujourd'hui, ils ne peuvent arriver à comprendre que ce qui s'est fait sans eux, malgré eux, n'ait pas été fait pour eux et ne soit pas leur propriété. Que les Anglais, qui ont les Indes, qui règnent

aujourd'hui en maîtres aux bords du Nil et dont le trafic sur le canal dépasse de beaucoup le trafic de toutes les autres nations réunies, tiennent à sauvegarder leurs intérêts, les prérogatives de leur commerce, on le comprend encore. Mais ce qui ne se comprend plus de la part d'une nation comme l'Angleterre, qui a le respect de toutes les garanties, c'est cette campagne inique engagée pour infirmer des droits évidens et consacrés, pour s'emparer directement ou subrepticement, par un abus de prépotence, d'une entreprise indépendante, pour essayer de mettre la main sur ce qui ne lui appartient pas. M. Gladstone, dans sa loyauté, il faut se hâter de le dire, s'est refusé à sanctionner ces âpres prétentions, à se faire le complice de ces revendications violentes. Il n'a pas cherché à ruser avec ce droit de M. de Lesseps, que les jurisconsultes de la couronne ont eux-mêmes reconnu. Il a procédé franchement, et le premier ministre d'Angleterre, croyant tout concilier, espérant apaiser une opinion surexcitée sans manquer à l'équité, est entré en arrangement avec le directeur du canal. Il a négocié, il a obtenu de la compagnie de Suez de meilleures conditions de tarifs, l'ouverture d'un nouveau canal qu'on réclamait, en promettant en échange un emprunt pour la construction de l'œuvre nouvelle; mais c'est ici que tout devient bizarre. La question, au lieu d'être simplifiée et résolue, s'est trouvée plus compliquée que jamais. A peine la convention de Suez a-t-elle été connue, elle a provoqué une nouvelle explosion de colères. Ce n'était point là du tout ce qu'on demandait au cabinet; on n'admettait pas particulièrement qu'il reconnût le « droit exclusif » de M. de Lesseps. Il y a eu une sorte de soulèvement, si bien que M. Gladstone, reculant devant ce qu'il avait fait, n'a pas osé soumettre son œuvre au parlement. Peut-être, en parlant il y a quelques jours avec une certaine rudesse de l'incident de Madagascar, s'était-il flatté de faire passer plus aisément la convention avec la compagnie de Suez; il s'est singulièrement trompé, il n'a fait qu'offrir un aliment de plus à des polémiques antifrançaises qui finissent par lui créer à lui-même une situation assez difficile.

Qu'y a-t-il donc dans cette agitation trop visiblement exagérée pour être parfaitement sincère? Il y a sans doute bien des élémens qui ne sont pas faciles à saisir. Lorsque M. Bright parlait il y a quelque temps des armateurs, des gens de négoce coalisés pour chercher une satisfaction en Égypte, fût-ce au prix d'une rupture ou d'un refroidissement des relations de l'Angleterre avec la France, il ne se trompait pas absolument. Les intérêts mercantiles et financiers ont certainement un grand rôle dans tout ce mouvement. Les uns voient dans l'isthme de Suez une question de tarifs pour le commerce anglais; les autres voient dans la construction d'un second canal une affaire lucrative qu'ils ne veulent pas laisser à l'ancienne compagnie. Ce qu'on désire

avant tout, c'est faire de l'Égypte une terre anglaise exploitée par des Anglais, fallût-il pour cela déposséder par la force tout ce qui représente une influence étrangère. Les grands commerçans de l'Angleterre se sont pris de passion pour l'isthme de Suez, qu'ils dédaignaient autrefois, dont ils sentent aujourd'hui l'importance pour leurs intérêts; mais il est bien clair que ce n'est pas le seul élément de cette agitation fort extraordinaire, que ces partis à leur tour n'ont pas tardé à s'emparer de la question dans l'espoir de s'en faire une arme contre le ministère. Depuis longtemps les conservateurs en étaient à chercher le point vulnérable du cabinet libéral; ils ont cru cette fois l'avoir découvert, ils ont pu se flatter de trouver un puissant appui dans le sentiment populaire. Lord Salisbury dans la chambre des lords, sir Stafford Northcote dans la chambre des communes, se sont faits les patrons des revendications violentes. Ils se sont associés à ce mouvement aussi confus que passionné, et il est assez vraisemblable que, si la question était restée soumise au parlement, les conservateurs auraient pu retrouver pour la circonstance une majorité d'un jour. Le ministère risquait fort d'avoir un échec. C'est précisément parce qu'il a vu le danger que M. Gladstone, en tacticien habile, s'est dérobé et a retiré la convention de Suez, pour laquelle il se disposait à demander le vote du parlement. Qu'en est-il résulté? A vrai dire, ce coup de tactique de M. Gladstone a été peut-être utile à tout le monde, même aux conservateurs qui, au lendemain d'une victoire de hasard, auraient été bien embarrassés pour satisfaire des passions auxquelles ils auraient dû le succès. Aujourd'hui la situation reste à peu près intacte. Le ministère libéral a échappé à un péril imminent, la question de l'isthme de Suez n'a point été compromise dans un vote douteux. M. de Lesseps s'est montré aussi habile que M. Gladstone en dégageant aussitôt le cabinet anglais de ses obligations, en lui rendant sa liberté, et les relations de l'Angleterre avec la France se trouvent allégées du poids des complications qui auraient pu naître d'une solution violente.

On a du moins gagné du temps, et ce qu'il y aurait de mieux aujourd'hui pour des gouvernemens sensés, ce serait d'employer ce temps à dissiper les malentendus que d'imprévoyantes polémiques réveillent sans cesse entre deux nations dont l'alliance est utile au monde. A quel propos raviver aujourd'hui des haines surannées? Que peuvent gagner les polémistes anglais à démontrer puérilement que la France nourrit des desseins menaçans pour la grandeur britannique? Le ministère anglais n'est sûrement pour rien dans ces violences, M. Gladstone, au contraire, en rendant hommage, dans un de ses derniers discours, aux créateurs du canal de Suez, a saisi cette occasion de témoigner sa cordialité pour la France, de montrer l'importance de cette question égyptienne pour les rapports des deux grandes nations. Le

gouvernement français a les mêmes sentimens pour l'Angleterre, cela n'est point douteux, et la meilleure preuve qu'il ait pu en donner a été certainement d'envoyer M. Waddington comme ambassadeur à Londres. M. Waddington a été mêlé aux grandes affaires de ces dernières années. Il a participé, comme ministre des affaires étrangères de France, au congrès de Berlin; il était récemment au couronnement du tsar. Par son origine, par son éducation, il connaît mieux que tout autre l'esprit et les mœurs de l'Angleterre. Il a maintenant à se montrer bon diplomate, et, après tout, de quoi s'agit-il entre l'ambassadeur de France et le cabinet anglais? Il s'agit de mettre un terme à toutes les difficultés visibles ou invisibles d'aujourd'hui, qui ne pourraient se prolonger sans péril, de renouer autant que possible, sinon une alliance intime qui ne répondrait à rien, du moins de bonnes et cordiales relations entre deux peuples faits pour être des émules dans toutes les œuvres de la civilisation.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les quelques jours qui précédaient la liquidation de quinzaine avaient vu se produire dans la situation du marché financier une amélioration très sensible, brusquement interrompue dès le 16 et qui n'a pas été reprise depuis. Les mouvemens de spéculation restent à la merci d'un fort petit nombre d'opérateurs, et le découvert a prouvé qu'il n'était encore nullement disposé à se laisser effrayer par les tentatives de hausse que l'on voit de timides et peu solides acheteurs hasarder de temps à autre.

La cause immédiate de l'amélioration survenue entre le 10 et le 15 a été l'annonce de l'accord intervenu entre le gouvernement anglais et la compagnie de Suez.

En même temps que l'affaire du second canal paraissait définitivement résolue, la chambre allait aborder le 16 courant la discussion des conventions conclues entre l'état et les chemins de fer. De ce côté, aucune surprise à craindre. L'opinion publique imposait si impérieusement à nos chambres l'acceptation des propositions du gouvernement que le débat en se prolongeant plus ou moins ne pouvait modifier le résultat final, et que l'on devait considérer comme acquis le bénéfice depuis si longtemps attendu, pour les finances publiques, du règlement de la question des chemins de fer. La hausse des valeurs de la compagnie de Suez avait été accompagnée de celle de nos fonds publics, ce qui était de toute justice et promettait une heureuse fin de mois, au point de vue du relèvement général des affaires.

Nous avons dit que ces prévisions s'étaient trouvées déçues dès le jour même de la liquidation par un retour brusque aux anciens cours sur toutes les valeurs autres que nos fonds publics, dont l'amélioration s'est au contraire maintenue et accentuée pendant la seconde quinzaine du mois. Dès lors, en effet, on voit les rentes françaises suivre un autre courant que celui des valeurs propres de spéculation, telles que les actions et Parts civiles de Suez, l'Unifiée d'Égypte, la Banque ottomane, etc. Au reste, les transactions deviennent encore moins actives qu'au commencement du mois, et le marché retombe dans l'atonie d'où un mouvement éphémère venait de le tirer pour quelques jours.

L'extension des ravages du choléra dans toute la Basse-Égypte et surtout au Caire, des nouvelles inquiétantes de Madagascar, ont servi de prétexte aux vendeurs pour peser de nouveau sur les cours, mais ce qui leur a surtout permis de déjouer sans peine les efforts des haussiers, c'est l'attitude absolument hostile prise par une partie de la presse anglaise et par un grand nombre de membres de la chambre des communes à l'égard de l'arrangement conclu entre lord Granville et M. de Lesseps. Il semblait maintenant que le commerce anglais n'eût obtenu aucune concession, et qu'en signant le contrat, les ministres de la reine eussent trahi les intérêts britanniques. Le but de la campagne engagée contre la compagnie commençait d'ailleurs à se dévoiler clairement; il ne s'agissait plus d'obtenir pour le transit de nouvelles facilités au triple point de vue de la durée, de la sécurité et du prix du passage, mais bien de contester à la compagnie l'existence du monopole qu'elle tient de ses actes de concession, et de revendiquer pour une compagnie anglaise le droit de construire un second canal absolument indépendant et concurrent du premier.

L'opposition à l'arrangement a pris en si peu de temps au-delà du détroit une telle vivacité et les passions politiques se sont déchaînées à cette occasion avec une telle violence que l'adoption par le parlement, de certaine qu'elle avait paru d'abord, devenait fort douteuse. On

découvrit bientôt qu'il y allait du sort du cabinet anglais, et que, si M. Gladstone s'obstinait à demander l'assentiment de la chambre des communes, il risquait fort sa position de premier ministre. C'est ainsi que le 23 courant, on a vu ce singulier spectacle d'un chef du cabinet britannique retirant avec une hâte significative une proposition qu'il venait de déposer. M. de Lesseps avait d'ailleurs rendu sa parole à M. Gladstone par une lettre datée du 20 juillet, où les raisons de ne pas maintenir l'accord intervenu se trouvent exposées comme suit : « En France, l'opinion publique, oubliant le passé, a unanimement applaudi à cet accord; en Angleterre, il me semble qu'une partie de l'opinion publique, qui s'est peut-être prononcée hâtivement, n'a pas compris toute la portée de l'arrangement équitable intervenu, et il en est résulté entre les deux nations amies des discussions fâcheuses, susceptibles, je le crains, de nuire profondément et pour longtemps, aux sentimens nécessaires de forte amitié qui unissaient les deux peuples. »

Les armateurs anglais hostiles à la compagnie ont donc obtenu le succès espéré. Après avoir empêché le gouvernement anglais de donner son appui à l'entreprise existante, ils vont s'efforcer, avec plus d'ardeur que jamais, de dépouiller la Société française de son monopole et d'assurer la constitution d'une société rivale. D'autre part, M. de Lesseps, qui a recouvré toute liberté d'action, annonce l'intention de convoquer avant peu les actionnaires pour leur proposer la construction immédiate du second canal, aux frais de la compagnie, et le système de réduction des tarifs tel qu'il était exposé dans le contrat désormais abandonné.

L'action Suez a baissé naturellement de plus de 100 fr., sur ses plus hauts cours, à la suite des déclarations faites, le 23, par M. Gladstone à la chambre des communes, et celles qu'il a été amené à faire encore depuis, en réponse aux innombrables questions qui lui sont posées sur son opinion touchant le monopole exclusif de la compagnie, ne sont pas de nature à relever l'enthousiasme des acheteurs.

Le débat sur les conventions se prolonge à notre chambre des députés plus qu'on ne l'avait supposé. Le vote, en tout cas, est assuré, aussi bien pour les cinq conventions déjà proposées par le ministre des travaux publics que pour celle de l'Ouest, déposée plus tard, et dont la clause principale, en dehors de celles qui sont communes à toutes les conventions, porte que, sur les 241 millions dont se compose la dette de la compagnie envers l'état (190 millions en capital et 51 millions en intérêts), la compagnie devra employer 160 millions à des travaux nouveaux, l'état abandonnant les 81 millions restant.

C'est la conviction du vote prochain des chambres sur les conventions qui explique la fermeté des rentes françaises et la hausse du 5

pour 100 au-dessus de 109 francs, pendant que les valeurs se trouvent si délaissées et que la spéculation se prépare à payer les frais d'une nouvelle déception. Avec les rentes, les titres les plus solidement tenus, et pour le même motif, ont été les actions des compagnies de chemins de fer.

Nous retrouvons le Crédit foncier de France se maintenant aux environs de 1,300 francs. A ce prix, cette valeur, d'une sécurité si grande, constitue un placement exceptionnellement avantageux, contre lequel la spéculation proprement dite ne saurait guère avoir prise, en raison même de la prospérité du Crédit foncier. On peut voir de semaine en semaine s'accroître le chiffre de ses opérations, et le caractère spécial de la surveillance de l'état à laquelle il est soumis assure à ces opérations un développement considérable, non moins que les nécessités sociales et économiques auquel il répond. Le compte des bénéfices qui vient d'être établi pour le premier semestre de l'année courante présente sur la période correspondante de l'année dernière une augmentation de 1,900,000 francs en chiffres ronds. C'est donc une élévation assurée du dividende annuel. D'autre part, les obligations de diverses catégories continuent à être recherchées par l'épargne au même titre que la rente ou les obligations de chemins de fer. Ce sont là autant de traits révélateurs de la prospérité que nous venons de signaler et qui font des obligations comme des actions du Crédit foncier des valeurs de premier ordre.

L'affaire de la Compagnie du Gaz contre la ville de Paris était venue devant le conseil de préfecture le 11 juillet; le conseil a rendu le 16 un arrêté aux termes duquel, les fins de non-recevoir invoquées par la Compagnie parisienne du Gaz étant rejetées, il sera fait une expertise ayant pour objet de rechercher si, depuis 1856, la compagnie aurait pris l'initiative de procédés nouveaux de fabrication du gaz, ou d'exploitation de ses sous-produits, constituant des améliorations de nature à amener un abaissement notable dans le prix de revient du gaz. L'expertise ordonnée ne préjuge naturellement pas l'arrêté définitif; l'effet produit sur les cours n'en a pas moins été d'abord assez vif. L'action a fléchi de 30 francs environ et se maintient depuis aux environs de 1,365 francs.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

uvent
d'une
ment
es de

envi-
ande,
equel
aison
ne en
pécial
béra-
sités
qui
pré-
men-
ation
erses
titre
utant
naler
des

enue
le 16
par
per-
urait
l'ex-
ture
l'ex-
effet
ction
s de